This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

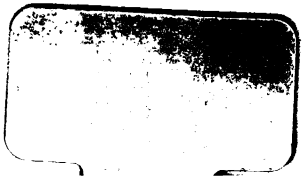

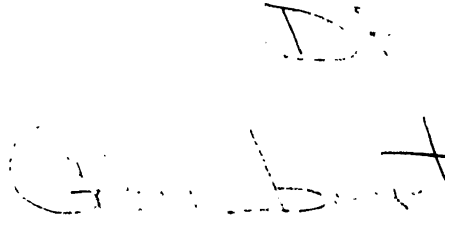

1. Seine-Inférieure (departme
— Biog

MÉMOIRES
BIOGRAPHIQUES
ET LITTÉRAIRES.

TOME I.

V. 1
D
Guilbert

IMPRIMERIE DE Fs. MARI.

SE TROUVE A PARIS,

Chez LE NORMANT, LIBRAIRE, RUE DE SEINE, N°. 8;

Et BELIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DES MATHURINS, HÔTEL DE CLUNY.

Gravé par Robert De Launay de la Société des Sciences lettres et Arts de Rouen.

MÉMOIRES BIOGRAPHIQUES, ET LITTÉRAIRES,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

SUR LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE, PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENS, LEURS VERTUS, etc.;

PAR PH.-J.-ÉT.-VT. GUILBERT,

Associé correspondant de la Société des Amateurs des Sciences Physiques et Naturelles, séante à Paris; des Athénées des Arts de Paris et de Niort; des Académies de Caen et de Nancy; des Sociétés des Sciences et des Arts de Lille, de Valenciennes et du Mans; des Sociétés d'Agriculture de Seine-et-Oise, de l'Ain, de Caen, etc.,

ORNÉS DE GRAVURES.

Sed fama superstes.
VIRGILE.

TOME PREMIER.

ROUEN,
CHEZ Fe. MARI, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DES CARMES, N°. 102.

M. DCCC. XII.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
450033B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1948 L

A MONSIEUR

DE ROLLIN,

PRÉFET DU DÉP.T DE LA SEINE-INFÉRIEURE,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
BARON DE L'EMPIRE.

MONSIEUR LE BARON,

J'AI osé vous offrir l'hommage des fruits de mon travail, et vous avez bien voulu agréer cette marque publique de mon respect. Dans quelle personne cet

Stechert - Oct 23, 1947 2V

ouvrage, tout-à-fait consacré à la gloire des hommes qui ont illustré le Département de la Seine-Inférieure, *pouvait-il trouver une protection plus naturelle que dans le Magistrat qui s'occupe sans cesse des moyens d'entretenir sa prospérité et d'y faire observer les Lois? Les soins que vous apportez, Monsieur le Baron, pour le délivrer de l'attristant spectacle d'une mendicité toujours dangereuse; ceux que vous avez pris d'embellir nos boulevards en les faisant paver; ceux que vous prenez chaque jour pour rendre les voiries communales meilleures et plus spacieuses, pour multiplier les moyens de communication en ouvrant des routes, sont autant de choses qui attestent votre amour du bien public, et dont le souvenir se perpétuera dans l'esprit du peuple de ce Département.*

Permettez-moi de joindre à l'offrande

de ces Mémoires Biographiques, *les protestations du profond respect*,

MONSIEUR LE BARON,

De votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Rouen, le 15 Septembre 1811. GUILBERT.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

Nil intentatum nostri liquere.

Le Département de la Seine-Inférieure, on ose l'affirmer sans crainte d'être accusé d'une prédilection aveugle, peut soutenir avec les autres une glorieuse comparaison. Car s'il renferme dans son sein tous les principes de prospérité, il présente en même-tems tous les élémens de gloire qui donnent du lustre aux plus puissans États.

Cette contrée de l'antique Neustrie a produit des Navigateurs, des Historiens, des Poëtes, des Savans, des Artistes et des Négociateurs. Au nom de Melpomene, elle offre à l'Europe entiere le plus illustre

Poëte dramatique qui ait honoré la scene, depuis la renaissance des Lettres; au nom des langues savantes, les *Bochard* et les *Simon*; d'une philosophie sage et lumineuse, *Fontenelle*; du commerce et de la navigation, *Béthencourt* et les freres *Parmentier*; des arts, *Jouvenet* et les *Anguier*; d'un sexe aimable et caressé des Muses, *Scudéry*, *Bernard* et *Du Boccage*; de la France entiere soupirant après les douceurs d'une paix réparatrice; *Menager*, un des ministres plénipotentiaires de Louis XIV qui signa le traité d'Utrecht, en 1712.

Parmi les hommes célebres qui viennent en foule s'offrir à la mémoire, conviendrait-il d'oublier les historiens *Legendre*, *de Vertot* et *Berruyer*, *Duquesne* surtout, le *Ruyter* français, dont la gloire fit, tant qu'il vécut, l'honneur du pavillon national. Les noms renfermés dans ces Mémoires ne sont pas tous également illustres; cependant il en est encore un grand nombre que nous vanterions

avec justice, si la splendeur de ceux que nous venons de citer n'avait accoutumé nos yeux à un tel éclat qu'ils ne sauraient être frappés d'une clarté moins vive.

Quel département ne se glorifierait pas d'avoir donné le jour à *Thomas Corneille*, qui, comme l'a dit Voltaire, *aurait eu une grande réputation s'il n'avait point eu de frere*; à *Basnage*, *Daniel*, *Brumoy*, *Deshays*, *de Bréquigny*, *Blondel*, *Lévery*, et à une infinité d'autres? Ne serions-nous donc pas riches encore quand nous ne pourrions mettre que de pareils noms en premiere ligne? Oui, sans doute; ils ne se trouvent au second rang que parce qu'ils sont obscurcis par le nom des autres.

Lorsque la Normandie entiere réclame l'honneur d'avoir vu naître le premier * de

---

* Le premier ouvrage en vers composé en *roman* au jugement de l'abbé Fleury, dans son cinquieme

tous les Poëtes Français, le Département de la Seine-Inférieure ose à son tour en revendiquer un autre qui ne saurait lui être contesté. Ce furent des auteurs nés dans son sein qui, depuis 1671, époque où l'Académie Française décerna des prix tous les deux ans jusqu'en 1695, remporterent la plus grande partie* des palmes académiques qu'elle accorda. Mademoiselle *Scudéry* fut couronnée en 1671; *Letourneux* en 1675 et en 1677; *Fontenelle* en 1687; *Raguenet* en 1689; *Brunel* en 1695.

N'est-ce pas, d'ailleurs, une chose digne de remarque que le premier des Littérateurs Français qui ait traduit en vers, avec succès, des poëmes anglais dans notre langue, est un de nos conci-

---

discours sur l'*Histoire Ecclésiastique*, est l'*Histoire des Ducs de Normandie*, écrite en vers par un nommé *Vace*, clerc de Caen, en l'an 1160.

* Sur treize prix distribués dans l'espace de vingt-quatre ans, ils en remporterent six.

toyens, l'abbé *Du Resnel*? Madame *Du Boccage* vient ensuite. A leur exemple, divers auteurs, entr'autres MM. *de Fontanes* et *Delille*, nous ont enrichi depuis des productions poétiques des étrangers; mais les nôtres ont eu cet avantage d'avoir, avant tous, prouvé qu'on pouvait honorablement lutter contre les difficultés des poëmes originaux, les approprier au goût national, et augmenter ainsi le domaine des Lettres.

Enfin, n'est-il pas glorieux pour notre ville d'avoir donné le jour à un Peintre du premier ordre, qui ne dut sa supériorité qu'à son génie? *Jouvenet*, un des plus grands peintres de l'École Française, ne fut point en Italie. Ainsi Rome ne peut s'applaudir de ce qu'il se forma d'après les chefs-d'œuvre sortis du pinceau de ses artistes; Rome, en un mot, ne peut offrir un peintre qui ait brillé par une invention plus riche et par une imagination plus poétique.

En parcourant la liste de tant d'hommes

qui se sont immortalisés dans la guerre, les lettres * et les arts, n'ai-je pas lieu de craindre d'avoir entrepris un travail au-dessus de mes forces, et qu'on ne m'applique ces paroles de Louis XII, qui disait *que les Français avaient fait une quantité de belles actions ; mais qu'ils n'avaient pas su les écrire.*

Aucun Auteur n'a publié, jusqu'à présent, une Biographie complette ** sur les hommes qui ont illustré ce département, ou même la Normandie, puissé-je avoir mieux atteint le but ! L'entreprise est difficile sans doute ; et loin de moi la

---

* Dès l'année 1325, l'Université de Paris avait pour recteur un homme fort instruit, né à Rouen. *Crevier* en fait mention dans son *Histoire de l'Université* à l'occasion de la fête de Saint-Romain, que ce recteur fit mettre au nombre des fêtes chômées par l'Université ; cet historien toutefois n'en cite point le nom.

** Peut-être quelques-unes de ces Notices paraîtront-elles trop longues ; mais les détails qui seraient blâmables dans une Biographie universelle, ne peuvent l'être dans une Biographie particuliere. Ce sont des *Mémoires* que l'on publie, et ce titre seul sert d'excuse.

présomption de croire qu'un autre n'eût pas pu mieux faire. Mais de telle maniere que le public juge cet ouvrage, on ne pourra du moins lui contester le mérite de contenir des matériaux pour une plume plus habile.

MÉMOIRES

BIOGRAPHIQUES

ET LITTÉRAIRES.

ADAM.

L'ordre alphabétique qu'on a cru convenable d'adopter pour ces *Mémoires*, nous impose, par un hasard heureux, l'obligation d'offrir au public, en commençant, un génie créateur que la postérité placera au nombre des inventeurs les plus célebres. Cet homme qui a causé dans les distilleries du midi de la France la révolution la plus rapide et la plus utile, est Edouard Adam, que notre cité vit naître le 11 d'Octobre 1768.

Malgré les efforts de quelques anciens * chi-

* Porta, chimiste napolitain, proposa, en 1609, un appareil distillatoire et rectificateur en même-tems.

Beguin, en 1624, et Marrazio, en 1795, proposerent aussi des appareils rectificateurs; mais ces appareils avaient des vices inhérens.

mistes pour simplifier l'art de la distillation ; on avait rencontré tant de difficultés insurmontables dans la pratique de leurs procédés, qu'on était généralement revenu au mode des distillations successives et réitérées autant de fois que l'on désirait obtenir un titre de spirituosité plus élevé. L'art était donc encore dans son enfance, lorsqu'Edouard Adam lui fit faire tout-à-coup des pas de géant. Jamais la baguette redoutable des plus fameuses Magiciennes ne produisit des effets moins attendus, et n'inspira une aussi forte surprise que la découverte de notre compatriote.

Un exposé succinct va faire sentir la différence de la maniere d'opérer d'Adam avec celle de ses devanciers : les avantages de ses appareils sont immenses, comparativement à ceux qu'on avait établis avant lui.

L'appareil rectificateur des anciens avait été placé jusqu'alors perpendiculairement à la chaudiere ; celui d'Edouard Adam l'est horisontalement.

Les parties aqueuses fesaient leur retour vers la chaudiere par le même canal dans lequel s'élevaient les parties spiritueuses ; c'était un inconvénient auquel on n'avait pu remédier : Adam traça une route aux vapeurs alcooliques ; il dirigea par une autre les résidus flegmatiques qui ne revinrent vers la chaudiere qu'autant

qu'il voulut les y ramener pour achever de les *désalcooliser*. *

La distillation se prolongeait à l'infini avec les appareils usités, parce qu'on était dans la nécessité de distiller de nouveau dans la chaudiere les flegmes condensés : Edouard Adam, en contenant les flegmes dans les cases mêmes où il est parvenu à les condenser, leur fait subir une opération distillatoire à l'aide du calorique des vapeurs transmises de la chaudiere placée sur le feu ; et ce procédé accélere singulierement la distillation.

On n'obtenait avant l'invention d'Adam, qu'une très-faible quantité d'esprits à la fois, *goute à goute*, et à des degrés incertains : Edouard Adam, en peu de tems, en obtint une grande abondance. Au moyen de son procédé, trois heures suffisent pour extraire de 541 veltes de vin, 77 veltes d'esprit 5/6.

Antérieurement à l'invention de notre compatriote, on fesait venir le vin froid dans la chaudiere : lui, au contraire, conduit le vin chaud et presque en ébulition dans ses alembics et ses vases distillatoires, parce qu'il a utilisé le calorique qui se dégage des vapeurs alcooliques dans leur passage à travers le ser-

* C'est le terme dont Édouard Adam se servait pour faire comprendre les résultats de son appareil.

pentin, pour le profit de la chauffe suivante.

Tels sont les points qui établissent l'étonnante supériorité des moyens rectificateurs d'Edouard Adam sur ceux employés par les distillateurs qui l'avaient précédé. C'est à l'aide de ces moyens qu'il a porté à sa perfection l'art du distillateur, et qu'il a *créé* celui de la *rectification.*

Enfin, l'appareil d'Adam est préférable à tous ceux précédemment connus, pour l'économie du tems, de la main-d'œuvre et du combustible; avantages incroyables que l'expérience a confirmés sans replique. Il offre d'ailleurs celui de faire obtenir un sixieme de plus dans le produit rectifié.

On ne peut lire le rapport des Commissaires nommés par M. le Préfet du département de l'Hérault, en date du 17 Juillet 1807, sans reconnaître qu'on n'a pu faire que trois chauffes par jour, en se servant de l'appareil ancien, tandis qu'avec celui d'Adam on fait 22 chauffes dans le même espace de tems. Il en résulte que ce dernier procédé offre sept fois plus de vîtesse. En se servant du procédé perfectionné par M. Argand, on ne distillait dans un jour que 20, 82 hectolitres de vin qui donnaient 4, 14 hectolitres d'eau-de-vie, preuve de Hollande, tandis qu'avec l'appareil d'Adam, on distille chaque jour 92, 84 hectolitres, et l'on obtient

le quart en eau-de-vie, preuve de Hollande, sans aucune repasse.

L'économie de main-d'œuvre n'est pas moins évidente. Il est demeuré constant par le rapport du 7 Juillet déjà cité, que deux ouvriers peuvent avec le grand appareil d'Adam, fabriquer 25 à 26 hectolitres desprit 3/6, tandis qu'un ouvrier aurait employé soixante jours pour obtenir les mêmes produits avec l'ancien procédé. Il y a donc une économie de main-d'œuvre dans le rapport d'un à 30. Enfin il existe une économie de combustible de plus des 3/4 de différence, dans l'emploi de l'appareil d'Adam. Le rapport des commissaires précités, est garant de ce fait. On ne parlera point des autres avantages attachés aux appareils d'Adam, pour éviter d'entrer dans de trop longs détails.

L'exposé des premiers essais d'Adam est vraiment curieux. Ce fut dans le local de l'Ecole de Médecine, qu'il opéra en 1801, devant M. le Préfet du département de l'Hérault; ce fut au milieu d'un concours nombreux de personnes parmi lesquelles se trouvaient des membres de l'Académie, de l'Ecole de Médecine, des propriétaires, etc., et sur-tout des *brûleurs*. Le succès de son opération fut si prompt et si manifeste que plusieurs distillateurs prétendirent qu'Adam avait mêlé de l'eau-de-vie dans le vin dont il s'était servi.

Adam demande à faire un nouvel essai, et pose pour condition que les réclamans fourniront eux-mêmes le vin, afin qu'il soit hors de doute qu'il n'y aura point eu de mixtion. Le jour arrive; la curiosité s'est accrue; l'attente est plus vive, le concours plus nombreux et la connaissance du résultat plus désirée. Il est tel qu'Adam l'avait promis, son triomphe est complet. Un si beau succès offrait enfin la solution d'un problême toujours proposé et jamais résolu; c'était d'extraire immédiatement du vin tout l'esprit qu'il contient par une seule et même opération. Il faut y joindre surtout l'inappréciable avantage de fixer le titre de spirituosité à la volonté du distillateur.

Dans le dessein d'avoir une garantie de la propriété d'une aussi importante découverte, notre compatriote se rend immédiatement à Paris et obtient un brevet d'invention. Ce fut, sous la sauve-garde des lois des 21 Janvier et 25 Mai 1791, qu'Adam forma dans plusieurs départemens du Midi vingt établissemens au moyen desquels il distillait en vingt-quatre heures 800 muids de vin dont il rectifiait les produits par une seule et même opération. Des essais multipliés et des tâtonnemens inévitables ayant déjà entraîné une dépense de 500,000 francs, l'inventeur voulut donner à sa découverte une vaste extension.

Les fabriques mises en activité dans les dé-

partemens de l'Aude, des Pyrénées-orientales, de l'Hérault, du Gard et du Var, avaient coûté un million. Après d'aussi grands sacrifices, lorsqu'Adam touchait au moment de recueillir le fruit de ses travaux, il vit tout-à-coup envahir sa propriété.

Les bases de son appareil une fois connues, on l'imita, et notre compatriote compta soudain autant de concurrens qu'il avait de contrefacteurs. En vain reclame-t-il contre l'imitation de son procédé? il était étranger et seul contre tous: il succombe.

C'est peu d'affirmer qu'Adam a produit la plus prompte, la plus utile révolution dans l'art de fabriquer les esprits; il faut ajouter que les départemens méridionaux de l'Empire lui doivent leur prospérité, à une époque surtout où leur agriculture paraissait devoir être frappée du coup le plus funeste. Pour ne laisser aucun doute d'exagération touchant ces éloges, on va citer le jugement qu'ont porté des travaux d'Adam, deux * des plus savans chimistes de notre tems.

Voici l'extrait d'une lettre adressée par l'auteur de *la Chimie appliquée aux arts*,

* M. Bertholet, témoin oculaire des opérations d'Edouard Adam, dans un des ateliers de ce dernier établi à Meze, ville du département de l'Hérault, laissa éclater sa surprise et son admiration à la vue d'une si précieuse découverte.

M. Chaptal, aux freres d'Edouard Adam ? elle est du 18 Novembre 1809.

« J'ai dit, messieurs, j'ai écrit, j'ai im-
» primé que M. votre frere avait rendu les
» plus grands services aux arts, au commerce,
» à l'agriculture : j'ajoute qu'il y a *peu d'épo-*
» *ques plus brillantes*, dans l'histoire des
» Arts, que l'application et la réunion qu'il
» a faite de plusieurs découvertes chimiques
» à la distillation des vins, l'une des branches
» les plus importantes à la prospérité agricole.
» Je me fais et je me ferai toujours un de-
» voir de contribuer à rappeler l'attention du
» Gouvernement sur des services aussi mar-
» quans, etc., etc. »

Dans une lettre adressée à Son Excellence, le Ministre de l'intérieur, le même savant s'exprime en ces termes : « Edouard Adam
» a fait faire un grand pas à l'art de la distil-
» lation. Cet habile artiste a RECRÉÉ, pour
» ainsi dire, cette importante opération et a
» *donné les moyens* d'extraire à volonté par
» UNE SEULE CHAUFFE, tous les degrés de
» spirituosité qu'on peut désirer. On ne peut
» pas nier qu'Edouard Adam n'ait contribué
» plus que TOUT AUTRE à porter l'art de la dis-
» tillation des vins au degré de supériorité
» où il est parvenu ; *sans lui*, nous eussions
» peut-être été long-tems à parvenir à la per-

» fection que nous avons atteint, et, sous ce » rapport, il a puissamment servi l'industrie, » le commerce et l'agriculture ».

Si l'on ajoute à ces honorables témoignages cet autre du même savant, il ne reste plus rien à désirer. « Edouard Adam est le premier, » dit cet auteur recommandable, qui ait ouvert » la carriere. C'est à lui qu'il faut rapporter » tout ce que l'art de la distillation a reçu de » perfectionnement dans ces derniers tems, » lui seul mérite de fixer l'attention du Gou- » vernement et a des droits à sa protection, » comme à ses récompenses ».

D'aussi glorieux suffrages suffisent sans doute à la gloire de notre compatriote : la postérité les confirmera.

Edouard Adam, victime déplorable des chagrins et des contradictions que l'envie et la cupidité lui avaient suscités, termina sa carriere à Montpellier durant le mois d'Octobre 1807, n'étant encore âgé que de 39 ans. Ce laborieux chimiste a laissé, en mourant, deux enfans, un garçon et une fille. Le Gouvernement voulant récompenser les services rendus à l'industrie et au commerce par leur pere, a honoré chacun d'eux d'une pension viagere de 600 francs. S. M. I. a même ordonné que le fils d'Adam serait élevé aux frais de l'Etat.

ALARD.

La courageuse résistance des habitans de Calais, en 1347, contre l'armée d'Edouard III, roi d'Angleterre, n'a pu sans doute être trop louée dans l'histoire; mais celle des Rouennais aux attaques de Henri V, en 1418 et 19, est-elle donc moins digne de servir d'exemple à la postérité? Le dévoûment des premiers à la patrie est-il plus digne d'admiration que celui des seconds? Non. Cependant, le nom d'Eustache de Saint-Pierre est célebre dans l'histoire, tandis que celui d'Alard n'est pas même cité. Eustache de Saint-Pierre fut une des six victimes mises à la discrétion d'Edouard, et la reine d'Angleterre fut assez heureuse pour obtenir du roi, son époux, la grace des six généreux Calésiens. Le sort d'Alard, marchand, et capitaine des bourgeois de Rouen, fut bien différent. Aussi intrépide, aussi supérieur au danger, aussi résigné à ce qu'ordonnerait de sa personne un vainqueur implacable, il fut une des trois victimes livrées à la vengeance de Henri, et seul il scéla son dévoûment de son sang. Alard fut décapité par ordre du roi d'Angleterre. Les deux autres* furent rachetés

* L'un était Robert Linet, vicaire-général de l'Archevêque de Rouen; et l'autre, Jean Jourdain, maître d'artillerie.

au moyen d'une somme que payerent les assiégés.

ALEXANDRE.

Peu d'hommes ont joui d'une plus grande réputation de savoir que le P. Alexandre, et cette réputation n'était point usurpée. Ce religieux fut un des plus savans théologiens du 17^e^ siecle. Après le tremblement de terre arrivé à Bénévent en 1688, le pape Benoît XIII, qui n'était encore alors que cardinal, lui écrivit que sa bibliotheque avait été détruite dans le bouleversement de son palais : *mais heureusement*, ajoutait-il, *j'ai recouvré vos ouvrages ; ils me tiendront lieu de ma bibliotheque.* On ne peut gueres recevoir un compliment plus flatteur.

Le grand Colbert honora aussi le P. Alexandre d'une estime toute particuliere. Ce ministre l'ayant invité d'assister aux conférences qu'il fesait tenir chez lui par de savans ecclésiastiques pour l'instruction de son fils, il le chargea dans ce dessein de rédiger par écrit ce qui se disait dans ces conférences. Le P. Alexandre se rendit au vœu de Colbert et telle fut l'origine de l'histoire ecclésiastique qui parut, en 24 volumes in-8°, depuis 1676 jusqu'en 1686.

On regrette que notre compatriote ne l'ait pas écrite en français ; elle serait aujourd'hui d'autant plus recherchée que l'historien eut le courage de n'y point sacrifier la vérité à l'intérêt de la cour de Rome. Le P. Alexandre n'était encore arrivé qu'au treizieme siecle, quand le pape, Innocent XI, condamna cet ouvrage. L'improbation du Saint-Siege ne fit point changer l'historien Français de maniere de penser ; ce qu'il écrivit depuis respire la même liberté d'opinion. Une aussi courageuse indépendance fait l'éloge du caractere de Noël Alexandre ; on eût pu lui appliquer ces paroles d'un poëte :

Potuit fulmen meruisse secundum.

Ce religieux publia aussi des dissertations polémiques sur les usages de la Chine. Il y combattit les rapports des jésuites qui en revenaient : le P. Daniel écrivit contre lui pour la défense de ses confreres. Ces discussions, et plusieurs autres du même genre, sont maintenant oubliées : il n'y a que les ouvrages d'une utilité générale qui résistent à l'épreuve du tems.

L'esprit et le savoir ne sont pas toujours des moyens qui assurent le bonheur de la vie. Si le mérite littéraire du P. Alexandre lui fit beaucoup de réputation pendant les douze an-

nées qu'il professa la théologie et la philosophie dans son ordre, s'il le fit élever à la place de *provincial* en 1706 ; son savoir lui attira aussi des disgraces. Les quinze dernieres années de sa vie furent troublées par la persécution. En 1709, il fut exilé à Chatellerault, pour avoir souscrit le trop célebre *cas de conscience*, et son opposition à la *bulle unigenitus* lui fit perdre sa pension, en 1723.

Les infirmités de la vieillesse se joignirent aux tracasseries théologiques et aux revers de la fortune : il perdit la vue par suite de ses nombreux travaux, peu de tems avant sa mort. Tels furent, à la fin de sa carriere, les malheurs de ce religieux dominicain.

Né à Rouen, sur la paroisse de Sainte-Croix-Saint-Ouen, le 19 de Janvier 1639, Noël Alexandre mourut à Paris, le 21 d'Août 1724.

ANGE.

Michel Ange, capucin, se distingua également parmi ceux de son ordre et par la prédication, et par le zele avec lequel il combattit la nouvelle doctrine de *la réforme*.

Le premier ouvrage qu'il publia contre le protestantisme, en 1659, parut sous cette épigraphe : *Agatha mystica cœlestis Pyrrhi.*

Cet ouvrage de controverse fut suivi d'un autre dont le débit fut si rapide qu'il en fut vendu 2,000 exemplaires en trois semaines. Il était intitulé : *Vérité de la foi catholique* ; il parut à Rouen, en 1659, format in-8°.

ANGERVILLE d'AUVRECHES.

Sire Angerville d'Auvreches* fut un des seigneurs Normands qui accompagnerent Robert, duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte, en 1096. Il dut par conséquent avoir part aux glorieux faits d'armes qui signalerent le corps d'armée commandé par Robert. Les seigneurs de ce nom formaient une branche de la maison de Tancarville.

ANGERVILLE d'AUVRECHES.

Guillaume d'Angerville et d'Auvreches occupa, sous Philippe Auguste**, le poste éminent de maréchal héréditaire de la Normandie.

* d'Auvrecher (orcher).

** L'histoire fait mention dans le 14e siecle d'un Auberg d'Angerville qui fut préposé, sous Charles-le-Bel, à l'administration de la guerre. Son compte rendu, en 1324, est le premier dont il soit parlé dans l'histoire de notre nation. Voici de quelle sorte la paie des officiers généraux s'y trouve fixée. Il y est alloué par jour, 60 sols au connétable, vingt au banneret, dix au chevalier, et 3 sols 6 deniers au maître des *engins* (machines de guerre).

ANGUIER.

François Anguier eut un frere qui, comme lui, se distingua dans la sculpture ; mais Michel Anguier, plus heureux que Thomas Corneille, surpassa son aîné. François vint au monde en 1604. Il montra, presqu'au sortir de l'enfance, un goût décidé pour le dessin et pour la sculpture. Envoyé par ses parens à Paris, il fut placé chez un sculpteur nommé Guillain. Son goût s'étant développé par le travail et l'étude, il acquit bientôt assez de renom pour être appellé en Angleterre. Ses ouvrages lui mériterent des succès et lui procurerent, de plus, assez d'argent pour faire le voyage de Rome. Ce fut là que, pendant deux ans, il ne négligea rien pour perfectionner son talent. L'amitié du Poussin, de Mignard, de Dufresnoi, de Stella, dont il put se glorifier, suffirait seule pour donner une idée du mérite de ses ouvrages et de ce que ces artistes le croyaient capable d'exécuter.

A son retour à Paris, Louis XIII voulut le fixer près de sa personne, en lui donnant un logement au Louvre : ce monarque le préposa même à la garde de son *cabinet des Antiquités.*

On cite parmi les beaux ouvrages de François Anguier, 1° le tombeau en marbre du *car-*

dinal de Berule, qu'il exécuta pour l'église de l'oratoire Saint-Honoré; 2° la statue en marbre de *Jacques-Auguste de Thou*, historien célebre, mort en 1617; 3° quatre statues, aussi de marbre blanc, provenant du monument érigé à la famille de Longueville, et qui représentaient la *Force*, la *Justice*, la *Tempérance* et la *Prudence*.

On ne parlera point de ses autres ouvrages comme moins estimés: mais il en est un qui mérite une mention toute particuliere; c'est le superbe mausolée élevé à Moulins, dans l'église des religieuses de Sainte-Marie. Marie-Félix des Ursins fit ériger ce monument en l'honneur de Henri de Montmorenci, son époux, le dernier des ducs de ce nom, lequel fut fait prisonnier à la bataille de Castelnaudari, et décapité à Toulouse, en 1632. On voit le duc représenté sur le sarcophage, à moitié couché et se soutenant sur son coude. Dans une de ses mains est son casque; dans l'autre son épée. On remarque à ses pieds la duchesse son épouse, vêtue d'une mante et voilée. Deux statues représentant, l'une la *Valeur*, sous les traits d'Hercule; l'autre, la *Libéralité*, toutes deux dans l'attitude de deux personnes assises sur les côtés du sarcophage. Ce tombeau est couvert d'un portique soutenu par quatre colonnes, dont deux soutiennent un fronton.

Les

Les figures de la *noblesse* et de la *piété* sont placées dans les entre colonnes. Deux anges tiennent une urne cinéraire au milieu ; l'urne est entourée de festons. Les autres sculptures de ce monument ont été faites par Poissant.

Notre compatriote avait 54 ans lorsqu'il l'exécuta : il le finit en 1658. On ne peut fixer la date de sa mort.

ANGUIER.

Il semble qu'il aurait manqué quelque chose à la gloire du département de la Seine-Inférieure, s'il n'eût pu citer d'excellens sculpteurs parmi ceux de ces habitans qui ont glorieusement parcouru la carriere des Arts ; mais il a donné le jour aux freres Anguier, dont les noms vivront à jamais dans les annales de la sculpture. Ce qu'on a de Michel Anguier est, du reste, supérieur à ce qui a été exécuté par son frere. La France ne comptait encore que trois artistes dans la sculpture, quand Jacques Sarrazin parut. C'est sous ce maître renommé que se forma le grand nombre d'éleves dont les savantes et ingénieuses conceptions enrichirent depuis les maisons royales et les temples. Michel Anguier, né à la ville d'Eu, en 1612, fut de ce nombre. On peut dire qu'il naquit sculpteur, puisque s'étant

appliqué au dessin, dès son enfance, on le vit à quinze ans embellir de sculptures l'église que les jésuites possédaient dans son pays natal. Rien n'égalait l'étonnante facilité avec laquelle il donnait l'expression et la vie au bois, à la pierre, au marbre et aux métaux, si ce n'est son assiduité au travail. Une application infatigable, put seule suffire, en effet, au nombre prodigieux d'ouvrages sortis de son ciseau.

Anguier était encore très-jeune lorsqu'il quitta le lieu de sa naissance, pour aller à Paris; il y fut reçu en arrivant dans l'atelier du sculpteur, Guillain. L'amour ardent de son art fit dans la suite disparaître aux yeux de notre jeune compatriote, les difficultés qui devaient le détourner d'entreprendre le voyage de Rome. L'ayant fait à ses dépens, il trouva des ressources dans la fécondité de son talent. La fortune en cette circonstance voulut utilement servir le mérite, et Anguier fut assez heureux, en arrivant à Rome, pour entrer dans l'école de l'Algarde *.

Ce fut là que, pendant dix années d'études et de travail, son talent acquit cette liberté et cette pureté qui respirent dans ses ouvrages:

---

* L'Algarde fut l'élève de Louis Carrache, le contemporain et l'ami du Dominiquin.

tous décelent une étude approfondie des Monumens antiques. On ignore quels sont les ouvrages qu'il fit à Rome ; mais s'il est permis de former une présomption d'après le grand nombre de ceux qu'il a exécutés dans sa patrie, il dut y en laisser plusieurs. Ce ne fut qu'en 1651, qu'il revint en France ; et la France était alors en proie aux dissentions civiles.

Son frere, François, travaillait, à cette époque, au tombeau du duc de Mont-Morency, qui décorait à Moulins, l'église des religieuses de Sainte-Marie. Celui-ci, employa utilement le talent de Michel pour le seconder. On ne parlera point du grand nombre de modeles dont le tour fin et agréable décelent la main d'Anguier. Ces détails seraient trop longs : il est bon qu'on sache toutefois que la décoration des appartemens de la reine d'Autriche, au Vieux-Louvre, sont son ouvrage. On remarque surtout dans la troisieme piece, douze petits Amours qui enlacent d'une guirlande, un grand morceau de Peinture. « Ces enfans volent si bien, dit un auteur, » ils sont disposés si naturellement et avec un » si grand art, que la vue en est enchantée. «

On cite encore de notre compatriote, une *Nativité* en marbre, qu'il exécuta dans l'église du Val-de-Grace, par ordre de la reine, Anne

d'Autriche, en 1662. « L'enfant est dans une » creche, devant laquelle la Vierge et Saint » Joseph presque grands comme nature, sont » prosternés. La disposition en est heureuse, » le caractère de la Vierge est beau; Saint » Joseph marque sa surprise et son attention. » Ce grouppe est le plus complet et le plus » beau qu'ait fait Anguier ». La figure du Christ, qu'il a représenté endormi, est regardée comme un chef-d'œuvre.

On voyait de lui, dans plusieurs églises, un grand nombre de reliefs remarquables par la délicatesse du travail et par un style soigné. Après les morceaux qu'on vient de citer, il convient encore de faire mention du monument élevé à la mémoire de Henri I^er^, duc de Longueville. Voici la description de ce monument *.

« La pyramide de Longueville, a quatre » faces, de marbre noir, où sont incrustés, » en marbre blanc, des bas-reliefs allégori- » ques, aux sciences, aux arts libéraux, et » à la guerre.

---

* L'auteur des vies des fameux sculpteurs, attribue ce monument, ainsi que la pyramide de Longueville, à François Anguier; mais nous avons cru devoir ajouter plus de foi à M. Alexandre le Noir qui, dans sa *Description historique et chronologique des monumens de sculpture, réunis au Musée des monumens français*, l'attribue formellement à Michel.

» Sa hauteur est de 13 pieds 8 pouces : les » faces de la base ont 2 pieds 2 pouces.

» Il y a, deux bas-reliefs, en bronze-doré, » placés dans le piédestal de la pyramide : » l'un représentant la bataille de *Senlis*, et » l'autre les secours accordés à la ville et au » château d'*Arques*. On aperçoit sur ce der- » nier Henri IV à cheval.

» Quatre autres petits bas-reliefs représen- » tant l'Abondance, la Justice, la Force, » sous l'emblême d'un combat entre un Lion » et un Ours : la Prudence est désignée par » une tête allégorique à deux faces ».

Le monument érigé à Jacques de Souvré, à Courtenveaux, commandeur de Malte, mort en 1670, et célebre par la maniere distinguée avec laquelle il commanda les galeres de France, au siége de Porto Longone, est encore de Michel Anguier. La beauté de l'expression se trouve réunie dans ce morceau au fini de l'exécution. Un autre ouvrage honore aussi son ciseau, c'est une statue, en pied, de Louis XIV. Cette statue, exécutée en marbre, est d'un travail soigné. Les détails sont précieux.

Enfin, pour terminer dignement cette notice, il faut donner quelques détails sur la Porte Saint-Denis, un des plus beaux morceaux de sculpture que possede la capitale. Michel

Anguier la commença, en 1674. Deux pyramides, couvertes de trophées-d'armes, terminées par deux globes, aux armes de France, accompagnent sa principale ouverture. On voit au-dessous de ces pyramides, deux statues colossales; celle qu'on remarque assise sur un lion mourant et dans l'attitude d'une Femme consternée, est la Hollande. Les sept fleches, placées sous une de ses pattes, font allusion aux sept provinces. L'autre statue, sous la figure d'un fleuve, est le Rhin. Il y a un bas-relief au-dessus des renommées placées dans les tympans du cintre, où l'artiste a sculpté le passage de ce fleuve devant le fort de Tolhuis. La façade de cette porte est pareillement décorée du côté du fauxbourg. Toutes ces figures ont été sculptées d'après les dessins de Lebrun.

Ce qu'on vient d'exposer suffit pour donner une grande idée du beau talent de notre compatriote. Il lui mérita l'honneur d'être admis à l'Académie, en 1668: il fut depuis nommé professeur et recteur, en 1691.

Anguier mourut, en 1686. Il fut enterré auprès de son frere, dans l'église de Saint-Roch, sa paroisse, qu'il gratifia en mourant d'un Christ, en bois, qu'il avait fait autrefois.

On grava cette épitaphe, sur la tombe des deux freres.

« Dans sa concavité ce modeste tombeau
» Tient les os renfermés de l'un et l'autre frere.
» Il leur était aisé d'en avoir un plus beau,
» Si de leurs propres mains ils l'eussent voulu faire.
» Mais il importe peu de loger noblement
» Ce qu'après le trépas un corps loge de reste,
» Pourvu que de ce corps quittant le logement.
» L'ame trouve le sien dans le séjour céleste ».

On lit maintenant cette épitaphe dans le Musée des monumens Français.

ANGO.

L'histoire des 15e et 16e siecles offre fréquemment les noms de plusieurs célebres navigateurs Génois, Florentins, Espagnols, Portugais, et à peine est-il fait mention des navigateurs Dieppois. Si l'on cherche la cause de l'oubli où sont restés les voyages et les entreprises de nos compatriotes, c'est qu'ils ont été faits pour des particuliers, tandis que les Colomb, les Vespuce, les Verassen, les Gama, commandaient des armemens pour des Souverains. L'histoire ne recueille que les faits généraux : elle dédaigne ceux qui n'interressent que des négocians. Que d'actions glorieuses accomplies par des flibustiers et des capitaines de corsaires Français, sont demeurées incon-

nues, tandis qu'on a conservé le souvenir d'un engagement soutenu par la moindre frégate! D'ailleurs, nos rois accorderent, pendant deux siecles, si peu d'attention à la marine que la nation eût pris naturellement peu de part aux succès des établissemens que des Français auraient pu tenter sur des côtes lointaines.

Il paraît cependant que François Ier expédia du port de Dieppe, en 1531, un bâtiment pour les Indes, dont le retour fut heureux; mais les entretiens que le Monarque eut avec Ango, lors de son voyage à Dieppe, en 1534, durent tourner plus fortement son attention du côté des armemens maritimes. Il conçut même le dessein, en 1531 et en 1543, d'envoyer des vaisseaux dans les Deux-Indes pour faire le commerce; malheureusement les guerres continuelles qu'il eut à soutenir contre Charles-Quint, en arrêterent l'exécution.

Cette résolution qu'il avait formée, paraît assez vraisemblablement devoir être attribuée en principe au négociant Ango. Cet armateur avait dû laisser d'assez vives impressions dans l'esprit du Monarque, par la magnificence avec laquelle il l'avait reçu dans son hôtel, ainsi que toute sa suite, pour qu'une pareille supposition n'ait rien que de probable.

Ango se chargea, pour la ville de Dieppe, de toutes les dépenses publiques et particu-

lieres ; il fit élever des arcs de triomphe, décorer ses appartemens avec une somptuosité digne d'un prince, couvrit ses tables des mets les plus recherchés et des vins les plus exquis.

Il avait eu la prévoyance flatteuse de faire construire huit bateaux, d'une grandeur convenable, enrichis de sculpture et de dorure, suivant le rang de ceux auxquels ils étaient destinés. Le roi et les seigneurs de sa suite furent se promener à huit et douze kilometres en mer dans ces petits bateaux. Une attention si délicate de la part d'un sujet, surprit si agréablement François Ier, qu'il le nomma capitaine de la ville et du château, place qui était alors vacante.

Une particularité qu'on peut ici remarquer en passant, c'est que Charles-Quint et François Ier, tous deux rivaux de puissance et de gloire, honorerent l'un et l'autre le commerce ; le premier, dans la personne de Jean Daens, négociant d'Anvers ; le second, dans celle d'Ango. Celui-ci traita son prince avec une magnificence vraiment royale ; celui-là anéantit par le feu, en présence de l'Empereur, une reconnaissance de deux millions qu'il lui avait prêtés, alléguant qu'il était trop payé par l'honneur que Sa Majesté lui fesait en le visitant.

C'est assez parler de la maniere fastueuse avec laquelle Ango reçut François Ier, il est

juste maintenant d'apprendre à nos compatriotes par quels moyens cet armateur avait acquis de si prodigieuses richesses.

Ango n'était pas seulement un armateur heureux et hardi, c'était un marin instruit qui avait commencé lui-même sa fortune dans quelques voyages qu'il avait faits en Afrique et aux Grandes-Indes, tant comme officier que comme capitaine. Tels furent les premiers degrés de l'opulence où il parvint par la suite. On vit partir dans une seule année pour des voyages lointains jusqu'à dix-huit et vingt navires qui lui appartenaient : ces bâtimens, à leur retour, lui apportaient les richesses et les productions des autres parties du monde.

Mais ce qu'on n'avait jamais vu, et ce qu'on ne verra probablement plus, c'est qu'Ango équipa à ses frais une flotte pour venger l'honneur du pavillon Français. Un de ses bâtimens, ayant été pris en pleine paix dans les mers de l'Inde, après un combat terrible, par les Portugais, fut conduit à Lisbonne. Ango ne put souffrir qu'un pareil affront demeurât impuni. Il arma dix-huit vaisseaux de différentes grandeurs, sur lesquels il fit monter des hommes propres pour un coup de main, et les envoya contre le Portugal. Ses ordres furent ponctuellement remplis : non-seulement le chef de l'expédition bloqua le port de Lisbonne ; mais

il exécuta encore des débarquemens sur les côtes, où il porta à l'improviste la terreur et la dévastation. Le roi de Portugal, dont toutes les forces maritimes étaient alors dans des pays éloignés, crut que le plus sûr moyen de se débarasser de ces funestes incursions, était de députer extraordinairement vers la Cour de France. L'ambassadeur de Portugal s'y plaignit de l'infraction de la paix ; mais on lui répondit que les hostilités des Dieppois n'étaient que de justes représailles.

François Ier poussa la déférence envers Ango, jusqu'à lui renvoyer le député de la Cour de Lisbonne. Il est inoui qu'un sujet ait jamais reçu de son prince une pareille marque d'estime. Ango accueillit le député Portugais avec une dignité et une magnificence qui ne pouvaient qu'accroître l'idée qu'on avait de la puissance de son roi. Après avoir splendidement traité cet envoyé, Ango lui déclara, sur la promesse qu'il lui donna au nom du prince son maître, de faire dans la suite respecter le pavillon Français, qu'il allait expédier un bâtiment fin voilier pour rappeller l'armement qui désolait les côtes du Portugal.

On eût dit que les succès d'Ango, dans les expéditions de long cours, étaient attachés à la fortune de François Ier ; car, après la mort de ce monarque, il n'éprouva plus que des

pertes. L'habitude de la prospérité l'avait rendu peu propre à supporter la mauvaise fortune; elle donna un ton d'aigreur à son caractere qui le rendit insupportable à ses compatriotes. Ango ne voyant autour de lui, dans sa vieillesse, que des cœurs aliénés, alla cacher ses chagrins dans son château de Varengéville-sur-Mer, qu'il avait fait bâtir en des tems plus heureux: on en voit encore quelques restes. C'est là qu'Ango termina sa carriere après avoir fourni à son siecle un nouvel exemple de l'inconstance de la fortune et des vicissitudes humaines.

Ango vint à la lumiere à Dieppe vers la fin du quinzieme siecle.

D'APRÈS-DE-MANNEVILLETTE.

Ce n'est pas le mérite seul qui assure la célébrité: elle dépend plus qu'on ne croit des lieux où l'on habite. La renommée de celui qui vit sur un grand théâtre, s'étend rapidement aux extrémités de l'Europe savante; mais les bouches de cette déesse sont muettes pour l'homme qui se circonscrit dans la retraite et se tient dans l'éloignement. Telle a été la destinée de d'Après-de-Mannevillette. *

* Depuis que cet article est composé, nous avons vu avec plaisir

Ce savant hydrographe et géographe n'est mort que depuis quelques années, et cependant il est à peine connu. Né au Havre, le 11 Février 1707, il honora sa patrie par ses travaux et fut utile à l'Etat. On fut plus juste de son vivant, et le cordon de Saint-Michel dont il fut décoré, atteste qu'on sut apprécier son mérite. Outre qu'il était Chevalier de l'Ordre du Roi, il fut capitaine de vaisseau de la Compagnie des Indes, inspecteur-général du Dépôt des Plans de la navigation des Indes et de la Chine, associé à l'Académie royale de Marine, et correspondant de celle des Sciences de Paris.

Dès l'âge de dix-neuf ans, Mannevillette étant à bord du vaisseau le *Maréchal d'Estrées*, en 1726, annonça des talens qui exciterent la surprise de tous les officiers du bâtiment. Ce fut aux conseils de ce jeune marin qu'on dut la conservation de ce vaisseau durant l'ouragan qui faillit l'abîmer dans les flots, non loin de la Martinique, le 20 de Septembre 1727. Mais s'il fut assez heureux pour éviter le naufrage en pleine mer, à bord de ce bâtiment, il n'en eut pas moins le chagrin de le voir périr sur les écueils de Saint-Domingue, faute d'avoir profité de ses avis.

On ne doit pas omettre que d'Après com-

---

que ce navigateur n'avait point été oublié dans la *Biographie universelle*, imprimée chez Michaud, freres.

mandait un vaisseau de la Compagnie des Indes, armé en guerre, fesant partie de l'escadre dont M. Daché eut le commandement sur les mers de l'Inde. Ayant éprouvé quelques désagrémens pendant cette expédition, d'Après en prit occasion de renoncer au service maritime.

J.-Bapt.-Nicolas-Denis d'Après-de-Mannevillette est l'auteur du *Neptune Oriental* *, en 77 cartes, et du *Routier des Indes*. Il publia de savans mémoires sur l'*Octant* et la *Boussole*. C'est lui qui, le premier de tous les navigateurs, a déterminé les longitudes en mer par la distance de la lune au soleil et aux étoiles.

Qu'on n'imagine pas qu'on outre ici la louange en parlant de d'Après, le témoignage éclatant qui lui fut rendu en Angleterre par le capitaine d'Alrymple**, lorsqu'il apprit la mort de notre

---

* Ce fut au moyen des observations que d'Après avait faites sur les lieux, qu'il composa cet Atlas. Il était accompagné d'une instruction nautique concernant le gissement des bancs de sable et des écueils, les vents régnans, les différens aspects des côtes, etc. Cet ouvrage, d'un genre neuf, fut honorablemeut approuvé de l'Académie des sciences, en 1742. Il ne parut cependant que trois ans après, tant l'auteur se montra jaloux d'y rectifier encore quelques inexactitudes. Il en fut fait une deuxieme édition, in-folio, en 1775, considérablement augmentée.

** d'Alrymple était juge compétent : il était préposé à l'examen des journaux et des plans de la compagnie des Indes.

compatriote, nous justifie de tout reproche d'exagération.

« M. d'Après, dit-il, n'était pas de ces » hommes qui naissent tous les jours : peu » et très-peu, vraiment, ont poussé aussi loin » que lui les connaissances dans la partie à » laquelle il s'est livré. Il n'est point d'hy- » drographe d'aucun âge et d'aucune nation » qui puisse entrer en concurrence avec lui, » et son égal n'a jamais existé. »

Que serait-il possible d'ajouter à un éloge semblable ? La mort enleva d'Après aux mathématiques et à la navigation, le 1^er^ de Mars 1780.

On trouva parmi ses manuscrits un *supplément au Neptune Oriental*, qui a depuis été publié sous ce titre; il forme un volume séparé. Ce supplément renferme des détails précieux sur les détroits de Malac et de la Sonde, le golfe du Bengale, les côtes de Coromandel et de Malabar, etc. Avant de terminer cette notice, il est encore un ouvrage de d'Après dont il convient de faire mention. Il a pour titre : *Description et usage d'un nouvel instrument pour observer les Longitudes, appellé le Quartier Anglais.* Cet ouvrage fut réimprimé par Bory, en 1751, avec des augmentations.

Quoique d'Après se fût marié à l'âge de

vingt sept ans, il mourut toutefois sans postérité.

ANQUETIN.

Charles Anquetin, curé de Lions-la-Forêt, est auteur de plusieurs *Dissertations sur l'Ecriture Sainte.* Il finit ses jours à Rouen, sa patrie, en 1716, sur la paroisse de Saint-Martin-du-Pont.

ARNOIS.

Robert Arnois fut un célebre jurisconsulte de son tems. Né à Normanville dans le pays de Caux, il paya le tribut à la nature vers l'an 1580.

ASSELIN.

Nicolas Asselin, né à Fécamp, fit profession à Jumièges, dans l'ordre des Bénédictins, le 6 de Juillet 1658; son mérite le fit parvenir aux premieres dignités de son ordre. Il publia un Commentaire sur les Pseaumes, dont il affectionnait singulierement la lecture.

Il mourut dans l'abbaye de Saint-Denis, en France, le 14 de Février 1724.

ASSELINE.

ASSELINE.

David Asseline reçut le jour à Dieppe; c'était un ecclésiastique attaché à la paroisse de Saint-Jacques. Asseline a écrit l'histoire de sa ville natale, à commencer de son origine, vers l'an 1080, jusqu'au tems où il vivait. Le style de cette histoire est peu soigné; mais elle offre, du reste, un grand nombre de traits curieux. On assure que le P. Simon avait conçu le projet de réduire cette histoire in-folio à un seul volume in-12; il avait aussi le dessein d'y joindre une notice sur les hommes célebres que cette ville avait produits.

Vu l'inexécution de ce projet, le public est demeuré sans doute privé de détails curieux sur plusieurs marins distingués, touchant lesquels le P. Simon aurait pu d'autant plus facilement se procurer des renseignemens, que le tems où il vivait était beaucoup plus rapproché de celui où ils avaient vécu.

Asseline termina sa carriere, en 1674.

AUBER.

Guillaume-Jacques-Vincent Auber reçut le jour, à Rouen, le 22 Janvier 1745.

Auber *, après avoir terminé ses études, était encore jeune quand il fut appelé pour remplir une chaire de philosophie au collége de la ville d'Eu. La maniere distinguée dont il la remplit, les connaissances et le zele dont il ne cessa d'y donner des preuves, ne resterent pas long-tems ignorés du duc de Penthièvre. Ce prince voulut le voir, et aussitôt qu'il se fut entretenu avec lui, il devint son protecteur. Bientôt il lui donna la place vacante de principal du collége d'Eu : cet établissement prit un aspect florissant sous sa direction.

Auber se livrait avec délices aux soins que sa place exigeait et à son goût pour l'étude, lorsque la révolution vint le troubler dans les occupations qui fesaient son bonheur. Cependant, ses talens ne demeurerent point inutiles; la confiance de ses concitoyens lui ouvrit, en 1792, une carriere nouvelle: il fut nommé Administrateur du département par l'Assemblée électorale réunie à Montivilliers. *Zèle et dévoûment* aux intérêts des administrés et à la gloire de la patrie, devinrent aussitôt sa devise : il sut si bien s'y concilier l'estime de ses concitoyens que, quoique l'administration

* Il était fils de Thomas Auber et de Madeleine-Françoise Yart: Auber était, par sa mere, neveu de l'abbé Yart.

départementale eût été supprimée, après le 27 Mai, il fut encore nommé Administrateur.

C'est alors qu'il publia plusieurs mémoires. Le premier traite du gissement *des côtes*; le deuxieme, *des encouragemens qu'il convient de donner à l'agriculture*; le troisieme est relatif *à la conservation des bêtes à laine de race espagnole.* Chacun de ses mémoires ne fit qu'ajouter à l'idée qu'on avait des connaissances variées d'Auber; enfin, il y mit le sceau par le compte administratif qu'il rendit à ses concitoyens.

A l'époque de la formation des écoles centrales, Auber sentit se réveiller en lui son ancien goût pour l'enseignement public. Les orages civils avaient bien pu le contrarier, mais non pas l'éteindre. Il accepta la chaire de belles-lettres à l'Ecole centrale de Rouen. Auber y professa jusqu'a la fin de l'an dix: le désir du repos lui fit alors donner sa démission.

Si notre compatriote rendit, comme administrateur, des services signalés à ses concitoyens; il n'en rendit pas de moins grands aux sciences et aux lettres, comme secrétaire perpétuel de *la Société d'Emulation.* Auber, tant qu'il vécut, fut l'ame des travaux de cette compagnie; et tout prouve que le bonheur de son existence était lié à la considération dont il s'efforçait d'entourer cette société. Il

eût pu dire en mourant, avec vérité : *il ne s'est pas écoulé un jour sans que la Société d'Emulation ait occupé ma plume ou ma pensée.* Auber mourut à Rouen, le 25 Floréal an onze.

AUBRY.

On n'a pu se procurer que peu de renseignemens sur l'abbé Aubry : il naquit à Saint-Jouin, dans le pays de Caux, et mourut, il y a peu d'années. Il professait à Paris la rhétorique dans le college de Lisieux, à l'époque de la révolution. Obligé de sortir de France en vertu des décrets contre les prêtres insermentés ; il se retira en Angleterre. Lorsque les jours de proscription eurent cessé, Aubry revint dans sa patrie. Son mérite le fit nommer, à son retour, professeur de belles lettres dans l'Ecole centrale du département de la Seine-Inférieure, et ensuite proviseur au Lycée. On a de lui un discours qu'il prononça, lors de l'installation de ce Corps enseignant. Ce discours est moins propre à donner une idée suffisante de son talent, que le succès du poëme qu'il composa en Angleterre, en l'honneur de l'Université d'Oxford, et qui lui fit donner, dans une terre étrangere, une espece de chaire avec cinq mille livres d'appointement.

AUZANET.

Ausanet-de-la-Jeraffi fut un des poëtes qui se distinguerent dans les concours pour les prix que décernait, chaque année, l'*Académie de l'immaculée Conception* de Rouen. Des stances qu'il composa, en 1731, sur *Codrus*, dernier roi des Athéniens, lui mériterent le prix.

Auzanet avait reçu le jour à Rouen.

AUZOUT.

Corneille réforma l'art dramatique, épura la scene et porta la tragédie à un tel degré de perfection que tout auteur se trouverait heureux de pouvoir approcher de ce modele. Auzout, sans doute, ne peut revendiquer une semblable gloire par rapport à l'astronomie; mais on ne saurait du moins lui contester l'honneur d'avoir fait faire de grands pas aux connaissances astronomiques par l'*idée d'appliquer le Télescope au quart de cercle*, et *par l'invention du Micromètre*.

Auzout surpassa Mathieu Campani, *Huygens* et *Hoock*, dans l'art de travailler les vers de Télescope, en fesant un objectif de six cens pieds de foyer; malheureusement notre com-

patriote fut privé de la satisfaction de l'essayer, faute de trouver un emplacement convenable.

Revenons au Micromètre : « Auzout, lit-on » dans l'*Histoire des Mathématiques*, livre » IX, p. 568, perfectionna cette invention et » la rendit plus propre à des déterminations » extrêmement délicates. Il ne conserva que » des filets paralleles avec un transversal qui » les coupait à angles droits, et afin de ren- » fermer toujours l'objet à mesurer entre des » filets parelleles, il imagina d'en faire porter » un par un chassis mobile, glissant dans les » rainures de celui auquel les autres étaient » fixés. »

Auzout a publié lui-même, en 1667, des détails très-curieux sur son invention : on les trouve également consignés dans le tome 7e des anciens mémoires de l'Académie des Sciences.

Quant à l'application du Télescope au quart de cercle astronomique, on s'accorde à en faire en grande partie honneur à Auzout. Au moins partage-t-il, au rapport de Lahire, la gloire de cette découverte avec l'abbé Picard; par ce moyen, les astronômes sont parvenus à mesurer d'une maniere plus commode et plus exacte, la déclinaison et l'ascension des astres.

Auzout, publia, en 1665, un mémoire in-

titulé : *Ephéméride sur la comete* de 1665. Deux ans après il fit imprimer, son traité du Micrometre, et des remarques sur une machine de M. Hoock.

Les autres ouvrages d'Auzout portent les titres suivans : 1° *Lettres sur les grandes lunettes* ; 2° *Voyage de M. Cassini* ; 3° *Observations envoyées des Indes et de la Chine.*

L'histoire de l'Académie des sciences dont il fut un des premiers membres, avec l'abbé Picard, ne nous apprend rien touchant notre compatriote, après l'année 1667. Auzout ayant fait le voyage de Rome, en 1670, peut-être par le désir de conférer sur la science qu'il affectionnait, avec Mathieu Campani qui desservait une cure dans cette capitale de la chrétienté, il y mourut trois ans après, en 1693. On a puisé la date de sa mort dans la liste chronologique des membres de l'Académie. Auzout était de Rouen ; mais on n'a trouvé nulle part des renseignemens sur l'année où il y vint à la lumiere.

BAILLEUL.

Une infinité de gentilshommes Normands se sont signalés dans le onzieme siecle par leurs faits d'armes ; mais ces belles actions ne sont point parvenues jusqu'à nous. Tel a été le sort d'un seigneur de Bailleul, gentilhomme du pays de Caux, qui partagea, avec Robert Guiscard, la gloire de la conquête d'une partie du royaume de Naples.

— Un autre Bailleul (ou *Baliol*) devint roi d'Ecosse, en 1292, par la décision d'Edouard I^er^, roi d'Angleterre. Ce Monarque reconnut d'abord politiquement les droits de Baliol à la couronne mieux fondés que ceux de Robert Bruce. Le premier devint, en conséquence, roi d'Ecosse, sous le nom de John Baliol *.

* On ignore comment et à quelle époque un grand nombre de familles françaises s'étaient établies en Ecosse : on distinguait alors dans ces familles, celles des Bruces, des Baliols ; des Somervilles, des Umfrevilles, des Colleviles, etc. Toutes, quoique d'origine française, devaient avoir une grande prépondérance dans ce royaume, puisque leur langue y dominait. Le chancelier d'Angleterre, lors de l'assemblée du Parlement d'Ecosse, pour prononcer sur les droits des compétiteurs à la couronne, se servit de la langue Française en leur adressant la parole dans cette importante occasion.

L'ambitieux Edouard donna dans la suite des sujets de mécontentement au roi d'Ecosse; celui-ci crut qu'il était de son intérêt de faire un traité d'alliance avec le roi de France, Philippe-le-Bel. Dès qu'Edouard fut informé de ce traité, il somma Jean de l'assister, comme son vassal, dans la guerre contre la France, et de lui remettre pour garant de sa fidélité, tant que la guerre durerait, les forteresses de Bervic, de Sedborough et de Roxborough. De pareilles conditions ne pouvaient qu'exciter l'indignation des Ecossais, elles furent rejettées.

Edouard l'avait bien prévu : il fit aussitôt marcher une armée formidable vers le Nord. La forteresse de Bervic fut assiégée et emportée d'assaut. Dumbar fut ensuite la première place qui devint l'objet des opérations militaires du monarque Anglais, parce qu'il fut informé que cette place était défendue par l'élite de la noblesse Ecossaise. Le comte de Varenne ayant reçu l'ordre d'en former le siége, une bataille fut incontinent livrée par les comtes de Buchan, de Lenox et de Mar, dans le dessein de délivrer la ville; mais quoique le général Anglais n'eût qu'une armée fort inférieure à leur opposer, il les battit le 17 d'Avril 1296, et mit leurs troupes en déroute.

La journée de Dumbar ayant été suivie de la reddition de la place assiégée, fut décisive en faveur d'Edouard, et Jean Baliol fit, entre ses mains, une renonciation solemnelle au trône. La conquête de l'Ecosse suivit de près cet acte de faiblesse, et le vainqueur, après avoir rompu le grand sceau de Baliol, emmena ce prince prisonnier avec lui à Londres, où il le fit enfermer dans la tour.

Après y être resté durant deux ans, Baliol obtint, par le traité conclu entre Philippe-le-Bel et le roi d'Angleterre, la liberté de se retirer en France. L'opinion la plus commune est qu'il se retira dans le pays de Caux *, où il avait des terres, et d'où la famille des Bailleuls était originaire. Il mourut au commencement du 14^e^ siecle.

BAILLEUL.

Quoiqu'on ne puisse pas affirmer si Germain de Bailleul était originaire de Basse-Normandie ou du pays de Caux, on a cru cependant, malgré l'incertitude du lieu de sa naissance, qu'il convenait de lui donner une place dans cet ouvrage.

* Voyez l'*Art de vérifier les dates*, tome 1^er^, page 844.

Ce gentilhomme, fut un des braves qui suivirent Duguesclin en Espagne, quand il entreprit de chasser Pierre-le-Cruel du trône de Castille pour y placer Henri de Transtamare. Germain de Bailleul se couvrit de gloire, en 1367, à la bataille de Navarret *. Quoiqu'il vît la bataille perdue, il se retira contre une muraille avec Sylvestre de Budes et quelques autres chevaliers. Il y fit de tels prodiges de courage, que le prince de Galles, qui était accouru de ce côté, en fut ravi d'admiration. Le vainqueur cria à ces chevaliers de se réserver pour une meilleure occasion, et ils se rendirent.

N. B. Un Bertrand de Bailleul se trouva, en 1530, à la revue de l'arriere-ban, au bailliage de Caux.

BAILLEUL.

La reine Anne d'Autriche nomma un sieur de Bailleul ** sur-intendant des finances,

* Duguesclin, après avoir vainement combattu en héros dans cette bataille, ne se rendit qu'au prince de Galles. Ce prince étant ensuite retourné en Guyenne, il fit conduire Duguesclin à Bordeaux, où il demeura long-tems prisonnier.

** Il y eut dans le 17e siecle, des Bailleuls, présidens au Parle-

en 1643. Quoique ce choix déplût au cardinal de Mazarin, il le souffrit dans la persuasion que Bailleul étant plus propre au palais qu'aux finances, on se dégoûterait de ce ministre, et qu'on le renverrait. On ignore le lieu de naissance de ce Bailleul.

BARAGUÉ.

Quoique Baragué n'ait composé qu'une pièce de théâtre, elle suffira pour préserver son nom de l'oubli. L'ouvrage dont il s'agit, est une comédie en un acte et en vers, intitulée: *Aphos*. Ayant été représentée le 13 Septembre 1747, elle réussit : elle fut jouée un assez grand nombre de fois pendant l'année. Reprise, en 1749, elle obtint un semblable succès : cette comédie décele beaucoup d'esprit et d'imagination. La versification en est aussi facile et aussi agréable, que la fable en est

---

ment de Paris. C'est ce que Boileau nous apprend par l'anecdote suivante :

« Le P. de Labaune, jésuite fort célebre, fit un discours où le Parlement fut invité ; c'était un éloge du Parlement. Après avoir loué cet illustre corps en général, il passa aux éloges des particuliers ; et venant à parler des Bailleuls, *Bailliolos*, M. le président de Bailleul ôta son bonnet, dont il se couvrit le visage tant que l'éloge dura.

piquante : on ne saurait guere employer l'allégorie d'une maniere plus ingénieuse.

Baragué annonçait du talent pour le théâtre ; mais il mourut, en 1755. Cet auteur comique était de Rouen.

BARDIN.

Pierre Bardin vint au monde à Rouen, en 1590. Il fut un des membres de l'Académie Française à la naissance de ce Corps littéraire. Suivant l'auteur de l'éloge nécrologique qu'on trouve sur lui dans l'*Histoire de l'Académie*, Bardin *s'adonna* particulierement *à la philosophie et aux mathématiques, avec un succès qui donna de la jalousie aux plus habiles.*

Il travaillait à un ouvrage intitulé *le Lycée*, dont il avait déjà publié les deux premieres parties, quand il mourut d'une maniere inopinée. Son dessein était d'y rassembler tout ce qui peut former un honnête homme.

Les ouvrages qu'il a laissés, sont :

1° *Le grand Chambellan de France.* Paris, in-folio, 1623.

2° *Essai sur l'ecclésiaste de Salomon.* Paris, in-8°, 1626.

3° *Pensées morales sur l'ecclésiaste de Salomon.* Paris, in-8°, 1629.

4° *Le Lycée, où en plusieurs promenades il est traité des connaissances, des actions et des plaisirs d'un honnête homme.* 2 vol. in-8°, 1632 et 1634.

5° *Lettres sur la possession des Religieuses de Loudun.*

Une mort imprévue ravit Bardin aux lettres à l'âge de 42 ans. Cet auteur perdit la vie en voulant sauver les jours de M. d'Humieres, qui était en danger de se noyer. Après avoir dirigé l'éducation de ce seigneur, Bardin était demeuré attaché à sa personne et l'assistait de ses conseils dans les affaires les plus importantes.

Voici le commencement de l'épitaphe en prose que l'*abbé de Cérisy* composa pour cet académicien.

Arrête passant et pleure. Qui que tu sois, il t'est mort un ami, si tu l'es de la science et de la vertu.

BASNAGES.

Jacques Basnages naquit à Rouen, en 1653, de Henri Basnages. Son pere fut, jusqu'à la fin de ses jours, l'ornement et la lumiere du Parlement de Normandie. Il se fit une grande réputation par ses plaidoyers comme avocat :

savant, il y mit le comble par ses écrits *. Un homme d'un aussi rare mérite ne négligea rien pour que ses enfans se montrassent un jour dignes de lui. Après que son fils aîné, Jacques Basnages, eut terminé ses études à Rouen, il l'envoya suivre un cours de Théologie à Genève, sous les Turretin, les Tronchin et les Mestrezat. Ce cours étant terminé, il revint en France, et fut nommé ministre de l'Eglise réformée de Rouen, en 1676, à la place de M. Lemoine. Il jouissait dès-lors d'une réputation qui ne fit que s'accroître jusqu'à la *révocation de l'Edit de Nantes*, tems où il fut alors appelé en *Hollande* par le pensionnaire *Heinsius*, pour remplir les mêmes fonctions dans l'église Wallone de la Haie.

Basnages était né avec de rares talens pour la diplomatie et la politique; ce qui a fait dire à Voltaire qu'il était plus fait pour être Ministre d'état que d'une paroisse. Il fut employé dans diverses négociations secretes qui lui acquirent une juste considération. Le fameux abbé Dubois, depuis Cardinal, reçut du Régent l'ordre de suivre les conseils de Basnages dans la négociation de l'alliance que la Cour de France voulait faire avec les Etats-généraux.

---

* *La Coutume de Normandie*, publiée avec des Commentaires fort étendus. Le débit rapide de la premiere édition de cet ouvrage fut cause qu'il fut réimprimé en deux volumes in-folio, en 1694.

Quoique Basnages fût une des victimes de l'Edit de Nantes, il rendit un grand service au duc d'Orléans, régent du royaume, par la lettre pastorale qu'il adressa, du fond de sa retraite, aux protestans nouvellement convertis du Dauphiné et du Languedoc. Il parvint à les prémunir contre les suggestions incendiaires du cardinal *Albéroni*, et à les affermir dans l'obéissance qu'ils avaient promise au Roi. Cette instruction, marquée au coin d'une sagesse persuasive, fut réimprimée par ordre de la Cour. Elle produisit dans les provinces, de la fidélité desquelles on doutait, plus d'effet que l'argent répandu par Pelisson parmi les nouveaux convertis.

Basnages recouvra, pour cet important service, ses biens qui avaient été confisqués.

Il combattit l'*Histoire des Variations*, de Bossuet, dans une fort belle réponse. Un des ouvrages qui lui fit le plus d'honneur, fut son *Histoire de l'Eglise*. Basnages se distingua également comme controversiste et comme historien.

On cite parmi ses écrits de controverse, les suivans :

1° *Examen des Méthodes proposées par l'assemblée du Clergé de France*, en 1682, *pour la réunion des Protestans à l'Eglise Romaine*.

2°

2° *Traité de la Conscience, avec des réflexions sur le commentaire philosophique.*

3° *La Communion sainte*, ou *Traité sur la nécessité et les moyens de communier dignement.* Il serait trop long de citer les autres.

Jacques Basnages s'occupa principalement d'écrire l'Histoire, tant sacrée que prophâne. Ses ouvrages du premier ordre sont : 1° l'*Histoire de l'ancien et du nouveau Testament*; 2° l'*Histoire et la Religion des Juifs*, en 5 volumes in-12, *depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, pour servir de supplément à celle de Joseph.*

Ceux du second sont : 1° l'*Histoire des ordres de la Chevalerie*; 2° *les annales des Provinces-Unies, depuis la paix de Munster.*

Il publia aussi des ouvrages où il fit preuve d'une grande érudition. Les savans recherchent encore *sa Dissertation sur les duels et la Chevalerie*, ses *antiquités Judaïques*, et surtout son *Thesaurus monumentorum.*

Il ne serait pas juste d'appliquer à Basnages la crainte qu'il a modestement exprimée dans le préambule de l'*Histoire et la Religion des Juifs*, et où il expose le plan de cet ouvrage, quand il semble redouter qu'on ne l'accuse d'avoir écrit cette *Histoire* d'une maniere *basse et rampante* : mais on est fâché cependant que

le style n'y réponde pas à l'érudition de ce savant écrivain. Son style manque véritablement du charme qui entraîne le lecteur. Du reste, il en est bien dédommagé par le savoir profond que l'auteur montre partout.

Dans le premier volume, Basnages traite de la *dynastie* des Hérodes, en Judée. Elle finit dans la personne de la reine *Bérénice*, fille d'Agrippa premier, après avoir régné pendant plus de cent trente ans. On trouve ensuite des détails précieux sur les différentes sectes qui suivent la religion judaïque, telles que les *Samaritains*, *les Saducéens*, *les Pharisiens*, *les Esséniens*, *les Kasidéens*, *les Hérodiens*, et *les Tanaïtes*, *les Gémaristes et les Talmudistes*. Basnages fait preuve de la plus vaste érudition dans ses recherches sur ces différentes sectes. On lit avec infiniment d'intérêt ce qu'il raconte, à la fin du deuxieme volume, sur les *cabbalistes* et les *talismans*.

Dans le dessein de prouver fortement que les chrétiens eux-mêmes ont suivi les *hérétiques* et les *cabbalistes*, Basnage rapporte ce que Wierius a dit dans son ouvrage du *prestige des démons* (*de præstigiis dæmonum*).

« Wierius a décrit la maniere dont les » chrétiens ont exorcisé les *éclairs*, le *ton-* » *nerre*, la *grêle* et les *tempêtes*. Ils pre-

» naient trois grains de grêle et les jettaient » dans le feu, au nom de la Trinité, et ré- » pétaient deux ou trois fois l'*oraison Domi-* » *nicale* et quelques chapitres de l'évangile » de Saint-Jean. Ils fesaient ensuite le signe » de la croix contre la nue, contre le ton- » nerre, et le menaçaient sur la terre vers » les quatre coins du monde; alors l'exor- » ciste prononçait trois fois la *parole a été* » *faite chair*, *Verbum caro factum est*, et » ajoutait autant de fois, *que cette tempête* » *s'enfuie*, *Fugiat tempestas illa*, et à même » tems elle cessait. Voilà ce qu'il y a de plus » sacré dans la religion : la Trinité, le Verbe, » l'oraison Dominicale, l'évangile de Saint- » Jean, l'Exorcisme, le Signe de la croix. » Dieu sait l'effet que tout cet assemblage pro- » duit. * »

Le cinquieme volume offre des détails très-intéressans sur la condition des Juifs en Europe et, dans l'Orient, d'abord en Espagne pendant les treizieme et quatorzieme siecles;

* On retrouve encore un reste de ces exorcismes dans les habitations rurales. Non-seulement les paysans, et sur-tout les femmes, multiplient les signes de croix comme un préservatif contre la foudre, lorsqu'il tonne; mais ils aspergent même l'intérieur de leurs maisons, ainsi que ceux qui sont présens, de l'eau-bénite qu'ils ont coutume d'emporter dans leur domicile le samedi qui précede la Pâques, ou la veille de la Pentecôte.

en France durant le treizieme, jusqu'à leur derniere expulsion sous le regne de Charles VI; celle dont ils furent l'objet en Angleterre à la même époque; leur état en Espagne et en Portugal dans le cours du seizieme siecle; et, enfin, leur condition dans l'Orient pendant les seizieme et dix-septieme.

On doit faire observer que quand Basnages met de côté l'attirail scientifique, son style acquiert de la rapidité, sa narration devient plus vive: en voici la preuve.

« Les Juifs, dit-il dans le chapitre vingt-» deuxieme du quatrieme volume, souffrirent » beaucoup par les conquêtes rapides et vio-» lentes de *Tamerlan**; car ce conquérant, » après avoir établi sa capitale à Samarcande, » passa le Chorazzan où ils étaient nombreux. » Il s'empara de Bagdad et de toute l'Irake: » il vola dans la Syrie, où il pilla Damas. Il » défit Bazajet qui régnait dans la Natolie, » où cette même nation avait de grands éta-» blissemens; et comme il désolait tous les » lieux où ses armées passaient, il n'est pas » étonnant que les Juifs aient été ruinés et » dissipés par ses courses. Tamerlan suivait » la religion de Gengis-Kan, qui consistait en » sept à huit préceptes que dicte la loi na-

* Vattier, histoire de Tamerlan, livre 1er.

» turelle. Il reconnaissait l'unité d'un Dieu,
» et se déclarait ennemi de l'idolâtrie.

» Quoiqu'on l'ait représenté comme un bar-
» bare, et qu'il fût ignorant, parce qu'il
» n'avait suivi d'autre profession que celle des
» armes, il ne laissait pas d'aimer les gens
» de lettres et d'en nourrir un grand nombre,
» avec lesquels il s'entretenait souvent. Les
» astronomes et les médecins étaient fort bien
» reçus à sa Cour. Aussi, on aurait raison
» de croire qu'il y avait beaucoup de Juifs,
» puisqu'ils excellaient dans ces deux sciences.
» Mais comme les historiens Arabes qui ont
» donné son portrait et l'histoire de sa vie,
» n'en parlent pas, nous ne voulons point sup-
» pléer à leur silence. »

Le fragment qu'on vient de rapporter ne prouve pas seulement que le style de Basnages a quelque fois de l'intérêt; il donne encore une idée du caractere moral d'un des plus grands conquérans qui ait répandu l'effroi sur la scene du monde.

Les personnes qui pensent que la premiere qualité d'un historien est l'exactitude dans les faits, et qu'on doit savoir beaucoup d'obligation aux écrivains dont les savantes recherches épargnent à leurs lecteurs des peines infinies, sauront, dans tous les tems, apprécier les ouvrages de Basnages. Il mourut en Hollande, en 1723.

BASNAGES DE BEAUVAL.

Henri Basnages, surnommé de Beauval, était frere du précédent : tous deux vinrent au monde dans notre cité. Leur pere se nommait Basnages de Fraquenay. Henri se réfugia en Hollande, ainsi que son frere, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes.

Le nom de Henri Basnages est également cher aux gens de lettres et aux philosophes. Pour bien apprécier ses ouvrages, il faut se rappeler cet axiôme, *amicus Plato, magis amica veritas.* Telle fut la devise de notre compatriote. Si Basnages s'éleve contre l'esprit d'intolérance, il ne sort jamais de la modération ; s'il critique les ouvrages du tems, il ne s'écarte point des principes du goût et des regles de la justice. On peut l'offrir pour modele et comme défenseur du bon goût, et comme apôtre de la raison.

Philosophe, il devança dans son ouvrage sur *la tolérance des Religions*, les idées d'un Gouvernement sage qui respecte les consciences, et ne consulte que la prospérité de l'Empire ; écrivain périodique, il publia ses *nouvelles de la république des Lettres*, et l'on peut dire à sa louange, qu'aussi judicieux qu'impartial, il n'appartint à aucune secte, ni à aucun pays.

Des lecteurs trop prévenus en faveur des prétentions des successeurs de Saint Pierre, trouveront peut-être que les principes politiques professés dans son *traité de la Tolérance*, ne sont pas d'accord avec le prétendu pouvoir des Papes ; mais les amis de la paix et du bonheur des peuples seront de son avis : *l'église est dans l'Etat*. Ce principe une fois reconnu, il n'y a point de secte qui puisse devenir dangereuse pour le repos des citoyens.

Si les *Nouvelles de la république des Lettres* ont éprouvé le sort des ouvrages où l'on traite des affaires du tems, il n'en peut être de même de son *Histoire des ouvrages des Savans* : cette histoire tiendra toujours une place dans la bibliotheque de l'homme de goût. La justesse des observations, leur précieuse impartialité feront, dans tous les tems, le plus bel éloge de leur auteur.

On doit à la plume féconde et au grand savoir de Basnages, le *Dictionnaire universel de Trévoux* ; car c'est lui qui publia la premiere édition de cet ouvrage, en trois volumes in-folio. Il fit aussi réimprimer celui de Furetière ; cependant, par une sorte de piraterie dont certains compilateurs ne rougissent pas, on s'est approprié les travaux de Furetière et de Basnages, sans qu'on ait même daigné faire mention d'eux.

Basnages de Beauval, né à Rouen en 1657, mourut à la Haye, en 1710, à l'âge de 53 ans. Par reconnaissance pour les bénéfices considérables que la plume de notre compatriote avait procurés au libraire Vincent, celui-ci honora le tombeau de Basnages d'une pierre de marbre.

BAULDRY.

Paul Bauldry abandonna Rouen, sa patrie, à l'époque déplorable de la révocation de l'Edit de Nantes. Il fit à sa conscience le sacrifice de cent mille écus de fortune et se retira en Hollande. Son savoir l'ayant fait accueillir avec distinction, il fut nommé Professeur d'histoire sacrée à Utrecht, où il mourut en 1706.

Parmi les ouvrages que Bauldry a composés, on en cite un qu'il enrichit de notes savantes et de tables chronologiques ; c'est le traité de Lactance *de mortibus persecutorum*.

BAZIN.

Thomas Bazin, vint au monde à Rouen. Ayant été destiné à l'état ecclésiastique par ses parens, il prit successivement tous ses

degrés dans l'Université de Louvain, tant en droit canon, qu'en droit civil. Charles VII, l'honora d'une estime particuliere et l'éleva sur le siége épiscopal de Bayeux. La fortune qui lui avait prodigué d'abord ses faveurs, lui devint tout-à-coup contraire à la mort de ce Monarque. Des ennemis accuserent Bazin auprès de Louis XI, d'être le partisan secret des Bourguignons et des Anglais.

Ce prince naturellement défiant et soupçonneux laissa aussitôt éclater son ressentiment, en défendant à Bazin de paraître à la Cour. Ce n'était que le prélude des effets de la haine de ce prince, qui le dépouilla bientôt de ses biens, le priva de son évêché et le bannit.

Bazin crut que la ville qui avait été témoin de ses premiers succès durant le cours de ses études, lui offrait plus qu'aucune autre une retraite convenable : il se retira à Louvain, d'où il passa à Utrecht, auprès de David-le-Bourguignon, qui en était l'évêque, et dont il devint le vicaire. Le pape, Sixte IV, l'avait précédemment nommé archevêque de Césarée. Bazin termina ses jours à Utrecht, le 30 Octobre, 1491.

Bazin écrivit sur l'histoire de son tems; ce qu'il en a écrit se trouve dans le deuxieme volume des *Analectes de Matthæus*, sous ce titre : *Ex Thomæ Basini archiepiscopi*

Cæsariensis historiâ gallicâ excerptum; continens res gestas in Hollandiâ et diœcesi Ultrajectinâ, annis 1481 *et duobus sequentibus.*

BEAUCOUSIN.

Jean Beaucousin, originaire de Rouen, dut naître vers la fin du 17^e^ siecle, puisqu'il fit profession à Jumièges, dans l'ordre des Bénédictins, le 13 de Septembre 1712.

Son début dans la carriere littéraire fut de concourir pour les prix de l'*Académie de l'immaculée Conception*, en 1716 et en 1717. La premiere piece de vers qui lui mérita la palme, était une ode composée de 47 vers iambiques; la seconde était une épigramme de 29 vers héxametres sur la maniere merveilleuse dont Louis XV avait échappé à la mort, qui avait appésanti son bras sur les princes du sang royal.

Il composa aussi des hymnes pour le diocese d'Evreux; mais l'envie s'attacha bientôt à les décrier, et le chant cessa d'en être permis. Il composa encore des hymnes en l'honneur de Saint Anselme; on les chantait dans l'abbaye du Bec.

Son goût pour la littérature latine et le ta-

lent dont il avait fait preuve pour la poésie, porta ses supérieurs à l'envoyer professer la rhétorique au collége de Tiron, dans le Perche. C'est dans cette abbaye que Beaucousin mourut à la fleur de son âge, le 30 Juin 1723.

BEAUDOUIN.

Beaudouin, natif de Rouen, remporta, en 1765, le prix de l'ode Française, qui lui fut décerné par l'*Académie de l'immaculée Conception*. Cette ode est intitulée : *le Repentir*. La versification en est facile, le style correct ; mais elle manque de mouvement et de couleur poétique. De tous les genres de poésie, il n'en est aucun dans lequel un auteur ait plus besoin de l'influence secrete du dieu du Parnasse, que dans le genre lyrique. Nul ne peut, sans verve et sans un enthousiasme divin, s'élever après Pindare.

On ignore si Beaudouin a composé d'autres ouvrages : il était professeur au collége de Metz, lorsqu'il fut couronné.

BEAUGENDRE.

Le savoir du P. Beaugendre lui mérita l'honneur d'être élevé aux dignités dans

l'ordre des Bénédictins, où il était entré en 1647 ; mais de toutes les places, aucune ne lui convenait plus, à cause de son grand savoir, que celle de bibliothécaire de l'abbaye de *S.-Germain-des-Prés*, qu'il remplissait à l'époque de sa mort, arrivée le 16 d'Août 1708.

C'est à lui qu'on doit l'édition des œuvres d'*Hildebert*, archevêque de Tours, et de *Martode*, évêque de Rennes. Il était âgé de 80 ans quand il entreprit de mettre cet ouvrage au jour. Les lettres du même Hildebert qu'il avait traduites en Français, n'ont point été imprimées.

Il avait publié, en 1700, la *vie de Messire Benigne Joly, prêtre, chanoine et instituteur des religieuses hospitalieres de Dijon.* On voit en tête l'éloge funebre de M. Joly, composé en latin.

Beaugendre était né à Caudebec, dans le mois de Septembre 1628.

BEAUMONT.

Guillaume-Robert-Philippe-Joseph Géan-de-Beaumont, curé de Saint-Nicolas de Rouen, est l'auteur d'une *Vie des Saints* assez estimée, et de quelques ouvrages ascétiques relatifs au

culte de la Sainte Vierge et du divin Cœur de Jésus. Il a encore publié d'autres ouvrages de dévotion ; l'un a pour titre : *Exercice du parfait Chrétien ;* l'autre est intitulé : *Méditations pour tous les jours de l'année*, etc.

Il mourut à Rouen, sa ville natale, au mois de Septembre 1761.

BEC-CRESPIN.

Les premieres années de Jean du Bec-Crespin furent employées à des voyages ; il visita l'Egypte et la Palestine. Étant de retour en France, il obtint le commandement d'un régiment. Il fut chargé du siege de plusieurs villes, entr'autres de celui de Fontenay, desquelles il se rendit maître. S'étant trouvé, quelques années après, au siege d'Issoire *, il reçut dans le bas-ventre un coup de mousquet en montant à l'assaut ; la blessure était si profonde qu'il n'en fut guéri qu'au bout de huit à neuf ans. Cet officier en avait encore reçu d'autres en diverses occasions ; car il avait onze arquebusades sur le corps.

N'étant plus en état de servir à la guerre,

* C'est, sans doute, une faute commise par le graveur ; il a mis sur la tombe *Ossoire*, au lieu d'*Issoire*, petite ville de la Basse-Auvergne.

il se voua à l'étude et entra dans l'état ecclésiastique qu'il avait fait vœu d'embrasser. Il fut bientôt nommé à l'abbaye de Mortemer et promu ensuite à l'évêché de Saint-Malo, qu'il conserva jusqu'à la mort, arrivée le 25 de Janvier 1610. Il avait été, de plus, conseiller du Roi en ses Conseils, d'état et privé.

Il paraît qu'il composa plusieurs ouvrages; car on lisait sur sa tombe dans le chœur de l'abbaye de Mortemer, où il fut inhumé, qu'il *maria les onze arquebusades qu'il avait reçues à autant de livres qu'il composa.*

On voyait de plus cette épitaphe latine gravée sur une feuille en cuivre :

Siste parùm longis veniens peregrinus ab oris,
Aut qui sub gelido vis habitare polo.
Siste, inquam, grave nec tibi sit; si martia quæris,
Hic Mars; si litteras, hic decus omne togæ.

BECTHOMAS.

Pierre-Marc-Antoine de Languedor, marquis de Becthomas, comte d'Averton, naquit à Rouen, le 10 Octobre 1714. Il venait de terminer sa rhétorique, quand il se présenta dans la lice académique où il eut l'honneur de l'emporter sur ses concurrens. Le sujet choisi par le jeune poète, était une épigramme latine

sur la naissance du Dauphin ; pere de Louis XVI ; elle fut couronnée en 1729.

Nommé depuis prince de l'*Académie de l'immaculée Conception*, qui lui avait accordé la palme dans sa jeunesse, il la décerna ensuite aux vainqueurs qu'il avait précédés dans la carriere.

Languedor, marquis de Becthomas, termina ses jours, dans le courant de l'année 1780.

BELLANGÉ.

Michel-Bruno Bellengé naquit à Rouen d'un pere qui eut quatorze enfans : il se livra d'abord à la peinture des fleurs sur émail. Bientôt entraîné par un instinct naturel, il prit un vol plus élevé et peignit à l'huile avec un égal succès. Son mérite le fit admettre au nombre des membres de l'Académie royale de Peinture. La fortune parut long-tems d'accord avec son talent pour le rendre heureux ; mais elle lui fit payer cher ses faveurs sur la fin de sa vie. Logé au Louvre, nommé directeur de la manufacture des tapis de Turquie à Chaillot, considéré dans son art, tout semblait lui promettre une agréable vieillesse. Malheureusement, il devint à la fois victime des intrigues de l'envie et des vicissitudes du sort.

Des jaloux lui firent perdre sa place; la mort lui enleva son épouse ; la révolution lui ravit le fruit de ses économies ; et une paralysie qui se fixa dans sa tête, le priva de ses facultés intellectuelles. Telle a été la fin déplorable de Bellengé, qui, ramené dans sa patrie et sa famille, mourut à Rouen le 22 Frimaire de l'an II, âgé d'environ soixante et sept ans; il y était né sur la paroisse de Saint-Pierre-du-Châtel.

BEHOURT.

Jean Behourt composa, à la fin du seizieme siecle, trois tragédies qui furent successivement représentées sur le théâtre du *college des Bons-Enfans* *, à Rouen, où il professait. Quoique ces pieces soient fort au-dessous du médiocre, elles lui firent cependant beaucoup d'honneur dans le monde littéraire. L'art dramatique était alors infecté de tout le mauvais goût du siecle; Corneille n'était pas encore né.

La premiere de ces pieces, intitulée *Hypsicratée*, ou *la Magnanimité*, fut jouée en 1597. Le fond en est tiré de la vie de Lucullus,

* Ce Collége avait été institué en 1358.

par

par Plutarque. Elle a été imprimée, in-12, en 1604.

La deuxieme, représentée le 7 Septembre de la même année, intitulée *Polixene*, et imprimée l'année suivante, est tirée des histoires tragiques de Boileau.

La troisieme, intitulée *Esaü*, ou *le Chasseur*, fut jouée et imprimée en 1598: le titre suffit pour faire connaître que le sujet en a été puisé dans la Genese. Cette derniere piece est encore plus mauvaise que les précédentes.

Il était aussi l'auteur d'un rudiment intitulé *le petit Behourt*, qui fut long-tems en usage dans les colléges.

BENCE.

Jean Bence, de Rouen, est auteur de quelques ouvrages ascétiques qui lui acquirent de la considération dans la congrégation de l'Oratoire, où il était entré un des premiers. Suivant l'usage du tems où il vivait, il les composa en latin: ce sont des manuels sur les *quatre Evangiles*, sur les *épîtres de Saint Paul*, et les *sept épîtres canoniques*. Il mourut en 1642, à l'âge de 74 ans.

BENETOT.

Maur Benetot, natif de Rouen, fit profes-

sion le 28 de Septembre 1532, dans l'abbaye du Bec. Ce religieux, quoiqu'il eût annoncé du talent pour la prédication, ne prêcha cependant point ailleurs que dans l'abbaye de Fécamp. Il jouit d'une assez grande réputation comme controversiste, pour que le ministre de la Religion réformée, à Fécamp, n'osât entrer en lice avec lui, après l'avoir désigné comme l'adversaire qu'il voulait combattre.

D. Benetot, d'ailleurs, joignait à beaucoup de savoir des connaissances en bibliographie; car il donna le catalogue d'un grand nombre de livres ascétiques à D. Ackery, dont celui-ci enrichit l'édition qu'il publia en 1671.

On ne connaît d'autre ouvrage imprimé de Benetot qu'une courte histoire de l'abbaye de Saint-Jean-de-Laon, dont il fut prieur, en 1651. Il mourut à Saint-Allire-de-Clermont, le 17 Juillet 1664; il était né en 1613.

BÉRAULT.

Josias Bérault, auteur d'un commentaire sur la Coutume de Normandie, reçut le jour à Rouen en 1552; ce qu'il est facile d'inférer d'une gravure faite en 1613, où il est représenté à l'âge de 51 ans. On trouve cette gravure placée en tête de l'édition de 1684,

au bas de laquelle on lit cette inscription :

« La plume et le burin combattent pour ton livre
» Et te donnent un rang entre les beaux esprits :
» Mais le graveur se plaint que les traits de son cuivre
» Dureront moins que ceux de tes doctes écrits. »

Bérault, dit M. Roupnel dans l'avertissement mis en tête de la Coutume de Normandie, expliquée par Pesnelle, édition de 1759, « occupé du soin d'instruire, semble » s'oublier pour remplir son lecteur des sujets » qu'il traite ; il représente avec une scru- » puleuse exactitude la Jurisprudence de son » tems ; dans l'espece des arrêts qu'il rap- » porte, on remarque une justesse qui prouve » qu'il n'a rien négligé pour s'assurer des » moyens de décision. Il est impossible de ne » pas faire des progrès dans la connaissance du » Droit Normand en étudiant l'ouvrage de ce » jurisconsulte. »

Les Commentaires de Bérault ont depuis été imprimés avec ceux de Godefroy et d'Aviron. Les éditions de 1650 et de 1660 sont les plus estimées.

BERNARD.

La France littéraire ne compte réellement que deux femmes qui aient avec succès tenté

de se produire sur la scene tragique, et toutes deux sont nées à Rouen : ce sont Mademoiselle Bernard et Madame du Boccage. Mademoiselle Bernard a prouvé dans sa tragédie de *Brutus* qu'elle avait assez de grandeur dans les sentimens pour s'élever jusqu'au genre de Corneille. Le sujet en est bien choisi par l'intérêt qu'il inspire, et l'intrigue se développe sans effort. Cette piece eut vingt-cinq représentations de suite dans sa nouveauté. Elle fut jouée, pour la premiere fois, le 16 Décembre 1690, et resta au théâtre encore long-tems après.

Voltaire s'est approprié une situation de la tragédie de *Brutus* qui avait été noblement rendue par notre compatriote. *Brutus*, dans la piece de mademoiselle Bernard, adresse à son fils les paroles suivantes :

« .....N'acheve pas : dans l'horreur qui m'accable
» Laisse du moins douter à mon esprit confus
» S'il me demeure un fils ou si je n'en ai plus.

TITUS.

» Non, vous n'en avez point, etc. »

Voltaire fait ainsi parler *Brutus*, dans la piece de ce nom.

« De deux fils que j'aimais les Dieux m'avaient fait pere,
» J'ai perdu l'un ; que dis-je ? Ah ! malheureux Titus !

TITUS.

»Non, vous n'en avez plus. »

Ce n'est pas la seule obligation que Voltaire ait à Mademoiselle Bernard. Le rôle d'*Octavius*, ambassadeur de *Tarquin*, lui a très-certainement fourni le fonds de celui d'*Arons*.

Voici le langage qu'*Octavius* tient aux Consuls :

« Consuls, quelle est ma joie
» De parler devant vous pour le Roi qui m'envoie,
» Et non devant un peuple aveugle, audacieux,
» D'un crime tout récent, encore furieux,
» Qui, ne prévoyant rien, sans crainte s'abandonne
» Au frivole plaisir qu'un changement lui donne.
» Rome vient d'attenter sur les droits les plus saints
» Qu'ait jamais consacré le respect des humains :
» Méconnaissant des Rois la majesté suprême,
» Elle foule à ses pieds et sceptre et diadême.
. . . . . .
» Ce forfait avec lui porte son châtiment.
» Les Romains sont en proie à leur aveuglement ;
» Ils ne consultent plus les lois ni la justice ;
» Un caprice détruit ce qu'à fait un caprice.
» Le peuple, ne suivant que sa légéreté,
» Se flatte d'exercer sa fausse liberté ;
» Et par cette licence impunément soufferte,
» Triomphe de pouvoir travailler à sa perte. »

Ces derniers vers expriment d'une maniere précise tous les désordres qui peuvent naître d'une liberté sans frein. La pensée que ren-

ferme le dernier vers est aussi vraie que noblement rendue.

Quoique la tragédie de *Laodamie*, reine d'Epire, jouée l'année précédente, eût eu vingt représentations, elle ne peut aucunement soutenir la comparaison avec celle de *Brutus*, ni quant à l'intérêt, ni quant au style.

On voit dans le recueil des pieces couronnées par l'Académie Française, que notre compatriote eut l'honneur de remporter la palme en 1691, 1693 et 1697. Mademoiselle Bernard ne concourut pas moins heureusement pour les prix que décernait l'Académie des Jeux floraux; elle l'emporta sur ses concurrens, pendant trois années consécutives.

La plupart des vers qui nous sont restés d'elle, sont d'un tour agréable et facile. Il n'est personne qui ne sache par cœur le madrigal suivant.

« Vous n'écrivez que pour écrire;
» Pour vous c'est un amusement;
» Moi qui vous aime tendrement,
» Je n'écris que pour vous le dire. »

Voici un beau placet que le pere Bouhours a fait imprimer dans son *Recueil de Vers choisis*. Mademoiselle Bernard y supplie Louis XIV de lui faire payer sa pension.

« Sire, deux cens écus sont-ils si nécessaires

» Au bonheur de l'État, au bien de vos affaires,
» Que, sans ma pension, vous ne puissiez dompter
» Les faibles alliés et du Rhin et du Tage.
» A vos armes, grand Roi, s'ils peuvent résister;
» Si, pour vaincre l'effort de leur injuste rage,
» Il fallait ces deux cens écus,
» Je ne les demanderais plus.
» Ne pouvant au combat pour vous perdre la vie,
» Je voudrais me creuser un illustre tombeau,
» Et souffrant une mort d'un genre tout nouveau,
» Mourir de faim pour la patrie.
» Sire, sans ce secours, tout suivra votre loi,
» Et vous pouvez en croire Apollon sur sa foi :
» Le sort n'a point pour vous démenti ses oracles;
» Ah! puisqu'il vous promet miracles sur miracles,
» Faites-moi vivre et voir tout ce que je prévoi. »

Le madrigal suivant est d'une grande délicatesse.

» Quand le sage Damon dit que *d'un trait mortel*
» *L'amour blesse les cœurs, sans qu'ils osent se plaindre;*
» *Que c'est un Dieu traître et cruel* :
» L'Amour pour moi n'est point à craindre.
» Mais quand le jeune Atys me vient dire à son tour :
» *Ce Dieu n'est qu'un enfant, doux, caressant, aimable,*
» *Plus beau mille fois que le jour,*
» Que je le trouve redoutable ! »

Mademoiselle Bernard fut liée d'amitié avec plusieurs Jésuites d'un grand mérite, les PP. Buffier, Bouhours, et sur-tout le P. de Larue. Fontenelle, qu'elle vit dès son arrivée à Paris,

dut contribuer beaucoup à perfectionner le goût de Mademoiselle Bernard, et à l'enflammer de plus en plus de l'amour des lettres.

Ses succès littéraires lui méritèrent l'honneur d'être reçue membre de l'*Académie des Ricovrati* de Padoue.

Née à Rouen, en 1662, de parens qui professaient la Religion réformée, elle fit abjuration à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. On assure qu'elle était parente de Corneille* et de Fontenelle. Elle mourut à Paris, en 1712.

BERRUYER.

Il n'est point de nation dont l'histoire présente à la plume de l'écrivain, un plus grand nombre d'évenemens divers et mêlés de merveilleux, que celle du peuple Juif. Pour la faire, il faut prendre l'homme au berceau du monde, et la Genèse est la premiere source où l'historien doit puiser. Chaque livre de la Bible lui fournit des matériaux; mais aussi chaque livre offre des faits variés et une couleur qui

* Il semble qu'on ne pouvait appartenir à la famille de Corneille sans être propre à composer des tragédies : Decaux, auteur de *Marius*, né à Ligneris, près d'Alençon, descendait aussi de Pierre Corneille. Decaux mourut à l'âge d'environ 50 ans, en 1733.

lui est propre. Pour bien écrire l'*Histoire du peuple de Dieu*, il fallait une plume qui sût prendre, pour ainsi dire, tous les tons, et telle était celle du P. Berruyer.

Narre-t-il simplement des faits ? son style est coulant et facile. Peint-il les mœurs patriarchales ? il inspire de l'intérêt et répand du charme sur tout ce qu'il raçonte. Décrit-il les grandeurs de Salomon ? Ses descriptions sont imposantes et pleines de majesté. Retrace-t-il les combats sans nombre livrés par Judas Machabée ? Son imagination s'échauffe, ses idées s'agrandissent, son style vif et rapide prend la couleur de l'Epopée, et les métaphores qu'il emprunte de l'Ecriture, pour peindre la valeur et les hauts faits de son Héros, donnent au style de l'historien une élévation poétique qu'on blâmerait avec raison dans un auteur racontant d'autres exploits que ceux du peuple d'Israël.

Dans l'histoire des fils de Mathatias, quoique ce soit Dieu qui sans cesse opére et dirige, Machabée ne cesse pas un instant d'intéresser, tant l'historien a eu d'adresse et d'habileté pour mettre son Héros sur le premier plan du tableau. Aussitôt que le guerrier a invoqué ou remercié le Seigneur, c'est Machabée seul qui agit et fixe l'attention. Bien qu'aidé du secours divin, on le voit tour-à-tour forcer

le succès par son audace ou le préparer par sa prudence. Rapide comme la foudre, il vole partout où sa présence est nécessaire et se multiplie. Hardi et confiant dans le Seigneur, il affronte le danger, attaque ses ennemis sans jamais s'inquiéter de leur nombre; il les surprend, les frappe de terreur et les met en fuite. C'est ainsi que le P. Berruyer nous représente Judas Machabée.

Ce n'est ni par la censure qu'on a faite de l'*Histoire du peuple de Dieu*, ni par l'espece de discrédit où elle semble tombée, qu'il faut juger de l'ouvrage du P. Berruyer; il la faut juger après l'avoir lue. Un style pur, élégant et toujours approprié aux différentes circonstances où le peuple d'Israël se trouve placé, des réflexions naturelles, judicieuses et solides, un sage esprit de discussion sont les principales qualités d'un historien; notre compatriote les réunit au plus haut degré.

On vient de dire qu'on ne peut bien apprécier l'*Histoire du P. Berruyer* qu'en la lisant, et rien n'est plus vrai, parce que des citations prises au hasard seront toujours insuffisantes pour la bien faire connaître. Persuadé cependant qu'on en lira quelques-unes avec plaisir, on a cru devoir s'arrêter aux suivantes.

La premiere fournira la preuve que le P.

Berruyer narre d'une maniere simple et remplie d'intérêt : il s'agit du succès qu'obtint le Serpent auprès d'Eve, par de perfides insinuations.

« Le fruit était beau, dit le P. Berruyer : » il charmait les yeux, il paraissait être d'un » goût exquis, les promesses du tentateur » étaient flatteuses, la curiosité, la vanité, » la présomption attirerent l'oubli de Dieu » et dissiperent la crainte. La femme séduite » porta la main sur le fruit défendu ; elle » en mangea, et le trouva tel qu'elle l'avait » vu, aussi délicieux au goût qu'il était agréa- » ble à la vue.

» Le tentateur s'applaudissait. . . . . » Il continua ses suggestions auprès de la » femme, et il osa répondre de sa victoire » sur Adam s'il pouvait employer son épouse » à tenter sa complaisance. Elle se défendit » aussi mal de cette attaque que de la pre- » miere. Pressée de faire part à son mari de » son prétendu bonheur, ou peut-être trou- » blée et inquiete jusqu'à ce qu'elle l'eût » rendu complice de son crime, elle emporta » le fruit de l'arbre interdit et le lui présenta.

» Elle accompagna son présent de toutes » les belles promesses que lui avait faites son » séducteur. Adam résista sans peine à cet

» appas, et sans doute il fût sorti vainqueur
» du combat, si on n'eût employé contre lui
» qu'une si frivole espérance. Mais le premier
» de tous les hommes se laissa vaincre à l'im-
» portunité de la femme. Peu touché de ses
» prieres, il mangea du fruit fatal, etc. »

Voici un passage d'un genre tout-à-fait différent tiré du livre XXII^e^; c'est Ruth, s'adressant à *Noémi*, sa belle-mere, qui l'invite à ne pas la suivre dans la terre d'Israël.

« Pourquoi ma mere, répond Ruth, pour-
» quoi vous opposer plus long-tems à ma ré-
» solution ? Ne me parlez plus de vous quitter
» vous ne connaissez pas toute ma tendresse
» et les dispositions de mon cœur. Je vous
» suivrai partout en quelqu'endroit du monde
» que vous alliez : je ferai ma demeure où
» vous vous établirez ; votre peuple sera mon
» peuple *. Je vivrai avec vous ; je mourrai
» où vous mourrez. Je serai ensevelie auprès
» de vous et j'espere que la mort même ne
» nous désunira pas. J'en atteste le Seigneur
» votre Dieu et désormais le mien, je veux
» qu'il me punisse dans sa plus grande rigueur
» si rien autre chose que la mort est capable
» de nous séparer. »

---

* Elle était Moabite d'origine.

Quoi de plus touchant que ces protestations d'attachement ! quelle douce expression d'une amitié à l'épreuve !

L'endroit où l'historien décrit le bonheur et la prospérité du peuple Juif, sous le regne de Salomon, mérite d'être rapporté.

« David, pendant quarante ans, avait eu » toutes les peines de la royauté, et n'en » avait laissé, à Salomon, que les fleurs et » les délices. Son empire s'étendait depuis la » tribu d'au-delà du Jourdain à l'Orient, jus- » qu'au pays des Philistins à l'Occident, ou » depuis Taphon jusqu'à Gaze. Au Midi, il » n'était borné que par l'Egypte, et au Nord, » par les montagnes du Liban. La multitude » de ses sujets, en Juda et en Israël, était » innombrable et tenait en respect tous les » jaloux. L'abondance régnait également dans » toutes les parties de l'Etat, et tandis que » les peuples voisins ménageaient l'amitié du » prince par leurs tributs, leurs présens et » leurs ambassades, ne craignant, ce me » semble, que de l'avoir pour ennemi, ses » peuples, à couvert de leurs insultes, jouis- » saient d'une heureuse tranquillité.

» Chaque famille s'assemblait sans crainte, » à l'ombre de sa vigne ou de ses figuiers, » pour en recueillir les fruits dans la joie et

» pour y faire ensemble d'innocens festins.
» Depuis *Dan* jusqu'à *Bersabée*, les deux
» extrémités du royaume, on n'entendit jamais
» parler ni de troubles ou de querelles, ni
» de la stérilité ou d'indigence. tels furent
» les fruits de bénédiction dont le nouveau
» Roi trouva les semences à son avénement à
» la couronne. Il ne lui restait que de les
» cultiver en paix, qu'à augmenter la ma-
» gnificence d'un Etat qu'on lui laissait dans
» l'opulence, et surtout qu'à achever le grand
» ouvrage de l'édifice du tems. »

L'historien peint-il Salomon comme poëte et comme moraliste, voici de quelle maniere il s'exprime.

« Ses délassemens ordinaires dans ses tra-
» vaux assidus qu'il ne refusa jamais au bien
» de ses peuples, étaient de composer de su-
» blimes ouvrages en prose et en vers, où il
» traitait avec une admirable énergie, ce qu'il
» y a de plus caché dans les secrets de la na-
» ture, de plus saint dans le monde et de plus
» relevé dans la religion. Il composa plus de
» trois mille paraboles, outre plus de mille
» cantiques d'une noble et élégante poésie;
» il parla de la nature et des propriétés de
» toutes les plantes depuis le cèdre du Liban
» jusqu'à l'hysope qu'on voit sortir des mu-

» railles. Les animaux de la terre, les oiseaux » du ciel, les poissons de la mer, jusqu'aux » reptiles mêmes occuperent son loisir et furent » la matiere de ses savantes compositions. Le » malheur des tems nous a ravi presque tous » ses trésors ; il ne nous reste aujourd'hui » des ouvrages moraux de Salomon que les » paraboles contenues dans les quatorze pre- » miers chapitres du livre des Proverbes, etc. » Il est assez vraisemblable que le livre de » Ruth, composé à dessein de relever la no- » blesse de David attaquée par des hommes » séditieux, fut aussi l'ouvrage de Salomon. »

Si le P. Berruyer décrit avec complaisance le bonheur dont jouirent les Israëlites pendant le regne de Salomon, il raconte avec enthousiasme les faits héroïques du plus grand capitaine dont il soit fait mention dans l'Histoire sacrée, *Judas Machabée.*

« Jamais peut être, dit l'historien, on ne » vit dans l'Histoire rien de comparable aux » entreprises et aux exploits de ce général des » armées de Dieu. Son surnom de Machabée » qui désigne un homme destiné à dompter » des ennemis et ne respirant que la guerre, » étant un présage de sa future grandeur. Sa » vie toute entiere, depuis le moment que le » peuple fidele l'eut reconnu pour son chef,

» ne fut plus qu'une suite de prodiges. Tou-
» jours prêt à combattre les ennemis de Dieu,
» il fit partout éclater avec un égal avantage
» sa piété et sa valeur. Aussi saint Israëlite
» que brave guerrier, aussi intrépide à la tête
» des armées qu'il était humain dans le com-
» merce de la vie, il sut toujours accorder
» dans un heureux concert les vertus civiles,
» domestiques, militaires et religieuses. Bien-
» faisant, modeste, désintéressé, il était
» adoré des soldats, et de tous ceux qui le
» suivaient. Hardi, courageux, entreprenant,
» il devint la terreur des nations et des Rois.

» Pas un seul des soldats qui s'étaient at-
» tachés au service de son pere ne se sépara
» de lui. Je ne sais quelle impression fesait
» sentir à tout le monde que Judas était né
» pour les grandes choses.

» On le vit comme un Lion courir à travers
» les dangers. Tel dans ses actions militaires
» que ce terrible animal dans la poursuite de
» sa proie, ce fut lui qui releva l'honneur de
» sa nation. »

Tel est le portrait que le P. Berruyer trace de Judas Machabée, et rien n'est plus capable de préparer aux victoires glorieuses que Judas va remporter. Ce serait s'écarter des bornes dans lesquelles doit être renfermée cette notice que de multiplier les récits de batailles: il

il suffira de rapporter quelques traits de celle où Machabée succomba.

« On s'ébranla, et la terre retentit du bruit » des combattans. On aura peine à croire qu'une » action entre deux armées si inégales, ne » soit pas décidée du premier choc : mais la » bravoure suppléant au nombre du côté des » Juifs, ce fameux combat de huit cens Israë- » lites contre vingt deux mille Grecs dura, » sans interruption, depuis le matin jusqu'au » soir.

» Tandis qu'on combattait avec une incon- » cevable opiniâtreté, Machabée s'apperçut » que l'aile droite où Bachides commandait » en personne était la plus forte et composée » de ses meilleures troupes. Il s'y porta sans » délibérer avec ses plus braves compagnons » dans l'espérance d'atteindre jusqu'au Général » et de décider le succès par un combat sin- » gulier. Les Juifs firent en cet endroit des » prodiges de valeur ; ils rompirent, ils culbu- » terent tous les rangs, ils tuerent une grande » multitude d'idolâtres, ils mirent les autres » en fuite, ils les poursuivirent battans jusqu'à » la campagne d'Azot.

» Il était déjà tard, et Machabée commençait » à se flatter de la victoire. Le Seigneur avait » d'autres desseins sur son serviteur, et s'il » permettait qu'il fit en ce jour de si belles

» actions, ce n'était pas pour lui prolonger » la vie, mais pour HONORER SA MORT. Em- » porté par son ardeur, il ne cessait de pour- » suivre les fuyards. Mais Machabée étant re- » venu au secours du reste de sa troupe qui » se défendait avec vigueur, il tomba percé » d'un coup mortel. »

Il ne suffit pas d'avoir prouvé par diverses citations tout le mérite du style du P. Berruyer : il faut faire remarquer encore qu'il joignait les autres qualités qu'on exige d'un historien, un grand amour de la vérité, et beaucoup de sagesse dans ses réflexions.

On doit lui savoir gré de n'avoir pas craint de contredire un fait qu'on semblait devoir n'oser contester, en remarquant que l'israëlite du nom d'Eléazar, qui se dévoua dans le combat de *Bethzacara*, n'était point le frere de Judas Machabée.

« Son surnom de fils de Saura, et non de » Mathatias, décide trop ouvertement, suivant » le P. Berruyer, que c'était un autre Eléazar, » fort différent de celui qu'on nommait Abaron, » et qu'on comptait parmi les cinq enfans du » premier libérateur de la patrie. »

Parle-t-il de l'appui que Machabée cherche près des Romains ? L'historien peint avec vérité la politique de ce peuple conquérant.

« Les Romains profitaient de tout pour » s'agrandir et sous le beau prétexte de donner » leur appui aux malheureux, ils affaiblissaient » les puissances en les divisant. Sur ce plan » de leur politique, ils n'eurent garde de man- » quer une si belle occasion d'entretenir dans » le sein de la Syrie une nation belliqueuse, » capable de résister à toutes ses forces, et » de lui donner de continuelles inquiétudes. »

Parle-t-il du peu de cas qu'on fit des dernieres dispositions d'Antiochus, après sa mort? Il fait la réflexion suivante :

« Les dernieres volontés des Rois sont sou- » vent exécutées avec moins de fidélité que » celles du commun de leurs sujets ; et les » plus absolus, pendant leur vie, ne sont pas » toujours les mieux obéis après leur mort. »

L'on ne sera pas fâché de savoir que l'origine des épreuves long-tems pratiquées en France pour distinguer l'innocent du coupable, était venu d'un usage établi parmi les Israëlites.

« Ce qu'il y avait assurément de plus sin- » gulier chez les Hébreux par rapport aux » femmes, était l'épreuve où un mari jaloux » mais destitué de preuves suffisantes, pouvait » mettre la fidélité de son épouse, lorsqu'il » la soupçonnait d'adultere. Après un céré- » monial observé devant les prêtres, les malé-

» dictions étaient écrites, prononcées à haute » voix et mêlées dans le breuvage amer qu'on » avait préparé. On obligeait la femme accusée » de boire le calice, que le Prêtre lui pré- » sentait en présence de son mari. Elle n'en de- » vait rien souffrir, si elle était innocente; mais » si elle était coupable, elle se sentait atteinte » d'un mal honteux et cruel dont elle expirait » sur l'heure. » Livre 6e, tome II, édition in-12, en dix volumes, pag. 243.

On ne parlera point ici de son *Histoire du nouveau peuple de Dieu*: on laisse à ceux qui la liront le soin de censurer la témérité des opinions de l'historien: mais quoiqu'il en puisse être, le P. Berruyer sera toujours un des écrivains qui feront le plus d'honneur à la littérature française.

Né à Rouen, en 1681, il était âgé de 77 ans quand il termina ses jours à Paris. Ses ouvrages forment 23 volumes in-12, ou 14 volumes in-4°.

BERTHAULT (ou BERTHOULT.

Berthault mérite d'être mentionné dans ces Mémoires, pour avoir fait construire à ses frais, à Paris, le *charnier des Innocens*. Il était fripier de profession: c'est ce que nous apprend

une épitaphe trouvée sur une pierre de liais, sous le charnier des Innocens. Berthault mourut à Paris, le 30 de Juin 1386. Voici la plus grande partie de l'épitaphe dont il est ici question:

« Mil trois quatre-vingt-six,
» Firent faire par leurs amis
» Cet arche par dévotion;
» Ceux dont je ferai mention,
» Qui du métier de friperie
» Se vesquirent durant leur vie
» Berthault de Rouen et sa femme
» Jacqueline, qui sans diffame
» Fut avec lui longuement,
» De leurs deniers firent pourtraire
» Cet arche céans et parfaire,
» Pour héberger les os des morts:
» A leurs ames Dieu donne repos, etc., etc. »

BÉTHANCOURT.

Jean de Béthancourt était un gentilhomme du pays de Caux, issu de parens connus par leur bravoure. Notre compatriote fit ses premieres campagnes sur mer sous l'amiral Jean de Vienne*, son cousin. La marine Française

* Charles V fut le premier de nos rois qui chargea spécialement un officier du soin de la marine, avec la qualité d'*Amiral*; et cet officier fut Jean de Vienne. Il avait coutume de dire que les Anglais n'étaient jamais plus faibles que chez eux.

parut d'abord un instant avec quelque éclat : c'était sous le regne de Charles V. Mais la mort de cet Amiral, celle du Roi, dont la sagesse répara tant de maux ; la maladie incurable dont son successeur fut atteint, les trop funestes divisions des ducs de Bourgogne et d'Orléans, qui déshonorerent tour-à-tour par le crime un pouvoir usurpé ; ces diverses causes réunies étoufferent l'ardeur naissante des marins Français : la marine fut abandonnée.

Béthancourt vit clairement qu'il ne pourrait satisfaire son penchant pour la course, s'il attendait que le trésor de l'Etat lui fournît les ressources nécessaires à l'exécution de ses projets. Quoique réduit à ses facultés personnelles, il n'hésita point de risquer sa propre fortune pour tenter des découvertes. Le récit de celles qu'on disait avoir été faites par quelques audacieux avanturiers excitait d'ailleurs notre compatriote. Il s'ouvre de son dessein à ses parens et à plusieurs gentilshommes de la contrée : il leur communique soudain l'ardeur dont il est animé, et presque tous s'associent à sa périlleuse entreprise. De ce nombre fut principalement Berthin de Barneval, gentilhomme de marque et originaire du pays de Caux.

De ce moment, Béthancourt fut impatient

d'accomplir son projet : enfin l'époque fixée pour le départ arrive, il leve l'ancre du port de Dieppe et fait voile pour la Rochelle.

Lorsque Béthancourt fut arrivé dans cette ville, il ne put résister aux instances de *Gadifer* et à celles de quelques autres gentilshommes Gascons, qui brûlaient de courir les risques d'une recherche hasardeuse. Ce fut le premier Mai 1402, que ce hardi navigateur quitta la Rochelle. Le trajet de cette ville à Cadix fut d'un heureux augure : ils aborderent en Espagne sans éprouver le plus léger contretems.

Dès que Béthancourt se fut procuré quelques provisions dont il éprouvait le besoin, il remit en mer, et, au bout de quelques jours de navigation, il découvrit une des îles fortunées, c'était celle de *Lancerotte*. Notre compatriote n'y fut pas plutôt débarqué que le Roi de l'île se soumit. Une aussi prompte soumission n'empêcha point Béthancourt de suivre les conseils de la prudence. Il fit, sans perdre un moment, construire un fort pour n'avoir rien à craindre de la foi douteuse des insulaires. La construction étant terminée, il en confia la garde à Berthin de Barneval.

En pourvoyant de la sorte à la sûreté de la colonie, le dessein de Béthancourt n'était pas d'y rester oisif. La conquête des autres îles

irritait son courage, et il résolut de faire une tentative contre celle de *Fort-Aventure* : elle ne fut point heureuse. Il est des difficultés que le chef le plus habile ne peut prévoir, et Béthancourt en rencontra. Les unes vinrent de l'impossibilité où il se trouva de combattre et de vaincre les naturels du pays, à cause de leur fuite précipitée dans les bois ; les autres prirent leur source dans l'esprit de mutinerie de ses propres compagnons d'armes. Qu'on ne soit point surpris que des aventuriers de diverses provinces, d'un caractere différent, la plupart plus sensibles à l'appas du gain qu'à la gloire de triompher, qui, d'ailleurs, épousent sans examen les vues intéressées de leurs chefs, se montrassent peu disposés à l'obéissance. Colomb lui-même faillit devenir victime de l'insubordination de ses équipages.

Le désir d'étendre ses conquêtes, le besoin de s'assurer la possession de Lancerotte, l'esprit de mutinerie qui venait d'éclater parmi quelques-uns de sa troupe, obligerent Béthancourt de songer à recourir à quelque puissance pour en obtenir des secours. Ses premiers regards se tournerent d'abord vers sa patrie; mais que pouvait-il espérer de la France alors en proie à tous les malheurs inséparables d'un Gouvernement sans chef, je dirais pres-

que anarchique. Ces considérations le déterminerent à s'adresser au roi de Cástille.

Plein de confiance dans le courage et la prudence de Gadifer, il lui laissa, en son absence, le commandement de l'île. Berthin de Barneval fut vivement piqué de cette préférence; les Normands embrasserent les intérêts de ce dernier, tandis que les Gascons se déclarerent pour Gadifer. Laissons-là cette fâcheuse mésintelligence et suivons notre compatriote à la Cour de Séville.

Henri III, roi de Castille, fit à Béthancourt l'accueil le plus gracieux. Son ambition parut vivement flattée qu'un étranger vint lui faire hommage des *Iles Canaries*, îles dont il n'avait jamais entendu parler. Ce prince ne se contenta pas de lui en donner la seigneurie, il l'exhorta de plus à presser la conquête des autres îles, et pour l'aider dans le dessein où Béthancourt était de l'entreprendre, il lui accorda des vivres, de l'argent et des munitions. Béthancourt fit expédier sans délai une partie de ces secours à Gadifer : ils ne pouvaient arriver plus à propos; car ce commandant en avait un pressant besoin. Un renfort de troupes lui devenait surtout nécessaire.

Béthancourt ne différa lui-même son départ que pour profiter des ressources que les circonstances pouvaient lui offrir ainsi que les

bontés du Roi ; mais dès qu'il eut rassemblé tout ce qu'il put, il remit à la voile par un vent favorable qui le fit promptement aborder au fort *Rubicon*, dans l'île de *Lancerotte*.

Le retour de notre compatriote produisit les plus heureux effets parmi les naturels du pays. A la nouvelle de son arrivée, le roi de l'île vint lui renouveller ses soumissions. Béthancourt l'accueillit avec bonté, bien persuadé qu'il fallait employer la douceur pour se concilier l'affection des insulaires. A peine Béthancourt était-il revenu dans sa nouvelle colonie, que des brouilleries éclaterent entre Gadifer et lui. Le premier voyait avec une jalousie mêlée de dépit que la propriété des îles avait été accordée à Béthancourt par le roi de Castille. Notre compatriote n'épargna rien pour le gagner et se l'attacher de plus en plus. Il lui promit des établissemens dignes des services qu'il avait rendus ; mais, ajoute Béthancourt, avant de vous concéder les îles que vous demandez, il faut les conquérir.

On attaqua d'abord l'île de *Fort-Aventure*, où l'on éleva les forts de *Richeroque* et de *Baltarhays*. Les Canariens, loin de se soumettre, livrerent plusieurs combats et parvinrent même à s'emparer du fort de *Richeroche*, qu'ils ruinerent. Heureusement leur inexpérience dans la guerre rendit bientôt ce

succès inutile. Comme les Insulaires n'avaient pour armes que des pierres et des piques de bois sans ferrure, ils furent à la fin complétement défaits en différentes rencontres, avec des pertes considérables. Les Rois du pays reconnurent alors l'impuissance où ils étaient de résister, et ils se soumirent. Le moyen le plus sûr pour les plier à la soumission, était de les convertir au christianisme. On n'y travailla toutefois, dans les premiers tems, qu'avec peu de succès.

Une aussi flatteuse réussite fesait concevoir à Béthancourt les plus belles espérances pour celle de ses autres entreprises; mais la jalousie que lui portait Gadifer s'étant tout-à-coup reveillée, il ne put jouir de sa victoire. Ce chevalier devint entierement insensible à toutes les déférences et distinctions que Béthancourt lui prodiguait. Ce fut au point que Gadifer résolut d'aller en personne porter ses plaintes au roi de Castille. Il s'embarqua pour l'Espagne. Béthancourt l'y suivit. Soit que Gadifer désespérât d'obtenir une audience favorable du Roi, soit que la réflexion l'eût dégoûté de ce qu'il paraissait d'abord si vivement désirer, à peine eut-il fait quelques tentatives auprès de Henri III, qu'il abandonna l'Espagne et revint en France.

Dès que Béthancourt eut appris ce chan-

gement inattendu dans la résolution de Gadifer, il s'embarqua sur-le-champ pour retourner dans sa colonie. Sa présence y devenait nécessaire. Dès son arrivée, il eut à soutenir une nouvelle guerre contre les Naturels de Fort-Aventure. Ces Insulaires, dans cette occasion décisive, firent prendre les armes à tous ceux qui se trouverent en état de les porter. Le commandant Français, secondé par la bravoure des siens, par la fidélité des habitans de Lancerotte, qui lui fournirent de très-bons archers, les défit: il profita de sa victoire pour faire rétablir le fort de Richeroque, où il mit une forte garnison de Canariens qu'il tira de *Lancerotte*.

Cette nouvelle attaque, qui avait été très-acharnée, fut heureusement la derniere. Désespérant de pouvoir résister, les deux Rois de l'île poserent les armes et se firent baptiser avec tous leurs sujets, dans le courant de Janvier 1405.

Quand la guerre fut aussi heureusement terminée, Béthancourt forma le projet d'aller visiter sa patrie. Il nomma *Jean le Courtois* son lieutenant en son absence, et lui recommanda d'user de douceur envers les Insulaires. Après avoir suffisamment assuré la tranquillité de la colonie, il partit le dernier jour de Janvier, emmenant avec lui trois Canariens.

et une Canarienne, pour leur faire connaître la France. Béthancourt promit à Courtois de revenir le plutôt qu'il pourrait; il tint fidelement sa promesse.

Béthancourt fit en vingt-un jours la traversée de Fort-Aventure à Harfleur, où il aborda. Ce navigateur y fut reçu avec beaucoup de distinction par Hector de Bacqueville et par plusieurs gentilshommes du pays dont il était connu. Après avoir accordé deux jours à l'empressement de ses amis, il se rendit à son château de Grainville, où il trouva Robert de Braquemont, son oncle, qui fut depuis amiral de France. Son arrivée causa une joie d'autant plus vive que sa famille n'en avait reçu aucun avis.

Béthancourt avait un désir trop vif d'assujétir les autres Iles Fortunées, pour ne pas chercher à découvrir des hommes pleins de résolution, qui voulussent le seconder dans ses projets. Un jour qu'il s'entretenait du dessein qu'il méditait contre la Grande-Canarie, plusieurs gentilshommes s'offrirent aussitôt de suivre sa fortune. Leur bonne volonté fut accueillie avec joie. Parmi ceux qui briguerent l'honneur de l'accompagner, étaient Richard de Grainville, son parent; Maciot de Béthancourt, et plusieurs freres de ce dernier. Ce n'est pas comme un avanturier avide de dé-

couvertes qu'il faut considérer Béthancourt : il réunissait à un esprit entreprenant les vues sages d'un administrateur qui veut fonder un établissement durable. Aussi trouva-t-il le moyen de faire naître à des artisans l'envie de tenter fortune dans un pays où l'on n'avait aucune idée de l'industrie. Rien ne prouve mieux quelle confiance il inspirait par ses discours et ses promesses, que le grand nombre de ceux qui se présenterent et parmi lesquels notre compatriote sut choisir. Il n'oublia pas d'emmener des laboureurs qui enseignassent aux Insulaires, par leur exemple, à cultiver la terre. Aux gentilshommes déjà nommés se joignirent aussi Jean de Bouille et Jean Duplessis.

Les préparatifs furent vivement poussés. Béthancourt ayant pris congé de ses amis et de ses parens, embrassa son épouse et se rendit à Harfleur, où il s'embarqua avec 160 Normands. Tous furent répartis sur deux navires qui lui appartenaient. Il avait récemment acheté le deuxieme de Messire Robert de Braquemont. Vingt-trois de ceux qui entreprirent ce second voyage étaient suivis de leurs femmes : enfin Béthancourt appareilla le 9 de Mai pour les Canaries, où il eut la satisfaction d'aborder de nouveau, après la plus heureuse navigation.

Béthancourt, qui sentait le besoin de donner une idée de sa puissance aux Naturels du pays, fit son débarquement au son des instrumens. Il parut entouré de ceux de sa suite qui étaient d'une belle ordonnance. La nouveauté de cet appareil frappa singulierement les habitans de *Lancerotte*, et les affermit de plus en plus dans la soumission, dont ils ne s'étaient point écartés en son absence. Il remercia Jean le Courtois de la bonne conduite qu'il avait tenue, et lui communiqua son dessein de profiter de l'ardeur de ceux qui l'avaient accompagné pour attaquer la Grande-Canarie.

Cette conquête fut donc entreprise. Elle fut cependant d'abord traversée par une tempête qui sépara les trois barges à bord desquelles Béthancourt avait embarqué toutes ses troupes. Un coup de vent le jeta lui-même sur les côtes d'Afrique. Dès que ce brave marin eut rallié ses bâtimens, il vogua vers la plus grande île des Canaries, où il aborda; mais l'imprudence d'un gentilhomme normand nommé *Guillaume d'Aubersboc*, fut cause que l'entreprise échoua. Malgré la défense du chef, d'Aubersboc descendit à terre suivi des plus déterminés de sa troupe, fondit sur les Canariens qu'il était avide de combattre. Au premier choc, ces Insulaires furent défaits. Bientôt les Sauvages se rallierent, et leur

nombre s'étant tout-à-coup accru, ils enveloppèrent les vainqueurs enorgueillis de leur premier succès, les attaquèrent avec fureur et en tuèrent une très-grande partie. Ce funeste combat priva Béthancourt de plus de vingt braves, dont la perte était irréparable. Du nombre des morts furent *Jean le Courtois*, son lieutenant, *Guillaume d'Aubersboc*, *Geoffroi d'Auzouville*, tous gentilshommes normands.

Cette perte fut d'autant plus sentie par Béthancourt, qu'il ne lui restait pas des forces suffisantes pour tenter la conquête de l'île. Les succès, d'ailleurs, que venaient d'obtenir les Naturels du pays, n'avaient fait qu'accroître leur audace et ajouter à la résolution où ils étaient de se bien défendre.

Notre compatriote examina prudemment les difficultés qu'il aurait à surmonter, et, loin d'exposer ses compagnons d'armes dans une entreprise dont le succès était douteux, à cause de la trop grande infériorité du nombre, il renonça au projet de s'emparer de la Grande-Canarie. Ayant été débarquer dans l'île des *Palmes*, il en trouva les Naturels bien décidés à se défendre : mais Béthancourt les ayant fait attaquer, ils furent vaincus. Ce ne fut cependant pas sans perdre encore des siens. La déroute des Insulaires lui permit de s'avancer dans l'intérieur

térieur de l'île, et de la bien connaître. Ce général y demeura pendant six semaines, à la fin desquelles il rembarqua sa troupe pour *l'Ile de Fer.*

Les Insulaires, à son arrivée, cherchèrent un asyle dans les bois. Il y avait déjà trois mois que Béthancourt séjournait dans cette île sans qu'il eût pu les joindre et parconséquent les soumettre. Notre compatriote recourut à la ruse. Il avait à sa suite un Canarien, nommé *Augeron*, qui lui servait de trucheman. *Augeron* fut député vers les Naturels. Ce Canarien parvint à leur inspirer assez de confiance pour les attirer auprès de son général : le Roi du pays fut même du nombre. Béthancourt, ayant appris que c'était la totalité des habitans, fit taire la justice pour n'écouter que la politique. Il s'assura sur-le-champ de tous ces Insulaires, les distribua comme des esclaves à ses compagnons, et en retint lui-même trente-un, du nombre desquels était le roi.

Quoique ce fût le véritable moyen d'assurer pour jamais la paix de la nouvelle colonie qu'il voulait former, on ne peut néanmoins approuver ni même excuser une pareille violation de la foi donnée. Les cent vingt colons qu'il y établit purent, après cela, se livrer à la culture des terres, sans crainte d'être

inquiétés, et Béthancourt retourna dans l'île de *Fort-Aventure*.

Le tems qu'il passa dans cette île au fort de *Baltarhays*, fut employé à y établir le reste des Normands qu'il avait amenés. Il distribua des terres, fit élever des maisons, regla l'administration de la justice, pourvut à l'exercice du culte religieux, dota les églises, et enjoignit de suivre en toutes choses les Coutumes de France et de Normandie. Tous ces actes étaient ceux d'un souverain; Béthancourt était réellement le roi du pays.

Ses soins ne se bornerent pas seulement à l'administration: il y joignit encore les conseils les plus parternels, soit en particulier, soit en public. Il ne cessa de recommander aux gentilshommes de conserver entr'eux la plus parfaite union. « C'est d'elle seule, leur » représentait-il, que dépendent votre bon» heur et votre force. Vivez en bonne intelli» gence, et tout réussira bien. » N'ayant rien négligé pour la prospérité des diverses colonies, il revint au fort Rubicon, en l'île de *Lancerotte*.

Béthancourt visita de nouveau soigneusement cette île dans toutes ses parties. Il eut la satisfaction de voir que les colons commençaient à entendre le langage des Naturels, et qu'une heureuse harmonie régnait partout.

Il se convainquit par ses yeux des progrès que les Canariens fesaient dans l'art de cultiver la terre : il remarqua, d'ailleurs, que le nombre des maisons construites à la maniere des Français augmentait sensiblement. Charmé de l'état prospere où se trouvaient les établissemens qu'il avait formés, Béthancourt résolut d'entreprendre un nouveau voyage en Normandie. Il fit en conséquence publier qu'il partirait le 15 de Décembre 1405.

A cette nouvelle, les Insulaires des autres îles envoyerent des députations pour l'assurer qu'ils resteraient fideles. Le roi de Lancerotte, instruit par l'exemple, vint le trouver et lui demanda des terres, dans le dessein de les mettre en culture. Béthancourt lui en accorda une quantité suffisante pour lui acquérir de la considération parmi les Canariens; mais il lui défendit de construire aucun fort. Notre compatriote se conduisit avec la même générosité envers les rois de Fort-Aventure, qui vinrent aussi lui protester de leur soumission. Il accorda à chacun quatre cens acres de terre, tant en bois qu'en labour. Ainsi Béthancourt disposait en souverain du sol qu'il avait conquis.

Quant aux gentilshommes qu'il avait amenés, ils les chargea du soin de garder les forts élevés pour la sûreté de la colonie : enfin, il assigna

450033B

un jour de réunion générale. Son départ fut précédé d'un grand festin, où il invita les principaux compagnons de ses entreprises, et les trois rois Canariens dont il a été précédemment parlé.

Ce fut à la fin de ce banquet qu'il nomma pour commander en sa place, *Maciot de Béthancourt.* Il ne douta pas que si tout continuait de s'exécuter par l'ordre d'un Béthancourt, son nom ne restât mieux gravé dans la mémoire des Insulaires. Une des conditions imposées au nouveau Gouverneur fut d'envoyer au bout de cinq ans, l'excédent du tiers du revenu au sieur de Béthancourt, en son hôtel de Normandie. Notre compatriote termina le discours qu'il adressa dans cette circonstance à tous les convives, en les prévenant qu'il avait l'intention de se rendre à Rome pour obtenir du Pape un Évêque qui veillât au maintien de la propagation de la foi dans les *Iles Fortunées.*

Le départ de Béthancourt, la crainte de ne plus le revoir, quoiqu'il protestât qu'il reviendrait bientôt, donnerent lieu au spectacle le plus touchant. Ses compagnons d'armes gémissaient de ce qu'il ne serait plus à leur tête. Les gentilshommes qu'il honorait de sa confiance, fondaient en larmes; les Naturels fesaient retentir le rivage de leurs cris en signe

de tristesse ; le général lui-même se sentit attendri au point de ne pouvoir proférer aucune parole. Tout ce qu'il pouvait faire, c'était de leur serrer affectueusement la main, de témoigner à tous par des signes qu'ils les aimait comme ses enfans, et qu'il s'occuperait constamment de leur bonheur.

Enfin, Béthancourt vogua vers l'Espagne : il arriva à l'embouchure du Quadalquivir en sept jours, remonta le fleuve et aborda à Séville.

Il se rendit delà auprès du roi d'Espagne qui résidait à *Valladolid*. Ce prince le combla de caresses, et prit un plaisir singulier à lui entendre raconter des particularités sur ses entreprises et touchant les quatre îles où il avait fondé des colonies. Ce Monarque lui fit des présens : il lui donna, entr'autres choses, une mule pour faire le voyage de Rome. Béthancourt, y étant arrivé, présenta au Pape une lettre où ce Monarque appuyait la demande d'un Evêque pour les habitans des îles que notre compatriote avait conquises.

Sa Sainteté reçut Béthancourt avec beaucoup de distinction. Durant trois semaines qu'il demeura dans la capitale de la Chrétienté, il fut le sujet de tous les entretiens. En un mot, le Pape lui fit le même accueil qu'il eût pu faire à un Souverain. Il lui donna un

appartement dans son palais, et voulut qu'on défrayat à ses frais la suite de cet illustre navigateur. Quant à sa demande concernant un Evêque, Sa Sainteté la lui accorda sur-le-champ: son choix tomba sur *Alberto de Las-Casas*, que Béthancourt lui-même avait désigné.

Le but de son voyage à Rome étant rempli, Béthancourt prit congé du Pape et se mit en chemin pour retourner en Normandie. Notre compatriote dirigea sa route par Florence. Le bruit de l'arrivée du *Roi de Canarie* s'étant rapidement répandu dans cette ville, le Maire lui envoya aussitôt des présens au nom de l'administration dont il était le chef, et ce magistrat prit soin que Béthancourt fût, ainsi que sa suite, défrayé de tout. Il lui donna d'ailleurs un festin splendide et le traita avec autant de dignité que de magnificence.

On a cru devoir passer sous silence la suite du voyage de Béthancourt. En arrivant à Paris, notre compatriote ayant trouvé son épouse, il se mit presqu'aussitôt en chemin pour revoir son pays natal. Il est facile de se figurer l'empressement que les amis et les parens de cet illustre navigateur témoignerent de le revoir. La noblesse la plus distinguée du pays ne fut pas moins avide d'entendre de la bouche de ce hardi marin le récit de ses conquêtes. Après qu'il eut quelque tems séjourné à Béthancourt,

il revint en son château de Grainville, où il se vit de nouveau fêté et honoré par une foule de personnes qui désiraient le voir et lui offrir des présens. Les parens d'ailleurs de ceux qui l'avaient accompagné dans son dernier voyage, étaient tous naturellement curieux d'en apprendre des nouvelles.

Quelqu'eût été le dessein de Béthancourt* de retourner dans les Iles-Fortunées, il ne le réalisa point. Il vécut honorablement en son château de Grainville jusqu'à l'année 1425, tems où il fut attaqué de la maladie dont il mourut. Le cercueil où l'on renferma sa dépouille mortelle, fut déposé dans l'église de *Grainville-la-Teinturiere*, devant le maître-autel.

BETTENCOUR.

Jacques de *Bettençour* professait la Religion réformée; sa croyance mit ses jours en péril après la prise de la ville de Rouen par Charles IX, en 1562. Ce fut lui qui fut chargé par M. de Croisset d'aller, dans son château, traiter François de Civille, alors malade **.

---

* *** *Béthancourt-Noronha*; né à Madere, et de la branche du vice-roi des *Iles-Fortunées* par les Béthancourt établis en Espagne, fut présenté à Louis XVI, le 25 de Mars 1783.

** Voyez l'article de *François de Civille*,

Bettencour s'était fait précédemment un renom par un ouvrage sur le *virus vénérien.* Le traité de Bettencour dut produire une sensation, d'autant plus vive que cette maladie funeste qui empoisonne les sources de la vie, fut dans les premiers tems un objet d'horreur et d'effroi.

L'ouvrage de Bettencour est écrit en latin, comme le furent, jusqu'au siecle de Louis XIV, la plupart des livres de médecine. Voici le titre de son Traité : *Nova pœnitentialis Quadragezima, nec non purgatorium in morbum Gallicum, seu venereum unà cum dialogo æquæ argenti et ligni gaïaci colluctantium super dicti morbi prælaturâ opus fructiferum.*

Il est étonnant que Bettencour qualifie ce mal déplorable de *Mal Français* dans le titre de son ouvrage, quand il affirme ensuite que ce mal n'était connu en France que depuis une trentaine d'années, lesquelles remontaient un peu après la conquête du royaume de Naples par Charles VIII, en 1495 : il eût dès-lors dû le nommer *Mal Napolitain.*

Bettencour fait allusion, dans le titre à la diete rigoureuse qu'on fait observer aux malades et aux douleurs qu'ils éprouvent par la salivation.

On ne peut point assigner le lieu de la nais-

sance de Jacques de Bettencour ; mais il est certain qu'il professait, dans le seizieme siecle, la médecine à Rouen, lorsqu'il fit imprimer son Traité.

BEUZELIN.

Beuzelin sortit victorieux, en 1782, de la lice palinodique où il était entré. Ce jeune poëte n'eût pas sans doute borné là ses succès académiques, si la mort ne l'eût moissonné à la fleur de son âge. Le sujet du Poème de Beuzelin était une mere infortunée qui, après avoir perdu son époux, se vit encore privée de son fils unique. Cette mere déplorait amerement des pertes si cruelles sur la tombe de son enfant, lorsqu'un vieillard respectable survint, et s'efforça de verser dans son ame les consolations de la religion.

Ut matutinus pratis sitientibus imber,
Sic matri pia verba senis, pax corda serenat
Dulcia que irrepunt tandem solatia menti ;
Quo que orbis regitur, supremum numen adorat.
Obsequiosa magis, tumulum que invita relinquens,
Prospicit interdùm, sed Olimpo languida surgit
Lumina, et indè piè demùm se robore firmat.

Beuzelin était né à Rouen.

BIGOT.

On peut compter dans l'ancien Parlement de Rouen un assez grand nombre de Jurisconsultes ; mais on y remarque très-peu de littérateurs. Emeric Bigot hérita du goût qu'avait manifesté son pere pour les Lettres et les Sciences : il se nommait Jean Bigot sieur de Sommenil, et fut Conseiller en la Cour-des-Aides de Rouen. C'est à son goût ardent pour la littérature qu'on dut la précieuse collection de livres qu'il prit soin de rassembler. Il recueillit sur-tout *les vérités* en original de l'*Histoire de la Province de Normandie*. Cette riche bibliotheque fut considérablement augmentée par Emeric Bigot, son fils, qui fait le sujet de cette notice. Suivant le laboureur, *elle consistait en plus de six mille volumes, parmi lesquels il y avait plus de cinq cens manuscrits très-bons et bien rares.*

Il ne se bornait pas à réunir chez lui les Savans une fois la semaine ; il correspondait avec un grand nombre d'autres soit regnicoles, soit étrangers. Entre les premiers, il distingua sur-tout Ménage avec lequel il fut lié pendant trente-cinq ans, et Nicolas Heïnsius tint le premier rang parmi les seconds.

Si son nom est peu célebre dans la république des Lettres, comme écrivain, son savoir et ses conseils furent d'ailleurs d'un grand secours à beaucoup d'auteurs. Modeste et bon, il n'eut point les défauts qu'on a quelquefois reprochés à certains savans.

Le seul ouvrage qu'il ait publié, est *la vie de S. Chrysostôme*, par Palladius. Bigot, en ayant trouvé l'original grec à Florence, dans la bibliotheque du grand duc, il le fit imprimer, en 1680 : il y joignit la traduction latine qu'il en avait faite. Les journalistes Hollandais, en rendant compte de cette vie, ajoutent qu'il avait eu le dessein de publier *une lettre du même pere au moine Césarius* qu'il avait trouvée dans la même bibliotheque; *mais elle parut si formelle contre la transubstantiation*, que les examinateurs le *contraignirent à la supprimer.*

Personne ne fut meilleur ami que Bigot. Ménage raconte que cet estimable savant lui avait écrit *qu'il allait relire tous les anciens poëtes Gaulois pour l'amour de lui, et qu'il lui ferait part de tout ce qu'il trouverait de propre pour ses Origines de la Langue française.*

Il mourut à Rouen, le 18 Décembre 1689, âgé d'environ 64 ans.

L'affection qu'il portait aux lettres, lui fit

craindre que le partage de sa bibliotheque, nuisît aux savans : c'est par ce motif qu'il crut devoir la léguer à Bigot de Monville, conseiller au Parlement de Paris. Il y ajouta même une somme, par son testament, qui devait être employée tous les ans, à l'augmenter et à l'enrichir.

Sans doute, on jugera d'après ce simple exposé qu'Emeric Bigot a suffisamment bien mérité de la république des Lettres pour occuper une place honorable parmi les amis des Sciences que ce Département à vu naître.

BILLOUET.

Philippe Billouet, natif de Rouen, fut considéré de son tems pour son savoir ; et c'est, sous ce rapport, qu'il mérite particulierement d'occuper une place dans ces *Mémoires*. On avait une si haute idée de ses connaissances qu'il fut choisi, à l'âge de vingt-huit ans pour professer la langue hébraïque dans l'abbaye de S.-Etienne de Caen : l'année suivante, il y professa la rhétorique. Nommé ensuite pour disposer la bibliotheque du monastere de Bonne-Nouvelle d'Orléans, qui venait d'être rendue publique et dont il fut le premier bibliothécaire, il travaillait au

catalogue des livres de cette bibliotheque, lorsque la mort le frappa le 2 Mars 1720, n'étant encore âgé que de 36 ans.

Billouet avait fait profession dans la Congrégation de S.-Maur, le 7 de Février 1703.

BLAINVILLE.

Jean de Mauquenci, sire de Blainville, fils de Messire Mouton de Blainville, mort en 1319, fut Maréchal de France sous le regne de Charles V *. De Blainville n'eut point de successeur dans cette place : elle investissait celui qui en était revêtu du commandement général des armées. Le Maréchal de Blainville ** mourut en 1369, et fut inhumé en l'église paroissiale de ce nom ***, dans la chapelle fondée par ses ancêtres et devenue le lieu de sépulture de sa maison.

* Charles V ayant élevé, en 1369, Bertrand Dugnesclin au poste éminent de Connétable de France, ce ne fut qu'en 1402 qu'il fut nommé un nouveau Maréchal de France dans la personne de Louis de Sancerre.

** On donnera plus de détails sur les actions de ce Maréchal, dans l'ouvrage qu'on se propose de publier touchant l'Histoire civile et politique de ce Département

*** Blainville, bourg situé à 12 kilometres de Rouen.

BLANCHE.

Blanche, né au Hâvre-de-Grâce, cultiva les Muses latines. Il remporta, en 1749, le premier prix aux *Palinods de Rouen*. Le sujet de ce petit poëme, en vers héroïques, était la présence de Louis XV au Hâvre. On y remarque les vers suivans qui sont remplis de mouvement et peignent d'une maniere fort poétique la joie du peuple.

Vivat yò, rex vivat, ait, simul undique vivat;
Responsant colles, responsant littora, vivat!
Ipsa suas et habent reboantia fulmina voces,
Nostra procul queis vota ferunt vivat que potenter
Ingeminant, nostris que tonant trans æquora plausus.

BLONDEL.

Après avoir donné le jour à Jouvenet, à Restout, aux deux Anguier, artistes dont les ouvrages servent de modele dans la peinture et la sculpture, le département de la Seine-Inférieure devait aussi donner à la France un architecte qui fixât invariablement les regles de son art. Cet architecte est *Jacques-François Blondel*, né à Rouen en 1705.

Raisonner les principes de son art, faire servir le dessin, les mathématiques, la littérature même à ses progrès, voilà ce qu'a fait Blondel. Sa réputation n'est point établie sur des chefs-d'œuvre que le tems et la guerre peuvent détruire; elle repose sur un ouvrage qui se trouve dans les mains de tous les hommes de l'art, son *Cours d'architecture*. Qui pouvait mieux écrire sur cette partie que Blondel, qui, par ses leçons publiques, avait formé des éleves célebres, et dont les travaux leur mériterent l'honneur de devenir ses confreres à l'Académie Royale.

Quelques services que Blondel ait rendus comme professeur, quelque zèle * qu'il ait déployé pour exciter parmi ses éleves une noble émulation, son nom lui aurait peu survécu sans son *Cours d'architecture* et les *articles* qu'il a fournis sur cette matiere pour l'Encyclopédie. C'est là qu'il déploie des connaissances approfondies de son art; c'est là

* Ce fut par suite de ses sollicitations que le Roi ordonna de faire les fonds des médailles d'argent qu'on distribuait aux éleves et qu'il fallait remporter pour avoir droit de concourir au grand Prix décerné tous les ans par l'Académie. Ce prix méritait à celui qui l'obtenait, la faveur d'aller se perfectionner à Rome, aux dépens du Roi.

Ce professeur célebre poussa le zele jusqu'à donner des *leçons-pratiques*, à l'usage des divers ouvriers du bâtiment, les jours de fête, depuis deux heures après-midi jusqu'à six. Il professa pendant plus de trente ans.

qu'il a mieux servi sa patrie en communiquant ses vues, que s'il avait seulement enrichi son pays de quelques beaux monumens. Loin de se borner à la partie technique de l'art, Blondel en fait connaître l'esprit; il écrit en homme de génie.

Avant lui, on possédait à peine quelques fragmens sur l'histoire de l'Architecture : Blondel en a décrit l'origine et les progrès. Il a fait remarquer les diverses révolutions qu'elle a subies : il l'a considérée chez tous les peuples et sous les différens Gouvernemens. Philosophe, il observe les effets et les causes : il prouve qu'on retrouve les mœurs et les caracteres d'un peuple jusque dans son architecture. Artiste, il fait voir que la beauté des monumens de l'antiquité consiste dans l'harmonie des proportions, et que l'ensemble parfait est le résultat de l'accord qu'ont toutes les parties entr'elles.

On croit devoir citer ici le jugement qui fut porté sur le *Cours d'architecture* de Blondel, par les Rédacteurs du *Journal des Arts*, quand cet ouvrage parut.

« Cet ouvrage, disaient-ils, est divisé en trois » parties : la premiere, qui fut publiée en » 1771, a pour objet la décoration des édi- » fices. L'introduction renferme les idées gé- » nérales de l'architecture et des arts qui y » sont

» sont relatifs ; son origine, ses progrès et » les révolutions qu'elle a essuyées : l'auteur » y traite, sous le même point de vue, du » jardinage, de la sculpture et de la peinture.

» Les sources de l'art, ses préceptes rai- » sonnés, l'analyse, le goût, son applica- » tion, sa fécondité, ses discussions, ses li- » cences, sa perfection, son expérience sont » les objets qu'il considere dans cette premiere » partie.

» La seconde, dans laquelle il traite de la » distribution, a paru en 1773 : il y trace la » disposition générale des palais des rois, des » maisons royales, de plaisance et de cam- » pagne, des châteaux, des hôtels des grands » seigneurs et des maisons des riches parti- » culiers ; il entre dans les détails des appar- » temens, de la disposition et de la différente » forme des escaliers, de la décoration in- » térieure, de la distribution des chambres, » de celle des jardins ; de la distribution et » ordonnance des édifices sacrés, etc., etc. ; » rien n'est oublié. »

Blondel se proposait de traiter de la construction dans la troisieme partie ; mais la mort ne lui permit point de terminer son ouvrage*.

* Cet ouvrage devait composer six volumes in-8° de Discours et trois de Planches.

Le plan de Blondel est vaste et décele le génie ; la maniere dont il développe les détails prouve qu'il ne négligeait rien. Ce savant artiste ne pouvait établir sa gloire sur un monument plus durable.

L'Académie royale avait su apprécier le rare mérite de Blondel et pressentir ce dont il était capable, quand elle se l'associa en 1755. Ce Corps savant a possédé des professeurs aussi habiles et aussi zélés que notre compatriote ; mais elle n'en a point eu qui ait formé autant d'éleves distingués !

Qu'il nous soit permis d'intercaler ici quelques citations qui puissent mettre à portée de juger de la maniere dont Blondel écrivait sur les arts. Le discours qu'il prononça, le 15 Janvier 1755, pour l'ouverture de son Cours élémentaire d'Architecture, suffirait pour en fournir un grand nombre. Il est divisé en quatre parties, l'Architecture, le Jardinage, la Sculpture et la Peinture. Blondel a prouvé, dans ce discours semé de faits historiques, qu'il savait plier le style oratoire à l'art qu'il enseignait. La Peinture, dont il traite dans sa quatrieme partie, est celle dont on va extraire les fragmens qu'on va lire, parce qu'ils sont de nature à être mieux sentis d'un plus grand nombre de lecteurs.

Blondel retrace avec douleur la fureur des-

tructive des Goths et des Lombards ; il déplore la perte d'une foule de chefs-d'œuvre de sculpture et de peinture ; puis, par une transition imprévue, il s'écrie : « Mais, moins » barbare que ces peuples féroces, le Vésuve, » en engloutissant la ville d'Herculanum, » semble avoir respecté les productions merveilleuses des arts. On dirait qu'il n'a voulu » que prévenir leur perte et en conserver assez » pour nous faire juger des talens des anciens. C'est dans les entrailles d'Herculanum, découverte et déterrée par les soins, » la magnificence et le goût d'un prince, digne descendant de Louis XIV, que l'on a » recouvré des ouvrages qui nous ont fait » voir en quel état était la peinture sous le » regne des Césars, et qui sont peut-être des » preuves convaincantes de la délicatesse du » pinceau des Grecs. »

Voici dans quels termes il parle ensuite des services que rend la Peinture.

« Tantôt elle nous offre un point de vue » heureusement terminé par une perspective » agréable ; tantôt elle rend en apparence un » lieu plus vaste qu'il ne l'est réellement..... » Elle nous fait retrouver les campagnes et » les mers au sein des villes ; elle prête mille » agrémens à nos retraites, qui ne nous of-

» friraient que des beautés peu séduisantes si
» elle ne venait, pour ainsi dire, peupler leur
» solitude ; elle fait le charme de nos spec-
» tacles, où les palais les plus brillans suc-
» cedent tout-à-coup aux déserts les plus af-
» freux, où du séjour de Pluton et du Tar-
» tare on se trouve en un instant transporté
» dans l'Olympe et parmi les Dieux ; en un
» mot, cette poésie muette varie tout, anime
» tout ; elle est, s'il m'est permis de parler
» ainsi, le vernis et le coloris de tous les arts,
» comme la peinture poétique l'est de tous les
» styles et de toutes les parties de la littéra-
» rature. »

Voici encore un autre fragment d'un discours prononcé par Blondel, le 18 Novembre 1771, sur l'utilité de joindre à l'étude de l'architecture celle des sciences et des arts qui lui sont relatifs.

« Qu'on n'imagine pas, dit Blondel, qu'on
» deviendra un habile architecte si l'on ap-
» prend l'architecture par désœuvrement et les
» arts qui y ont rapport, pour le seul plaisir
» de changer d'objet. Sans doute il est né-
» cessaire de varier le genre de ses études ;
» la variété met en mouvement l'esprit et l'ima-
» gination de l'artiste ; le changement de tra-
» vail semble rendre à son génie épuisé une

» nouvelle vigueur; mais il est bon que cette » diversité d'occupations ramene au but qu'on » se propose. »

Les détails dans lesquels Blondel entre ensuite, sont autant de préceptes excellens. Puis il ajoute :

« C'est par le désir de s'instruire, c'est » par un examen continuel et réfléchi, c'est » avec la passion de devenir un architecte de » mérite, qu'on s'éclaire avec tous et en tout » tems; autrement, que pouvoir espérer d'un » jeune homme abandonné à lui-même, qui » se contente d'effleurer les premiers élémens » de l'art; qui, le plus souvent, n'a qu'une » éducation négligée, qui quelquefois même » est sans lettres et sans principes; de ces » jeunes gens, en un mot, qui, cédant à » l'occasion, se trouvent sans minerve, etc., » etc. »

« La lecture, ajoute Blondel, en terminant, » a dit quelque part un de nos auteurs mo- » dernes, fait partie du devoir de l'honnête » homme; il faut lire pour s'instruire, se » consoler et se corriger. L'Oracle, dit-il, » qui ordonna de consulter les morts, parla » sans doute des livres. Dans l'architecture, » on doit donc regarder la lecture comme » le seul moyen de se nourrir l'esprit des

» bons auteurs, puisque, sans parler de l'his-
» toire qui est indispensable pour faire un
» choix judicieux des attributs qu'il est sou-
» vent nécessaire de répandre dans la déco-
» ration des bâtimens, si l'on n'a pas soin de
» s'orner la mémoire des meilleures produc-
» tions des artistes, on ne produit guere que
» des productions froides, monotones et dé-
» pourvues des graces dont la décoration est
» susceptible. Sans l'amour de l'étude, on ne
» saurait puiser dans les sources, les vrais
» principes de l'architecture, etc., etc.

» Persuadé qu'on arrive aux sciences, aux
» lettres, aux arts par le même chemin, en
» méditant la marche qu'ont suivie les hommes
» de génie dans tous les genres de talens,
» il s'approprie tout ce qui a rapport à ses
» besoins; il fait des notes, des extraits et
» se familiarise avec l'art d'écrire; enfin, ce
» travail devient pour lui un véritable agrément,
» et il parvient à préférer un jour l'étude à la
» futilité des plaisirs bruyans et tumultueux. »

On aurait tort cependant de croire que Blondel ne possédait que la théorie de son art: il a prouvé que s'il eût plus cherché le profit que la gloire, il aurait pu laisser des ouvrages dignes des plus grands maîtres. Pour en demeurer convaincu, il suffit d'examiner attentivement ceux qu'on voit de lui à Cambrai,

à Metz et à Strasbourg. Dans la premiere de ces villes, on cite de lui le palais archiépiscopal; dans la seconde, le portail de la cathédrale, les casernes et l'hôtel-de-ville, différentes places, etc.; dans la troisieme, on cite ses beaux plans pour la ville en général et pour le sénat. C'est encore lui qui a décoré le chœur de la cathédrale de Châlons. Notre ville lui doit le bâtiment de la Jurisdiction consulaire qui fut construit, d'après ses dessins et sous sa direction, en 1735.

Blondel ne jouissait pas, lorsqu'il mourut, d'une fortune proportionnée à ses grands talens: le nom qu'il s'était acquis, comme auteur, fut la plus belle partie de l'héritage qu'il laissa en mourant à son fils, qui n'était âgé que de douze ans. Après avoir, durant ses dernieres années, beaucoup souffert des infirmités qui vinrent l'assaillir, Blondel termina ses jours le 9 Janvier 1774.

BOCHART.

Si le département de la Seine-Inférieure a fourni un savant de la communion romaine dans les langues Grecque et Orientales, il n'en a pas produit de moins célebres pour la communion réformée, en donnant le jour

aux Basnages et à Bochart. Ce dernier dont il est en ce moment question, naquit à Rouen de René Bochart, ministre du culte Protestant, et d'Esther Dumoulin, en 1599.

Il fit son cours d'études sous des maîtres habiles qui s'appliquerent à développer, par leurs soins, les rares dispositions que Bochart avait reçues de la nature. Rien de plus propre à donner une idée de son étonnante aptitude pour les langues mortes que les 44 vers Grecs qu'il composa n'étant âgé que de quatorze ans, et que Dempster trouva dignes d'être placés à la tête de ses antiquités romaines.

Bochart passa rapidement de l'étude des belles-lettres et de la philosophie à celle des langues anciennes; et il était à peine parvenu dans son printems qu'il étonnait déjà par la facilité avec laquelle il expliquait l'Hébreu et même les Commentaires des Rabbins.

A peine eut-il triomphé des difficultés de la langue Hébraïque, qu'il entreprit d'apprendre l'*Arabe*, l'*Ethiopien**, le *Syriaque*

---

* Bochart était si profondément versé dans toutes les langues qui ont du rapport avec l'Hébreu qu'il parvint à expliquer une scene de *Plaute*, qu'avant lui aucun traducteur n'avait pu entendre. C'est l'acte cinquieme de la comédie intitulée: *Pœnulus*. *Hannon*, carthaginois de naissance, y parle en langue punique.

On sait que Carthage fut fondée par les Phéniciens: Bochart en conclut que leur langue devait être une sorte de dialecte de

et le *Chaldéen* : il y devint en peu de tems aussi profond que dans l'Hébreu.

Ce ne sont point ici des éloges hasardés : sa Géographie sacrée divisée sous les titres de *Phaleg* et de *Chanaan*, imprimée en 1649, déposent en faveur de son érudition. Bochart ajouta cependant encore à la grande réputation qu'il s'était acquise par ce savant ouvrage, en publiant son *Hierozoïcon*, ou l'*Histoire des animaux de l'Ecriture.*

Ces ouvrages de Bochart sont les seuls que la république des Lettres possede complets : on n'a que quelques fragmens de son *Traité des Minéraux, plantes et pierreries*, dont il est fait mention dans la Bible, ainsi que de ses *Recherches sur le Paradis-terrestre, de ses Commentaires sur la Genèse*, et de plusieurs *Dissertations.*

Outre les ouvrages imprimés de ce savant, il existe de lui des Mémoires inédits. M. Gosseaume, en 1807, lut dans une des séances de l'Académie de Rouen, un rapport sur trois Mémoires de notre compatriote, non imprimés. Dans l'un, Bochart examine l'*Origeniana* de Huet ; dans l'autre, il discute

---

la langue Hébraïque. Ses conjectures s'étant tournées en certitude, il donna enfin l'intelligence de cette scene qui avait fait le désespoir des plus savans commentateurs.

sur le lieu où devait être le Paradis-terrestre. Le même Académicien entretint aussi ses confreres de trois Lettres inédites d'un beaucoup moindre intérêt.

L'immense savoir de Bochart, joint à une probité irréprochable, lui mérita l'honneur d'être recherché des personnes du plus haut rang. De ce nombre, fut Christine reine de Suede *. Le désir sans doute de se convaincre par lui-même de ce qu'on racontait touchant l'esprit et les connaissances de cette princesse, le fit céder à son invitation; il se rendit auprès d'elle, en 1652. Ce savant dut être flatté de l'accueil qu'il reçut de cette Reine célebre, et de l'éloge éclatant qu'elle fit publiquement de son érudition.

On connaît encore les actes de la conférence tenue à Caen, entre lui et le missionnaire Veron; ces conférences ont été imprimées dans le format in-8°. Les curieux peuvent se procurer la satisfaction de voir dans la Bibliotheque de Caen, un grand nombre de livres en langue Orientale, et sur-tout en Hébreu, chargés de notes marginales écrites de la main de Bochart.

Bochart revint en France, l'année suivante,

* On raconte que Christine ayant un jour pressé Bochart de jouer au volant avec elle, il mit bas son manteau et joua.

et il reprit à Caen l'exercice du ministere qui lui était confié. L'étude et le travail firent seuls ses délices jusqu'au dernier instant de sa vie qui arriva le 16 de Mai 1667. Il n'était encore que dans sa soixante et huitieme année quand la mort vint mettre fin à ses recherches scientifiques. Il mourut, dit-on, subitement dans le sein de l'Académie de Caen, alors qu'il parlait à ses confreres : un savant qui meurt de la sorte, meurt véritablement au lit d'honneur.

Le portrait de Bochart a été gravé par Desrochers : la finesse respire dans ses traits; l'esprit étincelle dans ses yeux.

BOISGUILBERT.

Nous vivons dans un siecle où les meilleurs ouvrages sur le droit public sont peu lus, parce que de grands événemens politiques ont amené parmi les puissances de l'Europe un système de conduite tout opposé aux principes reçus à l'époque où les peuples commencerent à se civiliser. L'économie politique, science que l'on a long-tems négligée, ne peut elle-même offrir d'intérêt qu'autant qu'elle traite d'une maniere générale des causes de la richesse des nations : tel est l'ouvrage de

Smith, qui puisa, selon toute apparence, les idées fondamentales de son livre, dans un mémoire du célebre Turgot. *

Il est donc peu surprenant que les ouvrages de Boisguilbert sur les finances et la politique soient tombés dans l'oubli, puisque le but particulier de l'auteur était d'y combattre le système d'administration suivi par Colbert. C'est ce dont l'on ne saurait douter, quand on lit le livre qu'il publia en 1708, intitulé: *l'Etat de la France.* Voltaire, qui était un bon juge sur cette matiere, accorde à Boisguilbert des connaissances approfondies sur les finances du royaume, pour le tems où il écrivait.

Cet ouvrage hardi lui attira la disgrace de Louis XIV, qui l'exila à Brive-la-Gaillarde.

La Dîme royale, publiée sous le nom de Vauban, est aussi, suivant l'opinion reçue, un des ouvrages de ce magistrat. Linguet, peu d'années avant la révolution, reproduisit dans ses *Annales politiques* ce Système financier, de la maniere la plus séduisante. L'unité de l'impôt serait sans doute un grand avantage pour les peuples; mais ce mode est-il praticable? On peut dire de ce système d'impôt, ce qu'on a dit depuis du projet de *paix per-*

* Voyez les œuvres de Turgot, imprimées en 1808.

pétuelle, de l'abbé de Saint-Pierre : *c'est le rêve d'un homme de bien.*

On cite aussi parmi les œuvres de Boisguilbert, le testament politique du maréchal de Vauban.

L'état des finances du royaume n'occupa point exclusivement la plume laborieuse de cet économiste ; il cultiva les Lettres, et l'on a de lui une vie de Marie Stuart, sous le titre de *Nouvelle historique.*

Il traduisit aussi les ouvrages des historiens latins, *Hérodien** et *Dion-Cassius***; tous deux ont écrit dans le troisieme siecle. La traduction d'*Hérodien* parut à Paris, en 1675, chez Guillaume de Lugue.

Pierre le Pesant-de-Boisguilbert remplissait les fonctions de Lieutenant-général au balliage de Rouen, où il était né : la mort termina ses jours, en 1714.

---

* Hérodien a composé la vie des Empereurs Romains, depuis Marc-Aurèle jusqu'à Gordien, troisieme du nom.

** Dion-Cassius avait écrit une histoire Romaine en quatre-vingts livres : elle commençait au tems d'Énée et finissait au regne d'Alexandre-Sévère. Il ne reste que quelques fragmens des 34 premiers qui sont perdus : les suivans, jusqu'au soixantieme, sont assez complets. Quant aux vingt derniers, il n'en reste qu'un abrégé fait par Xiphilin, moine de Constantinople.

BOISJOUVIN.

Jean-Baptiste de Boisjouvin tient un rang parmi les auteurs qui ont disputé, à Rouen, les prix des Palinods. L'*Académie de la Conception* lui décerna, en 1747, une médaille pour une épigramme latine sur le maréchal de Lowandal. Elle couronna aussi une autre piece du même genre sur la Paix, en 1748.

De Boisjouvin était de Rouen.

BOISTARD.

Quoique Boistard de Prémagny ait consacré aux Muses la plus grande partie de sa vie, on n'a cependant de lui qu'un seul ouvrage imprimé: ce sont *deux lettres de S. Clément, le romain, traduites du latin.* Son mérite connu et ses connaissances littéraires porterent l'Académie à le nommer son secrétaire, dans la classe des lettres, lors de l'installation de cette compagnie, en 1744. De Prémagny en remplit les fonctions jusqu'en 1755, époque où il fut remplacé par M. du Boullay.

L'Académie n'eut point de membres plus laborieux que M. de Prémagny; personne ne contribua autant que lui à remplir les séances particulieres par la lecture d'un grand nom-

bre de mémoires : on en compte plus de 60 dans l'espace d'une vingtaine d'années. L'Académie en avait destiné plusieurs à l'impression.

Il serait trop long de donner la nomenclature de tous ces mémoires ; il suffira d'en citer quelques-uns qui tiennent à l'Histoire ancienne, à l'Histoire nationale et aux Belles-lettres.

En 1747, il lut un mémoire sur l'*historien Joseph et sur la vulgate* ; en 1755, il en lut un autre sur *Antiochus Epiphanes*. Il en avait lu un, quatre ans auparavant, qui avait pour titre, *les Avantages de la France*.

Parmi ses essais de littérature, on en distingue de plusieurs genres. En 1745, il composa un *Discours sur le travail*, dont il donna lecture à l'Académie, dans la séance du 1er Juin ; en 1749, il lut une dissertation sur *le Style historique*. De Prémagny, dont on a cité plus haut une traduction de *deux lettres de S. Clément*, communiqua aussi, en 1751, à l'Académie, des *Fragmens d'une traduction d'Elien* * : il lui avait fait part, quelques années auparavant, de divers *Extraits principaux de Macrobe* **.

---

* Auteur qui a écrit en Grec et qui vivait sous l'Empereur Adrien : il est surtout connu par ses *Histoires diverses*.

** Auteur du tems du regne de Théodose, dont le principal ouvrage est intitulé *les Saturnales*.

De Prémagny avait, dans sa jeunesse, été secrétaire de l'intendance. Naturellement ennemi de toute espece de gêne, il quitta cette place pour se livrer exclusivement à son goût pour les lettres. Il avait l'esprit vif et original; mais il n'eut jamais l'ambition de passer pour auteur. C'est ce qui a privé le public des fruits de ses loisirs; car il donna peu de tems à la profession d'avocat.

Né à Rouen, le 19 Avril 1710, il mourut dans sa patrie, le 3 Février 1767.

BOIVIN.

Quoique Henri Boivin, sieur de Vaurouy, ait fait quelques traductions, elles sont aujourd'hui tout-à-fait ignorées. Le pays de Caux l'avait vu naître; il termina ses jours vers le milieu du 17^{e} siecle.

BOIZART-DE-PONTEAU.

Claude-Florimond Boizart-de-Ponteau dut naître à la fin du seizieme siecle, ou au commencement du dernier. Dire que de Ponteau a fait plusieurs pieces en société avec *Pannard*, *Fuselier*, *Fagan*, *Favart*, *Piron* et

et autres, c'est dire assez qu'il avait reçu de la nature un grand fond de gaîté et de fine plaisanterie. A moins d'abonder en saillies heureuses, en traits marqués au coin de l'épigramme, aurait-il pu être admis à travailler en commun avec des auteurs qui étincelaient d'esprit et qui firent tant applaudir le malin Vaudeville?

Les pieces auxquelles notre compatriote a eu part, sont en grand nombre. Il a donné au théâtre, avec Pannard et Fuselier, *la Méprise de l'Amour*, ou *Pierrot Tancrede*; *le Malade par complaisance*; *Argénie*, avec Pannard et Marinier; avec Pannard seul, *les deux Suivantes*; *le Bouquet du Roi*, *la Comédie sans Hommes*, *les Fêtes galantes*, *le Rien*. Avec le même et Favart, *le Qu'en dira-t-on*; avec le même et Fagan, *le Badinage*, prologue; *Isabelle arlequin*; avec Pannard, Piron et Carolet, *la Ramée* et *Dondon*; avec Pannard et Parmentier, *Alzirette*; avec Pannard, Gallet et L'affichard, *Marote*.

Les ouvrages dramatiques qu'il a composés seul, sont *l'Estaminette Flamande*, ballet-pantomime, *l'Ecole de Mars*, ou *le Triomphe de Vénus*, ballet-pantomime; *le Compliment*, prologue; *le Hazard*, *l'OEil du Maître*, ballet-pantomime. La premiere piece que

Ponteau ait donnée au théâtre, est *Arlequin Atys*, parodie de l'opéra d'Atys : elle fut représentée en 1727. Dix ans après, Ponteau prit un vol plus hardi : il fit représenter sur le théâtre Français, une comédie en un acte et en vers intitulée : l'*Heure du Berger*. Cette piece eut sept représentations : M^lle^ Dangeville y fut fort applaudie.

Il y a lieu de croire que si Ponteau n'eût pas été intéressé à travailler de préférence pour le théâtre de *l'Opéra-Comique* dont il était l'entrepreneur, il eût pu obtenir plus d'un succès sur le théâtre de la nation. Cet auteur avait reçu le jour à Rouen ; on ignore la date de sa mort.

BONNET.

Michel Bonnet, abbé d'Aubignac, et prédicateur du Roi, naquit à Rouen sur la paroisse de S.-Martin-sur-Renelle *. Il mourut le 3 d'Août 1737.

BONTEMPS.

Daniel Bontemps, gentilhomme du pays

* Cette paroisse a été depuis supprimée et réunie à celle de Saint-Patrice,

de Caux, fut un officier très-distingué dans la guerre ; le marquis de Brezé * l'appelait son bras droit. Bontemps dut vivre dans le courant du 15e siecle.

BOREL.

Borel, de Rouen, concourut pour le prix de l'épigramme, proposé par *l'Académie du Puy*, en 1749 : le sujet de cette épigramme latine était *Nicétas*.

BORROGER.

Borróger s'était consacré à la vie monastique dans l'ordre des Capucins. Ce religieux a publié un livre intitulé : *la Piété affligée ; un Discours historique et théologique de la possession des religieuses de Loudun*, imprimé à Rouen, in-4°, en 1659. Ce religieux y dis-

* Il serait intéressant de savoir quelque chose de moins vague sur *Bontemps*, et sur le tems où il vivait. Nous n'avons trouvé que ce renseignement dans le 4e vol., pag. 337, du Dictionnaire des Hommes Illustres, imprimé en l'an V de la République. On ignore si le marquis de Brezé dont il s'agit ici, était Pierre de Brezè favori de Louis XI, ou Louis de Brezé son fils. Tous deux eurent la qualité de Sénéchal et de Lieutenant-général du duché de Normandie.

serte longuement sur les démoniaques et autres sujets du même genre. Il se distingua aussi dans la prédication parmi ceux de son ordre. (Son origine est inconnue).

BOSC.

Jean du Bosc fut un sectateur ardent de la réforme de Calvin. Sa fortune et sa dignité, comme Président de la Cour-des-Aides de Rouen, lui donnerent de l'influence sur les esprits, lors de la révolte des protestans, à Rouen, en 1662. Cette ville ayant été emportée d'assaut, le 26 Octobre de la même année, il fut décapité comme un des principaux chefs de la rebellion.

Du Bosc, seigneur d'Emandreville, avait composé un ouvrage, dont le titre était: *Traité de la Vertu et des Propriétés du nombre septénaire.*

BOUDEMARE.

Jean-François Boudemare, de l'ordre des Capucins, fut un missionnaire renommé de son tems. Ce religieux a écrit en latin une *Relation sur les Sauvages du Brésil*, imprimée à Madrid, format in-4°, en 1617.

Elle a pour titre : *Relatio de populis Brasiliensibus.*

Le style de cette Relation est assez pur ; on y distingue, en outre, un grand respect pour l'exactitude des faits.

BOULAINVILLIERS.

Henri de Boulainvilliers est un des exemples les plus frappans des erreurs où peut entraîner l'esprit paradoxal. La manie de faire briller une dialectique subtile pour soutenir des systêmes, a rendu inutile son immense savoir sur les lois, les mœurs et les usages de la nation durant les premieres races. N'est-il pas inconcevable que Boulainvilliers n'ait voulu se servir des vastes connaissances qu'il avait acquises dans l'histoire de son pays, que pour soutenir l'excellence du systême féodal ? La singularité de ses opinions fit d'abord vivement rechercher ses ouvrages ; mais la raison qui, tôt ou tard, prévaut sur les esprits éclairés, a relégué les ouvrages de Boulainvilliers au nombre de ceux qui n'ont plus même le mérite de piquer la curiosité.

S'il y a des idées profondes, des vues solides dans ses ouvrages, on y en trouve encore un plus grand nombre de bizarres et d'im-

praticables. A moins d'avoir du discernement et de la méthode, il est impossible d'écrire l'histoire, et l'ami de la vérité ne peut se laisser séduire par les fausses conséquences d'une logique captieuse.

Les ouvrages de Boulainvilliers forment 16 volumes in-12; en voici les titres:

1° *Histoire de France jusqu'à Charles VIII*; 2° *Mémoires historiques sur l'ancien Gouvernement, jusqu'à Hugues Capet*; 3° *Dissertation sur la noblesse de France*; 4° *Etat de la France*; 5° *Sur l'Administration des Finances*; 6° *Histoire des Arabes et de Mahomet*.

Cet ouvrage se ressent de l'esprit singulier de l'auteur : on y remarque surtout des réflexions hardies. Si les langues orientales eussent été plus familieres à M. de Boulainvilliers, il eût puisé davantage dans les sources et ne se fût pas borné à redire sur ce fameux prophête ce que M. Prideaux en avait déjà appris au public. La premiere partie ne renferme qu'une description de l'Arabie qu'on lit avec peu d'intérêt; la seconde contient la vie du prophête: mais elle laisse beaucoup à désirer.

Henri de Boulainvilliers, comte de Saint-Sair, dans le pays de Brai, naquit le 21 Octobre, au château de ce nom, et mourut âgé de 64 ans, le 23 Janvier 1722.

BOUSSARD.

Jean Boussard naquit au Bourg-d'Eaux, près de Dieppe, en 1733. Il a tiré son nom de l'oubli par le dévoûment héroïque qui le porta à sauver la vie à seize de ses semblables, le 31 d'Août 1777.

Boussard, en qualité de garde-pavillon de la jetée de Dieppe, veillait pendant une nuit excessivement orageuse. Tout à coup, ce brave marin entend des cris de désespoir qui venaient du bout de la jetée : il reconnaît aussitôt que c'est un navire qui périt. Malgré la fureur des vagues, Boussard forme le projet d'atteindre le bord du vaisseau pour y porter des secours aux malheureux sur le point d'être engloutis. Il fixe d'abord une corde au rivage, l'attache ensuite autour de lui, se jette dans la mer, nage vers le bâtiment et arrive assez près pour présenter une corde à l'équipage effrayé par l'image d'une mort inévitable.

Attachez-là au vaisseau, leur crie-t-il, *et qu'elle vous serve de guide pour atteindre le rivage.* Boussard les exhorte et les presse, tantôt il les devance, tantôt il les soutient : déjà quinze de ces infortunés sont hors de danger.

Epuisé par une aussi longue lutte contre

fureur des flots, il succombe de fatigue et tombe en défaillance. A peine commence-t-il à reprendre ses sens que son oreille est de nouveau frappée par les cris d'un malheureux. Boussard, sans consulter ses forces, n'écoute que la voix de l'humanité. Il se précipite à l'instant dans la mer et affronte une seconde fois sa fureur. Un double triomphe devient le prix de son dévoûment pour ses semblables.

O doux et touchant spectacle de voir Boussard retourner chez lui entouré des seize individus qu'il vient de sauver du naufrage!

Le Brun, surnommé *Pindare*, s'était proposé de consacrer dans son poême de la Nature *, la belle action de ce généreux dieppois: il dit dans le premier chant, en opposant le véritable honneur, à l'honneur faux qui conduit au duel:

« Faux brave, du brave homme** admire les exploits;
» Vois le sept fois plongé dans ces flots pleins de rage,
» Ravir sept malheureux*** aux horreurs du naufrage;
» Vois cette humanité, qu'on ne sert pas en vain,
» D'un obscur matelot faire un mortel divin ».

Ah! pourquoi le poëte a-t-il ignoré que

---

* Ce poême n'ayant point été achevé, il n'en reste que des fragmens.

** Surnom qui lui fut donné par Louis XVI.

*** La version suivie par le poëte, n'est pas exacte.

Boussard, en se dévouant ainsi, payait un tribut aux mânes de son pere. Cette particularité lui eût fourni la matiere de quelques beaux vers. Boussard l'ayant vu périr sous ses yeux, sans qu'il eût pu lui donner aucun secours, il avait fait le serment de sauver tous ceux qu'il pourrait, pour honorer l'auteur de ses jours. Combien ce serment était plus honorable pour l'humanité que celui proféré par Annibal en présence d'Amilcar ? la fidélité de l'un à remplir son serment fit couler bien des larmes ; la fidélité de l'autre à s'acquitter du sien, en tarit la source dans le sein de plusieurs familles.

Le dévoûment de Boussard fut célébré, en 1780, dans une piece de vers latins composés par M. *Carré*, maître-ès-arts de l'Université de Paris, qui fut couronnée par l'Académie de l'Immaculée conception de Rouen.

Voici quelques vers fort beaux de cette piece :

Ut laceram tetigit navem tabulas que ; viros que
Ultima anhelanti plangentes pectore fata
Audiit ; exclàmans funem simul objicit : omnes
(Tanquàm certa salus et vox divina sonaret)
Undique præcipites ruere atque irrumpere : funem
Hic premit assultans ; alter, quem dextra fefellit,
Arripit ore tenax ; mediis malè-fluctuat undis
Alter, et ambiguæ pendet discrimine vitæ.

Hortator Bussardus adest ; præit, instat ubique
Increpitans : ægro si fracti poplite, membra
Tarda trahant, subit ipse humeris laudabile pondus,
Aut lateri accingit. Sic sese accommodat unus
Omnibus, dextrâ que regens et voce per umbras.

Louis XVI qualifia Boussard du nom de *brave homme*, lorsqu'on le présenta à ce Monarque, le 6 de Janvier 1778. Comme il avait reçu une gratification et une pension de trois cens livres, quelqu'un lui demanda ce qu'il avait fait de son argent ; voici sa réponse. « D'abord, j'ai payé mes dettes ; c'était » juste. J'ai ensuite habillé de neuf ma femme » et mes enfans. Quant à moi, je ne me suis » donné que des gilets : j'ai plus besoin de » cape que d'habit ».

Ce marin était étonné que son action lui attirât tant de distinction. « Il semblerait, » disait-il, que ce serait la première de ma » vie ; j'en ai, graces à dieu, déjà fait plu- » sieurs semblables ».

On raconte qu'un jour il voulut embrasser un enfant : celui-ci effrayé de la haute et robuste corpulance de Boussard, ne parut pas s'en soucier. « N'aie pas peur, mon enfant, cela » te portera bonheur d'embrasser un honnête » homme ». Voilà bien la repartie d'un homme de bien, qui est sûr du témoignage de sa conscience.

N. B. Le fils de Boussard a depuis glorieusement marché sur les traces de son pere. Ayant sauvé la vie à quatre individus, sous l'intendance de M. de Crosne, il reçut de cet administrateur chéri une pension de 400 francs. La Chambre du Commerce-de-Rouen lui donna aussi une médaille d'argent.

BRAQUEMONT.

Quelque soit l'orgueil des fiers insulaires qui prétendent dominer sur les mers, ils ne pourront jamais disconvenir que la France n'ait produit, long-tems avant l'Angleterre, de grands marins et de célebres navigateurs. Notre département jouit à cet égard d'une gloire incontestable, et dès le milieu du quatorzieme siecle, il donna le jour à Robert de Braquemont.

Si nos annalles mentionnent honorablement le courage qu'il montra sur terre en combattant contre les Anglais unis aux Bourguignons; s'il se signala aux sieges du Pont-de-l'Arche et de Neufchâtel, il n'y parut que dans un rang secondaire et confondu parmi les braves qui combattaient alors pour leur roi légitime.

Le duc d'Orléans, dont Robert suivait le parti, ayant été lâchement assassiné, Charles

VI envoya ce gentilhomme dans la Castille porter du secours au roi Alphonse, auquel le roi de Grenade et les Maures fesaient alors une guerre à outrance. La mer devint aussitôt le théâtre de ses exploits guerriers, et il défit, en 1419, les Anglais dans un combat naval. Il commandait, en qualité d'amiral d'Espagne, les Espagnols réunis aux Français. Le combat fut vif, et les Anglais y perdirent 700 hommes. Plusieurs de leurs vaisseaux furent pris et conduits à la Rochelle *.

Un historien Espagnol rapporte que notre compatriote fit ses premieres armes sous un habile général, Bertrand Dugueselin, et qu'il combattit en faveur de *Henri de Transtamare* contre *Dom Pèdre* et les Anglais. Ce dut être en 1367, à la bataille de *Navaret*, ou à celle de *Montiel* **, qui fut décisive en faveur de Dom Henri.

Robinet de Braquemont épousa, en Espagne, Dona Juez de Mendoça, en 1400; de ce mariage est sortie la famille de l'*Infantado*. Sa postérité est restée en Espagne. C'est de Jean de Braquemont, frere de celui-ci, que

---

* Histoire du roi Charles VI, page 474, édition de Paris, in-4°, chez Abraham Pacard, 1614, par Juvenal-des-Ursins.

** Elle fut ainsi appellée du château et de la ville de Montiel, peu distans du champ de bataille.

sont sortis les Braquemont de France. Jean de Béthancourt se montra depuis digne descendant de celui que le roi de France avait élevé au grade d'Amiral.

BRETEL.

Louis Bretel naquit à Rouen* vers la fin du seizieme siecle. Il était issu de Louis Bretel de Gremonville et de Françoise Leroux du Bourgtheroulde. Son pere le fit entrer de très-bonne heure dans les fonctions de la judicature ; mais il était destiné à devenir un des prélats les plus éclairés de l'église Gallicane. Déjà il avait été jugé digne des principales dignités de la Métropole de la province, quand il fut successivement nommé par Louis XIII à deux bénéfices, entre autres à l'abbaye de Saint-Victor-en-Caux. Ce Monarque qui connaissait le mérite et la vertu de Bretel, ne s'en tint pas à ces premieres marques de faveur, il le nomma Archevêque d'Aix en 1730. Bretel gouverna ce diocese jusqu'en 1744, année où il termina sa carriere durant la quinzaine de Pâques.

* Tout porte à présumer qu'il vint à la lumiere sur Saint-Cande-le-Jeune, parce que ses pere et mere y avaient leur domicile. L'église de cette paroisse était d'ailleurs le lieu de sépulture de sa famille.

Ce prélat s'était fait remarquer par sa sagesse et ses lumieres dans l'assemblée du clergé de France en 1635, et dans celle des états de Provence, l'année suivante. Doux, affable, libéral, il laissa dans son diocese des monumens de son goût ainsi que de sa générosité. Sa vie fut exemplaire

Louis Bretel avait été élu prince du *Puy de la Conception* en 1722 ; le zèle qu'il montrait dès-lors à cultiver les lettres, le fit choisir pour succéder, en cette qualité, aux premiers dignitaires de la province.

BREVEDENT.

François-Xavier de Brevedent fut également considéré dans la congrégation des Jésuites, où il était entré, pour ses connaissances mathématiques et son zèle ardent pour la conversion des ames à la foi évangélique. Ayant été envoyé comme missionnaire dans l'Ethiopie, en 1699, il y succomba aux fatigues de l'apostolat.

BRINON.

Quoique l'abbé *Saas* ait mis, dans son ca-

talogue, Brinon au nombre des auteurs originaires de Rouen, nous n'osons cependant l'affirmer. Ce qu'on peut assurer, c'est qu'il était Conseiller au Parlement de Rouen. Il traduisit deux pieces de théâtre composées en latin par *Buchanan*; l'*Ephésienne*; *Baptiste*, ou *la Calomnie*. On lui a encore attribué une tragédie de *Jephté*, en sept actes : elle est, ainsi que les précédentes, de *Buchanan**. Cette derniere, représentée en 1614, fut imprimée la même année. En 1615, il en parut une nouvelle édition in-12.

Les deux autres tragédies de Brinon eurent aussi les honneurs de la représentation : l'*Ephésienne*, dans laquelle il y a des chœurs, fut jouée en 1614, et parut la même année, format in-12. *Baptiste*, ou *la calomnie*, jouée un an auparavant, avait été de suite imprimée dans le même format.

Ce poëte dramatique mourut en 1658.

BRISSÉ.

Nicolas Brissé reçut le jour à Montivilliers. Il écrivit un des premiers sur la grammaire. Sa mort arriva vers l'an 1540.

* Georges Buchanan, un des meilleurs poëtes latins du 16e siecle; il était Ecossais d'origine.

BROCHE.

Le nom de Broche vivra parmi nos concitoyens, tant qu'il s'en trouvera parmi eux qui sauront apprécier sur l'orgue la délicatesse du doigté, le brillant de l'exécution, et surtout une intarissable fécondité d'imagination; partie dans laquelle Broche surpassa Desmasures, son maître, de l'aveu même de cet habile organiste. C'est lui qui découvrit dans Broche, même dès l'âge le plus tendre, les plus heureuses dispositions pour l'art qu'il professait. Amoureux passionné de son art, Desmasures eût rougi de s'arrêter à l'obscurité de la naissance; satisfait d'avoir démêlé dans Broche le germe d'un beau talent, il prit un soin extrême de le cultiver.

Son éleve profita de ses leçons, et Broche sentit bientôt le désir d'aller en Italie. Ce n'est en effet que dans cette contrée si heureusement favorisée de la Nature et où l'on naît, pour ainsi dire, musicien, qu'il pouvait se perfectionner sous quelque artiste célebre.

Broche eut le bonheur d'étudier dans cette terre natale de l'harmonie et de la mélodie tout ensemble, sous le savant Martini; c'est ce compositeur qui lui révéla le secret de la science abstraite du contrepoint. L'éleve répondit

pondit à l'attente du premier harmoniste de l'Europe, et bientôt l'artiste Français eut l'honneur d'être reçu membre de *l'Institut des Sciences et Philarmonique de Bologne.* Quelle plus glorieuse récompense pour Broche de ses efforts et de ses progrès que de siéger à côté de son maître !

Broche n'aurait pas pu quitter l'Italie sans visiter les villes de Rome et de Naples; Rome qui fut dans les derniers siecles la patrie des beaux-arts ; Naples dont tous les habitans sont, en quelque sorte, amateurs ou virtuoses. Que de nuits délicieuses un artiste ne doit-il point passer, lorsque leur silence n'est troublé que par les sons ravissans, les accords enchanteurs et les concerts improvisés dont l'air retentit de toutes parts !

A son retour en France, Broche revint par Lyon : comment n'eût-il pas chéri une ville où il avait eu l'avantage de faire la connaissance du comte de Bianchi*; c'était par sa recommandation qu'il était devenu l'objet de la prédilection particuliere du célebre Martini.

Après un court séjour à Lyon, il revint à Rouen, et bientôt il se présenta au concours

* Le comte de Bianchi donna des lettres de recommandation à notre compatriote pour ce compositeur recommandable, et Martini lui fit un accueil amical. Martini est encore connu dans les annales des Arts par son *Histoire de la Musique.*

ouvert le 18 Août 1777, pour l'église Métropolitaine. Broche sortit vainqueur de la lice et les suffrages unanimes du public devancerent le choix même du Chapitre.

Si la réputation que Broche a laissée, ne parlait pas assez haut en faveur de son talent, on pourrait assurer, sans crainte d'être démenti, qu'il lui mérita l'honneur de correspondre avec les plus célebres organistes, dont la France pût alors se glorifier, Couperin, Balbâtre et Séjan.

Il serait difficile de mieux caractériser le talent de Broche, qu'il ne l'a été dans une Notice nécrologique publiée par M. de *Saint-Victor*, *secrétaire de correspondance de la Société libre d'Emulation.*

« Consommé dans son art, dit-il, Broche » se jouait des difficultés ; les tours de force » en ce genre lui étaient familiers..... Il » excellait surtout dans cet art qui ne se trouve » qu'en Italie, où son prestige réalisa ce que » les Fables ont raconté des talens surnaturels, des inspirations divines. Il improvisait » merveilleusement et dans tous les genres, » particulierement dans *le cantabile* ».

C'est ainsi qu'il improvisa un morceau sur la bataille de Gemmape. Il y peignit, par la combinaison des jeux de son orgue le bruit des instrumens militaires, l'appareil terrible

du combat, le choc des bataillons, le fracas de l'artillerie, les gémissemens des blessés, des mourans et les chants de triomphe des vainqueurs. Avec quel enthousiasme martial Broche n'exprimait-il pas sur son orgue ce couplet d'un air fameux, *amour sacré de la patrie* ? Nouveau Tyrtée, le feu patriotique dont il était animé, se communiquait aux spectateurs. *Son ame s'épanchait par torrens sur les claviers* *. Broche, dans ces momens, opérait des prodiges.

Un fait qui prouve en faveur de l'étonnante fécondité de son imagination, disons plus de son génie, c'est que sur un motif de trois notes seulement, et sur un défi musical qui lui fut fait ** au moment qu'il montait à l'orgue, Broche joua pendant cinq quarts d'heure, sans se répéter ni s'écarter de son sujet. On ne cessa pas un instant d'être enchanté, et les auteurs du défi restèrent eux-mêmes dans l'admiration.

C'est sur-tout dans les réunions amicales qu'il improvisait des *fugues inattendues*; son talent produisait sur le *forte-piano* des effets qui n'appartiennent qu'au génie.

---

* Ces expressions sont empruntées de la Notice de M. *de Saint-Victor.*

** Le défi dont il s'agit lui fut fait par *S.-Georges* et *Punto* qui furent ravis d'étonnement et de plaisir.

Son œuvre imprimé se réduit à des sonates qui obtinrent le suffrage de Séjan *; mais on a de plus de lui des Concerts, des Quatuor, des Trio, des Cantates, etc., qui ont été soigneusement recueillis par les connaisseurs.

Les amateurs de la gaîté et de la musique vantent principalement ses Canons; ils sont pareillement inédits. Un entr'autres a fixé sans restriction les suffrages de tous ceux qui l'ont entendu. Il commence par ces mots :

« Buvons, amis et vidons ce flacon ».

Ce Canon est du chant le plus heureux et de l'harmonie la plus suave.

Broche était né à Rouen le 20 Févier 1752; il mourut dans la même ville d'une péritonie aigue (inflammation d'entrailles) le 7 Vendémiaire an XII.

BRUMOY.

Pierre Brumoy est principalement connu par ses traductions. Son théâtre** des Grecs

* On trouvera sur ce point et plusieurs autres, des détails dans la Notice imprimée par ordre de *la Société d'Emulation*, et lue, le 15 Frimaire an XI, par *E. V. Guilbert*, dans une des séances de ladite Société.

** Ce Théâtre a été réimprimé à Paris chez *Cussac*, en 1785 et en 1789, avec des Comparaisons, des Observations et des Re-

a surtout fait à ce Jésuite beaucoup d'honneur dans la république des Lettres. Si l'on peut lui reprocher d'avoir trop exalté les anciens au détriment des modernes, on doit convenir du moins qu'il a rendu un service signalé à ceux qui ne peuvent lire les originaux, en s'efforçant de faire connaître dans notre langue les admirables beautés des tragédies de *Sophocle* et d'*Euripide*, etc. On doit prévenir pourtant ceux qui liront la version du P. Brumoy qu'il prodigue quelquefois la métaphore, et qu'il n'est pas exempt de diffusion.

Le discours sur l'origine de la Tragédie qu'on trouve en tête de sa traduction, est un modele de raison et de goût. Il serait difficile de trouver ailleurs des idées plus justes sur ce que l'on doit entendre par exposition, intrigue et dénoûment. Soit qu'il parle des personnages et des chœurs chez les anciens, soit qu'il parle des mœurs ou de la diction, le P. Brumoy annonce partout un jugement sain et un savoir solide, sans se laisser aller à une affectation d'érudition telle qu'on la remarque dans certains écrits où les notes sont plus volumineuses que le texte.

---

marques nouvelles, en 13 vol. in-8.; mais à dire vrai, ce n'est plus l'ouvrage du P. Brumoy : car au lieu des extraits des pieces qu'on trouvait dans les éditions précédentes, on y trouve au contraire les pieces entierement traduites.

Quoique le P. Brumoy fût nourri de la lecture des Poëtes grecs, quoique les beautés de leurs ouvrages lui fussent familieres, il n'a cependant que faiblement réussi en s'essayant dans la même carriere qu'ils avaient si glorieusement fournie. Ses tragédies offrent peu d'intérêt; le dialogue manque de chaleur et de mouvement. Le style cependant de la tragédie de *Jonathas* est fort au-dessus du style d'*Isaac* pour le coloris dramatique. Comme les ouvrages du P. Brumoy ne se rencontrent pas dans un grand nombre de bibliotheques, on croit devoir citer ici quelques vers, de l'une et de l'autre.

Commençons par la tragédie d'*Isaac*, ou *Isac*. Abraham s'est rendu sur la montagne où il doit égorger son fils par l'ordre du Seigneur. Son fils, en lui annonçant que l'autel est préparé, lui demande où est la victime.

ABRAHAM.

» Je saurai la trouver quand j'en aurai besoin,
» N'en demandez pas plus; le ciel en prendra soin.
(*à part.*)
» Aurait-il pressenti le malheur qu'il doit craindre?

ISAAC.

» Du pere le plus tendre oserai-je me plaindre?
» J'ai surpris des soupirs sans cesse entrecoupés,
» Et j'apperçois des pleurs malgré vous échappés,

» Je ne retrouve plus dans toutes vos caresses
» Ni la même candeur, ni les mêmes tendresses.
» Vous m'avez aujourd'hui moins souvent embrassé.
» Sans le savoir, hélas ! vous aurais-je offensé ? »

Il regne dans ces vers une simplicité et une naïveté d'expression qui plaisent ; le P. Brumoy réussit généralement à peindre les passions douces. Malheureusement, cette tragédie ne présente pas un grand nombre de beautés de ce genre.

Voici maintenant une partie de la deuxieme scene du troisieme acte de *Jonathas*. David a reçu du prophete Samuel mourant une lettre où il lui déclare que Dieu l'a choisi, lui David, pour regner après Saül. Jonathas, comme fils aîné de ce roi, est l'héritier présomptif du trône ; David lui remet donc le bandeau royal ; il va même jusqu'à le prier d'ordonner sa mort.

JONATHAS *répond* :

» Que je laisse mourir mon rival, que je regne,
» Qu'en vous sacrifiant je vous aime et vous plaigne ;
» Qu'à ce prix je sois ceint de ce bandeau royal !
» Est-ce ainsi que David m'avouerait pour rival ?
. . . . . .
. . . . . .
» Vous me cédez le trône et moi je vous le rends ;
» Ami, si je me plains d'une amitié si chere,
» C'est d'avoir craint pour moi cette épreuve légere,

» Comme si Jonathas sans honte et sans chagrin
» N'eût pu dans un ami, chérir un souverain.

DAVID.

. . . . . .
. . . . . » Le trône est votre bien,
» Reprenez-le, Seigneur, et laissez-moi le mien.
« C'est en mourant, grand Dieu, que je te justifie;
» Si je ne puis armer Saül contre ma vie,
» Je vais aux Philistins abandonner mon sort.

JONATHAS.

» Cher David, arrêtez; et que parlez-vous de mort?
» Ah! si pour que l'un regne il faut que l'autre meure,
» Ordonnez, Dieu puissant, que j'expire sur l'heure.
» Mais un vil intérêt doit-il nous séparer?
» Dois-je rougir de voir mon ami prospérer!
. . . . . .
» Fils de Roi, je sens trop tout ce que vaut un trône,
» C'est en voyant son prix que mon cœur vous le donne
» Dois-je donc en rougir? Qu'en peut dire la Cour?
» Elle m'a vu Héros, je le suis en ce jour ».

Dans la piece du couronnement de David que le P. Brumoy a publiée sous le titre de *Pastorale*, on remarque le morceau suivant: c'est le prophete Samuel qui s'adresse à David, en lui montrant le trône.

« Voici le trône, un Dieu veut que David y monte.
» Là de vos actions vous devez rendre compte:
» Là doivent aborder les cris des malheureux.
» Que vos tendres regards, en prévenant leurs vœux,

» Et bannissant bien loin le respect et la crainte,
» Jusqu'à ce tribunal laisse passer la plainte.
. . . . . .
» Roi, soyez homme encor. »

Ces pieces n'ont point été représentées sur le Théâtre Français ; elles n'ont été jouées que dans les colléges. C'était l'unique ambition du P. Brumoy qui, dans ce dessein, n'y avait introduit aucun personnage du sexe féminin. La tragédie d'*Isaac* fut jouée avec succès sur le théâtre de *Louis-le-Grand*, le premier de Juin 1740; celle de *Jonathas* le fut, la même année, sur les théâtres des colléges dirigés par les Jésuites.

Il reste encore à dire un mot de ses comédies ; on en trouve deux dans le quatrieme tome de ses œuvres : elles ont pour titre *Pandore* et *Plutus*. La premiere est une allégorie fabuleuse sous laquelle l'auteur a caché d'excellentes leçons de morale et des traits vifs contre l'usure, le jeu, les armoiries, etc. Il fait ainsi parler le génie du jour.

« Quand on perdra, on payera sur le champ.
» Pour l'ouvrier et le marchand
» Tout à l'aise, ils pourront attendre.
» Encor pour eux souvent sera-ce un vrai bonheur?
» Ils sauront sur crédit au double et triple vendre:
» Quant aux dettes du jeu, ce sont dettes d'honneur. »

Le P. Brumoy a puisé le sujet de sa comédie

de *Plutus* dans quelques scenes du *Plutus* d'Aristophane.

Au surplus, les ouvrages dramatiques du P. Brumoy doivent être jugés avec indulgence; il la réclamait lui-même. Il s'était proposé de faire des pieces que les jeunes gens pussent jouer sur les théâtres des colléges.

On distingue dans la collection des œuvres du P. Brumoy des poésies latines; elles offrent deux poëmes qui méritent surtout d'être lus. L'un est intitulé *de Arte vitred*; l'autre, *de Motibus animi*. Dans ce dernier, l'auteur a choisi les passions pour sujet de son poëme; cet ouvrage est divisé en douze livres, ou chants. Il n'entre point dans le plan qu'on s'est proposé, d'offrir l'analyse de ce poëme philosophique, où l'on retrouve souvent l'harmonie de Virgile jointe à la vigueur de Lucrèce.

Pour le bien faire connaître, il faudrait citer plusieurs morceaux de chaque chant; cette notice alors deviendrait trop longue. On va donc se borner à deux ou trois courtes citations.

Voici le portrait que le P. Brumoy fait de l'avarice.

Notior incedit genius, quem possidet auri
Non explenda fames. Turpi squallentia livent
Ora siti; in vultu curæ pinguntur Edaces.

Passons à celui du jeu.

Pallidus ille (vides) cui præceps alea curæ
Extimulat furiis animos. Jam numine tacti
Ignescunt propiore, priusque algentia corda
Incipiunt agitata calescere : dira Cupido
Exercet stimulos lusoribus. Ergo ubi flammæ
Semina concepere, deam que hausere medullis,
Fatales versâ volvuntur imagine chartæ.
Proh quantùm fati tabulæ committitur ! Amens
Tradidit en sorti vir prædia, fœmina gemmas.
Arbitra sors cecidit ; ditescit judice chartâ
Unicus : at damno furit excita turba, furoris
Haud facies est una, furor tamen unus. Adeptam
Spem Bolet hic frendens : insontes illa capillis
Subrŭit ; hic ludoque sibique infesta precatur
Numina ; vulcano crepitant in vindice sortis
Instrumenta malæ, facilis vindicta furenti.

Il y a beaucoup de vigueur dans cette peinture : mais le poëte aurait pu mieux choisir le lieu de la scene. C'est plutôt la description d'un endroit où se rassemblent à-la-fois des escrocs et des dupes, des malheureux qu'un moment de curiosité conduit à leur ruine, et des forcenés qui cedent en aveugles au penchant qui les entraîne, que ce n'est celle d'une réunion de joueurs de société. Les derniers, *quoique le Diable* n'y perde rien*, se piquent

* Il est reçu dans ce qu'on appelle *la bonne compagnie*, qu'il faut être *beau joueur*. L'héroïsme des convenances est de se ruiner

de plus de politesse ; ils respectent les convenances.

Le P. Brumoy a fait une version de son poëme pour ceux qui n'entendent pas le latin : citons sa traduction.

« Voyez-vous, dit-il, ce pâle génie qui préside aux jeux du hasard, dans ces lieux où l'honnête homme et le scélérat sont confondus. Il anime les joueurs de tous les états par les pointes d'un sordide intérêt. Sa présence commence-t-elle à les échauffer ? Leurs cœurs glacés sentent l'aiguillon, se réveillent et s'enflamment. La flamme pénetre leurs os, devient incendie. Les cartes fatales se mêlent et démêlent les destinées. Quel sort est confié au funeste autel qui rassemble les joueurs ? Le mari y met des terres, la femme des joyaux. La fortune prononce ses arrêts. Un seul joueur s'enrichit de la dépouille commune. Toute l'assemblée entre en fureur. Le même désespoir prend diverses formes. Celui-ci déplore, en grinçant, son espérance trompée. Celle-là dérange ses cheveux. Un

---

sans proférer aucune parole qui choque le bon ton. On félicitait un jour, dans une de ces réunions d'élite, un joueur du sang-froid avec lequel il avait perdu des sommes considérables. Le malheureux, lançant un regard de fureur sur celui qui le félicitait de la sorte, lui répartit en lui montrant sa poitrine qu'il avait déchirée de rage avec ses ongles, *le diable n'y perd rien.*

» autre maudit le jeu et se maudit soi-même.
» On frappe la terre du pied ; on vomit des
» injures contre le ciel ; on jette au feu l'ins-
» trument de sa perte ; vengeance frivole ! »

Il ne faut pas oublier de rapporter les vers où l'auteur retrace ce qui est souvent arrivé sous nos yeux. Rien de plus agréable et de plus parfaitement vrai que la peinture qu'il fait du chat et de la souris.

Sæpe tremens, adverte, cavis salit exiguus mus.
Repit humi feles, tacitis et passibus urgens
Occupat incautum, gaudet que illudere capto ;
Innocuum trepido morsu rapit et pede jactat,
Dum Ludis satiata cibo se pascat opimo.

Les préceptes d'éloquence que le P. Brumoy développe dans le onzieme livre, où il traite de l'art d'émouvoir les passions, sont dignes de Quintilien : ce chant plein de chaleur et de verve est le plus beau de tout le poëme.

Ce que le P. Brumoy nous a laissé de vers Français ne permet pas de douter qu'il n'eût raison de préférer la langue de Virgile pour composer son poëme. Il avait appris de Lucrèce combien elle est propre à rendre les idées abstraites et à embellir les matieres philosophiques. Le poëte a réuni la vivacité des images dont il est quelquefois un peu trop prodigue, à l'élégance et à la pureté de l'expression.

Parmi les œuvres diverses de Brumoy, on

remarque deux discours qui ne sont réellement que le développement de deux paradoxes. L'auteur prétend prouver dans l'un que *la paresse est la plus forte de toutes les passions*: suivant lui, *la paresse n'est que l'amour du repos.* Dans l'autre, il se propose de démontrer qu'on ne peut être mathématicien, sans avoir du génie et du goût. Son discours est intitulé: *Sur l'usage des Mathématiques par rapport aux Belles-Lettres.*

Le P. Brumoy abuse étrangement de son esprit quand il avance qu'il faut savoir l'Algèbre pour exceller dans la Littérature. « L'Algèbre » seule, dit-il, oui l'Algèbre, ce chiffre ma» gique, si pénétrant, si universel, suffit pour » communiquer à l'esprit la délicatesse, la » pénétration, la justesse, l'étendue et l'at» tention ».

Il semble néanmoins naturel de penser, malgré l'assertion du P. Brumoy, que Corneille et Racine avaient étudié les regles d'Aristote, les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et point du tout les productions des géometres. Sans rien connaître aux *aa* et aux *xx* des Algébristes, ces deux Poëtes immortels ont possédé, au plus haut degré, la justesse de l'esprit. Ne remarque-t-on pas tous les jours que le parterre de nos théâtres porte des jugemens sains et conformes aux principes, sans qu'il y ait

parmi les spectateurs un seul géometre. Point de doute que la géométrie ne puisse ajouter à la rectitude de l'esprit ; mais il n'est pas moins incontestable qu'on peut avoir l'esprit juste, sans savoir même la définition des mathématiques.

Le P. Brumoy s'est aussi exercé dans le genre de l'*histoire* ; mais cette partie de la littérature n'est pas celle où il a le mieux réussi. Quoiqu'il en soit, il est bon qu'on sache qu'il a revu l'*histoire de Rienzi* du P. du Cerceau, qu'il a mis la derniere main aux *Révolutions d'Espagne* du P. d'Orléans, et continué l'*histoire de l'église Gallicane* des PP. de Longueval et Fontenai. Les onzieme et douzieme volumes sont même entierement de lui. Il a de plus composé la vie de l'impératrice *Eléonore*.

Le P. Brumoy naquit à Rouen en 1688, et entra dans la congrégation des Jésuites en 1704. Il termina sa carriere à Paris, en 1742, un an après qu'il eut mis au jour sa tragédie de *Jonathas* ; il n'était alors âgé que de 54 ans.

BULONDE.

Henri Rocquigny de Bulonde fut un des jésuites du dernier siecle qui se distinguerent

dans le ministere de la parole; mais ses sermons n'ont pas aussi bien réussi à la lecture que dans le tems où il les débitait. L'éloquence de la chaire n'exclut point les agrémens du discours, et l'orateur Chrétien a besoin de plaire à l'esprit pour arriver au cœur. La beauté de la diction sert plus qu'on ne croit au triomphe de la vérité, et le style du P. de Bulonde est trop simple et trop nu. On trouve beaucoup de solidité dans ses discours; mais la parole divine y manque de graces et de charmes. Quand l'orateur ne sait pas la revêtir de l'attrait qui la fait entendre avec plaisir, il faut au moins qu'il ait beaucoup d'onction : ce prédicateur n'avait pas reçu ce don de la nature.

Quoiqu'il en soit, il y a de beaux passages dans les sermons de ce jésuite : quelques citations en fourniront la preuve. Le morceau suivant, extrait du discours pour le jour de la *Toussaint*, est fort bien écrit. « Il n'est » rien, dit cet orateur, que le tems n'entraîne ou ne change dans sa course rapide; » les familles les plus illustres perdent leur » éclat et tombent dans une honteuse obs» curité; les trônes les mieux affermis chan» cellent, et tandis que les couronnes se re» posent à peine sur les différentes têtes qui » les portent successivement, les états les

» plus

» plus florissans éprouvent enfin une de ces » dernieres révolutions qui, par l'anéantis- » sement entier de leur puissance et de leur » gloire, annonce à l'univers étonné la fra- » gilité des grandeurs humaines. »

On lira de même avec plaisir une courte citation du sermon *sur l'aumône*. Le prédicateur s'adresse aux riches et dit : « Vous n'avez » point de superflu ! Pourquoi donc ces palais » magnifiques où tout respire l'abondance et » la molesse, ces vains ajustemens, ces pa- » rures de toutes les saisons, ces riches ba- » gatelles, ces bijoux précieux dont tout » l'usage est de n'en point avoir, ces ré- » cherches de modes toujours nouvelles et » qui n'ont d'autre prix que celui qu'y met- » tent la bizarrerie et le caprice, tant de pré- » cieuses superfluités qui ne sont qu'une déco- » ration d'orgueil et un aliment de luxe et de » volupté. Ah ! que cet or, que ces pierres » précieuses ne se changent-ils en pain pour » le soulagement des pauvres ! »

Les sermons du P. de Bulonde offrent souvent des réflexions très-judicieuses ; telle est celle qu'il fait à l'occasion de l'attachement à Jésus-Christ, qui porta *Sainte de Chantale* à empreindre sur sa poitrine le nom du Sauveur, dans le dessein d'échapper à la recherche

qu'un riche seigneur fesait de sa main. « Ce » sont des actions héroïques et extraordinaires » que Dieu inspire quelquefois à ses saints, » et qu'il propose comme les objets de notre » admiration, bien plus que pour nous servir » de modeles. »

Henri de Bulonde, prédicateur de S. M. T. C. la Reine de France, était né à Fontaine-le-Dun, le 11 de Janvier 1718 : il est mort à la ville d'Eu, où il résidait, le 9 de Novembre 1810.

Les sermons de ce prédicateur ont été imprimés à Liege en 1770, et forment 4 volumes in-12 : il les dédia à l'évêque et prince de Liege.

BULTEAU.

Louis Bulteau fut un des plus laborieux auteurs de la *congrégation de Saint Maur*, dans laquelle il ne voulut être que *commis-clerc*, par humilité. Ce fut le premier Mai 1662 que Bulteau s'engagea dans la vie monastique, après avoir, dès 1661, résigné à Charles Bulteau, son frere, la charge de *secrétaire de Roi* qu'il avait héritée de Louis Bulteau, son oncle, et qu'il avait exercée avec honneur pendant plusieurs années. Il avait passé

vingt ans dans la retraite quand il mourut*, le 6 Avril 1695.

Outre plusieurs ouvrages de controverse *touchant l'usure*, et quelques productions ascétiques dont il est inutile de rapporter ici les titres, on a de lui un *Essai de l'histoire Monastique d'Orient*, un *Abrégé de l'histoire de l'ordre de Saint Benoist*, et *les Dialogues de Saint Grégoire-le-Grand, traduits en Français.*

Dans le premier ouvrage, Bulteau ne fait pas remonter l'origine des Monasteres plus haut que Saint Antoine, mort en 356. Il a terminé cet essai jusqu'au dix-septieme siecle.

Dans le second, on remarque à la fin de chaque tome, des tables propres à donner la plus grande idée de l'érudition et du savoir de ce religieux. Ce sont des tables chronologiques où l'auteur fait marcher de front l'histoire générale avec l'histoire monastique. Au jugement de *Dupin*, cette histoire de l'Ordre monastique d'Occident jusqu'au dixieme siecle, est aussi complette et aussi exacte qu'on peut le désirer. Le troisieme tome qu'il avait laissé manuscrit en mourant, n'a point été

* Il mourut subitement à la porte de l'abbé de Sainte-Beuve qu'il allait voir, et avec lequel il était lié d'amitié.

publié : il embrassait toute l'histoire Monastique du dixieme siecle.

Dans le troisieme, on remarque une Dissertation sur l'immortalité de l'ame et sur son état dans l'autre vie. Bulteau y défend Saint Grégoire-le-Grand contre les reproches des Réformés qui l'ont raillé sur le grand nombre de miracles qu'il rapporte : Bulteau s'applique d'ailleurs à prouver, dans une dissertation particuliere, l'authenticité de ces dialogues.

Bulteau était né à Rouen, en 1625.

BULTEAU.

Autant le précédent excellait par l'étendue de ses connaissances dans l'histoire ecclésiastique, autant Charles Bulteau était versé dans l'histoire de son pays. Doué d'une grande sagacité d'esprit pour la discussion, il composa un ouvrage in-4°, imprimé à Paris en 1774, sous ce titre : *Traité de la préséance des rois de France sur les rois d'Espagne.* Théodore Godefroy avait écrit avant lui sur cette matiere ; mais il avait été depuis combattu par Chifflet. Bulteau réfute ce dernier d'une maniere victorieuse. Il était parvenu à l'âge de 84 ans, et doyen des secrétaires du Roi, quand il mourut.

Charles Bulteau avait, ainsi que son frere, reçut le jour à Rouen ; il mourut en 1710.

BUNON.

La ville de Rouen fournit à la société des jésuites, pendant qu'elle exista, plusieurs professeurs distingués et plusieurs littérateurs estimables. De ce nombre, fut Philippe Bunon. Comme ces PP. se livraient avec un grand succès à l'instruction de la jeunesse, la plupart d'entr'eux tournaient leurs veilles littéraires vers ce but utile. Le P. Bunon jouissait dans son ordre d'une considération méritée: il était recteur du collége de Rennes, quand il mourut. La Géographie et les Mathématiques firent principalement l'objet de ses études. Son *Dictionnaire géographique* français-latin est un ouvrage qu'on peut encore utilement consulter : il parut en 1716. Son traité sur les *Baromètres* prouve qu'il avait en physique des connaissances fort étendues. Il était alors préfet des études dans le collége de Rouen.

A en juger par deux pieces de vers qui nous sont restées de Bunon, on a lieu de croire qu'il ne se serait pas livré sans succès à la poésie. Ses vers ont du nombre et sont bien

tournés : en voici quelques-uns extraits de la traduction * d'une piece latine composée par le P. Commire, ayant pour titre : *les Eaux de Saint-Cloud.*

« Que de jeux, que de miracles,
» Que d'agréables spectacles
» Se présentent à mes yeux !
» En cent diverses figures,
» On voit l'art ingénieux
» Transformer les ondes pures.
» Là coulant paisiblement
» L'eau nous paraît endormie,
» C'est une glace polie,
» Où se peignent fidelement
» Mille objets revêtus de tout leur agrément.
» Ici sa fougue l'emporte
» Les flots menacent les cieux.

. . . . . .

» Mais d'où vient ce bruit ** soudain ?
» Quel effroyable tonnerre !
» Le ciel est calme et serein ;
» Ne serait-ce point la terre
» Qui, pour insulter les dieux,
» Attaque encore les cieux ?
» Serait-ce l'onde en colere ?
» Quoi, ce superbe élément
» Pour noyer le firmament,
» Fait il contre ses feux un effort téméraire !

---

* Cette piece se trouve dans un recueil de vers choisis, fait par le P. *Bouhours* et imprimé en 1745.

** Le grand Jet d'eau.

» Ce n'est rien : calmons nos sens,
» Ce sont des combats innocens,
» Où l'art remporte la victoire ;
» L'eau qui monte fait sa gloire :
» Elle obéit à ses lois,
» Et perçant jusques aux nues,
» Par des routes inconnues,
» Elle semble oublier sa nature et son poids ».

Ces citations suffisent pour prouver que le P. Bunon savait heureusement vaincre les difficultés que présente toujours une traduction en vers. Il mourut à Rennes, le 11 Octobre 1759.

CALLEMAND.

Les ouvrages de Placide Callemand eurent pour but l'intérêt et l'instruction des religieux de son ordre. L'un est un *Traité des fondations de l'ordre des Récollets*; l'autre est un *Abrégé de la vie des Religieux qui s'y sont distingués.*

Né à Rouen, il mourut en 1675.

CANTEL.

Une trop vive application à l'étude devint funeste à Cantel; il périt d'une mort prématurée, à Paris, en 1679, à l'âge de trente-quatre ans. *Le Justin* et *le Valere Maxime ad usum Delphini*, qu'il publia dans ses dernieres années, suffiraient pour donner une idée suffisante de son goût pour la belle latinité, si l'on n'avait pas imprimé après sa mort, à Utrecht, un Traité, en un volume in-12, intitulé *de Romanâ republicâ.*

Quand la mort vint frapper Cantel, il se livrait à la composition d'un ouvrage qui exigeait de longues et de pénibles recherches: il a pour titre: *Metropolitanarum urbium his-*

toriæ civilis et ecclesiasticæ tomus primus. C'est le seul qui ait pu voir le jour.

Cantel fut un des membres de la Compagnie de Jésus les plus distingués de son tems.

CAPPERON.

On ne sait rien touchant Nicolas Capperon, si ce n'est que la ville d'Eu lui avait donné le jour, et qu'il s'exerça dans le genre de l'histoire.

CAREL-DE-SAINTE-GARDE.

Sainte-Garde * est plus connu par un trait satyrique de *Boileau*, que par son poëme épique qu'on ne lit plus. Le choix du héros était en effet bizarre. Il dût naturellement paraître singulier que l'auteur n'eût pas fixé son choix sur un personnage plus digne de l'Epopée que *Childebrand.* Aussi *Boileau* s'écrie-t-il dans le troisieme chant de son art poétique.

« Oh ! le plaisant projet d'un poëte ignorant
» Qui de tant de héros va choisir CHILDEBRAND ! »

* On a cru devoir préférer ce nom à celui de *Carel*, parce que c'est celui signé au bas de la lettre originale adressée à M. *Huet*, par notre compatriote.

Tel était le titre en effet du poëme de Sainte-Garde, lorsqu'il fut imprimé, en 1666; mais trois années après, il en publia une seconde édition, sous le titre de *Charles Martel*, où *les Sarrasins chassés de France*.

Dans cette édition de 1669, le poëme est divisé en seize livres; chaque livre contient un certain nombre de chants. Il n'y en a que sept dans le premier; en voici les titres : le Projet perfide, les Saints protecteurs, le Camp Français, la Tente de Martel, la Treve, le Démon, le Feu sacrilege.

Le livre deuxieme contient huit chants : Galiane, le Noble Cheval, le Tournoy, la Livrée blanche, le parjure, la Livrée rouge, le Savant Esclave, le Palais d'Amour, le Vainqueur vaincu, les Taureaux.

Le troisieme en comprend douze : l'Horoscope, l'Entrevue, les Assassins, la jalousie, le Déguisement, le Complot, la Prison, le Soin Paternel, la Fuite, le Désespoir, la Tempête, le Naufrage.

Le quatrieme en renferme onze : la Princesse de Frioul, la Pénitence, le Talisman, la Surprise, l'Intrépide, les Deux Amans, la Préférence, la Vision, le Bouclier, le Carnage, le Vengeur.

Le cinquieme est partagé en huit : le Retraite, la Noble résistance, le Coup heureux,

la Joie inspirée, la Rencontre, la Princesse de Saxe, l'Escorte, les Deux Amans.

Le sixieme est composé de sept chants : l'Hermitage, le Moraliste, la Confidence, les Cruautés, la Belle Phryné, le Parricide, le Supplice.

Le septieme contient douze chans : Syracuse, le Libérateur, l'Ile déserte, la Vivante morte, le Portrait, le mal inconnu, les Spectacles, les Charriots, le Nourriçon de l'ourse, la Joûte.

Le huitieme renferme huit chants : l'Illustre témoin, Tyr et Damas, la Cour du Calife, les Deux contre un, le Jardin enchanté, la Charmante ennemie, le Céleste avis, le Mage.

Le neuvieme est partagé en douze chants : le Désert de la Laure, le Prince d'Ecbatane, la Funeste méprise, l'Affliction sanctifiante, les Sacrés vestiges, le Retour, les Stratagêmes, le Fleuve Eurymédon, la Voix gémissante, la Nourrice, le Géant, le Divin Nocher.

Le dixieme est composé de neuf chants : la Pompe funebre, l'Entretien, l'Assaut, le Jeune archer, l'Infant, l'Escalade, la Tortue, le Miroir ardent, la Veuve inconsolable.

Le onzieme renferme huit chants : le Lieu mystérieux, le Temple, les Lys, l'Epée victorieuse, les Héros, les Monarques, les Bourbons, Louis XIV. Dans ce chant, *Chil-*

debrand découvre dans l'avenir les merveilles du regne de ce grand Monarque. Les vers qu'on va citer sont les meilleurs de tout le poême.

Les flâmmes du Vésuve et leur onde ensouffrée
Qui couvrent tout-à-coup une vaste contrée,
Ont dans leurs flots brûlans moins de rapidité
Que les subits exploits de ce prince irrité.
Digues et bastions, et fossés et rivieres
Ne sont qu'un faible obstacle à ses troupes guerrieres.
Le Rhin qui fut jadis la terreur des Césars,
Est un jeu favorable à leurs heureux hasards.
D'une audace intrépide ils passent à la nage,
Pour chercher l'ennemi qui tient l'autre rivage.
L'eau ne rompt point leurs rangs, ni les terribles feux
Que du bord allarmé l'on décharge sur eux :
Une Lune verra trente places rendues,
D'effroyables remparts vainement défendues.

Il faut reprendre l'exposé des sommaires des derniers livres. Le douzieme contient neuf chants : le Tombeau, la Reine captive, la Visite, les Pirates, la Bataille de Tours, les Frisons, les Comètes, Pharamond.

Le treizieme comprend dix chants : les Vœux exaucés, l'Illusion, les Rivaux, le Démêlé, le Fils reconnu, l'Enfant supposé, la Passion éteinte, le Poison, l'Adieu du Monde, le Secours.

Le quatorzieme est composé de huit chants : les Démons de l'air, l'Embrâsement, l'Es-

pagne, le Volcan, l'Afrique, la Lybie intérieure, l'Asie, les Eléphans.

Le quinzieme est formé de dix chants : la Dépendance, les Furies, les huit Attaques, le Blasphémateur, le Voyageur, les Lombards, l'Amour enfantin, l'Amazone, la Mere et l'Amante, les Lois de la Nature.

Le seizieme et dernier comprend dix chants : la Tour parlante, l'Ingrat, le Coup hardi, les deux Généraux, la seconde Bataille, la Cabane du Pêcheur, la Remontrance, le Défi, le Noble duel.

Dans le chant intitulé *les deux Généraux*, voici une partie du discours que Childebrand adresse à ses troupes, avant le combat.

Childebrand leur disait : enfin l'heure espérée
Que par des vœux ardens vous avez désirée,
Invincibles Français, à vous se vient offrir,
Oui, les circoncis sous vos mains vont périr.
. . . . . .
. . . . . .
Si le nombre est sans fin de leurs tristes guerriers,
Moins de sang ne pourrait ennoblir vos lauriers.
De vaincre en nombre égal il vous est trop facile,
Et pour le nom Français c'est une palme vile.

Le poëte, dans l'avant dernier chant, décrit le combat de *Childebrand* contre le sultan *Athin*. Le sultan succombe ; son vainqueur lui accorde la vie, sur la promesse que lui

fait *Athin* d'abjurer la loi de Mahomet: mais le prince Musulman peu fidele à sa parole, est, en punition de ce qu'il a violé la foi jurée, massacré par ses troupes à Tortose, où il s'était retiré.

L'Ebre à peine à Tortose avait reçu sa barque,
Que ses propres soldats avancerent sa parque.

Telle est la conclusion du dernier chant de Charles Martel*, intitulé *la Grace*. La mort d'*Athin* finit le poëme des *Sarrasins chassés de France*, comme celle de Turnus termine l'*Enéïde*.

Childebrand, au rapport de *Carel*, n'était que frere du pere de *Charles Martel*.

L'ouvrage le plus estimé de Saint-Garde est celui qui a pour titre, *Réflexions académiques sur les Orateurs et les Poëtes*, in-12. Ces réflexions prouvent que cet auteur discourait plus judicieusement sur la poésie qu'il ne la cultivait avec succès.

Sainte-Garde fut conseiller et aumônier du Roi. Il s'exerça, comme ecclésiastique, dans l'éloquence de la chaire; mais ses sermons n'ont pas été imprimés. Sainte-Garde ** devait

---

* Carel-de-Sainte-Garde était en Espagne, à la suite de l'archevêque d'Ambrun, alors ambassadeur de France auprès de S. M. C., lorsqu'il composa ce poëme.

** On assure, disent plusieurs Biographes, que Carel aimait à

être parvenu à un âge avancé quand il mourut. Car, dans une lettre écrite de sa main sur l'exemplaire de son poëme déposé à la bibliotheque impériale de Paris, et dont il avait fait don à M. Huet, évêque d'Avranches, il s'excuse sur la pesanteur de son âge, de ce qu'il ne va pas lui-même lui présenter son ouvrage.

Carel-de-Sainte-Garde était natif de Rouen.

CATHALAN.

Jacques Cathalan reçut le jour à Rouen. Il y entra dans la congrégation des Jésuites, après avoir fait ses études sous d'habiles professeurs de cette société. Ses succès, comme professeur et comme orateur chrétien, ne tromperent point l'attente des membres de la congrégation, qui avaient bien auguré de lui. Les oraisons funebres de ce Jésuite offrent de beaux passages. Il y en a trois qui ont été imprimées; celles de l'Electeur de Trèves, de Monseigneur, fils de Louis XIV, et celle de la Duchesse d'Orléans.

signer *Le Rac*, qui était l'anagramme de son nom. Ceci pourrait bien n'être pas vrai; car sa lettre à M. Huet est signée *Sainte-Garde*, et rien de plus.

Le P. Cathalan mourut en 1757, âgé de 86 ans; il était né en 1671.

CAVELIER-DE-LA-SALLE.

Les premieres tentatives des Français depuis 1534 jusqu'en 1603, pour s'établir dans *la Nouvelle France*, ou *le Canada* * n'eurent que peu de succès. On doit remarquer, en passant, que la premiere colonie qui s'embarqua pour ce pays nouvellement découvert, partit de Rouen dans le courant du seizieme siecle. Enfin les projets de former de plus grands établissemens se renouvellerent au commencement du siecle suivant. On acquit la conviction, dans l'espace de cinquante ans, que le commerce national pourrait tirer de grands avantages des échanges avec les contrées de l'Amérique septentrionale, qui s'étendaient depuis le 39^{e} degré de latitude jusqu'au 65^{e}, et depuis le 284^{e} de longitude jusqu'au 366^{e}, à partir du fleuve de Mississipi, jusqu'au cap de *Rase*, en l'île de *Terre-Neuve*.

Les découvertes des Français dans ces contrées en étaient à ce point, lorsque Robert Cavelier-de-la-Salle, natif de Rouen,

* C'est le nom d'une grande riviere de cette Contrée.

conçut

conçut le projet de former d'autres établissemens au Sud-Ouest de *la Nouvelle France*. Bien persuadé de la possibilité de communiquer avec la mer par la riviere de l'Ohio qui se décharge dans le Mississipi, il acheta une habitation dans l'île de *Mont-Réal* *, à l'endroit appellé *la Chine*, où l'on s'embarquait pour remonter plus haut, le long de la grande riviere de Saint-Laurent.

Après avoir communiqué son dessein à M. de Courcelle, gouverneur de *la Nouvelle France*, De-la-Salle, toujours avide de saisir les occasions de se signaler, entreprit divers voyages, tantôt avec des français, et tantôt avec des sauvages. Ce fut lui qui pénétra, le premier, dans les régions nommées depuis *la Louisiane* **.

Dès l'année 1669, De-la-Salle s'avança plus de cent lieues dans les terres jusqu'au de-là du lac de *Frontenac*; mais quelques accidens le détournerent d'aller plus avant, et il revint dans le Canada.

Cependant De-la-Salle fit construire trois barques sur le lac de *Frontenac*, au bord

---

* Il s'y fit par la suite un commerce considérable de pelleteries.

** La Louisiane est un vaste pays borné au Sud, par la Mer; à l'Est, par *la Caroline*; à l'Ouest, par *le Nouveau Mexique*; et au Nord, par les Terres inconnues du Canada qui s'étendent jusqu'à la baye d'Hudson.

duquel on avait élévé un fort de ce nom *. Les mariniers qu'il chargea de les diriger, devinrent fort habiles dans la navigation sur les courans les plus rapides et rendirent de grands services.

Plusieurs années s'écoulerent depuis sans que De-la-Salle entreprit rien de nouveau; mais après avoir fait construire divers postes avancés, il s'embarqua, en 1682, sur le *Mississipi* **, et le descendit jusqu'à son embouchure qu'il trouva dans le golfe du Mexique, comme on l'avait conjecturé.

Enhardi par le succès d'une aussi longue et hasardeuse navigation, notre compatriote ne fut pas plutôt de retour à Quebec, qu'il s'embarqua sans délai pour la mere-patrie. Il se rendit à la Cour et proposa au ministere de faire la découverte du *Mississipi* ** par mer. La confiance que De-la-Salle laissait voir touchant le succès de son entreprise, en inspira au Ministere. On lui donna quatre bâtimens de différentes grandeurs et cent cinquante hommes de débarquement. Cette escadrille s'étant malheureusement trop dirigée à l'Ouest, mouilla, le 10 Janvier 1685, dans

* Cette Forteresse prit son nom de celui du comte de *Frontenac*, vice-roi du pays.

** Ce Fleuve a un cours de plus de 3,200 kilometres.

la baye de S.-Bernard, à cent lieues du fleuve qui était le but de cette expédition. Tout pouvait encore se réparer ; mais De-la-Salle qui était d'un caractere ardent et d'une humeur un peu hautaine, se brouilla avec le Commandant de la petite flotte au point d'être assez imprudent pour le renvoyer.

Ce fut sans doute dans la fausse persuasion où il était que la riviere sur laquelle il se trouvait, n'était qu'un bras de celle du *Mississipi*, et il en conclut inconsidérément qu'il pouvait seul achever son entreprise. Désabusé trop tard, il forma tout-à-coup un autre dessein : il consistait à s'approcher des possessions espagnoles et à tâcher de reconnaître les fameuses mines de Sainte-Barbe. De-la-Salle se nourrissait de cette ridicule espérance, lorsque quelques-uns de ses compagnons irrités de son excessive dureté, se souleverent contre lui et le massacrerent. Sa mort tragique fit avorter l'expédition et entraîna la perte de ceux qui l'avaient accompagné.

CASSÉ.

Les Muses protegent également contre l'oubli et celui qu'elles inspirerent de leur soufle divin et celui qui, par ses libéralités, dote les écoles où l'on forme leurs nourrissons.

C'est à ce dernier titre sur-tout que l'on fait ici mention de François Cassé. Etant né au Hâvre, il fonda deux bourses au collége de Lisieux, à Paris, pour deux enfans nés dans sa patrie.

L'église Romaine doit aussi le placer parmi les plus ardens propagateurs de sa croyance. Cassé fut un savant controversite qui consacra sa vie toute entiere à combattre les dogmes des réformés. Son savoir, en ce genre, lui avait acquis une telle réputation dans la Sorbonne qu'ayant été nommé curé, la Faculté députa vers Louis XIV, pour représenter à ce Monarque que personne ne continuerait avec un aussi grand succès les conférences théologiques que Cassé fesait dans l'église de Saint-Sulpice.

Le roi ayant approuvé leurs représentations, assigna une pension à Cassé d'un revenu égal au bénéfice qu'on lui avait donné : ce théologien se rendit au vœu de Louis XIV, et résigna sa cure.

Cet ecclésiastique se fit aussi un nom de son tems par ses prédications. Son genre d'éloquence fut celui qui fait le plus d'impression sur le peuple, le genre des missionnaires. Après avoir fait retentir plusieurs grandes villes du royaume de ses doctes instructions, Cassé mourut à Paris dans le cours

du mois de Septembre 1726. Ayant témoigné le désir d'être inhumé à Saint-Sulpice, il y fut enterré devant la chapelle de la Vierge. C'est ainsi que son corps fut placé, pour se servir des propres expressions de son testament, dans le lieu où son cœur avait toujours été.

CAVALIER-L'ÉVÊQUE (Louise.)

Cette femme cultiva les lettres avec succès. Ses ouvrages en prose lui ont mérité une place parmi les littérateurs de son sexe. Quelques-unes de ses productions ont même été réimprimées, à cause du prompt débit qu'elles eurent dans la nouveauté. On fit une allusion flatteuse aux succès de notre compatriote dans ces deux vers que l'on mit au bas de son portrait :

Les traits des envieux ne me font point changer,
Et c'est en prospérant que je sais me venger.

Le logogriphe suivant fournit encore une preuve de la fécondité de sa plume :

Par un esprit assez fécond
Une Dame s'est fait connaître ;
Elle porte le même nom
Que celui qui peut faire un prêtre.

Le morceau qu'on va lire est marqué au coin

d'une élegante facilité et d'une critique ingénieuse. Il est extrait d'une historiette de cinquante pages in-12, intitulée : *Lilia*, ou l'*Histoire de Carthage*. Cette nouvelle est remplie d'intérêt. On ne s'attachera point au fonds de cette historiette, dont, en peu de mots, voici le sujet :

« *Ortésius* donne un trésor considérable à *Lilia*, et lui permet d'en disposer à son gré. *Lilia* conçoit aussitôt le dessein d'en donner une partie à un paysan qu'elle avait rencontré à la promenade, et qui, ayant jetté un regard plein de tendresse sur elle, avait fait impression sur son cœur. Ce paysan prétendu se trouve être le prince *Caramante*, qui, épris des belles qualités de *Lilia*, finit par l'épouser.

» *Lilia* n'ayant pu accomplir la résolution qu'elle avait prise de donner une grosse somme au paysan inconnu, elle jetta les yeux sur une demoiselle de son voisinage qui pouvait avoir vingt-cinq ans. Bien informée de sa sagesse, elle demanda la permission à son pere de la prendre avec elle: *Ortésius* y consentit. Cette fille, que l'on nommait *Célite*, vivait avec ses parens dans une médiocrité qui allait jusqu'à l'indigence. *Lilia* lui fit d'abord des offres de service, que *Célite* prit pour des complimens; mais lorsqu'elle entendit la proposition que *Lilia* lui fit d'être sa compagne, et qu'elle

la pria de partager sa fortune, elle fut pénétrée de reconnaissance, et courut appeller son pere et sa mere : « Venez, leur dit-elle, » remercier cette aimable voisine qui veut nous » tirer de l'état fâcheux où nous sommes. »

» *Lilia* avait mis adroitement une bourse de cent ducats dans le tiroir d'une table. Ne pouvant soutenir les louanges dont ils l'accablaient, elle s'échappa en disant à *Célite* qu'elle espérait la revoir bientôt. En rentrant chez elle, elle trouva encore une occasion d'exercer sa générosité. Plusieurs archers traînaient en prison un vieillard pour dettes : elle demande quelle est la somme qu'il doit et la fait payer sur-le-champ. Il est aisé de juger avec quelles expressions cet homme remercia sa libératrice. *Ortésius* était enchanté des sentimens de sa fille; et quel pere, en effet, était plus heureux !

» *Lilia* était belle, sage, savante, généreuse. Combien en est-il qui n'ont que la premiere de ces qualités et le contraire des autres ? *Célite* obtint aisément la permission d'être la compagne de sa bienfaitrice; sans avoir l'air d'être complaisante, elle était remplie d'attentions. *Lilia* lui demanda par quel accident ses parens étaient dans une situation aussi triste. *Célite* lui répondit ainsi :

« Mon pere était né avec beaucoup de ri-

chesses ; mais ayant le défaut d'être trop libéral, il consomma bientôt son patrimoine et celui de ma mere. Je me souviens que dans mon enfance, sa maison était une des plus brillantes de la ville. Il avait nombre de domestiques, une bonne table, et traitait ses amis splendidement. Peu à peu ses richesses se dissiperent ; les amis qu'il recevait ne daignerent pas le reconnaître. Quelques personnes à la vérité nous ont continué leurs visites ; mais avec quelle différence ? Ce n'était plus cet air respectueux qu'ils avaient auparavant : nous étions en butte à leurs railleries, et par les tons familiers qu'ils prenaient avec nous, ils semblaient vouloir faire entendre que nous leur étions de beaucoup inférieurs. Un peu d'amour propre les fit éviter : nous avons vécu depuis fort retirés.

» Ce n'est être malheureux qu'à demi, dit *Lilia*, lorsqu'on peut cacher son infortune : la solitude doit être le partage de ceux qui sont dans l'adversité. Cependant, poursuivit *Célite*, mon pere chercha à réparer par son esprit les dommages que lui avait causé son cœur. Il composa plusieurs livres et les dédia à des grands Seigneurs, dont il désirait se faire des protecteurs. Ils reçurent ses ouvrages avec plaisir, et firent consister leur reconnaissance à publier que mon pere avait beaucoup d'es-

prit. S'il est des Horaces, reprit *Lilia*, il n'est plus de Mécènes. J'ai souvent lu des épîtres de louange; mais je n'en ai jamais vu de remercîment. »

Madame Lévêque prescrit ainsi les regles du roman dans l'historiette de *Lilia* : elle a su s'y conformer.

« Un roman, dit-elle, doit être comme un beau parterre diversifié de fleurs différentes, toutes parfaites dans leur genre. On y peut critiquer les mœurs, faire l'éloge de la vertu, parler d'amour, mais d'un amour noble et pur; il faut raconter avec précision, que les conversations soient vives et point fréquentes, les événemens vraisemblables, les expressions choisies et propres au sujet, et surtout il faut que les plus beaux sentimens soient le fondement de tout ce qu'on expose. »

Madame Lévêque n'a pas seulement marqué dans la République des Lettres par ses écrits en vers et en prose. Elle s'est livrée au genre sérieux, en composant le poëme de Job. On a encore d'elle des ouvrages dramatiques. Son opéra de *Judith*, en cinq actes, fut imprimé en 1736. Aucun compositeur Français ni italien n'a entrepris de le mettre en musique. A dire vrai, les paroles en sont peu lyriques. Elle fit aussi imprimer, en 1740,

une comédie en un acte, intitulé l'*Amour fortuné*. Cette piece, qui n'offre qu'une succession de treize scenes à tiroir, et qui est tout-à-fait dénuée d'intrigue, fournit la preuve que Madame Lévêque n'avait pas la trempe d'esprit qui convient aux compositions théâtrales.

La nature qui semblait avoir pris plaisir à la combler en même tems des dons de l'esprit et des graces extérieures, ne lui permit pas d'en jouir long-tems. La mort la moissonna étant encore dans la force de l'âge. Née à Rouen, en 1703*, elle cessa de vivre le 18 de Mai 1745.

CHAMPMÊLÉ.

Chez un peuple qui met au nombre de ses plus agréables délassemens les représentations théâtrales, le nom de l'artiste qui a long-tems captivé ses suffrages par son talent, ne demeure jamais obscur. La mémoire de la Champmêlé ne pouvait sur-tout craindre un oubli semblable. Elle naquit à Rouen, en 1641, de M. Desmares qui avait embrassé le commerce. Quoiqu'il fût fils d'un président au

* L'auteur d'un ouvrage intitulé : *Eloge des Normands*, ou *Histoire abrégée des grands Hommes de cette Province*, la fait naître dix ans plus tard ; en 1713.

parlement de Normandie, qui l'avait déshérité; il ne s'opposa point au penchant qui entraînait sa fille, vers le théâtre. Mademoiselle Desmares venait de débuter sur celui de Rouen, lorsqu'un attrait également irrésistible y fit aussi débuter, sous le nom de Champmêlé, *Charles Chevillet*, fils d'un marchand de Paris. Une si parfaite conformité de goût eut bientôt rapproché les deux jeunes artistes, et Chevillet que la nature avait heureusement favorisé du côté de l'esprit, fut enchanté de l'aimable douceur de mademoiselle Desmares. Il l'épousa et elle porta depuis le nom de Champmêlé que son époux avait substitué à celui de sa famille.

Champmêlé tenait avec distinction au théâtre l'emploi des *Rois*; il jouait d'ailleurs assez bien dans la comédie. Ce ne fut qu'en considération de son talent, que son épouse fut même admise à débuter avec lui à Paris, sur le théâtre du Marais, en 1669.

Un comédien de cette troupe, nommé *la Roque*, qui avait un tact fin, devina le genre propre à la Champmêlé. L'organe flexible et sonore de cette actrice lui parut propre aux intonations plaintives. Il sentit enfin qu'il ne manquait à cette actrice qu'une certaine habitude de la scene, pour peindre les tourmens d'une passion contrariée, les fureurs

de la jalousie ; il la jugea, en un mot, douée de cette sensibilité profonde qui fit depuis verser tant de larmes. La Roque lui donna donc des leçons et au bout de six mois, il eut la satisfaction d'en recueillir le fruit par les succès qu'obtint d'abord la Champmêlé sur le théâtre du Marais. Ce qu'on raconta de son talent à mademoiselle des OEillets, une des meilleures comédiennes de ce théâtre, lui fit naître l'envie de l'entendre. Elle en fut si ravie qu'elle dit, en sortant du théâtre après la réprésentation, *il n'y a plus de des OEillets.* Un pareil éloge était audessus de tous les suffrages.

Ces succès n'étaient qu'un bien faible prélude de ceux qui l'attendaient sur le théâtre de *l'Hôtel de Bourgogne* où elle passa, ainsi que son mari. La Champmêlé y débuta par le rôle d'*Hermione* ; dans Andromaque. Elle exprima si naturellement dans cette piece les passages rapides et tumultueux d'un sentiment à un autre ; elle peignit avec une si grande perfection dans les trois derniers actes le flux et reflux des passions opposées qui se disputaient l'ame de son héroïne, et y dominaient tour-à-tour, que Racine qui assistait à cette représentation, en fut enchanté.

Aussitôt après la piece, le poëte s'empressa d'aller féliciter l'actrice qui l'avait ravi : il

offrit même de l'aider de ses conseils. Sa proposition fut acceptée, et la Champmêlé répondit aux soins de Racine, d'une maniere surprenante. Elle se rendit maîtresse de son art et fit successivement les délices du public, dans les rôles de *Bérénice*, d'*Atalide*, de *Monime*, d'*Iphigénie* et de *Phèdre*.

On raconte même que cette derniere tragédie ne fut entreprise par Racine qu'à la sollicitation de la Champmêlé, et pour lui fournir l'occasion de déployer cette ame expansive que mademoiselle *Duchesnois* déploie de nos jours dans le même rôle. Il était juste qu'après avoir contribué par son admirable talent, au succès des pieces de Racine, ce poëte fît un effort pour se surpasser lui-même, et s'acquitter envers une actrice sans laquelle il eût, sans doute, joui d'une moindre gloire, parmi ses contemporains.

On sait que Racine passa depuis du sentiment de l'admiration à un sentiment plus tendre : il dut dès-lors s'occuper de la gloire de son amante *, en composant ses ouvrages : c'est ce qui a fait dire à M. Millevoie :

---

* Si l'on pouvait douter de cette particularité, Madame de Sévigné s'est servie d'expressions capables de dissiper le doute. » Racine, lit-on dans ses lettres, fait des comédies pour la Champ- » mêlé ; ce n'est pas pour les siecles à venir. Si jamais il n'est plus » jeune et cesse d'être amoureux, ce ne sera plus la même chose. »

Bénissons de l'Amour l'influence divine ;
C'est à toi Champmêlé que nous devons Racine.
Il écrivait pour toi ; de te plaire occupé
Son vers coulait plus doux de son cœur échappé.

L'auteur du Lutrin avait aussi la même opinion, comme on le voit par les vers suivans, extraits d'une épître à Racine.

Que tu sais bien Racine à l'aide d'un acteur
Emouvoir, étonner, ravir un spectateur.
Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé,
N'en a fait sous son nom verser la Champmêlé.

Le bon Lafontaine fut aussi épris des talens et des graces de cette actrice. Elle dut lui plaire sur-tout par une sorte de naïveté dans la conversation. Voici les vers qu'il a publiés à sa louange, dans *la Nouvelle de Belphegor.*

De votre nom j'orne le frontispice
Des derniers vers que ma muse a polis.
. . . . . .
Nos noms unis perceront l'onde noire ;
Vous régnerez long-tems dans la mémoire ;
Après avoir régné jusques ici,
Dans les esprits, dans les cœurs même aussi.
Qui ne connaît l'inimitable actrice
Représentant ou Phèdre, ou Bérénice,
Chimène en pleurs, ou Camille en fureur?
Est-il quelqu'un que votre voix n'enchante?

S'en trouve-t-il une autre si touchante,
Une autre, enfin, allant si droit au cœur?? etc.

La maison de cette comédienne fut le rendez-vous des plus beaux esprits. On y voyait plusieurs Seigneurs, Despréaux, Chapelle, Valincourt, Racine, etc. Mais Racine, étant devenu dévot, cessa de rechercher une Société où il avait passé des heures si délicieuses. Voltaire rapporte qu'alors il baissait les yeux devant la Champmêlé. Il rougissait même de ses vers, en présence de la Dauphine, ce qui fit dire ingénieusement à l'actrice : *si vous ne les aviez pas faits, vous ne seriez pas là.*

La Champmêlé retourna au théâtre Guénégaud à la rentrée de 1619. Elle y joua pour son début le rôle d'*Ariane*, tragédie de Thomas Corneille. La vérité de son jeu, la touchante expression de l'amour malheureux lui gagnerent tous les suffrages. Rien de plus propre à donner une idée du rare talent de la Champmêlé que ce qu'en raconte Mᵉ de Sévigné, dans une de ses lettres.

« La Champmêlé est quelquefois si extraordinaire, qu'en votre vie vous n'avez jamais rien vu de pareil. C'est la comédienne que l'on cherche et non pas la comédie. J'ai vu *Ariane* pour ELLE SEULE. Cette tragédie est fade; tous les acteurs sont mauvais; mais quand la Champmêlé paraît, on entend un murmure; tout le

monde est ravi, et l'on pleure de désespoir. »

Un fait digne de remarque, c'est que la déclamation de la Champmêlé, et des meilleurs acteurs de son tems, était une espece de chant. « Le récit des comédiens dans le tra- » gique, dit l'auteur des *Entretiens galans*, » *est une espece de chant*, et vous m'avoue- » rez bien que la Champmêlé ne vous plairait » pas tant si elle avait une voix moins agréa- » ble. » Mais moins une semblable diction tion était naturelle, plus les comédiens avaient besoin de talent pour la faire goûter.

Voici une autre particularité remarquable : c'est que la même ville qui avait eu la gloire de donner le jour au créateur de l'art dramatique, a aussi vu naître la premiere actrice qui ait excellé dans la tragédie, comme si Rouen eût dû produire l'une après avoir produit l'autre.

La Champmêlé eut le singulier privilege de ne point voir décroître la bienveillance du public, dont elle fut constamment applaudie, jusqu'en 1798. Sa santé s'étant alors dérangée, cette comédienne se rendit à Auteuil, dans l'espoir de s'y rétablir ; mais la nature d'accord, avec sa gloire, voulut borner sa carriere. Elle était parvenue à l'âge où les larmes de l'actrice n'étant plus embellies par la beauté, perdent leur puissance. Bientôt, la Champmêlé sentit

sentit son mal s'accroître ; elle revint en conséquence à Paris, où elle mourut le 15 Mai de cette même année, à l'âge de 57 ans.

CHAPUIS.

A peine le goût des lettres commençait à poindre en France par la protection d'un Prince, dont le nom sera toujours cher aux Muses, que Rouen eut l'honneur de produire un poëte qui célébra les triomphes de sa patrie. Le sujet de ce poëme patriotique était la *conquête de Landrécy*, que François Ier prit en personne, en 1543, sur Charles-Quint. Le titre de ce petit poëme dut paraître singulier ; il est intitulé : l'*Aigle qui fait la Poule devant le Coq.*

Chapuis en avait composé un autre sur la Cour : il était d'autant plus à portée de l'observer qu'il était un des valets-de-chambre de François Ier, et garde de la bibliotheque de ce Monarque.

Les autres ouvrages de cet auteur sont les suivans : *Blason anatomique du corps féminin*, imprimé à Paris, en 1543, in-16; *Panégyrique récité au roi François* Ier, in-8°, Paris, 1538.

Chapuis possédait un canonicat dans l'église métropolitaine de Rouen : il mourut en 1572.

CHAUFFER-DE-FLEURIGNY.

Jean-Baptiste-Joseph Chauffer-de-Fleurigny n'est connu dans sa patrie que par les Prix que lui décerna l'*Académie de l'immaculée Conception*. Il obtint successivement trois couronnes : la premiere, en 1733, pour une épigramme latine sur *Goliath*; la deuxieme, pour une autre sur *Judith*, en 1735; la troisieme, en 1736, pour une ode latine sur *la Vertu victorieuse de l'Amour*.

Ce poëte était natif de Rouen.

CHEF-D'HOSTEL.

Chef-D'hostel, membre de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, fit une étude particuliere des Sciences Physiques et Mathématiques, qui, jusque vers le milieu du siecle dernier, n'avaient été que peu cultivées dans les provinces. Parmi les Mémoires qu'il lut à la Compagnie savante qui l'avait associé à ses travaux, on en peut citer plusieurs : 1° sur *une boîte Pneumatique*; 2° sur *la Mécanique*; 3° sur *la Table de Pythagore*; 4° sur *une Machine à rainures*. On ne connaît point les matieres dont il traita dans ses autres Mémoires.

CHRÉTIEN.

Le bombardement de Dieppe par les Anglais, en 1694, est un événement d'autant plus important dans notre histoire que cette place est la premiere de toutes les villes maritimes de France pour la destruction de laquelle les Anglais aient employé les galiotes à bombe. L'effet du bombardement fut terrible; la ville devint la proie des flammes. Chrétien, témoin oculaire de cet affreux désastre, en écrivit la relation. Les enfans de l'auteur en possédaient encore l'original après sa mort. Il était marchand droguiste de profession; on ne dit point d'ailleurs qu'il ait donné une partie de son tems à la culture des Lettres.

CIDDEVILLE.

Le nom de Ciddeville, conseiller au Parlement de Normandie, sera toujours, dans nos murs, cher aux enfans des sciences, des lettres et des arts. Il fut un de ceux qui contribuerent le plus à la fondation de l'Académie royale de Rouen. Ce magistrat se signala par sa générosité envers cette académie naissante, au point de payer seul tous les

frais qu'avaient occasionné l'obtention des lettres-patentes, et leur enregistrement tant au Parlement qu'à l'Hôtel-de-ville. La rédaction des statuts de ce corps savant avait été son ouvrage conjointement avec Fontenelle. Il était donc bien juste que son nom se trouvât parmi ceux des académiciens employés dans la liste attachée au contre-scel des lettres-patentes données par Louis XV, à Lille, au mois de Juin 1744.

Ce fut, le 18 d'Août de cette même année, sous la présidence de M. de Ciddeville que l'Académie commença ses travaux. Quoique cet académicien eût beaucoup d'esprit et d'instruction, il a cependant composé peu de Mémoires. Il lut à ses confreres, le 17 Novembre 1750, un discours sur l'*Etablissement de l'Académie des sciences*. Trois ans auparavant, il avait communiqué à l'Académie une *Dissertation sur les lectures raisonnées*.

La bienveillance dont M. de Ciddeville n'avait cessé d'être animé envers l'Académie de Rouen, le porta encore par la suite à lui faire don de sa bibliotheque qui était fort bien composée.

Mais rien n'est plus capable d'assurer à M. de Ciddeville un long souvenir dans la mémoire des hommes que sa correspondance avec Voltaire. Elle dura plus de cinquante ans,

ainsi que leur amitié. Combien de vers charmants le Poëte philosophe du dix-huitieme siecle ne lui a-t-il pas adressés ? Cette correspondance qui avait, dans le cours de près d'un demi-siecle * fait les délices de ce magistrat, fut tout-à-coup interrompue sur la fin de ses jours. On lui fit craindre que ses liaisons avec Voltaire ne lui attirassent des tracasseries.** Ce changement inattendu fit penser au philosophe de Ferney que son ami était devenu dévot. L'abbé Yart défendit dans la suite la mémoire de Ciddeville contre cette imputation. Une lettre qu'il fit insérer dans *les Affiches de Normandie* apprit au public quelle avait été la cause de leur rupture.

Voltaire se méprit sur le motif d'un changement qui l'affligea ; la vieillesse de M. de Ciddeville n'y entra pour rien : il n'était d'ailleurs âgé que d'un an plus que ce poëte,

---

* Voltaire écrivait, en ces termes, à Lanoue, en 1739, à l'occasion de l'envoi qu'il lui avait fait d'un exemplaire de sa tragédie de Mahomet.

» Je dois, sans doute, Monsieur, la faveur que je reçois de » vous à M. de Ciddeville, mon ami de trente années : je n'en » ai gueres d'autres. C'est un des Magistrats de France qui a le » plus cultivé les Lettres : c'est un Pollion en poésie et un Pilade » en amitié. »

** Les opinions hardies de Voltaire lui avaient attiré des ennemis puissans, même à la Cour ; de Ciddeville crut devoir faire au repos de ses jours un sacrifice qui coûtait à son cœur.

quand il mourut presque subitement, en 1775. *Pierre-Robert le Cornier de Ciddeville* avait reçu le jour en 1692.

On terminera cette notice par l'anecdote suivante relative à un poëte né dans un département limitrophe. « Vous riez, sans doute, disait Voltaire à M. de Ciddeville, quand vous conseillez à ce gros paresseux de Linant * de *faire des tragédies : il y a quatre ans que vous devez vous appercevoir qu'il n'est propre qu'à faire du chyle.*

De Ciddeville composait souvent des vers **

---

* Linant était originaire de Louviers.

** L'Epître suivante adressée par Voltaire à M. de Ciddeville, en 1735, en fournit la preuve.

Allez, mes vers, au rivage de Seine ;
N'arrêtez point dans les murs de Paris :
Gardez-vous-en, les arts y sont proscrits ;
Des gens dévots la sottise et la haine
Y font la guerre à tous les bons esprits.
Vers indiscrets, enfans de la nature,
Dictés souvent par le fripon d'Amour,
Ou par la voix de la vérité pure,
Fuyez Paris ; n'allez point à la Cour,
Si vous n'avez onguent pour la brûlure.
Allez plus loin sur le bord Neustrien ;
Vous y verrez certain homme de bien
Qui réunit, voluptueux et sage,
L'art de penser au riant badinage.
Il veut vous voir ; allez : et plut aux Dieux
Qu'ainsi que vous je parusse à ses yeux !
Ne craignez point son goût ni sa prudence,

dans le genre leger; mais ni sa correspondance, ni ses poésies n'ont été imprimées.

CISZEVILLE.

M. Ciszeville exerça une profession dans laquelle l'homme prudent et modeste rend en silence de grands services à ses semblables; malheureusement, ceux qui les reçoivent n'ont pas plutôt recouvré la santé qu'ils les oublient. On ne sent pas assez dans le monde combien il en coûte pour se livrer à l'art de guérir, combien les études en ce genre sont dégoûtantes et pénibles. Certes, il est vrai de dire que la vie du médecin est par-tout aux prises avec la mort.

M. Ciszeville membre de plusieurs Académies, notamment de la Société de Médecine de Paris, se distingua, tant qu'il vécut, par

---

Puisqu'il est sage, il est plein d'indulgence.
Allez d'abord saluer humblement
Ses vers heureux, ses vers qui vous effacent.
Aimez-les tous, encore qu'ils vous surpassent,
Et faites leur ce petit compliment.
Freres très-chers, enfans de Caddeville,
Recevez nous avec cet air facile
Que votre pere a répandu sur vous.
Nous sommes fils de son ami Voltaire:
Par charité, beaux vers, apprenez-nous
L'art d'être aimé, c'est l'art de votre pere.

ses lumiéres et ses expériences, dans l'arrondissement de Neufchâtel. Il était né à Forges-les-Eaux, en 1745, d'une ancienne famille qui avait des propriétés dans le pays et il revint y exercer l'art de guérir, en 1768, sur les pressantes instances de sa mere.

Il rapporta dans sa patrie les connaissances pratiques et théoriques qu'il avait acquises, soit dans l'Université de Caen, soit sous le célebre *Lecat* dont il avait été l'éleve pendant trente-huit mois et dont il mérita constamment l'estime par son zele et son application. Ayant concouru par le conseil de son maître à l'âge de 20 ans, pour la place d'Aide-Major dans les Mousquetaires noirs, il l'emporta sur ses concurrens. Ciszeville profita de cette place qui le fixait aux sources de la science Médicale, pour suivre divers Cours sous les plus habiles professeurs : il en fit sur-tout un de physiologie sous le célebre *Vicqdazir.*

C'est ainsi qu'il s'était préparé à l'exercice de la médecine dans son pays, où il se distingua par une pratique éclairée au jugement de M. *le Pecq* qui fait mention des talens de Ciszeville, dans son ouvrage *sur les Epidémies de Normandie.* A ce témoignage flateur il faut joindre celui de M. *Beugnot*, alors Préfet du département de la Seine-Inférieure,

qui lui fit donner le titre de Médecin Impérial pour les traitemens des épidémies dans l'arrondissement de Neufchâtel.

On a de lui un petit ouvrage intitulé *Statistique de Forges-les-Eaux*, qui mérite une mention particuliere. Cet opuscule, composé sans prétention, annonce à-la-fois le Médecin observateur et le citoyen zelé. Ciszeville y rend compte, entre autres particularités, d'un phénomene qu'on peut observer dans la source minérale appelée *la Reinette*.

« Chaque fois, dit M. Ciszeville, qu'il » doit arriver quelques orages ou quelques » changemens de tems, soit qu'il passe de » l'humide au sec, ou du sec à l'humide, » un jour ou deux d'avance, cette source, » dont l'eau est très-limpide, devient trouble, » jaune et bourbeuse, au point qu'elle en est » très-dégoûtante à l'œil, comme aussi la premiere heure après le lever du soleil et celle » après son coucher; elle charie une plus » grande quantité de flocons jaunâtres, qui, » desséchés, sont attirables par l'aimant.

« Ce phénomene, ajoute-t-il, est d'autant » plus surprenant que les deux autres sources » qui en sont très-voisines, n'en participent » en aucune maniere. »

On trouve dans ce Mémoire un précis his-

torique intéressant, touchant l'établissement des eaux minérales de Forges, leur propriété, les cures qu'elles ont produites, et sur les causes qui ont diminué le nombre des buveurs.

Le paragraphe suivant ne pouvait sortir que de la plume d'un bon citoyen. Ciszeville s'écrie, à propos d'une grande quantité de bruyeres qu'il serait important de rendre à l'agriculture :

« C'est à vingt-cinq lieues de la Capitale » qu'on trouve cette immense étendue de ter- » rein en friche, et c'est dans mon pays qu'on » rencontre cet attentat si contraire aux prin- » cipes reçus chez tous les peuples agricoles. »

Il y avait du courage à parler de la sorte ; car c'était contrarier les intérêts des propriétaires et des petits fermier riverains qui font pâturer leurs bestiaux sur ces friches.

On parle avec éloge d'un Mémoire de M. Ciszeville, imprimé en l'an X, et intitulé : *Description des emplacemens qu'il faut choisir de préférence pour la construction des Laiteries* ; suivi de l'*Enumération des Signes auxquels on reconnaît si une vache sera bonne laitiere*, etc.

Ce médecin estimé mourut à Forges-les-Eaux, le 29 Décembre 1807.

CIVILLE.

Il fut une époque déplorable où les citoyens de notre département, quoiqu'ils fissent tous profession du Christianisme, s'armerent les uns contre les autres. La contrée que nous habitons fut, pendant quarante ans, en proie aux troubles civils, et le sang coula dans nos murs au nom du Dieu de paix et de charité. Ce fut après le massacre de *Vassy* que François de Civille, combattant pour la liberté des consciences, s'arma en faveur de son parti.

La ville de Rouen était alors au pouvoir des Calvinistes. Les Guises qui connaissaient l'importance de cette place, opinerent dans le conseil pour qu'on la fît rentrer dans l'obéissance. Le siege de Rouen fut donc résolu. Le roi de Navarre qui commandait les attaques, y reçut une blessure dont il mourut. Ce fut, durant ce siége mémorable, en 1562, que le chevalier de Civille obtint de Montgommery l'honneur de défendre un poste contre les assiégeans. Il était alors âgé d'environ vingt-six ans.

Civille, qui commandait une compagnie de cent hommes de pied et avait été chargé de la défense d'une partie du rempart, fut blessé, le 15 d'Octobre, d'un coup d'arquebuse à la joue, et la balle sortit derriere le col. Ce

guerrier tomba aussitôt à la renverse dans le fossé; il y fut même enterré, comme mort, avec un des assiégés qu'on trouva étendu à côté de lui.

Le domestique * de Civille informé du coup fatal qu'avait reçu son maître, lui donna dans cette conjoncture une preuve singuliere d'affection. Il demanda au comte de Montgommery la permission d'aller, à la faveur de la nuit, chercher le corps de Civille, afin de l'inhumer plus convenablement; ce Gouverneur lui donna pour l'accompagner le capitaine Clerc, lieutenant de ses gardes.

Peu s'en fallut qu'un zele si louable ne devint inutile; car ce pieux serviteur ne put, après qu'il eût levé la terre, reconnaître le chevalier de Civille, tant son visage était défiguré par l'enflure et la boue ensanglantée dont il se trouva souillé.

Le fidele domestique se retirait désolé, quand le sieur de Clerc apperçut quelque chose qui brillait à la lumiere de leur flambeau, à l'endroit où les deux corps gissaient. Cette lueur partait d'un diamant que Civille portait au doigt: sa main, par hasard, était restée découverte. Le domestique, ne doutant plus à ce signe que ce ne fût son maître, écarta de

* L'histoire a conservé le nom de ce domestique; il s'appellait Nicolas De-la-Barre: il était natif de Virolet, près Vernon.

nouveau la terre, et bientôt il sentit un agréable saisissement en remarquant que le corps conservait encore un reste de chaleur. Ranimé par l'espérance, il le porta aux chirurgiens de la garnison; mais ceux-ci refuserent de soigner son maître. « Nous nous donnerions une peine » inutile, lui dirent-ils; il est mort. »

Le véritable attachement n'est pas aussi prompt à se décourager; il s'accroît, au contraire, en proportion des obstacles. Cet étonnant modele d'amitié ne peut ainsi renoncer à l'espoir qu'il avait embrassé: il transporte son maître dans son domicile, le couche et le réchauffe. Alors il se manifesta une fievre brûlante, sans que, durant cinq jours, Civille donnât aucun signe de sentiment. Cependant, les parens qu'on avait avertis, conçurent eux-mêmes quelqu'espérance. On appella deux chirurgiens, qui appliquerent un appareil. Après le premier pansement qui fut fait le lendemain, le malade fit entendre quelques plaintes; mais il ne reconnut personne.

De ce moment, son état s'améliora et la connaissance lui revint. On se croyait déjà bien assuré de le rendre à la vie, quand la ville fut emportée d'assaut par l'armée royale. La nouvelle de cet événement donna un violent redoublement de fievre au malade.

Par suite de la prise de la place, la maison

de Civille fut pillée. Comme si cependant tout eût d'abord concouru à sauver ses jours dans cette fâcheuse conjoncture, les soldats, qui s'enrichirent de ses dépouilles, fesant partie de la compagnie d'un de ses amis, il en fut assez bien traité.

Civille s'applaudissait de ces égards dans sa position souffrante, lorsque son logement fut assigné à un officier de l'armée catholique. Les valets, qui d'ordinaire abusent de la bonne fortune de leurs maîtres, n'eurent aucune pitié du malade, et le porterent sur une paillasse dans une chambre écartée.

Cette conduite inhumaine n'était pourtant que le prélude d'un traitement encore plus cruel. Des ennemis de son jeune frere ayant tout-à-coup pénétré dans la maison, ils furent si furieux de ne point le trouver qu'ils s'en vengerent sur celui-ci en le jettant par la fenêtre sur un tas de fumier.

La suite de cette avanture est si peu croyable, que sans le témoignage de Civille, qui la rendit lui-même publique par la voie de l'impression, on ne pourrait y ajouter foi. En effet, qui aurait pu imaginer que dans l'état douloureux où il était, il eût pu résister trois jours et trois nuits aux injures de l'air, sans autre abri contre l'intempérie de la saison qu'un bonnet de coton?

Enfin, un de ses parens, qui vint s'informer de lui, ayant appris d'une vieille servante qu'on l'avait jetté par la fenêtre dans une cour sur le derriere, eut assez de courage pour l'aller voir. Qu'on juge de sa surprise lorsqu'il le trouva vivant.

Par un effet imprévu, l'abstinence et le froid, en affaiblissant le malade, avaient presque anéanti la fievre. François de Civille ayant été sans délai transporté au château de Croisset, par l'ordre de ce parent, il y reçut des secours des hommes de l'art, qui le mirent, au bout de quelques mois, en état d'être transféré plus loin. On le porta chez des gentilshommes* du pays de Caux, où il se rétablit enfin tout-à-fait de sa blessure.

Après l'horrible massacre de *la Saint-Barthélemy*, il se réfugia en Angleterre, où il eut le bonheur de rendre des services signalés à la reine Elisabeth. Cette princesse lui en marqua sa reconnaissance, en lui fesant don d'une bague et de son portrait de grandeur naturelle.

Lorsque Henri IV eut résolu de conquérir par la force des armes le trône que la Ligue voulait lui ravir, Civille se rangea sous les drapeaux de ce prince, et combattit pour lui.

---

* MM. de Rufosse et de Sainte-Marie-le-Bailleul.

Le dévoûment dont il avait donné des preuves, porta Henri IV à lui donner une commission importante et difficile. Il chargea Civille d'aller lever un corps de trois mille hommes en Ecosse. Cette commission lui ayant été délivrée au camp de Noyon, le 15 de Septembre 1591, il partit aussitôt pour l'Angleterre, d'où il se rendit en Ecosse.

Le fondement que Henri avait fait sur Civille, ne fut point déçu. Cet officier se conduisit avec tant de zèle et d'habileté, qu'étant parvenu à lever à ses frais un corps de trois mille hommes, il l'amena, un an après, au secours du Roi, qui se trouvait alors à Dieppe, et qui venait de se couvrir de gloire à la journée d'Arques. Le courage de ce gentilhomme fut utile dans un grand nombre d'occasions à ce Monarque, qui l'honora de plusieurs dignités, et le nomma, pour prix de ses services, Commandant de *Fontaine-le-Bourg*.

François de Civille mourut en 1611.* Il avait coutume de signer François de Civille, *trois*

---

* M. Delaplace raconte dans un ouvrage intitulé : *Recueil d'Epitaphes*, que Civille étant devenu amoureux et jaloux d'une jeune personne, il passa la nuit sous ses fenêtres par un tems de gelée et gagna une fluxion de poitrine, dont il mourut.

Il a fait à ce sujet l'épitaphe suivante :

« Ci-gît qui, deux fois, dut périr,
» Et deux fois revint à la vie ;

fois

fois mort et enterré, et trois fois, par la grace de Dieu, ressuscité. **

Civille fut marié deux fois après sa guérison ; il n'eut pas d'enfans de sa premiere femme ; mais il en eut plusieurs de la seconde.

On voit encore aujourd'hui au château du *Bois-Hérou* le portrait en pied de la reine Elisabeth, dont il a été parlé plus haut.

CIVILLE.

Jean de Civille était un des plus braves officiers du parti Calviniste. Il se distingua dans la défense de Rouen contre l'armée que commandait le roi de Navarre, en 1562, et eut le bras emporté d'un coup de canon. C'était le plus jeune frere de François de Civille.

CLÉMENCE.

Joseph-Guillaume Clémence était originaire du Havre, où il vint à la lumiere le 9 Oc-

» Et que d'amoureuse folie,
» Dans sa vieillesse, on vit mourir. »

Nous ne garantissons point la vérité de cette anecdote.

** Cette particularité est rapportée par Daubigné.

tobre 1717. Après avoir été grand-vicaire à Poitiers, il fut nommé chanoine de l'église métropolitaine de Rouen. Clémence est le dernier des *Hellénistes* que le département ait produits jusqu'à ce jour. Il savait à fond le Grec, le Syriaque et l'Hébreu. C'est ce dont on peut aisément se convaincre en lisant les ouvrages qu'il a mis au jour. L'un est intitulé : *Défense des Livres saints de l'ancien Testament contre la philosophie de l'histoire ;* l'autre, *les caracteres du Messie vérifiés en Jésus de Nazareth.* On trouve beaucoup d'éruditon dans ces deux ouvrages ; mais le style en est sec et diffus.

Passionné pour les Saintes Lettres, Clémence n'épargnait rien pour en inspirer le goût aux étudians * auxquels il en donnait des leçons dans ses conférences.

Clémence termina ses jours à l'âge de 74 ans 6 mois, le 6 Août 1792.

CLEREL.

Nicolas Clerel était originaire de Rouen et chanoine de l'église métropolitaine. On lui doit l'*Histoire des Etats provinciaux tenus à*

* Les jeunes Théologiens étaient obligés de faire sous lui un cours d'Écriture Sainte.

Rouen en 1578: Clerel y a joint les discours qu'il prononça dans cette occasion. Il mourut peu de tems après l'impression de cet ouvrage.

CLÉROT.

Clérot, avocat au Parlement de Rouen, publia dans le Mercure du mois de Juillet 1742, une savante Dissertation, formant 52 pages in-12, en réponse au P. D. P. B., auteur de la Description de la Haute-Normandie, dans le dessein de prouver que les Phéniciens avaient navigué sur les côtes des Gaules septentrionales, et notamment sur celles de Normandie et du pays de Caux.

Cette intéressante Dissertation mérite d'être lue toute entiere.

COLOMBEL.

Nicolas Colombel naquit, en 1646, à Sotteville-lès-Rouen. Il était encore fort jeune quand il fut à Paris: il eut cependant le bonheur d'être reçu, par *le Sueur*, au nombre de ses éleves. Ayant ensuite fait le voyage de Rome, Colombel y fit quelques bonnes copies d'après *Raphaël* et *le Poussin* qui lui méritèrent l'amitié de ce dernier. Heureux,

si s'abandonnant à son génie, il eût su s'affranchir d'une imitation servile.

Du reste, Colombel ne s'écarta jamais de cette sagesse et de cette sévérité de goût qu'il avait puisées dans l'école de *le Sueur*. Ses tableaux se font remarquer par une maniere délicate et noble. On les distingue sur-tout à cause de la correction du dessin et de la beauté des fonds d'architecture : on lui rend aujourd'hui plus de justice qu'il n'en obtint de ses contemporains. Trop peu indulgent envers les autres artistes, ses ouvrages furent jugés par eux avec plus de partialité que de justesse.

Les connaisseurs vantent parmi les tableaux sortis de son pinceau, *les amours de Mars et de Rhéa* : cette production lui valut, en 1746, l'honneur d'être admis à l'Académie. On conservait encore de lui, avant la révolution, dans les maisons royales, un *Orphée jouant de la lyre*, *Moïse sauvé des eaux*, et *Moïse défendant les filles de Jéthro*.

Colombel se rapproche tellement dans plusieurs de ses tableaux, de la maniere *du Poussin* et *du Dominiquin* par son pinceau flou et gracieux, qu'on serait d'abord tenté de les croire de ces maîtres. On voyait, avant la révolution, plusieurs tableaux de cet artiste dans diverses églises de Paris, et no-

tamment aux Jacobins de la rue S.-Honoré. On voyait aussi de ses peintures, à la Ménagerie, à Meudon et à Versailles. Le Musée Napoléon offre parmi ses immenses richesses un fort joli tableau de notre compatriote.

Le Musée de Rouen n'en possede qu'un seul de cet artiste, c'est une *Sainte-Cécile*. Rien de mieux entendu que l'ordonnance de ce petit tableau. L'exécution répond à la beauté de la pensée, et le goût s'y trouve joint à la pureté de l'expression. Il est placé sous le N° 193.

Colombel fut considéré pour ses talens à Rome, comme à Paris. Dans la capitale du monde chrétien, l'Académie de Saint-Luc le reçut au nombre de ses membres; dans celle de France, il fut reçu membre de l'Académie de peinture, en 1694, et nommé professeur en 1705. Il professait encore, en 1717, quand la mort l'enleva aux arts, à l'âge de soixante et onze ans.

CONSTANCE.

Les services sans éclat rendus en silence à nos semblables n'en sont que plus dignes d'être conservés dans le souvenir des hommes. On ne saurait concourir à la salubrité d'une ville importante par son commerce, lui pro-

curer de l'eau de fontaine, dont elle est privée, sans acquérir de justes droits à la reconnaissance publique. Tel fut le service dont la ville du Havre est restée redevable au F. Constance. Ce religieux de l'Ordre de Saint-François, découvrit, en 1669, des sources dont les eaux furent conduites du Château d'Eau, jusqu'au Bastion de S.-André, où elles se partagent. Ce fut encore par son conseil qu'on substitua des canaux de grès à ceux de plomb, jusqu'alors en usage.

On assure que ce ne fut qu'à la suite d'un grand nombre de nuits passées en plein air *, le visage contre terre, que le F. Constance découvrit ces sources précieuses.

D'où était-il originaire? On n'a pu se procurer de renseignemens à cet égard.

COQ-DE-VILLERAY.

Pierre François *Coq-de-Villeray*, reçut le jour à Rouen, en 1703. Les dispositions qu'il annonçait pour les lettres, engagerent plusieurs

* Vitruve indique le moyen suivant pour découvrir les eaux souterraines. « Si en se couchant le ventre contre terre, dit-il, » un peu avant le lever du Soleil, ayant le menton appuyé et » regardant la surface de la campagne, on aperçoit en quelqu'en- » droit des vapeurs s'élever en ondoyant, on doit hardiment y » faire fouiller ». L'auteur romain ajoute que « la saison la plus

savans avec lesquels il eut l'avantage d'être lié à Paris, à l'exciter à suivre cette carriere. *Coq-de-Villeray* s'est principalement exercé dans le genre de l'Histoire. L'ouvrage le plus considérable qu'il ait publié, est *l'Histoire des révolutions de Hongrie.* Elle fut imprimée à la Haye, en 1739, et forme deux volumes in-4°, ou six volumes in-12. On trouve à la suite des *Mémoires historiques* du *Comte Bethlem Niclos* sur la *Transylvanie.*, De-Villeray les termina après la mort de l'auteur. On a encore de lui un abrégé de l'Histoire de *Suede*, en deux volumes in-12.

Les connaissances de Villeray ne se bornaient pas seulement à l'Histoire; il avait étudié le Droit Public et la politique. On peut s'en convaincre par l'ouvrage qu'il mit au jour, sous le titre de *Traité historique du droit public de l'Empire d'Allemagne.* Ce traité qui dut coûter de longues recherches à cet écrivain, est, vu l'anéantissement de l'Empire Germanique et de son antique diete, un ouvrage qui offre aujourd'hui peu d'intérêt.

De-Villeray a encore laissé un ouvrage politique : c'est une réponse aux lettres *philoso-*

» favorable pour faire cette expérience, est l'époque du mois » d'Août ».

Vitruve enseigne encore d'autres moyens, mais ce n'est point ici le lieu convenable pour les rapporter.

phiques de Voltaire, in-12, imprimé à Reims, en 1735.

Cet auteur a aussi payé le tribut de ses talens à sa ville natale, en composant un abrégé de l'*Histoire de Rouen*. Cet abrégé * fut imprimé chez *François Curtel*, en 1759. (In-12.)

Il reste à parler du premier essai littéraire, de *Coq-de-Villeray*. Il s'agit d'un ouvrage traduit de l'Anglais, de *Han-Kersworth*, ayant pour Titre *Ariana ou la patience récompensée*. Notre compatriote mourut à Caen, en 1778.

CORDIER.

Mathurin Cordier consacra sa plume à l'instruction de la jeunesse. 1° *Epîtres chrétiennes*, in-16, imprimées en 1557; 2° *Sentences extraites de la Sainte-Ecriture, pour l'instruction des enfans*, 1551; 3° *Cantiques spirituels*, 1550; *Colloques pour le profit et l'avancement de la jeunesse*. Ils furent traduits en Français par Chapuis et imprimés à Lyon en 15-6 et 79. 5° *Le Miroir de la jeunesse pour la former aux bonnes mœurs et civilité de*

* *Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique, Civile et Politique de la ville de Rouen, avec son origine et ses accroissemens jusqu'à nos jours.*

civilité de vie, in-16, Paris, chez J. Bonfons.

Ce petit Traité de Cordier a servi jusqu'à présent de regle à tous ceux qui ont entrepris de donner aux jeunes personnes des principes d'honnêteté : c'est encore, pour ainsi dire, son ouvrage qu'on lit aujourd'hui dans les petites écoles. On l'a augmenté ; on en a rajeuni le style : du reste, le fond en appartient à Cordier.

Il était né à Rouen et professait la Religion réformée : il mourut âgé de 85 ans, en 1565.

CORDIER.

La mort enleve toujours trop-tôt les citoyens utiles. Trop heureux quand ils se survivent dans les éleves qu'ils ont formés. Les sciences-mathématiques eussent senti bien plus vivement la perte de *Guillaume Denis**, s'il n'eût pas laissé après lui un successeur qui devait honorer sa mémoire, en marchant sur les traces de son maître. On veut parler ici de N. Cordier, du Havre, qui s'était formé sous *Guillaume Denis*, et qui lui succéda. Son zèle et ses talens rendirent heureusement moins sensible la perte d'un maître aussi habile. Instruit par l'exemple de son prédécesseur, Cordier se

* Guillaume Denis mourut vers l'an 1680.

borna à professer avec distinction. Il publia un ouvrage de la plus grande utilité, ayant pour titre : *Instructions des pilotes* ; *la Pratique journaliere de la navigation*. La marine et le commerce lui doivent aussi une Carte des côtes de France, depuis Bordeaux jusqu'à Calais.

CORNEILLE.

Dans la littérature et les sciences, comme dans la politique, il n'appartient qu'au génie de fuir les routes connues, et d'étonner par la hardiesse des conceptions. Semblable au conquérant, qui défait des armées, renverse des Empires, impose des lois aux nations, Corneille paraît, attaque le mauvais goût de son siecle, enfante des chefs-d'œuvre, subjugue les esprits, et non content d'être le créateur de l'art dramatique en France, il en devient le législateur.

Envain essaierait-on d'attribuer la fierté de cette ame Romaine au ferment qui restait des guerres civiles, dont la France avait encore été la malheureuse victime, sous le regne de Louis XIII; on n'apporte aucune preuve d'une pareille supposition. Corneille n'a du qu'à la nature, la trempe austere et mâle de son esprit. Il naquit avec le germe de l'indépendance,

qui fait la base du caractere de tout réformateur.

Que sert à Richelieu de vouloir arrêter l'essor de Corneille ? la servitude est incompatible avec le génie. Que sert à ce ministre opiniâtre de soulever contre le *Cid* tous les beaux esprits qu'il tient à ses gages ? le *Cid* opere une révolution sur le théâtre et dans les idées. Cet ouvrage est chaque jour plus admiré, * plus applaudi. Chose inouie ! l'enthousiasme des Français se communique aux étrangers ; ** *le Cid* est traduit dans toutes les langues, et lu par tous les peuples.

Enfin ce que les hommes dépouillés de prévention ne sauraient nier ; c'est que les beautés

---

* Pelisson dit au sujet du *Cid*: » c'est une chose qu'il n'est pas » aisé d'imaginer ; on ne pouvait se lasser de la voir. On n'entendait » parler d'autres choses dans les compagnies ; chacun en savait par » cœur quelque partie, et on le faisait apprendre aux enfans. «

** Un étranger, arrivant à Paris, n'eut rien de plus empressé que de s'informer de tout ce qui regardait Corneille. Sa surprise fut extrême, lorsqu'il apprit que ce poëte n'était point Ministre d'Etat.

On rendit une justice éclatante au génie de Corneille en Italie. » Tout » Paris, dit Perrault dans ses hommes illustres, a vu un cabinet de » pieces de rapport fait à Florence, dont on avait fait présent au » cardinal Mazarin. Outre les divers ornemens dont il était enrichi, » on avait mis aux quatre coins les portraits des quatre plus grands » poëtes qui aient jamais paru dans le monde ; savoir : Homere, » Virgile, le Tasse et Corneille. «

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que cet honneur fut accordé à Corneille de son vivant ; peu de poëtes ont reçu de leurs contemporains, des témoignages aussi éclatans de l'admiration des étrangers

dont brillent les tragédies de Corneille n'appartiennent qu'à lui ; tandis que ses défauts sont au contraire ceux de son siecle. Lui reprochera-t-on d'avoir prêté des propos galans à ses héros ? on répondra qu'à l'époque de la régence d'Anne d'Autriche, l'amour se mêlait aux intrigues politiques. M. de Châtillon portait au bras, dans les batailles, la jarretiere de Mademoiselle de Guerchi ; Madame de Monbazon était adorée du duc de Beaufort ; Madame de Longueville disposait en souveraine des volontés de la Rochefoucault ; le cardinal de Retz, séduit par les attraits de Mademoiselle de Chevreuse, n'avait d'autre parti que le sien. La reine Anne, elle-même, semblait consacrer par son exemple ce culte chevaleresque et galant, pour les beautés qui ornaient sa cour

On raconte que le duc de Bellievre, prêt à partir pour l'armée, demandait à la régente comme une faveur, qu'elle voulût bien toucher la garde de son épée. Corneille est-il donc blâmable d'avoir prêté à ses héros un langage conforme à l'esprit de son siecle ? les femmes alors donnaient le ton au théâtre comme à la cour. Mais ce grand poëte ne s'est pas toujours asservi à peindre les mœurs qu'il avait sous les yeux. Ce fut dans son génie seul qu'il trouva cette grandeur idéale, qui nous ravit dans le

caractere de la reine Viriate. Loin que ce soit l'amour qui préside aux intérêts politiques, c'est au contraire la raison d'état, qui commande aux mouvemens du cœur. Le langage de *Viriate* est vraiment celui d'une reine.

Ce ne sont pas les sens que mon amour consulte.

. . . . . .

L'amour de la vertu n'a jamais d'yeux pour l'âge ;
Le mérite a toujours des charmes éclatans,
Et quiconque peut tout est aimable en tout tems.

La même remarque doit avoir lieu, par rapport au caractere d'Aristie. Quand cette Romaine, outrageusement répudiée par Pompée, offre sa main à Sertorius, elle consulte bien plus l'intérêt de sa vengeance, que le sentiment de son cœur ; en un mot, Aristie et Viriate fournissent la preuve que Corneille eût su faire parler un tout autre langage aux héroïnes de ses pieces, s'il n'eût pas cru devoir sacrifier au goût de son tems. Voltaire, lui-même, dans la crainte de déplaire au public, n'a-t-il pas mêlé aux séveres beautés d'OEdipe, le langage d'un amour suranné, entre Jocaste et Philoctete ?

Les dépréciateurs des ouvrages de Corneille l'accusent encore d'être quelquefois tombé dans le trivial, de n'être pas suffisamment correct et d'être rempli de mots vieillis.

Longin nous fournira la réponse au premier

reproche ; car il est vrai qu'à côté des traits les plus sublimes, on trouve quelquefois des expressions familieres. » Loin que j'aie remarqué, dit cet auteur, (voyez son *traité du sublime*) plusieurs fautes dans Homere et dans tous les plus fameux poëtes, et que je sois peut-être l'homme du monde à qui elles plaisent le moins, j'estime après tout que ce sont des fautes dont ils ne se sont pas souciés, et qu'on ne peut appeller proprement fautes, mais qu'on doit regarder simplement comme des méprises et de petites négligences qui leur sont échappées, parce que leur esprit qui ne s'étudiait qu'au grand, ne pouvait s'arrêter aux petites choses : en un mot, je maintiens que le sublime, bien qu'il ne se maintienne pas également par-tout, quand ce ne serait qu'à cause de sa grandeur, est au-dessus de tout. »

Longin fait encore ailleurs, à propos de Pindare et de Sophocle, la remarque suivante : » Au milieu de leur plus grande violence, durant qu'ils tonnent et foudroyent, pour ainsi dire, leur ardeur vient à s'éteindre, et ils tombent malheureusement ; et toutefois y a-t-il un homme de bon sens qui daignât comparer tous les ouvrages d'Yon ensemble au seul OEdipe de Sophocle ».

Ne semblerait-il pas que Longin se déclarait d'avance en faveur de Corneille, quand il défendait ainsi Sophocle et Pindare. En effet, Corneille n'est-il donc pas assez grand pour pouvoir quelquefois oublier sa grandeur ?

Le style de Rodogune et de Cinna n'est point suffisamment correct ; il peche contre l'élégance. Eh bien ! ce sont précisément les mêmes défauts que Longin trouvait dans celui de Démosthènes. Au jugement de ce judicieux critique, le style de cet orateur manquait d'ornemens. Cependant il accorde à ce dernier la préférence sur Hyperide * qui réunissait la fleur de l'esprit aux graces et à l'harmonie du style. Répétons-le donc avec Voltaire : « Les défauts de Corneille sont de son siecle ; » de grands traits effacent une foule de fautes. » Ces minuties n'empêchent pas un morceau » sublime d'être sublime ; il faut les regar- » comme des fautes d'orthographe ».

Quand Voltaire s'exprime de la sorte sur les défauts de Corneille, que peut donc espérer la critique en relevant avec amertume quelques mots vieillis ? L'historien Salluste, quoiqu'il eût employé des mots tombés en désuétude, n'en fut pas moins appelé le premier des his-

* Hyperide était un orateur Athénien, contemporain de Démosthènes.

toriens romains. Corneille, bien que l'on trouve dans ses chefs-d'œuvre, des mots réprouvés par l'usage, doit-il, pour cette raison, être moins regardé comme le premier * des poëtes ** dramatiques Français ? Ce sont, comme l'a judicieusement observé Voltaire, *des minuties.*

Cependant quand on lit les commentaires de ce dernier sur Corneille, il est impossible de se dissimuler que l'auteur de *Mahomet* paraît de tems en tems offusqué de l'éclat de la gloire de notre compatriote. Le commentateur semble même prendre tant de plaisir à relever des petites fautes (des minuties); il se permet de si fausses critiques qu'il est difficile de croire que Voltaire n'ait eu en vue que de prémunir les lecteurs contre les fautes de Corneille. Comme la célébrité du nom de Voltaire peut imposer, sur-tout aux jeunes-gens, il est bon de les avertir qu'ils doivent lire avec précau-

---

* Le marquis de Pompignan a dit à l'occasion de l'éternelle dispute sur Corneille et sur Racine : *le bruit sur le Parnasse est que le premier gagnera son procès sur le second.*

** Les Anglais sont bien plus justes que nous. Quoique leur poëte Shakespear soit aussi loin de Corneille pour l'exacte observation des regles dramatiques, que Mairet le fut de Corneille, ils n'en regardent pas moins *Shakespear* comme un auteur plein de génie qui n'a encore été égalé par aucun de ses successeurs. Ils ne parlent de lui qu'avec un respect mêlé d'admiration.

caution

tion ses commentaires. Deux ou trois citations suffiront pour le prouver.

Aucun auteur n'a produit sur la scene une femme d'un caractere plus affreux, d'une dissimulation plus profonde; une femme, en un mot, plus implacable dans sa haine, plus habile à dérober à tous les yeux la main dont les coups terribles remplissent l'ame d'épouvante, que *Cléopâtre*; et c'est parce qu'*Antiochus* sait jusqu'où la vengeance peut égarer sa mere, qu'il dit, en parlant de ses malheurs,

Leur excès à mes yeux paraît un noir abîme,
Où la haine s'apprête à couronner le crime.

Voltaire s'efforce de rendre ces vers ridicules, en s'écriant: Qu'est-ce qu'un *abîme noir, où la haine s'apprête*? Mais pourquoi le commentateur transpose-t-il l'adjectif NOIR? Pourquoi suspend-il sa phrase d'une maniere ridicule? Qu'y a-t-il donc de repréhensible dans ces vers? Ne dit-on pas un *abîme de maux*? *La haine qui s'apprête à couronner le crime* serait-elle une locution réprouvée par le génie de la langue? Non. La pensée, au contraire, est aussi noblement que poétiquement rendue. Corneille a exprimé clairement ce qu'il sentait avec force.

Voltaire prétend, à l'occasion du vers sui-

vant, qu'on n'*admire point un trépas*; voici le vers de Corneille.

Écoutez, admirez, et plaignez son trépas.

Comment s'imaginer que Voltaire n'a pas senti que le mot *admirez* est employé au *neutre*, et nullement d'une *maniere active*.

Encore une citation du commentaire de Voltaire. *Viriate*, reine de Portugal, qui porte, comme femme, au nom Romain la haine que *Nicomède* montre si hardiment devant *Flaminius*; *Viriate* a pour but de s'assurer d'un bon général dans la personne de *Sertorius*, pour la défense de son trône; et, dans le dessein d'y réussir, elle tache de le convaincre que son intérêt ne lui permet plus de rester fidele à une République en proie aux factions. Citons maintenant les vers que Corneille met dans la bouche de *Viriate*:

Je ne veux point d'amant, mais je veux un époux;
Mais je veux un héros qui, par son hymenée,
Sache élever si haut le trône où je suis née,
Qu'il puisse de l'Espagne être l'heureux soutien,
Et laisser de vrais rois de mon sang et du sien:
Je le trouvais en vous, etc. . . . . .
. . . . . .
Et que m'importe à moi si Rome souffre ou non?
Quand j'aurai de ses maux effacé l'infamie,
J'en obtiendrai pour fruit le nom de son amie;
Je vous verrai, Consul, m'en apporter les lois,

Et m'abaisser vous-même au rang des autres Rois.
Si vous m'aimez, Seigneur, nos mers et nos montagnes,
Doivent borner nos vœux ainsi que nos Espagnes;
Nous pouvons nous y faire un assez beau destin,
Sans chercher d'autre gloire au pied de l'Aventin.
Affranchissons le Tage et laissons faire au Tybre;
La liberté n'est rien quand tout le monde est libre;
Mais il est beau de l'être et voir tout l'Univers
Soupirer sous le joug et gémir dans les fers;
Il est beau d'étaler cette prérogative
Aux yeux de Rome esclave et de Rome captive,
Et de voir envier aux peuples abatus,
Ce respect que le sort garde pour les vertus.

Après avoir lu ces vers, qui croirait que Voltaire trouve de la coquetterie et de la contrainte dans le langage de *Viriate?* Qu'on lise ses commentaires et l'on s'en convaincra. Au surplus, ces commentaires ont été l'occasion d'un hommage éclatant rendu au génie de Corneille. Gens de lettres et de finance, grands, ministres, princes et rois s'empressèrent de répondre à l'invitation de Voltaire, et leurs largesses, comme souscripteurs, servirent à former la dot de la petite fille* de ce grand auteur. Un concours aussi unanime

* La petite fille du GRAND *Corneille* devint, après plusieurs années de séjour auprès de Voltaire, épouse de M. Dupuis. Cette descendante de Corneille avait été occupée, dans son enfance, à tresser avec sa mere des panniers d'osier que son pere allait vendre à Évreux. On raconte que le pere étant venu avec sa fille à Paris, Fontenelle, alors dans sa centieme année, refusa de les reconnaître pour ses parens.

prouva que la gloire de ce poëte rejaillissait sur toute l'Europe savante.

Voltaire, il n'est que trop vrai, semble s'être proposé de rabaisser Corneille ; mais ce poëte immortel n'en a pas moins conservé sa haute réputation parmi les hommes instruits et même parmi les comédiens. *Larive*, dans son ouvrage *sur la Déclamation*, dit « qu'il » ne faut rien chercher au-delà des expres- » sions de Corneille, comme il n'y a rien » au-dessus de ses sentimens. Sa pensée se » montre toute entiere au premier coup-d'œil; » on en mesure bien la hauteur; la difficulté, » c'est de l'atteindre. »

Corneille se sentit de bonne heure entraîné vers le théâtre par un penchant naturel : Il n'avait que dix-neuf ans quand il composa la piece de *Mélite*. Etant devenu amoureux d'une demoiselle* célebre à Rouen par son esprit et sa beauté, il trouva, dans ses propres amours, l'intrigue de cette piece. Les vers suivans attestent sa reconnaissance.

J'ai brûlé fort long-tems d'une amour assez grande
Et que jusqu'au tombeau je dois bien estimer,
Puisque ce fut par là que j'appris à rimer.
Mon bonheur commença quand mon ame fut prise;

---

* Elle épousa depuis M. Dupont, maître des comptes à Rouen.

Je gagnai de la gloire en perdant ma franchise.
Charmé de deux beaux yeux, mon vers charma la Cour;
Et ce que j'ai de nom, je le dois à l'Amour.

Cette comédie, dont l'intrigue est assez bien conduite, eut beaucoup de succès; elle fut jouée en 1615.

La Veuve, jouée en 1633, n'est pas plus réguliere que *Mélite*; cependant elle fut regardée comme un chef-d'œuvre. On ne sera pas fâché de connaître les vers que Mairet * composa en l'honneur de notre compatriote, à l'occasion de cette piece.

Rare écrivain de notre France,
Qui, le premier des beaux esprits,
As fait revivre en tes écrits
L'esprit de Plaute et de Térence,
Sans rien dérober des douceurs
De Mélite, ni de ses sœurs;
O Dieux! que ta Clarice est belle!
Et que de veuves à Paris
Souhaiteraient d'être comme elle
Pour ne pas manquer de maris.

Corneille, qui avait observé la regle des *vingt-quatre heures*, dans la tragi-comédie

* Mairet était un poëte dramatique contemporain, et auteur de Sylvie, qui fut donnée en 1621. Cette piece fit une si grande sensation qu'on osa dans la suite l'opposer au Cid, quoiqu'on n'y trouvât ni intrigue, ni caracteres.

de *Clitandre*, jouée en 1632, ne l'observa point dans *la Veuve*, qui eut cependant le plus grand succès, tant la poétique du théâtre était alors ignorée des spectateurs. Du reste, cette piece est remarquable en plusieurs endroits par un dialogue bien entendu, par des ressorts ingénieusement combinés, par des scenes d'une heureuse invention et des situations vraiment théâtrales.

Corneille ne fesait que s'essayer dans la carriere dramatique : enhardi par son génie, il osa, dès 1634, faire au théâtre une innovation * qui a donné à notre scene comique, un avantage sur celle des anciens : on lui doit d'avoir substitué, dans *la Galerie du Palais*, comédie en cinq actes, un rôle de soubrette à celui de *la nourrice*. A compter de ce moment, le théâtre n'offrit plus d'hommes vêtus en femmes. *La Place-Royale* fut représentée en 1735. L'action de cette piece, qui fut alors jugée fort au-dessus de toutes les comédies connues jusqu'alors, n'est cependant point renfermée dans *les vingt-quatre heures*. L'année suivante, *le Cid* ** parut.

---

* On ne parle point ici de *la Suivante*, la quatrieme piece de Corneille, représentée avant celle-ci, pendant le cours de cette même année. On suit Corneille dans chaque progrès qu'il fait faire à l'art.

** Rodrigue, roi de Castille, dut la gloire de son regne, à la

La régularité du plan de cette tragédie; l'intérêt qui va toujours croissant, les savantes oppositions de l'amour et du devoir, ces combats du cœur jusqu'alors inconnus produisirent un effet prodigieux sur les esprits. A la premiere représentation du *Cid*, chacun crut voir des traits de lumiere percer rapidement une nuit profonde, et la dissiper. Un charme inconnu agit tout-à-coup sur le parterre; il pleure avec Chimène; il est plein d'admiration pour Rodrigue: jamais on n'opposa d'une maniere plus savante et plus pathétique, l'héroïsme de l'amour à celui de l'honneur. Le succès de Corneille fut complet, il fonda la scene Française, et triompha de l'envie.

La gloire que ce poëte s'acquit par ce premier chef-d'œuvre, brilla pendant seize ans

---

valeur de Rodrigue, connu sous le nom du *Cid*. « Le *Cid*, dit » l'historien anglais, *Adam*, avait à peine quinze ans quand il » donna des preuves de son courage intrépide, en vengeant l'hon- » neur de son pere, insulté par le *comte de Lozano*. Le comte » périt de la main de Rodrigue. Les exploits de ce jeune seigneur » répondirent à sa réputation naissante. A son retour d'une cam- » pagne glorieuse contre les Infideles, il fut comblé des faveurs » du Souverain et de l'admiration de son pays. La fille de Lozano » venue à la Cour dans l'intention de solliciter auprès du prince, » le châtiment du meurtrier de son pere, trouva dans la personne » de Rodrigue, tant de majesté et de graces qu'elle conçut pour » lui une véritable passion. L'histoire dit qu'elle se jeta aux genoux » du Roi et demanda la punition du coupable, ou sa main ».

Tel est le récit historique de M. *Adam* touchant le CID et la fille du *comte de Lozano*.

du plus vif éclat sans souffrir la moindre éclipse. On vit paraître successivement *les Horaces**, *Cinna***, *Polyeucte*, *la mort de Pompée****, *Rodogune*, *Héraclius et Nicomède*. Ces ouvrages remplis des beautés les plus sublimes, donnent une telle idée de la hauteur où peut s'élever l'esprit humain, que l'imagination en est accablée.

Il serait difficile de mieux peindre l'apogée de la gloire de Corneille que Lefranc l'a fait dans une strophe de ses odes. Voici de quelle maniere il retrace les beaux jours de la France dans le dernier siecle.

Rappellez-vous ces jours d'immortelle mémoire,
Où tout servait les lys, tout aidait à leur gloire,

---

* Si l'on songe que les chefs-d'œuvre de Corneille, *Cinna* par exemple, furent joués au milieu de trois tapisseries, et qu'Auguste se présentait sur la scene, les bas roulés, coiffé d'une perruque, je dirais presque à la grenadiere, certes, on ne dira pas que Corneille dut ses succès au prestige théâtral, et à la magnificence des décorations. Telles étaient les Salles de spectacle de Paris, avant que Servandoni en eût fait construire une, d'après ses dessins, dans le Palais des Tuileries.

** A ce vers de la tragédie *des Horaces*,

« Je ne vous connais plus ; — Je vous connais encore »

les spectateurs frappés d'admiration s'écrierent spontanément : *on n'a jamais rien entendu de si sublime*. C'est une infinité de traits de ce genre qui ont fait donner à Corneille le surnom de GRAND.

*** L'exposition de *la mort de Pompée* est d'une rare beauté ; elle renferme le nœud de la piece.

Condé par ses exploits, Corneille par ses vers:
A Rocroy nos drapeaux enchaînaient la fortune;
A Paris, Rodogune
Etonnait l'Univers.

La renommée n'avait eu pendant long-tems d'autre soin que de publier les succès de Corneille, quand la chûte de *Pertharite* rompit cet enchaînement de bonheur. Il fut si vivement affecté du mauvais succès de cette tragédie qu'il cessa de travailler pour le théâtre.

Ce fut dans cet intervalle qu'à la sollicitation des PP. Jésuites, il traduisit en vers Français l'*Imitation de Jésus-Christ.* Cette traduction qu'on ne lit plus de nos jours, eut une vogue si étonnante qu'on en fit trente-deux éditions.

Six ans s'étaient écoulés depuis que Corneille avait renoncé à toute espece de composition dramatique, lorsqu'il revint à son premier goût. On raconte cependant qu'il ne rentra dans la carriere qu'à la sollicitation de M. Fouquet. Quoiqu'il en soit, il y reparut avec succès par la tragédie d'*OEdipe.* On en fit, dans la suite, la remise au théâtre pour le début de Sarrasin. *La Toison d'or* lui succéda; cette piece a servi depuis de modele pour les pieces à machines.

La tragédie de *Sophonisbe*, qui fut représentée ensuite, ne réussit point: quoique bien

supérieure à celle de Mairet, elle fut jugée peu digne de l'auteur de *Sertorius*, tragédie qui avait été jouée *, l'année d'avant, et vivement applaudie. L'élévation des pensées, la profondeur des vues politiques que le poëte y développe, excita l'admiration des hommes d'état et des plus grands capitaines.

Corneille n'offre dans aucune de ses tragédies un personnage plus imposant que la reine *Viriate*. On aurait tort de croire qu'il n'y a de beau dans cette tragédie que la scene entre *Sertorius* et *Pompée*. L'ouvrage est presque partout rempli de pensées fortes et de vers tels que le seul génie de Corneille en pouvait produire.

La tragédie de *Sertorius* est faible d'intérêt; cependant elle fut reprise avec succès en 1718. Le plus beau triomphe de cette piece fut celui qu'elle obtint le 10 Septembre 1749, lorsque Mademoiselle Clairon y parut pour la premiere fois dans le rôle de *Viriate*. L'actrice y saisit admirablement le type idéal de la fierté et de la grandeur qu'y déploie cette princesse. Elle y parut si étonnante que les spectateurs eurent de la peine à contenir leur admiration. Arrivée au cinquieme acte, M^elle^ Clairon fit frissonner les spectateurs par l'indignation

* Le 25 de Février 1662.

froide avec laquelle elle débita les quatre vers suivans :

Ce serait en son lit mettre son ennemie,
Pour être à tout moment maîtresse de sa vie ;
Et je me résoudrais à cet excès d'honneur,
Pour mieux choisir la place à lui percer le cœur.

Rien de plus éminemment tragique que ces deux derniers vers ; voilà le langage de Melpomène dans toute son énergie ; ils offrent un modele du sublime d'horreur.

La gloire de Corneille pâlit un moment lorsqu'*Agésilas* parut ; toutefois l'auteur de *Sertorius* se releva par la tragédie d'*Othon*. On reconnaît dans la peinture d'une Cour corrompue, le mâle pinceau qui avait si bien retracé les vertus Romaines. Aucune des tragédies de notre compatriote n'offre une exposition aussi précise et aussi simple : elle servira de modele dans tous les siecles ; c'est *Othon* qui parle :

Je les voyais tous se hâter sous un maître
Qui, chargé d'un long âge, a peu de tems à l'être ;
Et tous trois, à l'envi, s'empresser ardemment,
A qui dévorerait ce regne d'un moment.

Quoi de plus beau que ce dernier vers ? N'est-ce point le cas de dire avec Despréaux, « voilà des mots trouvés ». Racine, dont Boileau fut l'admirateur et l'ami, n'offre rien de comparable pour la force et la précision.

Il est inutile de parler de *Bérénice* ; on sait que ce sujet ne fut point du choix de Corneille ; mais *Attila*, *Pulchérie* et *Suréna* offrent encore des traits de génie.

Invenias etiam disjecti membra poetæ.

On trouve dans ces pieces des scenes telles que nul autre n'eût pu les faire : c'est la touche d'un grand maître. *Suréna* fut la derniere tragédie qu'il composa ; elle fut représentée en 1775.

L'admiration est le principal ressort des tragédies de Corneille ; elle regne même exclusivement dans les pieces de *Nicomède* et de *Sertorius*. Ce ressort, dans ses autres ouvrages, se trouve joint à divers accessoires tragiques : l'admiration cependant est le trait caractéristique du genre de Corneille. Rodrigue subordonne l'amour à l'honneur ; Auguste, dans *Cinna*, pardonne à son assassin ; dans *Polyeucte*, Pauline ordonne à Sévere, dont elle connait l'amour, de tout tenter pour fléchir Félix, en faveur de son époux ; dans *Héraclius*, deux jeunes princes préférent la mort au trône et se disputent l'honneur d'être fils de Maurice.

Si Corneille eût entrepris de composer des tragédies lyriques ; il y eût également réussi, on peut en citer pour preuve la tragi-comé-

die de *Psyché*, jouée en 1670, dans une fête que donnait Louis XIV. « C'est, à l'âge » de soixante et quatre ans, dit M. Palissot, » que l'auteur *du Cid*, *des Horaces*, *de* » *Cinna*, fit cette charmante scene de l'Amour » et de Psyché (la 3^e^ du 3^e^ acte), scene que » beaucoup d'amateurs savent par cœur, et » qui égale ce que Quinault a fait depuis de » plus gracieux ».

Enfin, c'est à Corneille que les Français doivent la premiere comédie * d'intrigue et de caractere qu'on ait représentée sur le théâtre. *Le Menteur* offre des scenes d'un si exellent comique, que Moliere ne les aurait pas désavouées. On ne sera pas fâché de trouver ici les vers latins que *Dulicher* a fait sur cette comédie.

Ecce Gessit mentiendi gratiâ,
Facetiis que, quas Terentius pater!
Amænitatum, quas Menander, quas merum

---

* Les meilleurs éditions des œuvres dramatiques de Pierre Corneille et de Thomas Corneille sont,

1° *Celle de Paris, Compagnie*, 1738, 11 volumes in-12.

2° *Œuvres dramatiques de Pierre et Thomas Corneille; avec les remarques de Voltaire; et ornées de figures gravées en taille douce sur les dessins de Gravelot. Geneve 1764, 12 volumes in-8°.*

3° Les curieux recherchent aussi pour l'exécution une édition des *chef-d'œuvres de Pierre Corneille, avec le jugement des savans. Oxford*, Jacques *Fletcher*, 1746, in-8°.

Nectar Deorum Plautus et mortalium,
Si sæculo reddantur, agnoscant suis.

M. Palmésaux a fait imprimer en 1805, une tragédie en cinq actes, intitulée *Silla*, dont le style est parfois *Cornélien*. Cet ouvrage posthume offre, comme *Othon* et *Sertorius*, des beautés du premier ordre dans le *genre admiratif*. On y rencontre, il est vrai, un assez grand nombre de négligences de style; mais ce sont ces négligences mêmes qui pourraient faire incliner pour l'opinion de l'éditeur. Toutes les pieces mises au jour par Corneille depuis 1659, présentent de semblables inégalités. Du reste, on remarque dans *Silla* plusieurs vers de génie. Le dialogue, dans quelques scenes, est marqué au coin de cette profondeur politique, de cette fierté Romaine, de cette élévation qu'on ne trouve que dans Corneille. On voit en tête de cette tragédie une préface de M. Palmésaux, où, après avoir discuté le pour et le contre, il finit par considérer *Silla* comme une piece du dernier âge de la muse de ce poëte. Si, comme nous l'apprend Fontenelle, Corneille avait traduit les deux premiers chans de la *Thébaïde* qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, si le manuscrit de cette traduction s'est trouvé égaré, il est tout aussi possible que celui de *Sylla* ait eu le même sort.

Tel est Corneille, dont Voltaire a fait le plus bel éloge en peu de mots, quand il a dit de *Thomas : homme qui eût eu une grande réputation s'il n'eût point eu de frere !*

Ce grand poète qui avait tant d'élévation d'esprit, composa cependant quelques petites pieces de vers pleines de graces et de délicatesse ; on ne rapportera dans cette notice que les suivantes.

LA TULIPPE.

MADRIGAL.

AU SOLEIL.

Bel astre à qui je dois mon être et ma beauté,
Ajoute l'immortalité
A l'éclat non pareil dont je suis embellie,
Empêche que le tems n'efface mes couleurs ;
Pour trosne donne-moi le beau front de Julie, *
Et si cet heureux sort à ma gloire s'allie,
Je serai la reine des fleurs.

---

* *La Julie* dont il est parlé dans ces vers est *Julie d'Angennes* » Jamais l'amour, dit M. Huet, n'a inventé de galanterie plus in- » génieuse, plus jolie et plus nouvelle que *la guirlande de Julie*, » dont le duc de Montausier régala *Julie d'Angennes*, un premier » jour de l'an, lorsqu'il la recherchait en mariage. Il fit peindre » séparément en mignature, toutes les plus belles fleurs par un » excellent peintre, sur des morceaux de velin de la même grandeur. » Il fit ménager au bas de chaque figure, assez d'espace pour y » faire un madrigal sur le sujet de la fleur qui y était peinte et à » *la louange de Julie*. Il pria les beaux esprits de ce tems-là, » qui étaient de ses amis, de se charger de la composition de ces

LA FLEUR D'ORANGE.

MADRIGAL.

Du palais d'Emeraude, où la riche nature
M'a fait naître et regner avecque majesté,
Je viens pour adorer la divine beauté
Dont le soleil n'est rien qu'une faible peinture.
Si je n'ai point l'esclat, ny les vives couleurs,
Qui font l'orgueil des autres fleurs,
Par mes odeurs je suis accomplie,
Et Par ma pureté plus digne de Julie;
Je ne suis point sujette au fragile destin
De ces belles infortunées
Qui meurent dès qu'elles sont nées,
Et de qui les appas ne durent qu'un matin;
Mon sort est plus heureux, et le ciel favorable
Conserve ma franchise et la rend plus durable.
Ainsi charmant objet, rare présent des cieux,
J'ai la pompe de ma naissance,
Je suis en bonne odeur, en tout tems, en tous lieux,
Mes beautés ont de la constance,

» pieces, (*) après s'en être réservé la meilleure partie. Il fit écrire » au bas de chaque fleur son madrigal, par un homme qui avait » alors beaucoup de réputation pour la beauté de l'écriture. Il fit » relier ensuite tout cela magnifiquement : Il en fit faire deux exem- » plaires tout pareils et fit enfermer chacun dans un sac de peau » d'Espagne. Voilà le présent que Julie trouva à son réveil sur sa » toilette, le premier jour de l'année 1633 ou 1634. »

(*) Corneille fut chargé des madrigaux pour *la Tulipe*, *la Fleur-d'Orange* et *l'Immortelle Blanche*.

Préface des œuvres diverses de Pierre Corneille, in-12, Amsterdam.

Et

Et ma pure blancheur marque mon innocence :
J'ose donc me vanter en vous offrant mes vœux,
De vous faire moi seule une riche couronne,
Bien plus digne de vos cheveux,
Que les plus belles fleurs que zéphire vous donne :
Mais si vous m'accusez de trop d'ambition,
Et d'aspirer plus haut que je ne devrais faire,
Condamnez ma présomption,
Et me traitez en téméraire ;
Punissez, j'y consens, mon superbe dessein,
Par une sévere défense
De m'élever plus haut que votre sein,
Et ma punition sera ma récompense.

L'IMMORTELLE BLANCHE.

MADRIGAL.

Donnez-moi vos couleurs, tulipes, Anémones ;
Œillets, roses, jasmins, donnez-moi vos odeurs,
Des contraires saisons le froid ny les ardeurs
Ne respectent que les couronnes
Que l'on compose de mes fleurs ;
Ne vous vantez donc point d'être aimables ni belles,
On ne peut nommer beau ce qu'efface le tems :
Pour couronner les beautés éternelles,
Et pour rendre leurs yeux contens,
Il ne faut point être mortelles.
Si vous voulez affranchir du trépas,
Vos brillans, mais fresles appas,
Souffrez que j'en sois embellie ;
Et si je leur fais part de mon éternité,
Je les rendrai pareils aux appas de Julie,
Et dignes de parer sa divine beauté.

Le tour de ces vers est facile ; la chute en est agréable : mais quelle sente ce plus vraie, plus heureusement rendue que celle-ci.

On ne peut nommer beau ce qu'efface le tems.

On aurait pu semer cette notice d'un grand nombre d'anecdotes déjà imprimées dans divers recueils ; mais on a mieux aimé citer les morceaux de poèsie qu'on vient de lire, parce qu'ils sont peu connus. Qu'il nous soit permis cependant de placer ici deux citations pleines d'intérêt. L'une fera connaître Corneille au physique et l'autre au moral.

Voici le portrait de Corneille * tracé de la main de Fontenelle.

» Corneille était assez grand et assez plein ; » l'air fort simple et fort commun et peu cu- » rieux de son extérieur. Il avait le visage » assez agréable, un grand nez, la bouche » belle, les yeux pleins de feu, la physio- » nomie vive, des traits fort marqués et propres

* Voici la peinture que Corneille fit lui-même de ses inclinations et de sa personne dans les vers suivans qu'il adressait à Pelisson.

« En matiere d'amour je suis fort inégal ;
» J'en écris assez bien, et le fais assez mal.
» J'ai la plume féconde et la bouche stérile,
» Bon galant au théâtre et fort mauvais en ville,
» Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
» Que quand je me reproduis par la bouche d'autrui. »

Que de franchise et de modestie ! .....

» à être transmis à la postérité dans une mé-
» daille ou dans un buste. Sa prononciation
» n'était pas tout-à-fait nette. Il lisait ses vers
» avec force, mais sans grace. Il savait les
» belles lettres, l'histoire, la politique ; mais
» il les prenait principalement du côté qu'elles
» ont rapport au théâtre. Il n'avait pour toutes
» les autres connaissances, ni loisir, ni cu-
» riosité, ni beaucoup d'estime. Il parlait peu,
» même sur la matiere qu'il entendait si parfai-
» tement. Il n'ornait pas ce qu'il disait, et pour
» trouver le GRAND CORNEILLE, il fallait le
» lire. Il était mélancolique ; il lui fallait des
» sujets plus solides pour espérer ou pour se
» réjouir que pour se chagriner ou pour crain-
» dre. Il avait l'humeur brusque et quelque-
» fois rude en apparence ; au fond il était très-
» aisé à vivre, bon pere, bon mari, bon
» parent, tendre et plein d'amitié. »

(*Vie de Corneille, par Fontenelle, son neveu.*)

Rien n'est plus touchant que la maniere dont M. de *Bose* raconte, dans l'éloge de Thomas Corneille, la douce intimité qui ne cessa de regner entre les deux freres.

» Une estime et un amour réciproques, des
» inclinations et des travaux à peu près sem-
» blables, les engagemens de la fortune, ceux
» même du hasard, tout semblait enfin avoir

» concouru à l'unir étroitement avec le GRAND » CORNEILLE, son frere. Ils avaient épousé » les deux sœurs en qui se trouvaient la même » différence d'âge qui était entr'eux. Il y avait » des enfans de part et d'autre et en même » nombre*. Ce n'était qu'une même maison » et un même dómestique. Enfin, après plus » de vingt cinq ans de mariage, les deux freres » n'avaient pas encore songé à faire le partage » des biens de leurs femmes, biens situés en » Normandie dont elles étaient originaires, » comme eux, et ce partage ne fut fait que » par une nécessité indispensable, à la mort » de Pierre Corneille. »

Un des plus célebres peintres de l'Ecole Française. Charles Lebrun, nous a conservé les traits du pere du théâtre. Le portrait de ce grand homme était passé, après la mort de Fontenelle, dans les mains de madame la comtesse de Bouville; et, c'est d'après ce portrait original, que Caffieri * fit en terre cuite la statue en pied de Pierre Corneille et de grandeur naturelle, qu'on voit au *Musée des*

* M. *de Bose* s'est trompé sur ce point: Thomas Corneille n'eut que deux enfans, un garçon nommé *François Corneille*, et une fille. *François* s'étant marié à son tour, il n'eut qu'une fille qui épousa le comte de la Tour-du-Pin.

* Le même statuaire a exécuté la statue de Thomas Corneille, d'après le portrait original peint par Jouvenet.

monumens antiques. On a aussi élevé une statue de marbre à ce poëte créateur, dans le palais, où l'Institut Impérial tient ses séances.

On raconte une particularité qui prouverait le haut degré de vénération que le public conserva pour Corneille, même lorsque les années eurent affaibli son génie. Elle est rapportée, par l'abbé Lambert, dans l'*Histoire Littéraire* du siecle de Louis XIV. « Rien » n'égalait, dit-il, le respect que le public » témoignait à ce grand homme. S'il se montrait au théâtre, on frappait des mains, et » la plupart des spectateurs se levaient. Les » princes mêmes et les plus grands seigneurs » lui donnaient dans ces occasions, d'éclatantes preuves de leur estime ».

Voici les vers que l'on fit pour être mis au bas du portrait du pere de la tragédie Française.

Corneille a trois degrés dans ses nobles travaux,
Son orient efface ses rivaux.
Corneille à son midi se surpasse lui-même.
Voyez-le en son couchant : son superbe poëme
Jette encore un éclat qu'on ne peut soutenir:
Ainsi Corneille a dû finir.

Ce poëte fut l'objet d'une attention spéciale de la part de Louis XIV; ce monarque ordonna, en 1677, que l'on rejouât les tra-

gédies de Corneille. Notre compatriote nous l'apprend lui-même dans un remercîment qu'il adressa au roi, comme on le voit par ces vers.

Est-il vrai, grand Monarque, et puis-je me vanter
Que tu prennes plaisir à me ressusciter ?

. . . . . .

Déjà *Sertorius*, *Œdipe*, *Rodogune*
Sont remis par ton choix dans toute leur fortune.

Louis XIV lui fit aussi remettre une gratification * dans le cours de la maladie dont il mourut. Protecteur éclairé des Lettres, ce monarque comprit qu'il ne pouvait trop ré-

---

* « Le Roi, dit le P. Tournemine, dans un écrit intitulé : » *Défense de Corneille*, sut du P. La Chaise que l'argent manquait à cet illustre malade, fort éloigné de thésauriser, et sa » Majesté lui envoya deux cens louis. Je ne nie pas qu'ils aient » pu être portés par M. de Lachapelle, parent de M. Boileau et » homme illustre. Le reste de la fable est mal imaginé. M. Despréaux ne put employer le crédit de madame de Montespan, » qui n'en avait aucun depuis quelques années. Despréaux n'a » donc point eu de part à cette libéralité de Louis-le-Grand, et » on lui fait un faux honneur du rétablissement de la pension » de Corneille. Quand la pension fut supprimée après la disgrace » de Mr Fouquet, Boileau renfermé dans la Cour du Palais, ne » paraissait pas à Versailles. M. Colbert, plus Mécène que le » favori d'Auguste, ne tarda pas à la rétablir. Corneille, comme » je l'ai dit, laissa passer un an sans demander le brevet et sans » remercier : je le sais de l'*abbé Gallois* à qui le Ministre en » avait fait des reproches et qui conduisit Corneille à l'Hôtel Colbert. La pension n'a pas été supprimée après la mort de M. » Colbert ».

(*Œuvres diverses de Pierre Corneille, un volume, petit in-12. Amsterdam.*)

compenser Corneille de l'éclat qu'il avait répandu sur son regne ; c'est ce que Crébillon a fort bien exprimé, dans les quatre vers suivans *.

Louis, ton regne fut le regne des merveilles,
L'Univers est encor rempli de tes hauts faits ;
Mais les lauriers cueillis par l'aîné des Corneilles,
Font voir que tu fus grand jusque dans tes sujets.

Pierre Corneille vint au monde à Rouen le 9 Juin 1606, de Pierre Corneille * maître des Eaux-et-forêts, en la vicomté de Rouen, et de Marthe le Pesant, sœur de Pierre le Pesant-de-Boisguilbert, maître des comptes. Il mourut le 1er Octobre 1684, dans la soixante et dix-huitieme année de son âge : il était alors le doyen de l'Académie Française, où il avait été reçu le 22 Janvier 1647.

Corneille s'était marié et il avait eu trois fils : l'aîné avait pris le parti des armes, et fut tué, en 1677, à la bataille de *la Grave*. Notre compatriote fait mention de cette perte dans ses vers de remercîment au Roi. Le deuxieme fut gentilhomme de la chambre,

* Voyez l'éloge de Fontenelle, en vers, prononcé par l'auteur de *Rhadamiste* à l'Académie Française.

* Son pere avait reçu, en janvier 1637, des lettres de noblesse de Louis XIII, pour les loyaux services qu'il avait rendus à ce Monarque.

et mourut aussi sans postérité. Quant au troisieme, il fut abbé d'Aigues-Vive, dans la Touraine; il mourut en 1699.

CORNEILLE.

Quand on peut, un siecle après la mort d'un auteur, citer de lui cinq à six pieces de théâtre que l'on revoit sur la scene avec applaudissement, il semble qu'on doit sans hésiter le mettre au-dessus de beaucoup d'auteurs modernes*, dont les ouvrages paraissent préférés aux siens. Y en a-t-il beaucoup qui subissent aussi glorieusement l'épreuve du tems? Le plus bel éloge qu'on puisse faire de Thomas Corneille est de dire qu'on revoit encore de nos jours avec plaisir sur le théâtre, *Ariane*, le *Comte d'Essex*, le *Geolier de soi-même*, le *Festin de Pierre***, et le *Baron d'Albikrac*. Après les pieces de Molière, il en est peu où

* Se flatteraient-ils d'être plus heureux que Boissi? Des quarante comédies qui composent le théâtre de cet auteur fécond, il n'y en a plus que deux que l'on représente aujourd'hui, dont l'une, intitulée *les Dehors trompeurs*, est une piece d'intrigue et de caractere, qui plaît surtout parce qu'on y trouve sur les travers du siecle dernier, des détails qui ont convenu au talent de quelques acteurs en vogue.

** La comédie du *Festin de Pierre* appartient véritablement à Molière. Thomas Corneille, comme il le dit lui-même, ne fit que la mettre en vers par le conseil de quelques-uns de ses amis.

les spectateurs rient aussi franchement qu'à la représentation de cette derniere comédie. Rien de plus heureusement imaginé que les stratagêmes dont le poëte se sert pour amuser le public aux dépens de la baronne. Si l'on ne peut point placer cette comédie parmi les pieces de caractere, on doit du moins convenir que les incidens en sont naturels et propres à soutenir l'attention du public. Thomas Corneille en a d'ailleurs soigné la versification, qui est fort supérieure à celle de plusieurs de ses productions dramatiques.

Si Thomas Corneille eût été interrogé sur celles de ses tragédies qu'il croyait devoir lui survivre, il n'est guere probable qu'il eût oublié *Timocrate* et *Camma*. Ce qui arriva lors de la représentation de *Timocrate* est unique dans les annales du théâtre, et mérite d'être remarqué. Après avoir joué cette piece quatre-vingts fois de suite, les comédiens se blâserent tellement sur les rôles qu'ils y remplissaient, que pour obtenir du public la permission d'en suspendre la représentation, ils lui représenterent qu'ils oubliaient tous leurs autres rôles. Ce ne fut qu'en usant de cette précaution qu'ils crurent pouvoir retirer une piece dont on ne paraissait pas encore être prêt à se lasser. Mais une singularité non moins frappante, c'est que, malgré ce succès vraiment

inoui jusqu'alors, la tragédie de *Timocrate* n'a jamais été remise au théâtre.

Cinq ans après, la tragédie de *Camma* qui est maintenant tombée dans le même oubli que *Timocrate*, eut aussi le plus brillant succès. Cette piece attira un si prodigieux concours de spectateurs que les comédiens la représentèrent quatre fois la semaine, au lieu de trois, suivant l'usage alors établi. Qu'on ne croie pas que cette réussite fût l'effet unique de l'engouement. *Camma* est la mieux conduite de toutes les pieces composées par notre concitoyen. Comme c'est un ouvrage rempli d'intérêt, et dont le dénoûment est très-beau, on a même lieu d'être surpris que les comédiens n'ayent pas essayé de la remettre au théâtre.

Voici comme Fontenelle lui-même expose le dénoûment de cette tragédie : « *Camma*, » pour sauver la vie à *Sostrate*, qu'elle aime, » se résout enfin à épouser *Sinorix*, qu'elle » hait et qu'elle doit haïr. On voit, dans le » cinquieme acte, *Camma* et *Sinorix* revenus » du temple où ils ont été mariés ; quoiqu'on » sache bien que ce ne peut être là une fin, » on n'imagine point où tout cela aboutit, et » d'autant moins que *Camma* apprend à *Si-* » *norix* qu'elle sait son plus grand crime dont » il ne la croyait pas instruite. Quoiqu'elle

» l'ait épousé, elle n'a rien relâché de sa haine » pour lui. Il est obligé de sortir, et elle » écoute tranquillement les plaintes de son » amant, qui lui reproche ce qu'elle vient » de faire pour lui prouver à quelle point » elle l'aime. Tout est suspendu avec beau- » coup d'art jusqu'à ce qu'on apprenne que » *Sinorix* vient de mourir d'un mal dont il » a été attaqué subitement. Alors *Camma* dé- » clare à *Sostrate* qu'elle a empoisonné la coupe » nuptiale où elle avait bu avec *Sinorix*, et » qu'elle va mourir aussi. » Ce dénoûment, quoique tout-à-fait inattendu, n'a rien que de naturel.

Il est juste de parler aussi de la tragédie de *Stilicon*: elle fut jouée avec tant de succès en 1660, qu'elle demeura au théâtre. Long tems après, on la représenta gratis, le 19 de Juillet 1660, en réjouissance de la paix entre la France et l'Espagne: le public en parut très-satisfait. Cette piece est digne d'éloges sous le rapport de la conduite et des caracteres. La seule cause qui ait pu faire oublier des ouvrages d'abord si vivement applaudis, est la maniere faible dont ils sont versifiés. Au surplus, on cessera d'être surpris d'une semblable faiblesse lorsqu'on saura que Thomas Corneille versifiait avec une prodigieuse facilité. On raconte à ce sujet qu'il fit *Ariane*

en dix-sept jours, et le *Comte d'Essex* en quarante. *Ariane* fut représentée le 4 Mars 1672. Il n'y eut qu'une voix sur le rôle d'*Ariane*. On fut unanimement d'avis qu'il était admirable. Le *Comte d'Essex* fut joué six ans après. La Champmêlé, qui était chargée du rôle d'*Élisabeth*, y fit verser des larmes à tous les spectateurs. (Voyez l'article *Champmêlé*.)

Le Geolier de lui-même, ou *Jodelet prince*, comédie en 5 actes, eut du succès; elle est restée au théâtre. C'est le même sujet qu'avait traité Scarron; mais la piece de Corneille est beaucoup mieux conduite. La *Comtesse d'Orgueil* est d'un comique plaisant; on désirerait cependant qu'il fût plus relevé. En un mot, le *Baron d'Albikrac* est la meilleure comédie qu'il ait composée. Le plan de cette piece est ingénieux; l'intrigue est adroitement filée, et tout fait présumer qu'elle jouira long-tems des honneurs de la représentation.

Despréaux outrait la critique quand il disait de notre compatriote *qu'il ne s'était étudié qu'à copier les défauts de son frere*. Il semble aussi que l'abbé de Voisenon a prononcé trop légerement, en avançant que Thomas Corneille *était un dictionnaire de rimes, tandis que son frere était un dictionnaire d'idées et de raisonnemens*. Le faux brillant d'une antithese a fait porter à l'abbé de Voisenon un

jugement qui manque de justesse. Aucun auteur ne paraît en avoir parlé plus judicieusement que Voltaire, quand il a dit de Thomas, *homme qui aurait eu une grande réputation s'il n'avait point eu de frere.*

Notre compatriote s'essaya dans le genre de l'opéra ; il n'y réussit point. On prétend qu'en travaillant pour la scene lyrique, il ne fit que céder aux instances de Racine et de Boileau, qui voulaient opposer un rival à Quinault, dont ils s'étaient efforcés de décrier les productions. Quoique Lully eût fait la musique de *Psyché* et de *Bellérophon*, ces deux pieces n'obtinrent point de succès : l'opéra de *Médée* n'en eut pas un plus flatteur.

Rien ne prouve mieux l'étonnante facilité de Thomas Corneille, que le nombre considérable de ses pieces. Il nous reste de lui, outre celles que j'ai citées, onze tragédies. Trois d'entre ces dernieres méritent d'être distinguées des autres qui n'ont point été reprises. Ce sont *Maximian*, dont les caracteres sont bien soutenus ; *Achille*, qui eut neuf représentations et l'honneur de la reprise ; *Comode*, tragédie jouée, en 1658, sur le théâtre du Marais, avec tant d'applaudissemens que le Roi ordonna que les comédiens la viendraient représenter sur le théâtre du Louvre, où elle eut quelques représentations.

Outre les comédies qui sont restées de lui jusqu'à ce jour au théâtre, on compte une douzaine de pieces qui eurent du succès dans la nouveauté.

Le *Triomphe des Dames* est une comédie d'une invention neuve et qui est long-tems restée au théâtre ; c'est une comédie à machines, aussi bien que l'*Inconnu*. Toutes deux furent très-applaudies ; la derniere a été remise quatre fois au théâtre jusqu'en 1728. La premiere représentation en avait été donnée le premier Novembre 1640. Quoiqu'on doive en grande partie attribuer la réussite de cet ouvrage aux divertissemens dont elle était ornée, il n'est pas moins surprenant qu'on l'ait laissée depuis dans l'oubli.

On peut encore citer parmi ces dernieres pieces *Dom Bertrand de Cigaral*, comédie en cinq actes et en vers, jouée en 1650. Ne semble-t-il pas singulier que cette piece qui offre des scenes divertissantes, et qui fut représentée vingt fois devant la Cour pendant la minorité de Louis XIV, ne soit pas même connue de nos jours ? On trouve aussi des traits d'un excellent comique dans l'*Amour à la mode*. Thomas Corneille avait emprunté le sujet de cette comédie d'une piece du théâtre Espagnol, intitulée : *Ell amor ac uso*, *de Dom* ANTONIO SOLIS. C'est dans la même

qu'il prit sa comédie du *Feint Astrologue*, jouée avec succès en 1748. Il emprunta le fonds de cet ouvrage du poëte Calderon, dont les Espagnols ont une comédie intitulée : *El Astrologa fingido.*

L'année précédente, Thomas Corneille avait heureusement débuté sur la scene Française par une comédie en cinq actes et en vers intitulée : *les Engagemens du hasard.* Notre compatriote eut le plaisir de jouir de ce premier succès sous le voile de l'anonyme. Il est probable que Thomas Corneille dut à son frere, qui s'était si glorieusement approprié le sujet du *Cid*, le goût qu'il prit pour la langue Espagnole. Il fut redevable aux poëtes de cette nation voisine de plusieurs sujets qui furent très-applaudis en France.

Si l'on réfléchit que Thomas Corneille est, après son frere, celui des poëtes dramatiques nés dans ce département, dont il reste un plus grand nombre d'ouvrages au théâtre, abstraction faite de ceux qu'on y remettrait peut-être avec succès, on ne pourra trouver blâmable qu'on se soit étendu dans cet article sur les productions tragiques et comiques de ce poëte. Thomas Corneille occupe justement, sous ce rapport, la seconde place dans ces *Mémoires littéraires.*

Les hommes de goût remarquent aisément,

en lisant les tragédies de Thomas Corneille, que son style est plus facile et plus correct que celui de son frere. Pierre s'occupa toujours bien moins de la pureté grammaticale que de la grandeur des caracteres et de l'élévation de l'ame. Le premier a d'ailleurs laissé la preuve dans ses observations sur *Vaugelas*, qu'il avait fait une étude raisonnée de la langue Française : elles ont été réimprimées en 1738.

Il reste, avant de terminer cette notice, à parler encore de deux ouvrages également savans : l'un est le *Dictionnaire des arts et des sciences, pour servir de supplément au Dictionnaire de l'Académie Française* ; l'autre est son *Dictionnaire universel, Géographique et Historique*, en trois volumes in-folio. Les continuateurs de *Moréri*, MM. *la Martinière*, *Claustre*, et l'abbé *d'Expilly*, y ont trouvé d'excellens matériaux qu'ils auraient inutilement cherchés dans les ouvrages antérieurement publiés. Il semble que la mort ait voulu donner le tems à Thomas Corneille de jouir de l'honneur que son *Dictionnaire universel* lui acquit dans la République des lettres : car l'impression n'en fut achevée qu'en 1708.

Les deux particularités suivantes tiennent de trop près à cette notice biographique pour être passées sous silence. Comme Ovide, Thomas

Thomas Corneille fit des vers de très-bonne heure. On raconte qu'à la fin de sa rhétorique il composa une piece de théâtre en vers latins que son professeur eut la modestie de substituer à celle qu'il avait composée, et qu'il devait faire représenter pour la clôture des exercices classiques. La piece de son éleve lui parut préférable à la sienne.

Une autre particularité; c'est que Thomas Corneille n'avait pas encore vingt ans lorsque, cédant à l'exemple de Cicéron lui-même, qui traduisit dans sa jeunesse les plus beaux morceaux des auteurs Grecs, pour se rendre propres leurs beautés, il entreprit aussi de lutter contre la brillante fécondité d'Ovide. Aucun poëte n'avait, en effet, plus d'analogie avec son genre de talent, à cause de l'extrême facilité avec laquelle il travaillait. Il s'essaya d'abord en traduisant quelques-unes des épîtres d'Ovide, dont les noms suivent: *Ariane à Thésée, Sapho à Phaon, Léandre à Héro, OEnone à Pâris, Hypsipyle à Jason, Hypermnestre à Lyncée.* Ces héroïdes qui n'avaient d'abord été traduites que par forme d'amusement, furent depuis imprimées. Le traducteur ne s'est pas toujours assujéti à un rythme de poésie uniforme. Tantôt il emploie les *quatrains*, tantôt les *stances*, et tantôt les *vers alexandrins*: il y a joint des notes.

Il a également traduit sept *élégies* du même poëte.

Quant à la traduction complette des *Métamorphoses*, elle ne parut qu'en 1693, en trois volumes in-12. Les quatre premiers livres avaient été imprimés en 1669. Corneille eut alors la modestie de déclarer qu'il avait travaillé cette traduction selon son faible génie.

Thomas Corneille, membre de l'Académie Française et de celle des Inscriptions, finit sa carriere aux Andelys, le 8 Décembre 1709, à l'âge de 84 ans; il était né à Rouen, le 20 d'Août 1625.

CORNEILLE.

Le lieu et l'époque de la naissance de ce Corneille, aussi bien que le tems de sa mort, sont inconnus. On présume cependant qu'il était de la famille du Grand Corneille. Si son goût pour la poésie était une preuve suffisante, on serait fondé à le croire. Sans s'arrêter à cette présomption hasardeuse, on se contentera de dire que plusieurs pieces de vers latins, dont il était l'auteur, furent couronnées par l'*Académie de l'immaculée Conception*, vers le milieu du dix-septieme siecle. Corneille était un chanoine de l'ordre régulier de

Saint-Augustin, au prieuré du Mont-aux-Malades.

COURONNE.

Jean-Baptiste-Guillaume Haillet de Couronne sut allier les travaux de la magistrature* au culte des Muses. Les Lettres, les Sciences et les Arts remplirent exclusivement les heures dont l'exercice de sa charge lui permit de disposer. Une application toujours nouvelle lui fit acquérir des connaissances assez étendues pour que l'Académie le choisît, en 1770, en remplacement de M. du Boullay. Devenu, par un choix si flatteur, secrétaire de l'Académie, dans la classe des Belles-Lettres et Arts, son premier soin, en commençant** ses honorables fonctions, fut de jetter des fleurs sur la tombe de du Boullay, dont l'Académie ressentait vivement la perte. M. de Couronne considéra son prédécesseur, sous deux rapports, comme académicien et comme citoyen. Cet éloge nécrologique est, suivant toute apparence, le seul que M. de Couronne ait rendu public par la voie de l'impression.

* Il était Lieutenant civil et criminel du Bailliage de Rouen.

** Dans la séance publique du 1er Août 1770.

Parmi les autres éloges que composa M. de Couronne, on peut citer ceux de *Guibal*, peintre; de *Pigale*, sculpteur du roi; d'*Elie Beaumont*, avocat au parlement de Paris; de *Leveau*, graveur; des abbés *Levasseur* et *Grandidier**; de *Ciddeville*, etc., etc. Aucun de ces éloges n'est imprimé.

M. de Couronne lut, en 1769, dans une des séances de l'Académie, un mémoire sur la *banlieue de Rouen*. Il y fit mention d'un droit accordé par la charte de Philippe-Auguste, en 1207, aux habitans de la banlieue, en vertu duquel ils pouvaient plaider en premiere instance devant le bailli de Rouen, droit qui fut confirmé en 1611 et en 1720. Ce Mémoire fut, à cette époque, entendu avec beaucoup d'intérêt.

L'Académie est aussi redevable à M. de Couronne d'un mémoire historique sur la bibliotheque de cette compagnie. La lecture de cet opuscule eut lieu le 27 de Novembre 1782, peu de tems avant que l'Académie rendît sa bibliotheque publique.

Depuis le rétablissement de cette Société savante, M. de Couronne avait repris ses anciennes fonctions de secrétaire.

Chacun naît avec un goût quelqu'il soit: celui

---

* Auteur des Essais historiques sur la cathédrale de Strasbourg.

de M. de Couronne était la bibliographie. Il était parvenu à s'entourer d'immenses richesses en ce genre, et si cet académicien a écrit sur cette partie, il a dû le faire en homme instruit.

Pendant ses dernieres années, il fournit un assez grand nombre d'articles pour la nouvelle édition du Dictionnaire des Grands-Hommes, imprimé par Prudhomme.

Cinq ans avant de mourir, M. de Couronne avait quitté la ville de Rouen pour fixer sa résidence à Paris. C'est dans cette derniere ville que ce bibliographe a fini sa carriere, le 29 Juillet 1810, à l'âge de 83 ans.

COUSIN.

L'on ne peut attribuer à Cousin la découverte d'une partie du continent d'Amérique, parce qu'il n'y débarqua point*; mais le désir de remplir les ordres des armateurs qui lui avaient confié leurs intérêts lui ravit seul une si belle gloire. Il prit, conformément aux instructions de *Descaliers*, la hauteur de cette terre pour courir à l'Est, en fesant route vers le pôle

* Après deux mois de navigation, il découvrit, en 1488, l'embouchure d'un grand fleuve qu'il nomma *Maragnon*, et qui depuis a été nommé *Fleuve des Amazones*.

du Midi, afin d'aborder sur les côtes d'Afrique, où, dès 1354, les Dieppois avaient construit un petit Fort.

Cousin découvrit d'abord la pointe d'Afrique, et donna le nom de *la Pointe des Aiguilles* à un banc qu'il reconnut, et que les Portugais ont depuis appelé *le Cap de Bonne-Espérance.* S'étant ensuite dirigé vers les côtes de Congo et d'Adra, il fit des échanges de ses marchandises, et revint à Dieppe dans le courant de l'année 1489.

Lorsque Cousin eut raconté à Descaliers la découverte du *Cap des Aiguilles,* à la pointe de l'Afrique, ce savant hydrographe se fonda sur ce rapport pour exciter Cousin à entreprendre un voyage dans les Indes orientales *. Toujours guidé par les instructions de son maître, Cousin doubla, avec les trois bâtimens sous ses ordres, le Cap qu'il avait découvert, et aborda dans l'Inde, un siecle avant que les Portugais y débarquassent sous la conduite de *Vasco de Gama.* Après un voyage d'environ deux ans, Cousin revint à Dieppe avec les marchandises qu'il avait reçues en échange; c'était vers l'an 1491.

* C'est au Camoëns que *Vasco de Gama* doit sa célébrité. Le poëte Portugais lui attribue l'honneur d'avoir doublé le premier ce Cap redoutable dont la nature semble avoir fait le boulevart des mers de l'Inde.

La hardiesse qui fit entréprendre à Cousin des navigations jusqu'alors inconnues, s'était manifestée, dès sa jeunesse, par le courage dont il avait donné des preuves dans un combat livré, en 1487, à plusieurs vaisseaux anglais. Sa bravoure lui acquit la confiance des armateurs Dieppois.

Mais cette noble audace fût devenue inutile à Cousin pour les glorieuses expéditions dont il fut chargé, si sa modestie ne l'eût disposé à profiter des secours de *Descaliers*. Instruit par cet habile hydrographe, il osa s'élancer sur l'immense Océan pour fuir les côtes dont on n'osait s'éloigner, pour prendre hauteur sur les mers et se diriger heureusement vers sa destination.

Cousin avait trop eu lieu de connaître le besoin de l'hydrographie dans ses voyages, pour n'en pas recommander l'étude à ceux de ses jeunes compatriotes qui aspiraient à marcher sur ses traces. Ce fut alors que *Descaliers* se vit presser par un nombre de marins, de vouloir bien leur donner des leçons. Il répondit à l'ardeur de cette jeunesse avide de s'instruire, et Dieppe devint, de ce moment, le berceau de l'Hydrographie, science jusqu'alors tout-à-fait ignorée en France.

Plein de respect pour une science à laquelle Cousin devait sa réputation et l'hono-

rable aisance dont il jouissait, il crut après la mort de Descaliers et de Prescot, son éleve, que la reconnaissance lui imposait l'obligation de faire jouir ses compatriotes des connaissances qu'il avait acquises ou puisées dans les leçons de cet estimable mathématicien. Il le remplaça donc et les jeunes marins eurent, sous ce nouveau maître, l'avantage de profiter des connaissances que Cousin possédait par expérience et par pratique. La mort de Cousin vint trop-tôt sans doute le ravir à la considération publique et à l'amour de ses éleves.

COUTELLE.

Le nom de Coutelle a péri par sa faute ; il ne le mit au bas d'aucun de ses ouvrages. Ce peintre était cependant loin d'être sans mérite, et le genre du paysage, dans lequel il eut du succès, ainsi que sa maniere, décélait qu'il dut être l'éleve de *Francisque Miller*, peintre d'Anvers, qui vint s'établir à Paris sous le regne de Louis XIV. Coutelle paraît avoir si bien saisi la maniere de ce maître, que plusieurs tableaux de cet artiste ont été vendus comme sortis du pinceau de *Francisque*.

On remarque dans les ouvrages de Coutelle

une touche moëleuse et une grande intelligence de la perspective. Ses lointains sont vaporeux et bien dégradés. Cet artiste fut employé à peindre dans un grand nombre de maisons particulieres, de notre ville, suivant le goût du tems ; mais l'usage des tentures en papier peint, ayant prévalu par-tout, il s'en est suivi la destruction de beaucoup de tableaux qui, d'abord relegués dans les greniers, ont ensuite entierement péri. Plus on a perfectionné la fabrication des papiers peints, en s'efforçant d'imiter froidement et tristement la nature, plus on a nui au genre de la peinture en décor. Si nos peres revenaient à la lumiere, nos décorations mortes et mesquines exciteraient leur mépris.

Les vrais amateurs savent reconnaître la maniere de Coutelle, dans la peinture d'un assez grand nombre de tableaux de *Chevalet*, qui échappent aux connaissances superficielles de ceux qui n'ont point un tact exercé.

Les Carmes déchaussés possédaient anciennement un grand paysage, peint à l'huile, par cet artiste, dont le sujet était *le débarquement de S. Louis dans la Terre-Sainte, reçu par des Religieux du Mont-Carmel.* On voyait ce tableau à l'entrée du jardin de ces Religieux ; mais il a subi le sort de ce Monastere : il n'existe plus

Coutelle dut mourir à Rouen, vers le milieu du siecle dernier.

COUTURE.

Le département de la Seine-Inférieure placera certainement parmi les grands hommes qu'il a eu l'honneur de produire, Guillaume Couture, un des architectes Français les plus marquans du dix-septieme siecle. Ses parens, qui reconnurent en lui un goût décidé pour l'architecture l'envoyerent à Paris, où ses talens le firent bientôt rechercher. Plusieurs constructions parmi lesquelles on citait: *les hôtels de Saxe et de Cœslin*, *le château de Tilly*, *le pavillon construit à Sèvres près Bellevue, en face de la grande route de Paris à Versailles*, lui avaient mérité, en 1775, l'honneur d'être admis à la société d'Architecture, quand il céda au désir qu'il avait, depuis long-tems, de visiter les monumens enfantés par le génie des Bramante, des Palladio, des Bernin, des Scamozzi, etc.

Son admiration pour les chefs-d'œuvre de ces grands artistes, redoubla encore en les voyant. Couture ne cessa de faire des études, comme s'il n'eût fait qu'entrer dans la carriere. Il ne se rassasiait pas de copier les

monumens des grands maîtres : il enrichit son porte-feuille d'un grand nombre de dessins, faits d'après les rares modeles qu'il avait sous les yeux.

Cette passion du beau acheva de perfectionner son goût. Celui qui s'était distingué, en rendant cette justice éclatante aux artistes fameux de l'Ecole Italienne, fut seul jugé digne de diriger les travaux de l'église de la Madeleine. C'est à lui qu'on doit le plan général de cette basilique. Le Portail composé de huit colonnes Corinthiennes, sur sa face, donne sur-tout une haute idée de son génie. La noblesse et la majesté de l'ensemble excitent encore l'admiration des connaisseurs.

Ce monument fixa tous les regards sur notre compatriote. Les Académies, sur-tout celle de Rouen et de Caen, s'empresserent de le compter au nombre de leurs membres associés; le cordon de Saint-Michel, en 1788, mit le comble à tant d'honneurs.

On reconnaît dans le dessin pur et correct de Couture, dans la sage ordonnance de ses plans, les sources où il puisa un goût si parfait. Cet architecte voyait chaque jour sa réputation s'accroître, quand la mort lui ravit le bonheur de jouir de sa gloire, en l'enlevant aux arts, le 28 Décembre 1799 : il était né à Rouen, en 1732.

CRASSET.

Le P. Crasset tient une place distinguée parmi les auteurs ascétiques. On a fait un très-grand nombre d'éditions de son ouvrage en quatre volumes in-12, intitulé, *Considérations chrétiennes pour tous les jours de l'année, avec les Evangiles de tous les dimanches*, etc. Il a même été réimprimé à Lyon, en 1803. Ce n'est point l'élégance du style qui fait lire ces considérations; l'auteur cherche bien plus à instruire qu'à plaire. Dévoré d'un zele ardent pour la gloire de Dieu, il presse, il exhorte, il reprend, il menace, et tout prouve qu'il était lui-même pénétré de ce principe, que *celui qui veut donner de la dévotion aux autres, en doit être rempli* *.

Son style généralement peu soigné annonce que le P. Crasset avait plus de zele que de goût: une seule citation suffira pour en fournir la preuve.

« Tout dépend des commencemens, dit-il, » en parlant de Saint-François Xavier; il ne » faut qu'une action héroïque pour faire un » grand saint. Xavier, pour se vaincre, baise

* Voyez les Considérations sur la fête de S.-François Xavier.

» un ulcere, et en suce le pus; et depuis ce » tems-là, il ne sentit jamais plus de peine à » voir et à traiter les malades. L'air infecté » des hôpitaux lui semblait plus doux que » les cassolettes les plus agréables, et que » l'odeur de l'œillet et du jasmin. (L'hyper- » bole est un peu forte). Oh ! qu'il est im- » portant de se vaincre une bonne fois ! on » vient plutôt à bout d'un ennemi par une » grande victoire, que par cent avantages » qu'on remporte dans de légères escar- » mouches ».

Cette derniere idée est juste, mais comment se trouve-t-elle là à propos d'un ulcere?

Le P. Crasset a aussi composé une *Histoire de l'église du Japon*, en deux volumes in-4° : c'est un ouvrage diffus et surchargé de beaucoup de détails fastidieux. Le second volume n'offre même qu'un martyrologe, et c'est en dire assez.

A ces divers ouvrages dont le P. Crasset est l'auteur, il faut ajouter une *Dissertation sur les Oracles*, in-8, publiée en 1684.

Jean Crasset reçut le jour à Dieppe, en 1690; il parvint à une grande vieillesse : ce jésuite mourut à Paris en 1692.

CRIGNON.

Pierre Crignon, natif de Dieppe, mourut en 1540. Il a composé des poésies françaises*, entr'autres un Chant royal qui fut couronné, en 1517, par l'Académie du Puy de l'immaculée Conception. En voici l'argument.

Ce chant royal montrant en ce lieu
Comme ung drapier, dict genre humain,
A deux ouvriers d'esprit en main,
Dont l'un est Diable et l'autre est Dieu.

Un grand drapier sorty de fine layne
Pour faire draps d'excellente ornature,
Eut ung ouvrier qui promit mettre peine
A les bastir; mais par faulce Nature
En noir d'enfer et quasi en peinture
Taindit la layne et fait par ses barats,
La fit filer aussi gros que bouras.
Quand le drapier apperceut ceste affaire,
Craygnant tout perdre eust en son cueur effroy,
Car il voulait de cette layne faire
Pourpre excellent pour vestir un grand roi.

Puys cest ouvrier par malice certaine
En compte faulx myst les draps en texture

* Voyez la notice sur *Parmentier*.

Dont par arrêt de la Cour souverayne
Furent tous pris et mis en forfaicture;
A donc pleura par grand desconfiture
Le bon drapier d'ainsy perdre ses draps,
Et de les voir mal teints, tâchez et gras,
Lasches, estroits, et en ce point forfaire.
Pensez qu'il fust en ung piteux desroy;
Et fort marry qu'il ne povait parfaire
Pourpre excellent pour vestir le grand roy.

Enfin, Dieu vient des *hauts monts* jusqu'au *domaine du pauvre ouvrier*, pour le secourir, et *le Roi débonnaire* met son sceau au pourpre qui fut trouvé

Pourpre excellent pour vestir un grand roy.

Ainsy fust faict, car par œuvre haultaine
Choisit ung lez de layne necte et pure
Qu'il feist plonger en la chaudiere plaine
Du divin pourpre, exempt de tache obscure,
Que Grace avait composé par grand arre,
Paix et Amour ne furent pas ingrats
De la garder à force de bons bras:
Miséricorde en feist fil salutaire
Qui fut tissu en compte et bon aloy,
Dont cest ouvrier feist de cueur volontaire
Pourpre excellent pour vestir un grand roy.

Cette piece est terminée par un envoi de six vers.

CROISMARE.

Ce n'est point comme archevêque, mais comme protecteur éclairé des arts, que l'on accorde une place à Robert de Croismare dans ces Mémoires. Il fut nommé archevêque de Rouen, en 1482.

En 1487, il posa la premiere pierre de la *Tour de Beurre*, le 10 de Novembre. L'église métropolitaine de Rouen lui doit le magnifique jeu d'Orgues qui en fait aujourd'hui l'ornement. Mais étant mort le 18 de Juillet 1493, il n'eut point la satisfaction de l'entendre jouer : il ne fut essayé que quelques mois après sa mort.

DAMBOURNEY.

DAMBOURNEY.

Dambourney, un des membres de l'Académie de Rouen, les plus zelés pour l'honneur de cette compagnie, s'acquit, comme secrétaire, parmi ses confreres, autant de considération par une rédaction nette et facile, que par le grand nombre d'expériences utiles, qu'il fit comme chimiste et comme agriculteur. Il est le premier en France qui ait enseigné, par l'exemple, quels avantages l'industrie manufacturiere pouvait tirer de la Chimie, appliquée à la teinture. Comme s'il eût prévu qu'un jour la France serait privée, par une guerre, à outrance, des productions tinctoriales que le commerce tirait alors des contrées de l'Amérique; il tourna les yeux de ses compatriotes vers les ressources que leur offraient les plantes indigenes.

Sans prévoir les événemens qui nous privent aujourd'hui des végétaux et des matieres propres aux teintures, le Gouvernement cependant fut frappé de l'utilité des travaux de Dambourney. Il ordonna que son *Recueil de procédés et d'expériences sur les Teintures solides que nos végétaux indigenes communiquent aux laines*, fût imprimé à ses frais.

Cet ouvrage publié, en 1789, fut réimprimé, quatre ans après, avec un supplément fort étendu.

Dambourney chercha aussi à naturaliser la culture de la *Garance dans notre département.* Il fit imprimer un Mémoire sur la culture de cette plante tinctoriale, et d'autres sur le Cidre, qu'on trouve dans les Mémoires de *la Société d'Agriculture de Rouen.*

Il est le premier qui ait cherché à remplacer le café par une autre plante. Dambourney crut remarquer que le noyau du *Ruscus*, torréfié et bouilli, renfermait plusieurs propriétés du Café. Cette découverte n'était toutefois que séduisante, et propre à imposer aux personnes amies de la nouveauté ; mais Dambourney rendit un service à l'industrie Française en prouvant qu'on pouvait extraire un *beau bleu du Pastel* *, par la fermentation. Les Colons des Antilles surent depuis mettre à profit les conseils de ce chimiste.

Quoique les parens de notre compatriote l'eussent destiné au commerce, il cultiva avec

* M. Pavie, membre actuel de l'*Académie, et de la Société libre d'Emulation* de Rouen, a dernierement prouvé, par le succès avec lequel il s'est servi, en 1810, de *l'Isatis tinctoria* (le vouède ou pastel), pour teindre en bleu, à l'aide d'une cuve montée à chaud, que Dambourney avait, de son vivant, rendu à l'art de la Teinture un service très-important, en recommandant l'emploi de cette plante indigene.

plus de soin la musique, la peinture, la botanique, qu'il n'apporta de zele à se livrer aux spéculations commerciales.

Dambourney cultivait les Muses pour se délasser de travaux plus pénibles. Il lut dans la société aimable qui se réunissait, sous le le nom de *la Société des Htlaristes*, plusieurs petites pieces de vers fort agréables. Il avait même composé un poëme un peu érotique, sur une matiere qui dut égayer la société dont il fesait partie. Tous ces vers sont inédits. On a eu la complaisance de nous les communiquer.

Mais il existe un petit Poëme imprimé, qui né, d'une circonstance particuliere, y a pourtant survécu. Cet opuscule publié sans nom d'auteur, mais qu'on assure être sorti de la plume de Dambourney, est encore aujourd'hui recherché par les amateurs du genre poissard. Il est divisé en deux parties. Le titre de la premiere est *le Coup d'OEil Purin* *; celui de la deuxieme est *Suite du Coup d'OEil Purin*.

Tout le monde voulut lire cette diatribe

On donne à Rouen la dénomination de *Purins* à la plus basse classe du peuple : cette classe a un patois qui lui est propre. Le grasseyement, dont les personnes des autres classes contractent, pour ainsi dire, l'habitude en naissant, donne, sous ce rapport, à leur accent un tant soit peu d'analogie avec ce patois

burlesque à l'époque du rappel des Parlemens en 1774, et de la suppression des *Conseils supérieurs**, dont les membres furent abreuvés de mépris et d'ignominie par les partisans des Cours souveraines. A la faveur du *patois purin*, Dambourney bafoua les juges renvoyés. Ce patois devint même un moment à la mode parmi les personnes les plus distinguées et les plus instruites de la ville, graces au sel épigrammatique que l'auteur sut y découvrir.

Ce poëme imprimé, format in-8°, contient soixante-quatre pages d'impression y compris les notes. Quant aux additions qui se trouvent à la fin, on se plaît à croire qu'elles ne sont pas de Dambourney. Il y regne une virulence indigne d'une plume honnête.

Quelques vers extraits de l'*approbation des docteux*, suffiront pour donner une idée du genre de cette purinade.

Nou dom, chouaisis par l'assemblaiye
Pour éxaminer cheux Gorinn
Eunn' piéche en rime, enticulaiye *
Pa l'Ecrisèux, l'Coup-d'œil Purinn
Après baire comme ch'est d'couteume,
Tlavonne luye du bout en bout,
Et j'onn erconnu tout par tout

---

* Le Conseil supérieur fut installé à Rouen, le dix-sept de Décembre 1771.

* Intitulée.

Qu'alle est d'un maître joueux de pleume ;
Et digne d'avé, cheux l'vendeux,
Sa plache antre no Livrets bleux,
Comme claire, nette, sans breume *.

Dambourney mourut à Rouen, le 2 Juin 1795 : il y avait reçu le jour, le 11 Mai 1722.

DANGICOURT.

Pierre Dangicourt fut un fort bon mathématicien pour son tems. Ses connaissances en ce genre lui valurent l'honneur d'être reçu membre de l'Académie des Sciences de Berlin. Il vit le jour à Rouen, et mourut en 1727.

DANIEL.

Gabriel Daniel, en consacrant sa plume et ses veilles à écrire l'histoire de son pays, avait devancé Legendre dans la carriere. Si son style manque de force et de couleur, si sa narration, quelquefois diffuse, n'inspire point assez d'intérêt, le P. Daniel rachete ces défauts par la méthode et la clarté. Au jugement d'un écrivain célebre, le P. Daniel est *sage*, *vrai*, *instruit*, et la France ne possédait pas, à l'épo-

* Sans obscurité.

que où Voltaire mit au jour le *Siecle de Louis XIV*, une histoire préférable à celle du P. Daniel.

Quoiqu'aient pu dire le *duc de Saint-Simon* dans ses Mémoires touchant la partialité dont il accuse cet historien, et le *comte de Boulainvilliers*, qui assure qu'on y trouve plus de dix mille erreurs, on a lieu de penser cependant que ces reproches sont au moins fort atténués par l'éloge contraire qu'a fait de lui le président Hainault. « Le P. Daniel, dit ce » savant chronologiste, est plus impartial et » plus instruit que beaucoup de gens ne l'ont » cru. »

Il n'en est pas de même de l'esprit de persécution dont il se montre partout animé contre les Protestans. « Il aurait dû observer, remar- » que l'abbé Millot, que les supplices avaient » allumé le feu au lieu de l'éteindre; que plus » il faut réprimer les perturbateurs de l'état, » plus on doit avoir de compassion pour ceux » qui n'ont d'autre crime que l'erreur. L'his- » torien Jésuite devait savoir que le zèle de » la religion n'est pas contraire à l'humanité. »

On ne saurait enfin dissimuler qu'en racontant les événemens des regnes de François II, de Charles IX et de Henri III, il montre une propension trop forte à justifier les intrigues de la Cour de Rome. En cela, l'historien s'est

écarté des regles que lui imposait une rigoureuse neutralité. On regrette aussi que l'esprit de corps l'ait porté à surcharger l'histoire du regne de Henri IV d'une infinité de détails relatifs au P. Coton, qui n'intéressent point le lecteur.

Malgré ces défauts, on lit cependant l'histoire du P. Daniel avec plus de plaisir que celle de Mezeray qui n'offre qu'une suite aride de sieges et de batailles. Le P. Daniel n'est pas non plus à l'abri de tout reproche à cet égard : en négligeant de décrire les coutumes et les usages, de faire connaître les lois, de peindre les mœurs de la nation sous les diverses dynasties et dans les différens siecles dont il rapporte les faits mémorables, il s'est privé d'un moyen de jetter plus de variété dans son histoire et d'en tempérer la sécheresse.

On a dit plus haut que son attachement à la Compagnie de Jésus, l'avait fait tomber dans la diffusion ; le désir de venger les Jésuites du ridicule que les *Lettres provinciales* avaient répandu sur cette congrégation célebre, lui fit entreprendre de répondre à ces *lettres* qui ont fait époque dans le genre polémique et dans notre langue.

Le P. Daniel eut deux torts : le premier fut de répondre trop tard ; ces *lettres* avaient produit leur impression. Le second, c'est que

quand elles eussent été publiées plutôt, elles n'eussent point servi la cause des Jésuites. Pascal lui était trop supérieur dans ce genre de critique. Force de raisonnement, finesse de plaisanterie, pureté de langage, tout a concouru à faire un chef-d'œuvre d'esprit, de raison et de goût d'un ouvrage qui ne devait avoir qu'un succès éphémere.

Le P. Daniel avait été plus heureux en réfutant le roman cosmogonique de Descartes. Son *Voyage du monde de Descartes* prouve qu'il avait de l'agrément et de la légereté dans l'esprit. Le succès que cet ouvrage obtint du vivant de l'auteur justifie l'éloge qu'on en fait dans cette notice : il fut traduit dans plusieurs langues.

On a encore du P. Daniel une autre production littéraire ; c'est l'*Histoire de la milice Française*, publiée avec figures, en 1721 : elle forme deux vol. in-4°.

L'édition de l'Histoire de France, publiée in-4°, en 1755, et celle de 1758, en 24 vol. in-12, ont été revues, corrigées et augmentées par le P. Griffet : ce Jésuite a puisé dans des sources que son prédécesseur n'avait point connues, et l'histoire de France par Daniel est devenue plus riche et plus instructive.

Daniel a fait, en outre, un abregé de son grand ouvrage en 9 volumes in-12. Cet abrégé,

continué ensuite par le P. Dorival, a été réimprimé en 12 vol., en 1751.

Gabriel Daniel, de la Compagnie de Jésus, naquit à Rouen en 1649, et mourut à Paris en 1728.

DASSONVILLE.

Jacques Dassonville vint à la lumiere en 1719, en la commune du *Port-Saint-Ouen*, près Rouen. Il a gravé à l'eau-forte, dans le genre de *Van-Ostade*, plusieurs sujets de sa composition. Si l'on s'en rapporte au dictionnaire des graveurs de Basan, on ne doit le considérer que comme un amateur.

DAUBE.

On ne connaît de Richer Daube qu'un *Essai sur les principes du Droit et de la Morale*. Rouen fut sa patrie : il mourut à l'âge de 66 ans, le 12 Octobre 1752.

Daube était le neveu de Fontenelle : le goût des lettres fut en lui un héritage de famille. Il occupa cependant des places marquantes dans l'ordre social, et fut maître des requêtes et intendant de la généralité de Soissons.

DECLIEU.

Declieu, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, fut élevé dans la marine royale au grade de capitaine de vaisseau et fut envoyé, par Louis XV, à la Guadeloupe, en qualité de Gouverneur. Quoique ce citoyen patriote se soit distingué par son courage et ses talens dans les différens postes où il fut nommé, on ne parlera ici que d'une action, qui, sans offrir rien d'héroïque, devint cependant très-avantageuse à la mere-patrie, et aux colons des *Antilles*. Les habitans de Bordeaux et ceux de Saint-Pierre de la Martinique, en érigeant dans leurs murs une statue à ce citoyen désintéressé, ne feraient peut-être rien de trop pour acquitter la dette de la reconnaissance envers Declieu.

On veut parler ici de l'introduction du Cafier à la Martinique : ce fait a été raconté d'une maniere si peu exacte par la plupart des biographes, que le plus sûr moyen de rétablir la vérité est de rapporter une lettre écrite par Declieu, au Rédacteur de l'Année littéraire.

Voici un extrait fort intéressant de cette lettre :

« J'ai été fort surpris, Monsieur, de voir

» dans une de vos feuilles de cette année une » *Lettre sur un article concernant le Café.* » L'auteur anonyme de cette lettre assure » *qu'il est faux que les cafés que l'on cultive dans les îles de l'Amérique, proviennent des arbres qui sont au jardin du roi.*

» J'étais, en 1720, capitaine d'infanterie à » la Martinique. Des affaires personnelles me » rappellerent en France dans la même année. » Mais plus occupé du bien public que de mes » propres intérêts, sans être découragé par » le peu de succès des tentatives qu'on avait » faites depuis quarante ans pour introduire » et naturaliser le café dans nos îles, je fis » de nouvelles démarches pour en obtenir un » pied au jardin du Roi: elles furent long- » tems infructueuses. Je revins plusieurs fois » à la charge sans me rebuter; enfin la réussite » couronna ma constance, etc. . . . .

» Il est inutile d'entrer dans le détail des » soins infinis qu'il me fallut donner à cette » plante délicate pendant une longue traver- » sée, et de la peine que j'eus à la sauver » des mains d'un homme bassement jaloux du » bonheur que j'allais goûter d'être utile à » ma patrie, et qui n'ayant pu parvenir à m'en- » lever ce pied de café, en arracha une bran- » che: je ne puis cependant m'empêcher de » dire que l'eau devenant rare dans le vaisseau

» qui me portait, et n'étant distribuée à chacun
» qu'avec mesure, je partageai avec ma plante
» chérie le peu qu'on m'en donna.

» Je fus à peine débarqué à la Martinique,
» que je plantai, dans un terrein convenable
» et préparé, cet arbuste précieux qui m'était
» encore devenu plus cher par les dangers
» qu'il avait courus, et par les soins qu'il
» m'avait coûtés. Au bout de dix-huit ou vingt
» mois, j'eus une récolte très-abondante; les
» feves en furent distribuées aux maisons re-
» ligieuses et à divers habitans qui connais-
» saient le prix de cette production et pres-
» sentaient combien elle devait les enrichir;
» elle s'étendit de proche en proche; je con-
» tinuai à distribuer les fruits des jeunes plantes
» qui croissaient à l'ombre du pere commun.
» La Guadeloupe et Saint-Domingue en furent
» bientôt abondamment pourvues, etc. . . .

» Cette nouvelle production se multipliait
» partout. Mais ce qui en rendit les progrès plus
» rapides à la Martinique, ce fut la mortalité
» qui frappa tous les cacaotiers, sans excep-
» tion, etc. . . . . .

» Ce qu'on appelle les petits habitans, au
» nombre de cinq à six mille, absolument
» dépourvus par-là d'une denrée territoriale,
» presque la seule qu'ils eussent à échanger
» contre celles de France, ne trouverent de

» ressource que dans la culture du café, à la » quelle ils se livrerent exclusivement, avec » un succès qui passa leurs espérances, et qui » répara bientôt leurs pertes. L'île se trouva » couverte en trois ans d'autant de millions de » cafiers qu'elle avait eu de cacaotiers. Voilà, » Monsieur, la vraie marche de l'introduction » du café dans les îles sous le vent; c'est une » source inépuisable de richesses pour les » quatre-cinquiemes de leurs habitans . . . .

» A mon retour en France, en 1746, je fus » présenté au Roi par M. *Rouillé*, alors mi- » nistre de la Marine, comme un officier à qui » l'Etat, le Commerce et les Américains » étaient redevables de la plantation du café » dans les colonies. Tout ce qu'il y a de Créoles » à Paris attesteront la vérité de ce fait et de » tous ceux que j'annonce dans cette lettre, » etc. »

Il était juste que les habitans des îles sous le vent conservassent une vive reconnaissance du service signalé que Declieu leur avait rendu. Aussi les colons sentirent, même de son vivant, qu'ils ne pouvaient trop s'acquitter envers leur bienfaiteur. Par une fatalité qui semble s'attacher aux services des citoyens utiles, Declieu, que son zele avait porté à des dépenses considérables dans ses plantations, afin d'exciter par son exemple à l'imiter, réclama envain

de l'état les avances qu'il avait faites dans son gouvernement de la Guadeloupe. Mais les habitans de la colonie qui prévirent dès-lors combien le commerce de leur île deviendrait florissant par les produits qu'on devait un jour tirer de ce nouveau genre de culture, offrirent à leur Gouverneur de lui payer cinquante mille écus, chaque année, pour l'indemniser provisoirement, jusqu'à ce que l'Etat l'eût remboursé de ses avances.

Declieu* avait un château à peu de distance de Dieppe. Il mourut à Paris, le 29 Novembre 1774, à l'âge de 88 ans.

Un auteur, nommé Baratte, célébra la mémoire de cet illustre citoyen, par une piece de vers alexandrins ; on y remarque les vers suivans :

Clieu vivra toujours dans le cœur des Français.
L'un et l'autre hémisphere est plein de ses bienfaits.

DEFONTENAY.

Corneille, Fontenelle, Jouvenet sont chacun dans leur genre des modeles pour ceux qui parcourent la même carriere qu'ils ont si glorieusement fournie ; Pierre-Nicolas

* Madame la comtesse de Caumont était petite-fille de Declieu.

Defontenay, sera aussi, dans tous les tems, un modele pour les négocians et pour les administrateurs. Comme négociant, ce digne citoyen encouragea l'industrie manufacturiere, fonda des Etablissemens de filature * à la mécanique, et de blanchîment par l'*acide muriatique* **, prévint la chûte d'une branche d'industrie avantageuse pour la France, en achetant, en 1787, les actions de la *Manufacture de Velours de Coton établie à S.-Paul*, menacée d'une ruine inévitable par la mort de M. Holker, qui en était le propriétaire.

Comme administrateur, il se distingua par l'aménité de son caractere, l'intégrité de sa gestion, son désintéressement, sa fermeté et sa sagesse.

De quel esprit de justice, de combien d'impartialité ne donna-t-il pas des preuves, en qualité de Président des Juges Consuls? Déjà la justesse de ses vues, son zele et ses lumieres avaient éclaté dans la commission intermédiaire de l'assemblée provinciale, quand il fut choisi, en 1789, pour représenter la ville de Rouen, et défendre ses intérêts à l'Assemblée constituante. Notre compatriote

* La filature de Louviers.

** La blanchirie Bertholienne dirigée par M. Descroizilles, l'aîné.

abandonna la tribune aux hommes avides de se produire ; il ne montra d'autre ambition que de bien servir son pays en silence, dans le *Comité de commerce.*

Revenu dans sa patrie après la fin de la session de l'*Assemblée constituante*, il fut élevé à la dignité de Maire, et ensuite à celle de Président de l'Administration départementale. Il y donna, le 29 Août 1792 ; un grand exemple de dévoûment et de fermeté, en défendant ses collegues épouvantés des menaces du trop fameux *Carrier*, alors en mission dans notre département.

M. Defontenay lui répondit * avec dignité et avec cette assurance d'un Magistrat qui n'a rien à se reprocher : « Citoyen Représentant, » les besoins d'une population composée de » près de 70,000 individus, ne sauraient être » confondus avec nos torts, si nous sommes » coupables. La Convention ne peut élever » aucun reproche contre le peuple de ce dé- » partement ; il ne s'est fait remarquer que » par son respect pour l'ordre et les lois. Il » est juste donc de pourvoir à ses besoins ; » vous examinerez après à loisir quelle a été » la conduite de ses administrateurs ».

---

* Voyez l'*Eloge nécrologique de M. Defontenay* par l'auteur, imprimé, par ordre de *la Société libre d'Emulation de Rouen*, en 1806.

Carrier,

Carrier, frappé de la justesse de cette réponse, répartit : « Je sais, Citoyen Président, » que la délibération qui a été prise par l'Ad» ministration de ce département, et qui mé» rite toute la sévérité de la représentation » Nationale, n'a point eu votre assentiment ». (Le fait était vrai).

— « Vous êtes dans l'erreur, Citoyen Re» présentant, répliqua M. Defontenay : nos » délibérations ont toutes été prises à l'una» nimité. Seul, je les ai signées. Si elles » doivent exposer les membres de l'Admi» nistration départementale à quelque danger; » seul, je désire en répondre ».

Il était difficile de ne point admirer la générosité d'un pareil dévoûment, et *Carrier* lui-même en fut frappé. Il est donc vrai que la vertu fait sentir son empire à ceux qui la pratiquent le moins. Bref, *Carrier*, vaincu par cette fermeté de caractere, fit tout-à-coup succéder les soins actifs de l'humanité aux menaces de la vengeance. Dès le lendemain, il décida qu'on ne s'occuperait que des moyens de procurer des subsistances aux habitans de la Seine-Inférieure.

Pour récompense de son zele et de ses services, Defontenay fut enfermé à S.-Yon, comme s'il eût prévariqué ou démérité, durant

l'exercice de ses fonctions : il semble qu'il aurait manqué quelque chose à sa gloire, si, de même qu'*Aristide* et *Phocion*, il n'eût pas été la victime de son désintéressement et de ses services.

Enfin le 18 Brumaire arriva, et les orages civils, qui n'avaient depuis plusieurs années cessé de gronder sur la France, se dissiperent tout-à-coup. Defontenay fut nommé Maire de Rouen par le PREMIER CONSUL. Jamais on ne connut mieux que lui le secret de cacher l'administrateur, pour ne laisser voir que le citoyen juste et compatissant. Affable et d'un accès facile, il possédait, au degré le plus éminent, les qualités propres à faire aimer le nouveau Gouvernement.

Trois ans s'étaient presqu'écoulés depuis que ce respectable Administrateur dirigeait la Mairie de Rouen, quand notre auguste Empereur, alors PREMIER CONSUL, vint, en l'an XI, visiter notre département. Le chef suprême de l'Etat apprécia, sur-le-champ, le mérite de Defontenay. Ses manieres simples et modestes ne servirent qu'à mieux faire ressortir son mérite et ses belles qualités. Il reçut de ce Chef adoré, une marque d'estime plus chere à son cœur que la plus brillante faveur. Voici les termes dans lesquels le héros qui nous gouverne, écrivit à notre compa-

triote, en lui envoyant une décoration flatteuse : *Je vous envoie une écharpe d'honneur ; je désire que vous la portiez. Que les Rouennais y voient une preuve de la satisfaction que j'ai éprouvée, et du cas que je fais de votre personne.*

L'œil du Maître avait trop bien pénétré dans le fond de l'âme de Defontenay, pour que le Chef du gouvernement Français n'éprouvât pas le désir de rapprocher de sa personne un homme propre à relever les plus hautes fonctions par des vues pures, et un désintéressement à toute épreuve. Il fut choisi, en l'an XII, pour entrer au *Sénat-Conservateur*, sur la présentation du PREMIER CONSUL même.

A propos de désintéressement, on ne saurait mieux terminer cette notice, qu'en rapportant le trait suivant.

Defontenay s'était opposé, dans l'*Assemblée Constituante*, à une nouvelle émission de *papier monnaie* ; il prévoyait que l'abus d'une semblable ressource augmenterait infailliblement le discrédit des assignats.

« Son associé * à Rouen, qui pressentait, » comme lui, l'avilissement prochain où devait

* Voyez l'*Eloge nécrologique de M. Defontenay*, par l'auteur précédemment cité.

» tomber ce signe fictif, lui écrivit à-peu-près » dans ces termes : » *Vous vous êtes opposé, comme Législateur, à une mesure que vous croyez dangereuse. En qualité de pere de famille, vous devez maintenant vous occuper du bien-être de vos enfans. Si vous l'approuvez, je puis faire passer seize cent mille francs à l'étranger.*

M. Defontenay lui répondit : *La spéculation que vous me proposez peut être avantageuse ; mais elle ne peut me convenir. Jamais je ne souscrirai à une opération qui serait contraire aux intérêts de mon pays.*

« N'était-ce pas se dépouiller de soi-même ? » N'était-ce pas transporter sa propre exis- » tence dans celle de l'Etat ? Tel est le pro- » pre du véritable patriotisme ».

Pierre-Nicolas Defontenay, né à Rouen, le 27 de Septembre 1743, mourut à Paris le 11 de Février 1806.

DE GREMONVILLE.

Nicolas De Gremonville fut un des poëtes qui se firent remarquer dans les concours pour les prix que distribuait l'*Académie du Puy de la Conception.* Ayant composé une ode sur *le Soleil*, en 1618, il obtint *la palme.* Ce poëte

fut encore couronné par la même Académie pour des stances qu'il fit sur l'*Arc-en-ciel*.

De Gremonville* occupa depuis la place de maître-d'hôtel chez la Reine-mere.

DE HAYS.

Quoique Pierre Corneille soit avec raison considéré comme le pere du théâtre, il eut cependant des devanciers dans la carrière dramatique : de ce nombre fut Jean De Hays, originaire de Rouen, et qui vivait en 1590. Il composa une piece en sept actes, intitulée *Cammate*. Crébillon eut depuis l'idée de donner aussi la même étendue à l'intrigue de la tragédie de *Catilina* ; on voit qu'il n'avait pas l'honneur de l'invention. La piece de *Cammate* fut imprimée à Rouen, en 1598, dans *les premières Pensées de Jean De Hays*.

Ce poëte, dont les pieces sont aujourd'hui tout-à-fait ignorées, occupait une charge au présidial de Rouen.

* Gremonville, commune du pays de Caux, est distante de vingt-huit kilometres de Rouen. On y voit une église neuve que les habitans doivent à la bienfaisance de feu M. le Président d'Acquigni : elle fut consacrée le 16 Novembre 1777, par l'évêque de Glandeve.

DEHAURE.

Anaclet Dehaure, capucin, était originaire du Havre. Il fut fort considéré dans son ordre pour son savoir ; il se distingua aussi par la prédication. Le seul ouvrage imprimé qu'on ait de lui, fut mis au jour à Rouen, en 1712. Cet ouvrage, qui forme 3 volumes in-4°, a pour titre : *Sujets des conférences sur la Théologie positive, où l'on propose les questions dogmatiques et historiques qui concernent la religion, tant en général qu'en particulier.*

DE LA BARRE.

Claude De la Barre, sieur *Duplessis*, allia les fonctions de la judicature au commerce des Muses. Ce président de la Chambre des Comptes de Rouen, sa patrie, composa quelques pieces de vers qui lui firent honneur de son vivant. Il mourut vers l'an 1660.

DELAPLACE.

Il est rare que les noms des officiers subal-

ternes soient transmis à la postérité par les historiens, et plus encore qu'ils nous apprennent ceux des soldats qui se sont signalés par leur valeur. Il faut donc remercier *Farin* de son exactitude à conserver des noms obscurs, et à tirer de l'oubli de braves militaires, dont les noms seraient demeurés inconnus. En rendant compte du siége de Rouen que Henri IV fut obligé de lever, en 1591, cet historien cite le nom de Delaplace, soldat natif de S.-Victor, commune du pays de Caux, qu'il qualifie d'*homme généreux*: il cite également un nommé *Moulineaux*, originaire de Rouen.

DELAROQUE.

Nicolas-Hyacinthe Delaroque exerça la profession d'avocat; mais il se délassa des travaux du cabinet par la culture des belles-lettres. Il s'acquit à Rouen, sa patrie, la réputation d'un littérateur fort instruit. La mort d'Hyacinthe Delaroque arriva en 1732.

DELARUE.

Le siecle mémorable, appelé le siecle de Louis XIV, vit naître M. Delarue. Il fut le plus habile négociant de son tems; c'est lui qui

fit, le premier, venir des cotons en laine, et donna naissance à la filature au rouet qui, durant près d'un siecle, occupa une si prodigieuse quantité de bras, et répandit l'aisance parmi la classe indigente du peuple. Il doit être regardé comme le pere de la fabrique des toiles de coton, tant à Rouen que dans le pays de Caux.

M. de *Trudaine* frappé des importans résultats opérés dans cette contrée par la filature au rouet, et dus à l'introduction des cotons en laine, disait un jour à M. Marye, maire de Rouen : *Vous devriez élever à M. Delarue une statue d'or dans vos murs.*

M. Delarue avait aussi été maire de Rouen en 1706. Il demeurait rue Ancriere, dans une belle maison * qu'il avait fait construire et qui porte, en ce moment, le n°. 48.

DELATRE.

Le général divisionnaire Delâtre avait senti de bonne heure du goût pour le service militaire. Peut-être ne serait-il point sorti du rang

* Elle est maintenant occupée par M. Heutrel, qui en est le propriétaire. C'est dans cette maison qu'a logé le Roi de Westphalie, frere de l'Empereur Napoléon, lorsque S. M. I. est venue à Rouen avec son auguste Épouse, en 1810.

obscur des grades inférieurs, sans la révolution qui lui procura les occasions de se distinguer par quelques actions d'éclat.

Ayant été nommé général divisionnaire en 1793, il fut employé en cette qualité à l'armée de Collioure contre les Espagnols. Ses premieres opérations furent heureuses. L'armée des Pyrénées Orientales obtint des succès dans le mois de Vendémiaire an II, en combattant sous ses ordres. Elle enleva les camps Espagnols de *Boulon* et d'*Argelès*. Le prix de cette victoire fut un canon, deux mortiers et beaucoup de munitions. Dans une autre occasion, ce général chargea avec la garnison de Collioure l'armée Espagnole, et la mit en déroute. Les ennemis laisserent un grand nombre de morts sur la place, et les troupes républicaines firent en outre trente-six prisonniers.

Mais la fortune trahit Delâtre au combat du 7 Décembre 1793; il y fut défait par les Espagnols. Quoique le général en chef ne l'accusât que de négligence, Delâtre fut traduit devant le tribunal révolutionnaire qui le condamna, sur cet unique reproche, à la peine de mort, comme traître à la patrie. Il n'était âgé que de 29 ans quand il fut décapité, le 2 Juillet 1794.

Delâtre était natif de Saint-Vallery-en-Caux.

DEMÉ.

Demé fut un officier très-habile dans la guerre ; le duc de Guise * avait la modestie de lui attribuer l'honneur de ses victoires.

DENESLE.

Né dans l'ordre du tiers-état, et contemporain de Lemire, dont il sera parlé plus bas ; Denesle fit comme lui son apprentissage dans la marine marchande. Ayant ensuite fixé l'attention du ministere de la marine, il passa au service du Roi, où son mérite le fit successivement parvenir à des grades plus élevés. Il commandait une batterie, lors de la défense de Quebec contre les Anglais, en 1759. Comme il servait alors en second sur une frégate, peut-être faisait-il partie de l'escadrille sous les ordres de Vauquelin ; car ce marin, ainsi qu'on le verra dans son article, contribua beaucoup avec une partie de ses équipages, à rendre le service de l'artillerie plus actif pour la dé-

* L'auteur du *Dictionnaire historique*, imprimé en l'an V, ne donne point de plus amples renseignemens. (Voyez le quatrieme vol., page 375.)

fense de la place. On ne peut indiquer ici la date de la naissance de Denesle, ni celle de sa mort.

DENIS.

L'enseignement des mathématiques n'avait point cessé à Dieppe, depuis que Decaliers avait appris à ses compatriotes combien cette science était nécessaire à tous ceux qui se destinaient à la marine. Guillaume Denis en donnait publiquement des leçons quand Louis XIV, par le conseil de Colbert, convertit son école particuliere en une chaire royale. La protection spéciale du prince enflamma Guillaume Denis d'un zele tout nouveau ; il entreprit de répondre aux vues du Monarque, et il publia dans ce dessein, en 1669, son livre *des Tables des déclinaisons du Soleil et des Étoiles.* Colbert s'empressa de faire récompenser ce professeur laborieux : le Roi accorda à Guillaume Denis une gratification de six cents livres pour l'encourager à continuer ses travaux.

D'autres ouvrages succéderent bientôt à celui-ci : dans l'un, le savant professeur traite des *latitudes* ; dans l'autre, des *variations de l'aiguille aimantée.*

On peut juger du degré d'estime et de con-

fiance où le savoir de Guillaume Denis l'avait mis dans l'esprit de Colbert, par l'invitation que lui fit ce ministre de lui indiquer deux marins de Dieppe capables de remplir les chaires d'hydrographie de *Toulon* et de *Bayonne*. *Gaulette* et *Voutremer* lui parurent dignes de cette honorable mission, et il les désigna. Combien n'est-il pas honorable pour le département, et pour Dieppe en particulier, d'avoir produit des hommes aux lumieres desquels on doit en France la propagation de l'étude des mathématiques? De semblables faits doivent être soigneusement conservés dans les annales de la république des lettres.

Guillaume Denis mourut vers l'an 1680.

DE ROUEN.

Jean De Rouen se fit une grande réputation comme professeur de rhétorique au Collége * d'Harcourt, à Paris. Il s'y livra avec tant de succès à l'enseignement, qu'il compta jusqu'à quatre cents auditeurs. Son mérite le fit élever à la dignité de Recteur de l'Université en 1575. Il fut ensuite nommé précepteur du duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX. De Rouen,

* L'abbé Saas dit que ce fut au Collége de Navarre.

né dans la ville dont il portait le nom, mourut vers l'an 1620.

DE ROUGEVILLE.

François De Rougeville, auditeur à la Chambre des Comptes de Rouen, où il avait reçu le jour, concourut dans sa jeunesse pour les prix des Palinods. Une épigramme, qu'il composa sur *Loth*, fut couronnée en 1723. L'*Académie de l'immaculée Conception*, qui lui avait décerné cette palme honorable, se l'associa en 1728.

DESALLEURS.

A la même époque où Louis XIV employait si utilement les talens de Mesnager dans des négociations qui devaient décider, en quelque sorte, du destin de la France, ce Monarque investissait aussi de sa confiance un de nos compatriotes, en chargeant M. Desalleurs de diverses missions diplomatiques. S. M. le dépêcha, avec le titre d'Envoyé extraordinaire, auprès de l'Electeur de Brandebourg en 1698. Il fut, en 1700, chargé d'une négociation en Allemagne avec l'Electeur Palatin et l'Electeur

de Cologne. Mais son Souverain ne pouvait lui donner une marque plus glorieuse de confiance qu'en le chargeant de le représenter auprès de la Sublime Porte. Les lettres de créance par lesquelles il fut nommé ambassadeur extraordinaire à la Cour Ottomane sont du 15 Septembre 1710. La mission du comte Desalleurs avait pour but principal de veiller à l'observation des capitulations renouvelées en 1673, et aux intérêts commerciaux de la France.

Après la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans, régent pendant la minorité de Louis XV, continua M. Desalleurs en qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès du Sultan Achmet, par des lettres de créance datées du château de Vincennes, le 31 Octobre 1715. Il jouit, tant qu'il fut en Turquie, d'une grande estime parmi les musulmans.

M. Desalleurs est qualifié dans ces lettres de comte de Clinchamp, lieutenant-général de S. M. et commandeur et grand-croix de l'ordre militaire de Saint-Louis.

Pierre Puchot* Desalleurs, né à Rouen, mourut à Paris au mois d'Avril 1725 : il avait quatre-vingts ans quand il obtint son rappel de Constantinople.

---

* Nicolas Puchot, écuyer, sieur de *Malaunay*, secrétaire du Roi, fut nommé un des conseillers du Maire de Rouen, en 1623.

DESCALIERS.

Les noms de Ronsard et de Marot sont célebres dans la république des Lettres, et celui de Descaliers, qui fit luire en France le premier rayon des sciences mathématiques, est à peine connu, même de ceux qui les cultivent. Voyages de long cours, découvertes, rien n'a été entrepris et fait par ses contemporains dont il ne puisse revendiquer une part de gloire. Sans ses instructions, Cousin se fût borné à longer les côtes; jamais il ne se fût hasardé sur l'immensité de l'Océan.

Géographe, physicien, mathématicien, hydrographe, il eût fait l'étonnement de tout autre siecle que le sien, surtout s'il n'eût pas été confiné dans une petite ville maritime, dont les armateurs surent tourner ses connaissances et celles de ses éleves à leur profit, en prenant soin peut-être de dérober aux regards les sources où ils allaient puiser leurs trésors.

La cour de France alors ne songeait pas à former une marine : chacun pouvait armer au gré de ses spéculations, sans qu'il fût besoin d'y être autorisé. Tout concourait donc à tenir dans l'obscurité le nom et les connaissances de Descaliers : on ne saurait pourtant contester qu'il fut le pere de l'Hydrographie.

La tradition nous apprend d'une maniere positive que ses seules méditations l'avaient conduit à connaître *la rondeur de la terre et les Antipodes*, connaissances fort au-dessus de son tems.

Le jugement sain des Dieppois leur fit apprécier le mérite de Descaliers, et plusieurs d'entr'eux ambitionnerent l'honneur de profiter de ses leçons. Content d'être utile à ses concitoyens, Descaliers prouva qu'en lui le désintéressement ne le cédait point au savoir; car il fit, jusqu'à la fin de sa vie, gratuitement part de ce qu'il pouvait enseigner à ceux qui se montrerent jaloux de se ranger parmi ses éleves.

Descaliers vint au jour vers l'an 1440; mais on ignore la date de sa mort: on sait seulement que Prescot, son disciple, lui succéda dans l'enseignement de l'Hydrographie. Après eux, leur zèle pour l'instruction des jeunes marins trouva des imitateurs. De ce nombre furent les *Gerard*, les *Dupont*, les freres *Caudron*, et *Guillaume Denis*. Sous ce dernier, la chaire d'hydrographie de Dieppe devint une chaire royale par l'ordre de Louis XIV. Ce Monarque accorda 1,200 francs d'appointement au professeur. Il crut que la premiere chaire royale d'hydrographie en France devait être créée dans un port de mer où cette

science

science avait été connue et enseignée longtems avant qu'elle le fût dans les autres villes maritimes.

DESCHAMPS.

Gilles Deschamps * reçut le jour à Rouen, et fut un des plus savans théologiens de son tems. La réputation qu'il s'acquit dans cette partie des Saintes Lettres fut si grande, qu'elle le fit jouir de la plus haute considération à la Cour de Charles VI **. Ce Monarque l'ayant choisi pour son confesseur, Deschamps fut dans la suite élevé sur le siége de Coutance. Sa nomination à cet évêché lui ouvrit le chemin aux plus éminentes dignités de l'église ; il fut décoré de la pourpre romaine en 1411. Deschamps mourut dans sa patrie le 14 de Mars 1413, et fut inhumé dans la chapelle de la Vierge de l'église métropolitaine : on y voit encore les restes de son tombeau qui fut mutilé par les Calvinistes.

* Il était frere de Robert Deschamps, seigneur de Tourville, qui fut Maire de Rouen en 1382.

** Farin dit qu'il fut confesseur de Charles V ; c'est une faute chronologique. Ce Monarque mourut en 1380.

DESCHAMPS.

N. Deschamps, sieur des Landes, était un gentilhomme. Il fit ses études à Paris, dans les petites écoles que dirigeaient MM. de Port-Royal. Il s'attacha à M. de Montbrison, fils aîné de Henri de Guénégaud, sieur Duplessis, qui avait été garde des sceaux. La disgrace où tomba cette famille lui fit prendre le parti des armes. Deschamps eut l'honneur de faire plusieurs campagnes en Allemagne sous M. de Turenne. Il en donna depuis une relation au public.

S'étant tout-à-coup dégoûté du service militaire et du monde, il résolut de finir sa vie dans la retraite, en l'abbaye de Saint-Jacques-de-Provins, où s'était aussi retiré François d'Aligre, fils du Chancelier de France. Deschamps y mourut à l'âge de 37 ans, le 17 d'Avril 1668.

DESFONTAINES.

L'abbé Desfontaines possédait tout ce qu'on peut exiger de celui qui s'érige en juge suprême des ouvrages d'esprit. A des connaissances étendues et variées en littérature, il

réunissait un esprit fin et un goût épuré. Quoiqu'on ne puisse nier qu'il n'ait rendu de son tems des services à l'art dramatique, en s'opposant, de tout son pouvoir, à l'introduction sur la scene française du genre *bâtard*, appelé *Drame*; quoique la littérature en général lui ait aussi des obligations pour le courage avec lequel il combattit le Néologisme, on doit convenir cependant que la passion égara trop souvent sa plume. Des conseils sages sont utiles aux gens de lettres; le fiel et l'ironie ne servent au contraire qu'à les irriter, à les rendre plus aveugles sur leurs défauts. Ce que quelques auteurs de son tems lui ont peut-être le moins pardonné, c'est d'avoir été dupes du sens ambigu d'une louange apparente qui n'était au fond qu'une ironie amere. Quelques-uns prirent le change au point de l'aller remercier, comme s'il eût porté de leurs écrits un jugement favorable.

A l'appui de ces observations, on peut citer le jugement qu'en ont porté les journalistes de Trévoux : il eut avec eux de fréquens démêlés, et leur témoignage ne peut être suspect.

« Il était, disent-ils, ennemi déclaré du » phébus, du clinquant, de la pointe; il a » combattu ce mauvais goût, sans respect » humain et sans relâche; en cela notre lit-

» térature lui a des obligations essentielles. » Mais trop de saillie dans l'imagination, trop » de promptitude à jeter ses idées sur le papier lui firent confondre, de tems en tems, » de très-bons ouvrages avec des productions » sans génie ».

On sent bien qu'un écrivain qui se vouait à la critique, ne dut point échapper aux traits de l'épigramme. Les plus mordantes composées contre l'abbé Desfontaines, sont, sans contredit, celles de Piron. Ce poëte, assure-t-on, dicta lui-même la suivante à ce critique, qui lui demandait quelques petites pieces de vers * qu'il pût insérer dans son journal:

Certain auteur de cent mauvais libelles,
Croit que sa plume est la lance d'Argail :
Au haut du Pinde entre les neuf pucelles,
Il s'est planté comme un épouvantail.
Que fait le bouc en si joli bercail ?
Y plairait-il ? penserait-il y plaire ?
Non ; c'est l'eunuque au milieu d'un sérail,
Il n'y fait rien et nuit à qui veut faire **.

* Ce qu'au moins il y a de certain, c'est que ce critique recherchait l'entretien de Piron, et que la tournure de leur esprit établit entr'eux des rapports.

** Il est à propos de faire observer que d'autres attribuent la naissance de cette épigramme à une cause différente. L'abbé Desfontaines ayant rapporté dans sa Feuille un Fragment d'une lettre

La suivante, du même poëte, me semble encore d'un sel plus piquant que la précédente :

Dans un bassin des fontaines du Pinde,
Gît un serpent boursoufilé de venin.
Géant ne suis, ni le dompteur de l'Inde,
Et moins encor le vainqueur de Menin;
Mais les Neuf Sœurs m'ont vu d'un œil benin.
J'arracherais, moi, qui ne suis qu'un nain,
Et langue et dents au serpent Desfontaines.

C'est une adresse bien ingénieuse, de la part de Piron, de ne se faire si petit que pour mieux ravaler celui qu'il veut humilier.

Si la profession de critique n'eût attiré à l'abbé Desfontaines que des épigrammes, il n'aurait en cela fait que payer le tribut :

Tout faiseur de Journal doit tribut au malin.

Le premier chagrin que lui occasionna son humeur caustique, fut la dénonciation dont il devint l'objet lorsqu'il ne travaillait encore

---

de J.-B. Rousseau à Racine le fils, dans laquelle il le félicitait, en ces termes, d'avoir joui à la Haye de la conversation de Piron; (« Je possede ici, depuis quelques jours, un de mes compatriotes » au Parnasse, M. Piron; c'est un excellent préservatif contre » l'ennui, mais..... ») le malin Journaliste supprima la fin de la phrase qui était ainsi conçue : *mais, malheureusement, il part bientôt.* Piron, choqué du sens équivoque de la suspension, jura de s'en venger par cent une épigrammes, pour égaler le nombre des trop-fameuses propositions.

qu'au *Journal des Savans*. Ses ennemis, à la tête desquels était Lamotte, formerent contre lui une accusation qui le fit enfermer à Bicêtre, en 1745. Il y resta quinze jours avant que son innocence fût reconnue. Enfin, on tourna contre lui la phrase suivante qu'on lit dans le premier tome de sa traduction de Virgile, ainsi conçue: « On est plus choqué » d'entendre louer une troupe orgueilleuse de » gens sans mérite, sur leur esprit et leurs » talens, que de voir Virgile et Ovide trai- » ter AUGUSTE de dieu ». Cette phrase, devint un des principaux motifs de l'accusation qui fut suivie de la supression des *Observations sur les écrits modernes*. Desfontaines eut beau protester qu'on en faisait à tort l'application à l'Académie Française, l'arrêt fut maintenu.

Il y aurait de l'injustice à ne juger Desfontaines que d'après la haine qu'il avait malheureusement excitée contre lui parmi les beaux-esprits, par la sévérité et souvent même l'aigreur de sa censure; il faut lui accorder l'honneur d'avoir constamment défendu la cause du bon goût. Son *Dictionnaire Néologique*, surtout, est un ouvrage dont plusieurs éditions successives attestent suffisamment l'utilité. Il y perce en toute occasion le mauvais goût de l'arme du ridicule, et l'on ne pou-

vait mieux venger la langue française des efforts que de hardis novateurs faisaient pour la corrompre.

Mais il existe une autre production de l'abbé Desfontaines qui mérite d'être lue, même après les volumineux Commentaires qui ont été dernierement publiés sur Racine; c'est celle intitulée : *Racine vengé*, ou *Examen des remarques grammaticales de l'abbé d'Olivet sur les OEuvres de Racine.*

Desfontaines s'est appliqué à prouver que d'Olivet n'avait fait dans ses remarques aucune distinction entre *la langue prosaïque* et *la langue poétique.*

« Il y a long-tems, dit l'abbé Desfontaines » dans sa préface, qu'on a découvert certaines » négligences, en très-petit nombre, dans ce » célebre auteur. Mais la plupart n'étaient pas » des fautes de grammaire; c'étaient plutôt, » si je puis parler ainsi, *des fautes de pensée.* » Je n'en citerai qu'un exemple, tiré du com- » mencement de la premiere scene d'*Andro-* » *maque.* »

Oui, puisque je retrouve un ami si fidelle,
Ma fortune va reprendre une face nouvelle;
Et déjà son courroux semble s'être adouci,
Depuis qu'elle a pris soin de nous rejoindre ici.

Il est visible qu'*Oreste*, remarque Desfon-

taines, n'a pas pu dire que « le *courroux de* » *sa fortune semblait s'être adouci.* La For- » tune en général, considérée comme une puis- » sance qui gouverne tous les événemens, peut » être, en langage payen ou poétique, sup- » posée en courroux et ennemie de quelqu'un. » Mais la fortune de chaque particulier ne peut » pas être supposée de même. C'est l'état, » la condition, la situation de chaque homme. » Or, peut-on dire que cette condition a du » courroux.

» Qu'on ne dise pas que chaque homme » en particulier, selon la théologie Payenne, » avait sa fortune propre, déesse qui préси- » dait à sa vie. Outre que cela n'est pas vrai, » c'est qu'en ce cas, cette fortune n'aurait » pu être regardée comme ennemie de son » pupille et comme irritée contre lui. La for- » tune de César était son bonheur, et rien » autre chose. Pour la fortune d'Oreste, c'était » son malheur-propre, et, en ce sens, on » ne peut la personifier. Voilà donc une vraie » *faute de pensée* échappée à Racine. »

Rien ne prouve mieux à quel point l'abbé Desfontaines avait le goût exercé, que cette judicieuse distinction entre une *faute de pensée* et *une faute grammaticale.* Du reste, à moins de vouloir asservir la poésie au compas géo- métrique, on doit se ranger de l'avis de ce

critique quand il dit : « Un poëte est au-dessus » des regles trop séveres. S'il s'en rendait l'es- » clave, les plus belles pensées lui échappe- » raient et sa chaleur s'évaporerait. Donnons » de l'étendue à la langue poétique, et ne la » resserrons point par les entraves gramma- » ticales. »

On n'a insisté dans cette courte notice sur la réponse de Desfontaines aux *remarques de l'abbé d'Olivet*, qu'à cause des deux commentaires sur Racine : car souvent ceux qui viennent après ne se soucient gueres de faire mention de leurs devanciers. Quoiqu'il en soit, Desfontaines soumit ce différend littéraire entre d'Olivet et lui, à l'Académie Française, comme *juge souverain*. L'Académie fut de l'avis du Grand Rousseau ; elle décida tacitement que la raison était du côté de notre compatriote.

Une autre dissertation polémique, ayant pour titre *Paradoxes littéraires sur l'Inès de Castro De la Mothe*, fut vivement recherchée dans la république des Lettres.

Si quelque chose a lieu de surprendre, c'est que l'abbé Desfontaines, dont le goût était si pur, ait composé un roman historique intitulé : *Histoire de Dom Juan de Portugal*. Comment cet auteur a-t-il pu confondre ensemble deux genres si opposés ?

L'abbé Desfontaines qui savait, comme il

le dit lui-même, qu'il suffit de posséder *une ou deux langues par méthode pour en apprendre plusieurs autres*, avait appris l'Anglois, et il nous a laissé une traduction des aventures de *Joseph Andrews* par Fielding, une autre des *voyages de Gulliver* par Swift. Son nouveau *Gulliver* ne peut être mis en parallele avec celui de l'auteur Anglais, sous le rapport de l'invention; mais le style en est pur, et la critique des mœurs y est vraie.

On doit à la plume de l'abbé Desfontaines, comme traducteur, un ouvrage aussi savant qu'instructif, dont voici le titre: *État de la Médecine ancienne et moderne, par M. Clifton, docteur en médecine*, etc., *de la Société royale de Londres.*

La Médecine avait encore fait si peu de progrès dans le quatorzieme siecle, qu'un médecin Anglais, ayant été mandé à la Cour pour traiter le fils du roi Édouard, alors malade de la petite-vérole, ne se contenta pas d'envelopper le malade dans une étoffe d'écarlate, il prescrivit de plus que tout ce dont il était entouré, fût de la même couleur. Quelle jonglerie! Combien ne fallait-il pas que le docteur comptât sur l'ignorance et la sotte crédulité du Monarque?

Si l'on en croit le docteur Clifton, dit l'abbé Desfontaines, ce fut le mal vénérien

qui contribua particulierement aux progrès de la science médicale. Tous les praticiens s'appliquerent alors à rechercher la cause de ce terrible fléau jusqu'alors inconnu en Europe. On lut, dit le docteur Anglais, les ouvrages des auteurs de l'antiquité, pour savoir s'ils avaient eu connaissance de cette maladie; on étudia surtout l'anatomie, dans l'espérance d'y puiser quelques lumieres sur la cause et les effets de ce mal destructeur.

Jacques Carpi, chirurgien de Bologne, en fit l'objet constant de ses études et de ses recherches; ce chirurgien trouva le remede spécifique du mal vénérien dans les frictions mercurielles. Une semblable découverte lui valut des sommes immenses; on assure que sa fortune s'éleva à 50,000 ducats d'or.

Comme il serait trop long d'analyser cet ouvrage, on se borne à le faire connaître. La partie où le docteur Clifton traite de l'état de la médecine depuis la renaissance des Sciences en 1453 jusque vers le milieu du siecle dernier, est la plus intéressante.

Parmi les traductions mises au jour par Desfontaines, on doit distinguer celles des *Bucoliques*, des *Géorgiques* de Virgile, et celle de l'*Énéïde*. Elles jouirent d'abord d'une grande vogue parmi les gens du monde; mais quelqu'élégant que soit le style du traducteur, il

est loin d'avoir rendu le génie de l'original. Desfontaines n'est pas quelquefois plus heureux à triompher des difficultés que le texte présente, qu'à faire revivre le coloris poétique de Virgile: ce qui a fait dire à Diderot, en parlant de la version française: *Traduisez ainsi et vantez-vous d'avoir tué un poëte..*

Les notes, du reste, donnent une grande idée de l'érudition du traducteur : elles laissent peu de chose à désirer pour l'éclaircissement des passages les plus difficiles. Les préceptes que Desfontaines y a d'ailleurs répandus, respirent le goût le plus pur et seront toujours utiles.

A cette traduction d'un poëme sérieux, il faut en faire succéder une autre d'un genre plus agréable. C'est une version de la *Liberta*, *cansonetta del signor abbato Metastasio.* Elle prouve que notre compatriote possédait assez à fond la langue Italienne pour en rendre la grâce et la délicatesse. La poésie Italienne n'offre rien de plus ingénieux.

« Grâces à tes tromperies, Nicé, je respire;
» les Dieux ont eu pitié d'une malheureuse :
» enfin mon ame se sent délivrée de ses liens;
» pour cette fois ma liberté n'est pas un songe.
» Mon ancienne ardeur est éteinte ; je suis
» tranquille, et chez moi l'amour ne trouve
» point de dépit pour se masquer. Quand on

» prononce ton nom, Nicé, et quand je te » regarde, mon cœur n'est plus ému.

» Je dors, et je dors sans te voir en songe. » A mon réveil, tu n'es plus le premier objet » de ma pensée. Je m'éloigne de toi sans désir » de te voir: je te revois sans plaisir et sans » peine.

» Je parle de tes charmes sans rien sentir: » je me rappelle tes injustices sans en être » piqué. Tu t'approches de moi sans que je » sois confus; je puis même avec mon rival » m'entretenir de ta beauté.

» Regarde-moi d'un air fier et dédaigneux: » parle-moi avec un air de bonté et de dou- » ceur; l'un et l'autre m'est égal. Ta bouche » n'a plus d'empire sur mes sens; tes yeux » ne savent plus le chemin de mon cœur.

» Vois si je suis sincere; tu me sembles » encore belle; mais tu n'es plus pour moi » une beauté sans pareille. Je vois même sur » ton visage (que le vrai ne t'offense pas) » quelques défauts que je prenais pour des » agrémens.

» Quand je brisai ma chaîne, je l'avouerai » à ma honte, je crus sentir mon cœur se » briser: je crus que j'allais mourir; mais » pour sortir d'esclavage, pour n'être plus mal- » traité, pour devenir maître de son cœur, » que ne souffre-t-on pas?

» L'oiseau, pour se débarrasser des gluaux » qui l'enchaînent, sacrifie quelques plumes. » Il tarde peu à les recouvrer; et instruit par » l'expérience, il ne tombe plus dans le piége.

» Que je sois gai, que je sois triste, ma » gaîté ou ma tristesse n'est plus ton ouvrage. » Les bois, les prés, les colines me plaisent » sans toi, et je m'ennuie avec toi dans un » ennuyeux séjour.

» Tu crois peut-être, Nicé, que je t'aime » encore, parce que je dis souvent que je ne » t'aime plus. Je parle suivant cet instinct » naturel qui fait parler des dangers qu'on a » courus.

» Le guerrier raconte les actions périlleuses » où il s'est trouvé, il se plaît à faire voir ses » cicatrices. L'esclave, devenu libre, montre » avec plaisir la chaîne qu'il a portée.

» Je parle donc (mais ce n'est pas pour » me satisfaire que je parle) sans me soucier » que tu me croies, sans me soucier que tu » m'approuves, et sans m'informer si, en par- » lant de moi, tu es tranquille.

» J'abandonne un cœur volage; tu perds un » cœur sincere. J'ignore qui de nous deux » doit se consoler le premier; mais je sais » que Nicé ne trouvera jamais un amant aussi » fidele, qu'il est aisé de trouver une mai- » tresse aussi perfide. »

On a publié, après la mort de cet abbé, une traduction posthume demeurée inédite; c'est celle des deux premiers livres des Odes d'Horace* et de presque tout le troisieme. On peut reprocher au traducteur d'avoir, en quelques endroits, ajouté à l'original pour mieux lier les idées. Il semble que ce n'était pas le moyen de faire connaître le génie du poëte latin qui avait soin d'écarter ce qui aurait pu donner à ses vers un tour moins vif et moins rapide. Au surplus, la version de Desfontaines, ainsi que celle des poëmes de Virgile, est élégante, animée et digne de sa réputation. Il y regne surtout un choix d'expressions qui flatte agréablement l'oreille.

Ce fut dans la société des Jésuites, où l'abbé Desfontaines avait professé pendant quinze années, qu'il acquit cette pureté de goût qui a depuis recommandé ses écrits. Fatigué de la gêne de la regle, il quitta cette congrégation et devint curé de Thorigny en Normandie. Les fonctions du ministere évangélique lui déplurent à leur tour: il se démit de sa cure et vint à Paris. C'est-là qu'il préluda par quelques brochures critiques. Après avoir successivement coopéré à la rédaction de plusieurs feuilles périodiques, qui furent supprimées, il

* Elle parut chez Chaubert, en 1754.

fut plus heureux dans celle d'un journal dont le titre était : *Observations sur les Écrits modernes.* Cette feuille parut depuis 1735 jusqu'en 1743 ; la collection en forme trente-trois volumes.*

Sans doute l'abbé Desfontaines fut entraîné vers la critique par son amour inflexible du naturel et du beau. « L'esprit de critique, a » dit Rivarol, est un esprit d'ordre. Il con- » naît les délits contre le goût et les porte au » tribunal du ridicule : car le rire est souvent » l'expression de sa colere ; et ceux qui le » blâment ne songent pas assez que l'homme » de goût a reçu vingt blessures avant d'en » faire une. »

Pierre Gyot Desfontaines naquit à Rouen, le 29 de Juin 1685, d'un conseiller au Parlement. Il fit ses études sous les Jésuites, qui entrevirent dès-lors l'honneur qu'il pouvait faire à leur ordre. Son goût pour les lettres ayant déterminé sa vocation, Desfontaines entra dans leur société, en 1700.

---

* Voici un quatrain fait par M. Bret, quelques jours après la mort de cet Aristarque redouté :

« Lorsqu'au bas du Pinde on apprit
» Que Desfontaines avait cessé de vivre :
» Dieu merci, dit un bel esprit,
» Je vais faire imprimer mon livre. »

Il

Il y professa les humanités avec une rare distinction, et il était professeur de rhétorique à Bourges, lorsqu'il prit le parti de rentrer dans le monde. Son zèle pour l'honneur de la littérature n'en fut aucunement diminué; et la gloire qu'il mit bientôt à combattre l'ignorance et le mauvais goût ne lui permit point de se livrer aux douceurs du repos, qui seul fait le charme de la vie. On le vit, durant trente ans, venger l'honneur des lettres et verser le ridicule sur un grand nombre de mauvais ouvrages : il mourut d'une hydropisie de poitrine, à Paris, le 16 Décembre 1745, à l'âge de 60 ans et six mois moins quelques jours.

Voici l'épitaphe que Piron proposa de mettre sur la tombe de ce célebre critique ; on croit devoir la citer à cause de son originalité :

Sous ce tombeau gît un auteur,
Dont en deux mots voici l'histoire;
Il était ignorant comme un prédicateur,
Et malin comme un auditoire.

---

* Comme il est difficile de se procurer la collection du Journal de l'*abbé Desfontaines*, et de ses ouvrages critiques, un éditeur rempli de goût en a extrait des morceaux importans et bien choisis qu'il a publiés en 1756, sous le titre de l'*Esprit de l'abbé Desfontaines*. Cet ouvrage, en 4 vol. in-12, épargne aux esprits vifs, ou même aux paresseux, les dégoûts inséparables des recherches. Le plan de l'ouvrage décele d'ailleurs autant de justesse d'esprit que de sagesse dans le discernement.

DESHAYES.

La mort prématurée d'un artiste dont on admirait déjà les belles compositions, laisse toujours des regrets dans le cœur des amis des arts. On ne se ressouvient encore aujourd'hui qu'avec peine de la fin prématurée de Deshayes, qui termina ses jours dans la force de l'âge, et à l'époque de la vie où le goût et l'étude viennent corriger les écarts de l'imagination. Deshayes en avait une ardente; aussi fit-il preuve dans tous les instans de sa vie d'une activité infatigable.

Deshayes, surnommé *le Romain*, eut le bonheur de naître d'un père qui cherchait à connaître les dispositions de ses enfans, pour ne leur faire embrasser que la profession qui leur plairait le mieux. Ayant de très-bonne heure montré un goût décidé pour le dessin, son pere lui en donna les premiers principes. Après avoir reçu ensuite des leçons de M. Colin-de-Vermont, il passa sous la direction de Boucher. C'est à l'école de ce maître que le talent de Deshayes se manifesta tout entier.

On ne parlera point ici des médailles qu'il remporta dans les concours de l'Académie de Dessin: Deshayes prouva dès-lors qu'il avai

assez d'invention pour composer un sujet. Il n'était encore qu'éleve, lorsqu'il fit le tableau représentant *la femme de Putiphar*. Les amateurs et les artistes prévirent, dès ce début, que notre compatriote était appelé à de plus glorieux succès. De ce moment, en effet, M. Boucher le rechercha comme un jeune homme digne d'être généralement distingué.

Il est dans la carriere des arts différens degrés qu'il faut parcourir, et Deshayes l'emporta constamment sur ses concurrens. En 1751, il obtint le premier prix de l'Académie de Peinture; cette palme académique le mit au nombre des éleves pensionnés par le Roi.

Ce succès lui procura d'ailleurs l'avantage d'être admis dans l'atelier de *Vanloo*: Deshayes reçut, pendant trois ans, des leçons de cet artiste. On le vit chaque année donner des preuves des progrès qu'il faisait sous ce maître. Le premier des tableaux qu'il composa dans cette école représente *Loth et ses filles*; le second *Psyché évanouie*; le troisieme *Céphale enlevé par l'Aurore*. Les tableaux de l'*Annonciation* et de la *Visitation* qu'il composa pour l'église de Saint-André de Rouen sont de ce tems. Il était bien juste que les concitoyens de Deshayes fussent des premiers à jouir des productions d'un talent qui, dès sa naissance, brillait d'un si vif éclat.

Rome, avant que les victoires des armées françaises eussent enrichi la France des chefs-d'œuvre immortels qu'avait produits l'Italie, était la premiere école du monde pour les talens : c'était-là seulement qu'on trouvait les admirables modeles de l'antique et les belles productions sorties du pinceau des artistes, depuis le pontificat de Léon X.

Deshayes se rendit donc dans la mere-patrie du goût ; mais le chagrin d'être éloigné des bords de la Seine le poursuivit sur ceux du Tibre. L'amour dont notre compatriote était si vivement épris pour son art, put seul le faire triompher de la mélancolie qui le consumait. Il n'y avait qu'un moyen sûr de triompher de l'ennui c'était le travail ; il s'y livra sans relâche.

De retour dans sa patrie, l'hymen et la gloire lui sourirent à-la-fois. Il épousa la fille aînée de M. Boucher, qui s'applaudit de cette alliance. D'un autre côté, les portes de l'Académie s'ouvrirent pour lui en 1758. Son tableau de réception, dont le sujet était *Vénus versant sur le corps d'Hector une essence divine, pour le garantir de la corruption*, fut jugé digne des maîtres de l'art.

Il ne s'écoulait point d'année que les tableaux qu'il exposait au Louvre n'ajoutassent à sa réputation, quand une chûte funeste et

qui occasionna sa mort, vint tout-à-coup détruire les grandes espérances qu'il faisait concevoir. Il suffit de considérer les tableaux représentant l'*Étude*, *Jupiter et Antiope*, le *comte de Comminges*, et plusieurs autres qui ne leur sont pas inférieurs, pour en demeurer convaincu.

Le martyr de Saint-André est un tableau remarquable par beaucoup de nerf, une couleur éclatante, une exécution ferme et remplie de feu. Mais de tous les tableaux de Deshayes, il n'en est aucun plus propre à faire déplorer sa perte que celui de *Saint-Benoît mourant*. Il regne dans cette composition une expression et une vérité qui font l'admiration de tous les connaisseurs. On peut le dire sans trop exagérer ; la mort précoce de ce jeune artiste a privé la France de plusieurs chefs-d'œuvre. Deshayes réunissait la vigueur de l'expression à l'enthousiasme du génie.

On voit de lui au Musée de Rouen un tableau dont le sujet est *la Charité Romaine*, ou *la Piété filiale*.

Cet acte de tendresse filiale semblerait n'offrir qu'une situation tranquille ; mais le génie du peintre en a fait un sujet très-dramatique, en représentant la jeune femme dans l'attitude d'une personne alarmée du bruit qu'elle croit entendre. Sa touchante sollicitude

se manifeste par le soin qu'elle prend de couvrir son pere de son manteau.

Jean-Baptiste Deshayes naquit à Rouen en 1729 ; il mourut à Paris le 10 de Février 1765, à l'âge de 34 ans.

DESHOUSSAYES.

Cotton Deshoussayes succéda, en qualité de Secrétaire perpétuel de l'Académie de l'Immaculée Conception, à l'abbé Guiot. On n'a de lui que des discours pour l'ouverture des séances publiques de cette Académie et des éloges nécrologiques de plusieurs académiciens, éloges qui furent aussi composés pour cette même Compagnie. L'abbé Deshoussayes n'a égalé en ce genre ni Fontenelle, ni même d'Alembert. Quant à ses discours d'apparat, ils n'offrent d'ordinaire que l'examen des ouvrages envoyés au concours; l'on ne trouve point dans ces dissertations critiques l'élégante précision de l'*abbé Desfontaines*. Les tournures et les expressions* n'en sont pas tou-

* Il dit, en parlant de la piece de vers de Madame de Laurencin sur l'allaitement : Ce sujet n'a jamais été traité en vers, *au moins que je sache ;* il ajoute que la marche en est sûre, ferme et rapide, *sans sauts* et *sans bonds*. Ces locutions sont familieres et triviales ; la derniere sur-tout manque de noblesse.

jours suffisamment nobles. Notre compatriote y prouve, du reste, qu'il avait un goût sûr touchant les ouvrages d'esprit.

On distingue parmi ces éloges historiques ceux de *Richer de Cérisy*, évêque de Lombez; du marquis de *Cany*, tous deux princes de l'Académie; de l'abbé *Saas*, etc. Voici deux passages de l'éloge de ce dernier.

« M. *Saas*, dit Deshoussayes, sous les dehors d'une nature simple et sans culture, » avait un cœur sensible et reconnaissant. Il » était persuadé qu'il devait aux Jésuites le » plus signalé, le plus durable des bienfaits, » celui de l'éducation. De-là son attachement » si marqué pour cette Société. Il n'en parlait » jamais qu'avec les effusions de l'attachement » le plus tendre, de la reconnaissance la plus » affectueuse, et ses sentimens étaient si vifs » à cet égard, que l'indifférence ou le préjugé » eussent pu facilement les prendre pour le » fruit de l'enthousiasme. »

La citation suivante ne sera pas lue avec moins de plaisir.

« Si jamais personne a réuni, dit-il ailleurs, » les qualités qui constituent le grand bibliothécaire, ce fut l'abbé *Saas*. Une lecture » immense, une mémoire également sûre et » facile, les connaissances les plus étendues

» et les plus profondes dans la bibliographie, » un goût vif pour cette partie de la littéra- » ture ; ..... une méthode simple dans la » disposition des livres, une étude suffisante » dans les langues anciennes et modernes, un » zèle décidé pour le progrès des Lettres, des » Sciences et des Arts, un accueil honnête, » une patience marquée, une assiduité cons- » tante ; telles sont, en abrégé, les qualités » qui doivent distinguer celui qu'on estime » assez pour lui confier le soin d'une biblio- » theque devenue le patrimoine du public stu- » dieux. Il doit, pour ainsi dire, en être l'ame ; » tel dût être et tel fut en effet l'abbé *Saas*. »

Il n'est guere possible de mieux peindre les qualités et les connaissances qu'on peut exiger d'un véritable bibliothécaire, que ne le fait l'abbé Deshoussayes dans ce portrait : et rien n'est plus propre à faire connaître la maniere d'écrire de cet académicien.

Mais aucune des productions de Deshoussayes n'est aussi propre à donner une juste idée de son style, que son discours sur l'*amitié entre les gens de Lettres*, qu'il lut dans la séance publique de l'Académie de Rouen, au mois d'Août 1766. Le morceau qu'on va lire est plein de verve et de mouvement :

« Les passions, dit Deshoussayes, n'ont

» point de prise sur l'amitié. Quelquefois, il » est vrai, elle paraît en emprunter la cha- » leur et la véhémence; mais elle n'est jamais » plus respectable que dans ces heureux ins- » tans. Ce sont ceux de son héroïsme. Ce » qu'elle aime, ce qu'elle estime, est-il dans » la douleur et dans l'affliction ? Souffre-t-il » dans sa fortune, dans sa réputation, dans » sa santé? ..... C'est un aigle audacieux » qui fend les airs pour porter à ses petits » la nourriture. Elle ne calcule point ses » forces; les obstacles l'irritent, le danger » l'enhardit; biens, grandeurs, santé, vie » même, tout est sacrifice; elle ne se réserve » que l'honneur et la religion, etc.

» Qui sera capable, dit-il ailleurs, des sa- » crifices héroïques qu'exige l'amitié, si ce » n'est celui qui, fortement occupé par goût » et par état, ne permettra aux passions au- » cune prise sur son ame? Ce sera celui à qui » l'ennui et le désœuvrement ne causeront » point, à chaque instant, des besoins su- » perflus; et cet homme est le vrai savant. » L'étude et l'amitié, voilà ses passions. Faut- » il s'étonner si dans la médiocrité même, » il lui reste toujours de quoi soulager son » ami. »

Quant aux exemples, ils sont nombreux. « Horace et Virgile, s'écrie l'abbé *Deshous-*

» *sayes*, Pline et Tacite, Montagne et Charron,
» Balzac et Voiture, Sarrasin et Pelisson,
» Pierre et Thomas Corneille, Racine et Des-
» préaux, Moliere et La Fontaine, Palaprat
» et Brueys, etc., noms également chers aux
» Muses et à l'amitié, vivez éternellement dans
» nos cœurs; que vos sentimens nous servent
» de modele et nous apprennent que s'il est
» des héros en amitié, c'est parmi les gens
» de lettres qu'il faut les chercher. »

L'abbé Deshoussayes naquit le 17 de Novembre 1727, à la Neuville-Champ-d'Oisel, près Rouen; il mourut à Paris le 20 d'Août 1783.

DESMARES.

Nicolas Desmares dut naître de M. Desmares, qui exerça le commerce à Rouen. Il avait été déshérité par son pere, un des présidens au Parlement de Normandie, pour s'être marié sans son consentement. Desmares n'ayant point de fortune, son fils et sa fille, la fameuse Champmeslé, embrasserent le théâtre. Desmares fut jouer la comédie à Copenhague, où il fut reçut dans la troupe du roi de Danemarck. Le talent et la moralité de ce comédien lui valurent un honneur tout particulier de la part

de la Reine. Sa Majesté daigna tenir sur les fonts de baptême une fille qui naquit de son mariage avec *Anne d'Ennebaut :* cette fille, la célebre *Desmares*, brilla depuis sur la scène française.

Sa sœur, la *Champmeslé*, qui ravissait les suffrages du public de Paris, sollicita de Louis XIV, pour son frere, la faveur d'être reçu sans début parmi les acteurs du Théâtre de la Capitale. Desmares y fut admis en vertu d'un ordre de ce Monarque, le 28 Mars 1685.

Desmares s'y distingua dans les rôles des paysans, et *Dancourt* qui sut apprécier le talent de ce comédien, lui composa tout exprès des rôles dans ses pieces.

Cet acteur avait beaucoup d'originalité : c'est ce qui lui mérita un vrai succès dans *le tout à bas* du *Joueur*, le *Thaler* de *Démocrite*, M. *Martin* dans *l'Homme à bonnes fortunes*, *Simon* dans *le Muet*, *Delorme* dans *les Trois Cousines*, *le Mari retrouvé*, etc.

Il n'y avait que deux ans qu'il avait quitté le théâtre avec une pension de 1,000 livres, quand il mourut le 3 Novembre 1714.

DESMARETS.

Charles Desmarets fit ses études à Dieppe,

sa patrie, sous les PP. de l'Oratoire, dans la Congrégation desquels il entra en 1619. Etant venu demeurer à Rouen en 1641, le P. de Saint-Pé lui résigna la cure de *Sainte-Croix-Saint-Ouen*, en 1651. Il s'y distingua par un zele ardent pour le salut des ames et par le courage avec lequel il combattit la doctrine du P. Pirot, jésuite, qui avait publié un ouvrage peu orthodoxe, sous le titre d'*Apologie des Casuistes* *. Desmarets termina sa carriere à l'âge de 73 ans, le 25 Mai 1675.

Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Élévations sur la Passion, de N.-S.-J.-C.*, dont il a été fait plusieurs éditions. L'abbé Feydit, dans ses *Remarques sur Virgile*, page 4, lui attribue ces paroles pleines de sens et de philosophie : *Les scolastiques ont perdu et ruiné la théologie dogmatique ; les moines ont renversé la discipline, et les casuistes ont détruit la morale de l'Évangile.*

DESMARQUETS.

Les habitans du département de la Seine-Inférieure doivent de la reconnaissance à Desmarquets pour la peine qu'il s'est donnée de

* Elle fut depuis condamnée par l'archevêque de Harlay.

recueillir, en deux volumes in-12, tout ce qui concernait la ville de Dieppe, sous ce titre : *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe et à celle de la Navigation française, avec un Recueil abrégé des Privileges de la ville*, 2 volumes in-12, 1685. On voit par la seconde partie du titre de ces Mémoires, que les Français en général peuvent y trouver des faits intéressans sur les commencemens de la navigation. Cet ouvrage, vraiment instructif, annonce un excellent patriote.

Si Desmarquets n'est pas toujours un écrivain suffisamment exact, s'il ne détermine pas quelquefois avec assez de soin les lieux où s'est passé tel ou tel événement, il ne faut attribuer, sans doute, cette sorte d'inexactitude qu'à l'insuffisance des renseignemens qu'il avait pu se procurer. Ses Mémoires, du reste, méritent d'être lus.

On aura l'occasion de parler une seconde fois de Desmarquets dans la notice sur *Vauquelin*.

Desmarquets, maître des Eaux-et-Forêts à Dieppe, naquit dans cette même ville le 3 de Mars 1722; il y mourut le 15 d'Août 1809.

D'ESNEVAL.

Robert Le Roux, vidame * d'Esneval, mérita la confiance de Louis XIV pour la pénétration de son esprit et l'étendue de ses connaissances diplomatiques. Ce grand Monarque, qui possédait surtout le secret de se connaître en hommes, le chargea des négociations les plus importantes. En 1688, notre compatriote fut envoyé près la Cour de Portugal en qualité d'Ambassadeur; mais ce qui donne principalement une haute idée de la confiance que Louis XIV avait dans ses talens, c'est qu'il le chargea d'une mission extraordinaire auprès de la Diete Polonaise rassemblée à Grodno. La mort ne lui permit pas de remplir la mission dont ce Prince l'avait honoré; il mourut à Grodno pendant la tenue de la Diete, en 1693.

Robert d'Esneval était fils de Le Roux de Cambremont, conseiller au Parlement de Normandie. Né à Rouen, sur la paroisse de Saint-Amand, il mourut le 15 de Février 1693, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

* Les *vidames* de Normandie ne furent dans le commencement que les lieutenans des maires sur les côtes maritimes de la province.

DESPLACES.

Laurent-Benoît Desplaces ne nous est connu que par ce qu'en dit M. Servin dans son *Essai sur la Normandie littéraire ;* cet auteur assure que Desplaces était originaire de Rouen. Après avoir servi son pays dans la guerre, il chercha des délassemens utiles. S'étant rappellé ce vers de Virgile :

O fortunatos nimium, sua si bona norint, Agricolas !

Desplaces consacra ses loisirs à l'art si bien chanté par le poëte latin. Il composa et publia un ouvrage ayant pour titre : *Histoire de l'Agriculture ancienne, et l'Agriculture réduite à ses vrais principes.*

D'un militaire oisif dignes amusemens !

M. *Servin* ne nous apprend rien sur la date de sa naissance et sur celle de sa mort.

DERIENNES.

Jean Deriennes, originaire de Dieppe, fit ses vœux dans la Congrégation des Jésuites en 1612. Ce P. professa les mathématiques

avec beaucoup de distinction dans divers colléges, et notamment à Paris, pendant plusieurs années.

Il a publié sur les Sciences exactes les ouvrages suivans :

1° *Doctrina luminarium practica.*

2° *Aphorismi Physici.*

3° *Tractatus de Algebrà.*

4° *Examen pro confessionibus juniori ætati accommodatum.*

Deriennes mourut à la Flèche, où il fit imprimer ses aphorismes physiques, le 5 Juin 1662.

DEUDEMARE.

François Deudemare, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, sa patrie, a écrit sur diverses matieres. Son ouvrage le plus intéressant pour le pays qui le vit naître, est celui qui a pour titre : *Histoire excellente et héroïque de Guillaume le Bâtard, jadis roi d'Angleterre et duc de Normandie*, in-12, Rouen, 1726. Il parut, en 1729, une nouvelle édition de cette même histoire, revue et corrigée. Deudemare mourut en 1635.

DICQUEMARE.

DICQUEMARE.

Le Havre donna le jour, le 7 de Mars 1733, à Jacques-François Dicquemare. Quoiqu'il eût embrassé l'état ecclésiastique, il paraît que son goût le porta vers l'étude de l'histoire naturelle et des sciences abstraites. Dicquemare composa des ouvrages dans l'une et l'autre partie qui lui acquirent une juste considération.

Comme mathématicien et géographe, on lui doit un ouvrage intitulé : *Connaissance de l'Astronomie rendue aisée, et mise à la portée de tout le monde.* Cet abrégé eut un tel succès qu'on en publia deux éditions en moins de deux ans. La derniere, composée de 188 pages de discours sans l'introduction, et ornée de 26 planches, parut en 1771. L'ouvrage est clair, les planches sont correctes. Dicquemare enrichit cette nouvelle édition d'un *Précis historique et chronologique des progrès de l'Astronomie :* l'auteur y passe en revue les savans qui ont illustré leur siecle par leurs lumieres et leurs découvertes. Il a même porté l'attention jusqu'à indiquer les meilleurs traités qu'on pouvait lire à cette époque.

Dicquemare est aussi l'inventeur de plusieurs instrumens propres à l'astronomie et à la na-

vigation. L'un est le *Cosmoplane*. C'était une sorte de globe céleste applati et réduit à une surface plane, comme son nom le désigne. Il en fit hommage à l'Académie de Rouen, en 1770, ainsi que d'un exemplaire de son ouvrage intitulé : *Description du Cosmoplane, ou les principaux usages et la maniere de se servir de ce nouvel Instrument.*

Il fit aussi présent à la même Académie d'un autre *Instrument propre à mesurer le tems de trente secondes en mer, et donner par le lock la mesure exacte du sillage d'un vaisseau.*

L'Académie jugea que cet instrument était une application ingénieuse d'une mécanique inventée par l'abbé Nollet, et relative à l'effet des frottemens.

Comme naturaliste, on lui doit des Mémoires publiés sur les Anémones de Mer. Ils inspirerent un si vif intérêt lorsqu'ils parurent, qu'ils furent aussitôt traduits en Angleterre.

Voici une expérience faite sur ces sortes de Polypes, dont il rendit compte à l'Académie de Rouen en 1773. « L'abbé Dicquemare, dit » l'Académie dans un rapport à ce sujet, » coupa, le 15 de Mars 1773, un des Polypes » par le milieu du corps. La moitié inférieure » où est la base a produit de nouveaux mem- » bres ; mais la moitié supérieure où étaient » les membres et la bouche, au lieu de se

» consolider et de former une sorte de base » à l'endroit de la section, y a reproduit, » le 31 Mai, des membres et une bouche; » de sorte que depuis le premier Juillet, elle » forme un animal qui saisit sa proie et mange » par les deux bouts. La moitié inférieure » d'une autre, qui fut coupée dès le 12 » Juillet 1772, est aussi vivante qu'elle » l'était avant l'opération; elle monte encore » et s'attache aux parois du vase dans lequel » on la nourrit. »

Ce travail sur les *Anémones de mer* eût fait la partie la plus durable de la réputation de l'abbé Dicquemare, s'il eût pu le terminer; car ce recueil devait être exécuté aux frais du Roi : une grande partie des planches était même déjà gravée. On ignore ce qu'est devenue cette importante collection; on sait seulement que Dicquemare légua ses manuscrits, dessins, planches, gravures et portefeuille, à Madame Masson-de-Golf, son éleve, qui le secondait dans ses travaux.

Dicquemare était professeur de physique expérimentale au Havre-de-Grâce; il fut membre de l'Académie de Rouen et correspondant de l'Académie royale de Marine. Il est fâcheux pour les Sciences que la mort ait abrégé la carriere : de cet homme utile il n'avait que 56 ans lorsqu'il mourut, le 29 Mars 1789.

DOUBLET.

Jean Doublet vint à la lumiere à Dieppe. Ce poëte se distingua dans le genre élégiaque et dans celui de l'épigramme.

On a de lui vingt-six élégies et diverses épigrammes imitées du grec et du latin. Le recueil de ses poésies fut imprimé in-4°, à Paris, chez Charles l'Angelier, en 1559.

Énigme traduite du latin de Plaute.

S'il est quelcun qui desire
Sans nul repos s'empescher,
Deux choses lui faut chercher,
Une femme et un navire.

Énigme traduite du grec, sur Niobé.

De vive que j'estoy, les Dieux
Me feirent pierre par envie:
Praxitèle faisant trop mieux
De pierre m'a remise en vie.

Autre traduite du Pulex.

Grosse de moi, à trois devins ma mere
S'en enquerroit: l'vn vn fils annonça;
Par l'autre une fille elle espere,
Le tiers neutre me prononça.
Et tout fut vrai, car je fus Androgyne:
Puis, sur ma mort: l'un que pendu seray,

L'autre qu'un glaive est ma ruine,
Le tiers dit que je me noiray.
Nul ne mentit. Estant monté à peine
Dessus un arbre au bort de l'eau tout près,
J'avoye espée, ell' se dégaine;
Et je tomba sur elle après,
La teste en l'eau: mais venir n'y sceut onques,
L'un de mes pieds aux branches accroché.
Ainsi, fils, fille et neutre donques,
Je fus noyé, tué, branché.

Jean Doublet mourut en 1580.

DOURI.

Frémin Douri naquit à Pissy, village distant de Rouen de 16 kilometres, en l'an 1512, de parens dont la profession était de cultiver la terre; on assure qu'il apprit seul à lire. Après qu'on lui eut enseigné les élémens de la langue latine, il alla terminer ses études à Paris. Il y devint aussi fort savant dans le grec et l'hébreu: on croit qu'il traduisit quelques ouvrages d'Aristote, de Diomède et de Gallien; mais on ignore si ces traductions furent imprimées. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne les trouve pas.

Douri professa long-tems la philosophie dans la capitale: il avait trente-six ans lorsqu'il revint à Rouen. Son mérite lui fit aussi-

tôt donner les ordres sacrés, et il devint curé de Saint-Cande le jeune. Il avait atteint la 66e. année quand il quitta la vie, le 14 Mars 1578.

Si l'on en juge par un Recueil que l'on trouve à la bibliotheque du Roi, et dans lequel il est parlé de lui, Douri dut jouir d'une grande renommée de savoir parmi ses contemparains. Ce Recueil a pour titre: *Le tombeau de feu, de bonne et vertueuse mémoire, Me. Frémin Douri, l'un des premiers philosophes et plus savans hommes de son tems, curé de Saint-Cande à Rouen, gravé d'épithaphes et regrets de plusieurs amis, en vers et en plusieurs langues*, etc., format in-4°, imprimé à Paris en 1578.

DROUIN.

Jean Drouin, jésuite, jouit d'une réputation distinguée comme controversiste. Il a laissé divers ouvrages de controverse; l'un d'eux a pour titre: *Traité de la Communion sous les deux espèces.*

DUBOCCAGE.

Duboccage, natif du Havre, fut un navi-

gateur très-distingué. Il fit le tour du monde en 1707, et découvrit plusieurs îles. Il est connu sous le nom du capitaine Duboccage.

DUBOCCAGE.

Pierre-Joseph Fiquet Duboccage naquit à Rouen, on ne peut dire en quelle année; mais comme il épousa, en 1726, *Marie-Anne Lepage*, qui n'était alors âgée que de 16 ans, et qui s'est depuis fait un nom dans la république des Lettres sous celui de son mari, on croit pouvoir placer sa naissance vers le commencement du 18e siecle.

Une parfaite conformité de goût régna entre lui et son épouse. Comme elle, il s'exerça à traduire des ouvrages anglais dans notre langue. Fiquet Duboccage a laissé une traduction de *d'Oronoko*, ou *le Prince nègre*. Cette piece a encore été imitée par MM. *Delaplace* et *Laus-de-Boissy*. Notre compatriote la fit imprimer en 1751. Il a aussi traduit, du même théâtre, une autre piece intitulée : *l'Orpheline*; on la trouve à la suite d'un recueil de poésies imprimées, et qui porte pour titre : *Mélanges de différentes pieces de vers et de prose*. Ce recueil forme trois volumes in-12; il fut imprimé à Paris, en 1751.

Fiquet Duboccage mourut à Rouen pendant le mois d'Août 1767.

DUBOCAGE-DE-BLÉVILLE.

Dubocage-de-Bléville unit le zele d'un bon citoyen à des connaissances variées. Sous ce dernier rapport, il fut membre de l'Académie de Rouen; sous l'autre, il publia des *Mémoires sur le port, la navigation et le commerce du Havre-de-Grâce.* Ces Mémoires offrent des détails intéressans sur les commencemens du port du Havre, sur l'attention particuliere qu'il mérita de la part des chefs de la Monarchie jusqu'au regne de Louis XIV, époque où, par les soins de Colbert, cette ville prit tout-à-coup un prompt accroissement. Le style de Dubocage, dans ces mémoires, est simple et rapide. L'auteur ne s'attache qu'aux faits principaux; son récit n'en devient que plus attachant.

L'étude que Dubocage affectionna le plus, paraît avoir été celle de l'histoire naturelle. Il a publié à la suite des mémoires dont on vient de parler des *Observations sur quelques singularités de l'histoire naturelle des environs du Havre.* Aux détails instructifs qu'il donne sur *la Fontaine pétrifiante de Lorcher* il a joint

des réflexions judicieuses qu'il fait sur les incrustations que forment les eaux de cette fontaine. L'auteur décrit, d'ailleurs, d'une maniere agréable, ce qu'il a observé.

« Cette fontaine, dit-il, forme en quel-
» ques endroits des cascades fort agréables;
» en d'autres, elle se divise en une infinité
» de rameaux qui coulent lentement le long
» de la falaise et des rochers: en quelqu'autres,
» enfin, elle est filtrée et ne tombe que goutte
» à goutte. »

On ne s'étendra point sur la propriété de la matiere grasse, visqueuse et glaireuse qui forme à la longue des couches d'encroûtement. On préfere rapporter les réflexions que l'auteur fait sur les cailloux, dits d'*Angleterre*, et sur les *Pudding*.

« Il n'est pas rare de trouver parmi les
» cailloux du bord de la mer, ainsi que dans
» les terres, d'assez gros morceaux de ceux
» que l'on nomme *Cailloux d'Angleterre*,
» et qu'on pourrait peut-être, avec autant de
» raison, nommer *Cailloux de Normandie*,
» ou *Cailloux de Caux*, puisqu'il s'y en voit
» en quelques endroits, surtout vers Fécamp,
» des rochers d'une grandeur énorme; il s'y
» voit même un chemin de près d'un quart
» de lieue dont le fonds n'est autre chose que

» la surface d'un semblable rocher. Ces mor-
» ceaux bruts et informes, jetés çà et là,
» n'ont rien de surprenant; mais il n'en est
» pas de même de ceux dont je vais parler.

» Ce sont des morceaux de ces cailloux,
» tous régulierement taillés dans la même
» forme, sans qu'il soit possible de deviner
» l'usage pour lequel ils l'ont été.

» On les trouve tels et isolés en fouillant les
» terres. J'en ai fait recueillir plusieurs dans
» les environs du Havre, et je sais qu'il s'en
» est pareillement trouvé dans plusieurs des
» autres lieux du pays de Caux. Celui que
» je conserve dans mon cabinet a été tiré des
» fouilles qu'on fut obligé de faire, il y a
» quelques années, pour amener de nouvelles
» eaux dans la ville.

» Chacun sait que ce qu'on nomme *Cailloux*
» *d'Angleterre* n'est autre chose qu'une masse
» formée de l'assemblage de quantité de silex
» arrondis, de différentes couleurs, séparés
» les uns des autres, et séparés dans la même
» pierre par une espèce de grès ou ciment
» rougeâtre et sablonneux. Ce caillou reçoit
» un très-beau poli. Dans l'état brut, il com-
» pose une pierre raboteuse et fort dure. Les
» Anglais l'appelent *Pudding stone*; c'est-
» à-dire, pierre de *Pudding*, sans doute à
» cause que ces petits cailloux lui donnent

» quelque ressemblance avec un de leurs ra-
» goûts qu'ils nomment *Pudding*, et qui est
» une espece de farce composée de farine ou
» de pain, de moëlle de bœuf, de raisins
» secs, etc.

» Les morceaux de ce caillou, dont j'ai à
» parler, ont été travaillés à dessein. Je vais
» donner la description de celui que j'ai dans
» mon cabinet ; la forme de tous les autres
» que j'ai vus est régulierement la même :
» ils ne different qu'en volume.

» Tous ces cailloux taillés sont en forme
» de calotte ou d'hémisphere ; le mien a douze
» pouces de diametre. Ils sont tous percés de
» part en part, par l'axe, par un trou rond et
» fait en entonnoir, lequel n'a qu'un pouce
» et demi d'ouverture à la base du caillou,
» et quatre pouces par le côté convexe ; il y
» a sur la circonférence une échancrure d'où
» naît un autre trou transversal qui va com-
» muniquer avec celui de l'axe dont j'ai parlé ;
» il est pareillement formé en entonnoir, et
» n'a qu'un pouce de diametre dans sa jonction,
» et environ trois pouces par son ouverture
» extérieure.

» Je laisse aux savans à deviner à quel des-
» sein on a pris la peine de donner cette forme
» à un caillou ; c'est-à-dire à la matiere la plus
» difficile à travailler. Ils nous diront encore

» pourquoi l'on trouve ces masses enterrées en
» tant d'endroits. Est-ce qu'elles auraient servi
» aux cérémonies religieuses ou funebres des
» anciens peuples qui ont habité ces cantons?
» ou plutôt ne pourrait-on pas conjecturer
» que c'étaient des especes de meules des-
» tinées à broyer des grains? La forme ex-
» térieure, la matiere dure et raboteuse de
» la pierre le feraient assez penser; mais
» d'où vient ne trouve-t-on pas des morceaux
» de cette matiere concave et propre à rece-
» voir ceux-ci? D'ailleurs, il est certain que
» le trou qui les traverse du haut en bas,
» étant rond, il n'a pu servir à contenir ou
» à fixer l'axe ou la manivelle nécessaire pour
» faire recevoir de pareilles meules. De plus,
» à quelle fin aurait-on tant élargi le trou du
» côté convexe de la pierre? A quels usages
» le trou transversal et l'échancrure auraient-
» ils pu être destinés? J'avoue que mes ré-
» flexions sur tout ceci ne m'ont fourni au-
» cunes conjectures satisfaisantes. »

Le Havre fut la patrie de Dubocage-de-Blé-ville: il y reçut le jour le 5 de Mai 1707, et y mourut le 9 Juin 1756.

DUBOCCAGE (Marie-Anne).

Madame Duboccage fut également favorisée de la nature et de la fortune. Elle reçut de la premiere les dons de l'esprit et les charmes de la beauté : la seconde lui accorda tout ce qui peut embellir la vie, et surtout un mariage qui la rendit heureuse, en l'alliant à un homme dont elle fut chérie et dont elle partagea l'honorable aisance.

Née un siecle après Mademoiselle *Scudéri*, elle eut l'avantage de pouvoir joindre au goût épuré du siecle de Louis XIV, la philosophie du sien. Ses lettres fournissent des preuves multipliées qu'elle ne voyageait pas en femme qui ne veut que satisfaire une vaine curiosité, mais en philosophe qui observe, réfléchit et agit.

Peu d'auteurs de son sexe ont joui d'une aussi brillante renommée. Célébrée par *Fontenelle*, *Voltaire*, la Duchesse d'*Arcé*, *Maty*, *Barthe*, Madame *de Beauharnais*; honorée par le lord *Chesterfield*, qui lui fit présent du buste de Pope et du sien, notre compatriote dut particulierement être flattée de la distinction dont *Maty*, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Londres, la jugea digne.

Chargé de la conservation du Musée de cette grande ville, il lui demanda la permission de placer le buste d'une femme aussi renommée qu'elle l'était, dans la galerie confiée à ses soins : il emprunta même le langage des Muses pour lui faire cette demande.

D'un Phidias ton buste anime le ciseau ;
Ciseau fait pour les Dieux, les Muses et les Grâces :
Duboccage, le dieu du beau
Au temple d'Albion t'offre le choix des places.
Entre Locke et Platon, Chesterfield et Boileau,
Près de Milton que ton pinceau
Fit admirer, en le faisant connaître,
Eleve de Minerve, hâte-toi de paraître ;
Et qu'en voyant cet ouvrage nouveau
Nos Anglais étonnés doutent qui tu peux être,
D'Athénaïs, de Laure ou de Sapho.

Ce fut sans doute l'imitation en vers du poëme du *Paradis perdu*, par *Milton*, qui lui valut cette distinction. Soutenue par le génie du poëte Anglais, elle osa s'élever jusqu'à l'Épopée. Bientôt après, elle s'élança sur les traces de Camoëns et fit la *Colombiade*. Par ses lettres sur l'Angleterre, la Hollande et l'Italie, elle se mit à côté de *Lady Montaigue*. Voltaire la plaça même, sans hésiter, au-dessus de cette derniere. « Vos » lettres, écrivait-il, sont supérieures à celles » de Madame *Montaigue*. Je connais Cons-

» tantinople par elle, et Rome par vous; » et grace à votre style, je donnerais la pré- » férence à Rome. »

La *Colombiade*, poëme en dix chants, causa une vive sensation dans le monde littéraire. Il fut traduit dans presque toutes les langues vivantes. Des auteurs Italiens et Espagnols rivaliserent de zele avec des traducteurs Anglais et Allemands pour faire connaître le poëme de notre compatriote dans leur langue. Madame Duboccage était en effet la premiere qui eût jugé le navigateur *Christophe Colomb* digne de la majesté de l'Épopée. Tout grand et vaste que soit ce sujet, il présente cependant plus de richesse du *genre descriptif* que d'événemens propres à soutenir l'intérêt d'un poëme épique.

La traduction, ou plutôt l'imitation du *Paradis perdu*, offre partout une versification harmonieuse et facile. Si Madame Duboccage n'a pas osé lutter corps à corps avec Milton, il faut du moins convenir qu'elle n'est pas demeurée au-dessous de lui dans la plupart des tableaux dont le poëte Anglais lui a fourni le fonds. Voltaire, après avoir lu cette traduction, fit un compliment très-flatteur à notre compatriote.

La tragédie des *Amazônes*, jouée sur le Théâtre Français le 24 Juillet 1746, eut du

succès. Ceux qui la critiquerent, convinrent même qu'elle renfermait de grandes beautés. Voltaire félicite Madame Duboccage d'une si glorieuse réussite en ces termes: « Vous avez » mis la fontaine d'Hyppocrène aux bords du » Thermodon; vous vous êtes couronnée de » roses, de myrthes et de lauriers; vous joi- » gnez l'empire de la beauté à celui de l'es- » prit et des talens. Les femmes n'osent pas » être jalouses de vous, et les hommes vous » aiment et vous admirent. »

Madame Duboccage était si modeste qu'elle ne pouvait gueres exciter l'envie : en garde contre toute espece d'ostentation, elle qualifiait d'*Essai* son imitation du poëme de Milton. La même défiance de ses talens lui faisait dire, en tête de sa traduction libre de *la Mort d'Abel*, poëme en cinq chants: » Je demande pardon à Milton et à Gessner » du tort que je leur ai fait. »

Dans son introduction au poëme traduit de Milton, elle avait déjà déclaré que l'entreprise était au-dessus de ses forces.

Mais de tous les ouvrages de Madame Duboccage, celui qu'on relira toujours avec un vrai plaisir, sont ses *Lettres sur l'Angleterre, la Hollande et l'Italie.* Si les mêmes vues, le même esprit d'observation eût animé tous les

les voyageurs, nous aurions beaucoup moins de volumes et plus de renseignemens touchant les usages, les mœurs et le caractere des différens peuples. Une femme qui voyage comme Anacharsis et Pythagore est une sorte de phénomene. Au surplus, voici comme elle raconte elle-même le motif de ses voyages.

« A quinze ou vingt ans, dit-elle, notre » patrie, dont nous recevons les caresses, » et pour laquelle nous avons l'attrait d'une » fleur naissante, a pour nous aussi celui de » la nouveauté; il faut d'abord en jouir; tout » nous y donne des sujets de réflexion, de » surprise et de plaisir. Par l'habitude, les » objets deviennent insipides et nous le de- » venons pour eux. Changeons alors de pays, » nous y recevrons un nouvel être; et quoi- » que les hommes soient partout les mêmes, » leurs passions, leurs mœurs que nous re- » trouvons sous d'autres formes, réveillent » notre attention; et l'intérêt de curiosité qui » occupe si agréablement la jeunesse, ce » charme suivrait, sans doute, quiconque » aurait le courage de faire le tour du globe, » et renouvellerait sans cesse nos sensations » que le tems et la satiété de voir toujours le » même objet émoussent. »

Madame Duboccage ne fut point, comme la

célebre *Cornara* et *Anne de Schurman*, versée dans le grec et dans l'hébreu, dans la théologie, la philosophie, les mathématiques. Du reste, elle posséda plusieurs langues vivantes à fond, et se distingua dans la poésie. Elle ne lutta pas moins heureusement contre le génie de Pope que contre celui de Milton. Les beautés hardies de leur langue lui étaient familieres. Dans le poëme du *Paradis perdu*, la langue française se prête facilement, sous sa plume, à exprimer les graces naïves de Milton; dans le poëme du *Temple de la Renommée*, elle la manie en maître, et réunit le mérite de la difficulté vaincue au nombre et à la fidélité.

Peu de femmes auteurs ont, de leur vivant, autant joui de leur gloire que Madame Duboccage. En Angleterre, en Hollande, en Italie, elle fut fêtée comme Sapho l'eût été dans Athènes. C'est à Rome qu'elle reçut particulierement les marques les plus multipliées du cas qu'on faisait de ses ouvrages et de sa personne. Elle y fut l'objet des prévenances de la princesse *Lambertini*, et des attentions du cardinal *Passionei*. Le pape *Benoît XIV* l'accueillit en Souverain qui chérissait les Muses.

Enfin, Madame Duboccage termina son voyage de la maniere la plus flatteuse: étant passée, à son retour d'Italie, par Genève, en 1758, elle fut visiter Voltaire à Ferney.

Le Patriarche de la littérature française poussa la galanterie jusqu'à lui céder son lit, et voulut poser de sa propre main une couronne de lauriers sur la tête de Madame Duboccage, en disant qu'il manquait quelque chose à sa coiffure. On sait par cœur les jolis vers que ce grand poëte fit pour elle avant qu'elle se mît en chemin pour l'Italie ; mais les suivans, qui ont trait au séjour à Ferney, étant moins connus, on a cru devoir les citer. Ils furent envoyés à notre compatriote en réponse à ceux qu'elle lui avait adressés le 4 d'Octobre 1766, pour le jour de saint François, qui était son patron.

Qui parle ainsi de saint François ?
Je crois reconnaître la sainte
Qui de ma retraite autrefois
Visita la petite enceinte ;
Je crus avoir sainte Vénus,
Sainte Pallas, dans mon village :
Aisément je les reconnus,
Car c'était sainte Duboccage.
L'Amour même aujourd'hui se plaint
Que dans mon cœur étant fêtée
Elle ne fût que respectée :
Ah ! que je suis un pauvre saint !

Dans tous les tems, Madame Duboccage vit les gens de lettres et les savans empressés

de la célébrer * et de jouir de sa société. Des personnes d'une grande considération recherchaient sa compagnie, même dans sa vieillesse; tels que le prince de Gonzague, le comte Alfiéri, le Corneille de l'Italie, etc. Des Français vantés pour les grâces de leur esprit, la beauté et la profondeur de leurs écrits, ne s'estimerent pas moins heureux que les étrangers d'être admis auprès d'elle. On y remarqua, suivant les tems, *Fontenelle*, *Mably*, *Condillac*, *Delalande*, *Marmontel*, *Dussaulx*, *Helvétius*, *Lacurne-Sainte-Palaye*, *Gentil-Bernard*, *Marivaux*, *Moncrif*, *Burigny*, *Thomas*, *Pougens*, l'*abbé de Cambacérès*, prédicateur renommé; l'*abbé Barthélemy*, *Condorcet*, *Bailly*, *Mairan*, *Clairault* **, et surtout *de Brequigny*, qu'une

---

* Le marquis de Saint-A**** lui adressa de Séez, en Normandie, les vers suivans, le premier de Janvier 1776.

Les ans qui roulent sur nos têtes,
Emportent souvent dans leur cours
Ces traits qui firent des conquêtes
Dans l'âge fleuri des amours.....
Pour vous, divine *Duboccage*,
Vous ne serez dans aucun âge
Sujette à leur fatalité;
Les ans, quelque soit leur ravage,
N'ont jamais de pouvoir sur l'immortalité.

** Madame Duboccage adressa à Clairault, en Mai 1759, des vers

douce analogie de caractere lui avait rendu nécessaire. Après la mort de ce dernier, qui logeait et mangeait avec elle, dit Madame *Fanny Beauharnais*, un neveu de Madame Duboccage parut seul à ses yeux pouvoir remplacer auprès d'elle un aussi digne ami.

Dumoustier, l'auteur des *Lettres à Émilie*, fut un de ceux qui se plaisaient encore à converser avec elle. Malgré son grand âge, il lui adressa des vers agréablement tournés, et qui

---

à l'occasion de son mémoire sur *la Comète* de 1682, dont ce géometre avait annoncé le retour en Avril 1759.

Nouveau Thalès *, comment tes yeux,
Mesurant du Ciel la distance
De tant de globes radieux,
Parcourent-ils l'élipse immense?

L'accord de leurs divers efforts
T'annonce leur marche future,
Dis-moi? L'auteur de la Nature
T'a donc dévoilé leurs ressorts.

Que l'aveugle et vaine ignorance
Désormais ne redoute plus
Ces corps célestes, chevelus,
Dont le cours à pas lents s'avance.

Sur la Comète qui jadis
Fit craindre la peste et la guerre,
Bayle ** osa rassurer la terre;
Tu fais plus, tu nous la prédis.

---

* Ce philosophe est le premier qui ait prédit les Éclipses.

** Dans son Traité des Comètes.

sont remarquables par une teinte de philosophie, qui plaît d'autant plus dans ces bagatelles, qu'on s'y attend moins.

On regrette le tems passé sans vous connaître;
Combien l'on eût joui d'un commerce aussi doux?
Il semble que plutôt on aurait voulu naître
Pour avoir le bonheur de vieillir avec vous.
Lorsque, vers son déclin, le Soleil nous éclaire,
L'éclat de ses rayons n'en est pas affaibli.
On est vieux à vingt ans, si l'on cesse de plaire,
Et qui plaît à cent ans meurt sans avoir vieilli.

Madame Duboccage reçut de son vivant une sorte d'apothéose. Son buste fût couronné, le 30 germinal an 11, dans la séance publique du *Lycée des Arts*; on eût dû mettre au bas de son buste les vers que *Fontenelle* avait composés pour le portrait de cette femme illustre :

Autour de ce portrait, couronné par la gloire,
Je vois voltiger les Amours;
Et le Temple de Gnide et celui de Mémoire
Se le disputeront toujours.

Les libraires Français ne concoururent point seuls par leur zele à étendre la réputation littéraire de Madame Duboccage : les traductions qui furent faites de ses ouvrages dans les langues étrangeres la porterent jusqu'aux confins de l'Europe. En tête de l'édition de

Lyon, on voit le portrait de l'auteur, avec cette inscription : *Formâ Venus, arte Minerva.* Il est très-ressemblant et fut gravé d'après le tableau qui avait été peint durant son séjour à Rome, et restauré par M. Pougens, savant distingué, depuis membre de l'Institut.

Marie-Anne Duboccage* naquit à Rouen le 23 Novembre 1710, de M. Lepage, négociant considéré pour sa probité et la sévérité de ses principes. Elle épousa, en 1727, M. *Fiquet Duboccage*, receveur des tailles à Dieppe, et résida de préférence à Rouen jusqu'en 1733, époque où Monsieur Duboccage alla fixer son séjour à Paris : c'est dans cette ville que notre compatriote perdit son époux, en 1767. Malgré la délicatesse de sa santé (c'est elle-même qui nous l'apprend), Madame Duboccage parvint à une très-grande vieillesse : elle mourut dans le mois de Thermidor an X, (Juillet 1802).

N. B. On trouvera des détails plus circonstanciés sur la vie de Madame Duboccage, et de nombreuses citations de ses ouvrages dans *une Notice biographique et littéraire, lue dans*

---

* Ses Œuvres ont eu plusieurs éditions : la premiere parut à Lyon en 1749 ; elle est in-8°. La seconde fut aussi faite à Lyon en 1762 ; elle forme 3 volumes in-8° : on les réimprima, en 1764, en 3 volumes in-12, et en 1770, dans le même format.

la séance publique de la Société libre d'Émulation, le 9 Juin 1807, par l'auteur de ces *Mémoires :* elle fut imprimée vers la fin de la même année.

DUBOSC.

Martin Dubosc, seigneur de Tendos, fut en 1360 un des ôtages donnés pour la rançon du roi JEAN, fait prisonnier par les Anglais à la malheureuse journée de Poitiers.

DUBOULAY.

L'Académie de Rouen pourrait difficilement citer parmi les littérateurs dont elle peut se glorifier, un membre plus laborieux et plus exact à remplir ses devoirs d'académicien que Maillet Duboulay. Malheureusement, il ne reste de lui que des Opuscules dont le sort, est de tomber bientôt dans l'oubli : le tems n'épargne que les ouvrages importans par le fond, et remarquables par l'élégance et la pureté du style. Il n'appartenait qu'à J.-J. Rousseau d'apposer le cachet de l'immortalité à des productions polémiques.

Une mort prématurée enleva Maillet Duboulay aux lettres ; il n'avait que quarante ans

lorsqu'il termina sa carriere. Nos compatriotes doivent d'autant plus regretter que la mort l'ait enlevé dans la vigueur de l'âge, qu'il s'était livré d'une façon spéciale à l'étude de l'*Histoire de la Normandie.*

Ce littérateur lut dans les séances publiques de l'Académie, en 1753, 54, 55, 56 et 57, des fragmens de l'ouvrage qu'il méditait. Ces morceaux détachés devaient avoir leur place déterminée dans le plan qu'il s'était formé, puisqu'il avait lu à l'Académie une sorte d'introduction qu'il avait intitulée : *Histoire de Normandie, et des moyens d'y travailler avec succès.*

Parmi les fragmens de la contrée que nous habitons, on cite, 1° l'histoire de *Richard-Cœur-de-Lion*, duc de Normandie et roi d'Angleterre; 2° celle de *Jean-sans-Terre*; 3° celle de *Guillaume* dit *le Conquérant.* La remarque suivante, extraite des observations sur ce dernier regne, prouve que l'auteur savait retracer rapidement le tableau de l'existence politique d'un peuple, en remontant à son origine.

« L'Anglais, dit-il, ce peuple si fier, a » toujours eu des étrangers pour maîtres. Les » Saxons l'avaient asservi; il le fut ensuite » par les Danois. Guillaume y conduisit les » Normands, et sa postérité y régna plusieurs

» siecles ; elle fut remplacée par la famille » royale d'Ecosse, si connue par ses infor- » tunes. Celle-ci a laissé le trône à un prince » de Nassau, et c'est aujourd'hui une maison » d'Allemagne qui y regne ».

La succession de ces dynasties étrangeres à la couronne britannique n'est aucunement honorable pour l'Angleterre ; mais ces observations historiques n'en sont pas moins incontestables.

Maillet Duboulay remplit, durant quatorze ans, les fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie ; il composa dix-sept éloges nécrologiques qui donnent une idée très-avantageuse de la flexibilité de son talent. Le style est toujours heureusement approprié aux écrits et au genre de ceux dont il célebre la mémoire. L'éloge de Restout est particulierement regardé comme une des meilleures productions qui soient, en ce genre, sorties de sa plume.

On n'en rapportera qu'un seul passage.

« Restout, fils, dit Duboulay, était sur le » point de partir pour Rome : quelques amis » représentaient au pere qu'il jouirait d'un » plaisir nouveau à son retour. Cela est vrai, » répondit-il ; *mais combien de tems*, sup- » posé encore que je le revoie ? Cette scene

» attendrissante se termina par une promesse
» solennelle de tout quitter à la premiere
» lettre qui paraîtrait annoncer le moindre
» danger pour ses jours. Il tint parole. Ins-
» truit, après huit mois de séjour à Rome,
» que la santé de son pere se dérangeait, le
» désir d'achever la visite de plusieurs beautés
» de l'Italie ne fut pas capable de l'arrêter. Il
» partit sur-le-champ, marcha jour et nuit, et
» arriva en quinze jours, tremblant de ne pas
» revenir assez tôt pour recueillir ses der-
» niers soupirs. Ce malheur ne fut pas ce-
» pendant aussi prompt qu'il l'avait appré-
» hendé; il jouit encore de ce spectacle dou-
» loureux, et cependant cher, des infirmités
» qui le conduisaient au tombeau; et lorsque
» le tendre intérêt qu'il y prenait, n'a plus
» eu d'autre objet que sa mémoire, il n'a rien
» négligé pour rassembler tous les matériaux
» qui devaient entrer dans un monument digne
» d'elle. Si dans le faible essai que nous venons
» de tracer, il se trouve quelques traits qui
» auront touché les cœurs sensibles, qu'ils ne
» s'en étonnent point; c'est la piété filiale qui
» nous les a communiqués ».

Duboulay consacra aussi quelques instans de ses loisirs à la poésie; mais ses productions en ce genre sont plus remarquables par

la facilité de la versification que par la force du coloris.

Voici deux strophes d'une ode *à la Patrie*, qu'il lut, le 22 d'Août 1766, dans la séance publique de l'Académie.

Français, peuple brave et fidele,
Vos Montmorency, vos Bayards
Brillent d'une gloire immortelle
Acquise sous ses étendarts.
Oui, c'est l'amour de la patrie,
Dont la voix puissante et chérie
Vous rend dociles à vos lois;
Protecteur des lys et de la France,
Il a fixé votre inconstance
Et vous fait adorer vos Rois.

C'est votre Dieu, brave noblesse,
Victime illustre de l'honneur,
Dont la vertu fait la richesse;
Dont l'héritage est la valeur.
C'est le pere du vrai courage,
Il est jaloux de votre hommage,
Qu'il regne sur vous sans rivaux;
Qu'il vous conduise à la victoire,
Lui seul peut payer par la gloire
Et votre sang et vos travaux.

L'année suivante, Maillet Duboulay composa une autre ode sur *les avantages et les abus de la Société civile*. On ne citera que la strophe suivante, où il est question des arts mécaniques :

Plus précieux pour la sagesse,
Que de brillans et vains trésors,
Le fer dirigé par l'adresse
Soumit à l'homme tous les corps.
Mortel, le rayon qui t'éclaire,
T'asservit la Nature entiere,
Tu regnes sur les élémens;
Et bientôt par ta main tracée,
Ta voix, ta rapide pensée
Parcourent les lieux et les tems.

L'épître qu'il adressa à sa seconde épouse, respire une douce mélancolie; c'est le langage d'un cœur qui aime à se souvenir du bonheur qu'il n'avait goûté que peu de momens par son premier hymenée. Il recommande à sa seconde femme l'enfant qui lui était resté de la premiere.

Ce gage unique et cher de ma flamme premiere,
Elevé dans ton sein te devra son bonheur;
Il te serre en ses bras, il voit en toi sa mere,
La Nature trompée applaudit à l'erreur.

Chere ombre, si, du sein de la paix éternelle,
Tu veux porter les yeux sur ce triste univers;
Vois ses soins pour ton fils, l'amour qu'il a pour elle,
Et pardonne à mon cœur de porter d'autres fers.

Le genre dans lequel Duboulay a le plus excellé est celui des *Éloges nécrologiques*. On ne lira pas sans plaisir les morceaux suivans, extraits de celui de M. *Toustain de Limésy*.

« L'amour des lettres, dit l'orateur, ce » goût si noble et si digne d'un être intelli- » gent, suffit quelque fois pour acquitter » envers la société ceux qui les cultivent avec » quelque succès; mais il mérite encore plus » de considération et de respect, lorsque, dans » le cours d'une longue carriere consacrée » toute entiere à l'honneur et à la patrie*, » il a servi de délassement à de pénibles tra- » vaux, de dédommagement à des sacrifices » rigoureux, d'ornement, enfin, à toutes les » vertus de l'homme et du citoyen.

» M. de Limésy, dit-il ailleurs, voulut pra- » tiquer les vertus domestiques avec cette » exactitude à laquelle la discipline militaire » l'avait accoutumé. Il était assez philosophe » pour sentir les défauts de l'éducation ordi- » naire: il y fut assez sensible pour entre- » prendre de servir seul de maître à son fils, » assez courageux et assez constant pour per- » sévérer jusqu'à la fin dans son entreprise.

---

* M. de Limésy, dont il est ici question, avait servi pendant trente-quatre ans, dans le régiment de Champagne, sous MM. de Luxembourg, Vendôme, Catinat et Villars. Il s'était trouvé aux batailles les plus fameuses de la fin du regne de Louis XIV, telles que celle de Steinkerque et de Fridlingen; des trois batailles d'Hocstet, de Malplaquet et de Denain. Le maréchal de Villars cita son nom parmi ceux des capitaines qui s'étaient le plus distingués dans cette derniere journée.

» Quel spectacle plus attendrissant que celui d'un pere blanchi dans les combats, qui » ne dédaigne pas de devenir enfant avec son » fils, de se proportionner à sa faible intelligence, d'accoutumer par degrés ses organes délicats à prononcer des sons, articuler des paroles, y attacher des idées, » former des jugemens, enchaîner des raisonnemens!..... »

Duboulay veut-il faire connaître ses manieres dans la société, il dit : « Vif, franc, » impatient, il marquait souvent son estime » et son mépris. Comme il avait assez vécu » avec les hommes pour les connaître, il ne » faisait cas que de ceux qui le méritaient » effectivement..... Constant dans ses » goûts aussi bien que dans ses mœurs, il » avait conservé celles qui régnaient dans sa » jeunesse parmi le militaire français, et ses » mœurs avaient un caractere mâle et décidé » dont les traits se sont un peu affaiblis..... » Nos anciens militaires aimaient quelque fois » la table et le vin plus que la tempérance ne » le permet ; mais ils méprisaient le luxe, la » frivolité, la molesse, et leurs corps vigoureux, endurcis par la fatigue, étaient également capables de supporter toutes les extrémités. Nous nous applaudissons avec » raison d'être devenus plus nobles et plus

» réservés ; mais n'avons-nous rien perdu de » cette vigueur de corps et de l'ame qui ca- » ractérisait nos ancêtres ? »

Tout ce morceau est aussi solidement pensé que bien écrit.

Duboulay publia, en 1749, une dissertation en faveur du *comique larmoyant*, qu'il qualifiait de *dramatique moyen*. Quelques raisons qu'on puisse donner pour la défense de ce genre bâtard, il est indubitable que le drame a causé en France la ruine du genre tragique. La plupart de ces productions amphibies, au lieu d'être faites sur le modele des Adelphes et de l'Andrienne de Térence, ne sont que de noires monstruosités. On peut demander grâce pour quelques ouvrages, tels que *la Famille Bretonne*, *Nanine*, *Paméla*, *le Préjugé la mode* ; mais le goût repoussera toujours loin de la scene ces drames lugubres et pleureurs qui n'excitent que l'horreur et jamais la pitié.

Les premiers regards de Duboulay se tournerent vers les sciences ; il les eût cultivées avec succès, si ses travaux comme magistrat, lui eussent permis de s'y livrer tout entier. C'est l'espérance qu'on se plut d'abord à concevoir de lui par le mémoire où il expliquait l'*ascension des liqueurs dans les tuyaux capillaires*, et pour lequel l'Académie de

de Rouen lui décerna l'accessit. Le prix fut remporté par M. *Sigorgne*, physicien renommé. Le premier mémoire que Duboulay lut à l'Académie, après son admission, fut une Dissertation sur les qualités secondaires des corps. Duboulay répandit sur ces matieres abstraites les agrémens qui naissent d'une imanation fraîche et abondante.

Duboulay avait fait ses premieres études sous les Oratoriens, dans le collége de Juilly; il les avait ensuite brillamment terminées dans l'Université de Paris. Enfin, il n'avait que 19 ans quand il osa entrer, en 1748, dans la lice où il eut l'honneur de n'être vaincu que par M. Sigorgne.

Charles-Nicolas Maillet Duboulay n'avait encore atteint que sa quarantieme année, quand il mourut de la petite-vérole. Né dans nos murs, le 6 de Février 1729, d'un pere qui était le doyen des Trésoriers de France, à Rouen, il quitta la vie le 13 de Septembre 1769.

DE BRÉQUIGNY.

Louis-Georges-Frédéric de Bréquigny fut nommé membre de l'Académie Française en 1772. Il eut l'honneur d'être proposé comme

candidat par d'Alembert, et ce qui prouve que cette fois l'Académie fut d'elle-même au-devant du mérite, c'est que notre compatriote fut nommé sans s'être présenté et sans avoir fait de visites; particularité d'autant plus remarquable d'ailleurs, qu'on dérogea en sa faveur aux statuts qui en imposaient l'obligation aux candidats, et desquels on n'avait même pas voulu s'écarter pour le comte de Clermont.

Son histoire des *Révolutions de Gênes**, ses *Réflexions sur l'éloquence des orateurs Grecs*, sa *Dissertation sur Mahomet*** firent rechercher un mérite qui s'ignorait lui-même. M. le prince de Beauvau, dans sa réponse au discours de réception de M. de Bréquigny, s'exprime en ces termes au sujet de cette dissertation :

« Dans votre dissertation sur Mahomet, vous » vous êtes élevé au-dessus des idées popu- » laires que les savans eux-mêmes avaient » données de ce fameux législateur de l'Orient; » dans cet ouvrage simple, élégant et lumi- » neux, vous instruisez et vous plaisez éga- » lement. »

---

* Elles forment trois volumes in-12.

** Cette dissertation, ayant pour titre : *Mémoire sur la religion et l'empire de Mahomet*, fut lue dans une des séances publiques de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

En effet, de Bréquigny y prouve que Mahomet ne prétendait point établir une révolution nouvelle, mais réformer seulement les abus qui s'étaient mêlés au culte primitif des Arabes. Suivant cet académicien, les prétendues révélations de cet enthousiaste ne furent recueillies qu'après sa mort, mais sans ordre; c'est ce qu'on nomme l'Alcoran. Quant aux extravagances dont on a depuis chargé le mahométisme, elles n'existent que dans le *Sonnah*, recueil de traditions, qui est chez les musulmans ce que le *Thalmud* est chez les juifs.

» Le fanatisme, dit M. de Bréquigny, en » terminant son Mémoire, fut le caractere » propre de Mahomet*. Il eut de l'ambition, » sans doute; elle germa aisément sur le fond » du fanatisme, parce que ces deux puissantes » affections exigent à-peu-près la même trempe » d'âme; mais elle ne fut jamais dans lui » qu'une passion accessoire, produite par les » conjectures. Il fut un très-grand homme; » car il exécuta de grandes choses par de » grands moyens; il ne les créa point ces » moyens, mais il sut les appercevoir et les » saisir. Il n'y en eut aucun que son habileté

* Mahomet mourut à l'âge de 62 ans, des suites du poison qu'une juive lui avait donné.

» ne mît à profit. Personne ne connut mieux » surtout les secours inépuisables que peuvent » réciproquement se fournir les deux pou- » voirs qu'il avait réunis. Quand on compare » les ressources qu'il en sut tirer avec les obs- » tacles qu'il eut à vaincre, on est moins » étonné de ses progrès, et ce qu'on trouve » de merveilleux dans ses succès, rentre dans » l'ordre des choses vraisemblables, quand on » cesse de les considérer isolés et dépouillés » de leurs circonstances. »

L'ouvrage qui a pour titre : *Vie des orateurs Grecs, avec des Réflexions sur leur éloquence, des Notices de leurs écrits, et des Traductions de quelques-uns de leurs discours*, décele le goût de l'antiquité. Le but de cet ouvrage semble avoir été de faire connaître les orateurs anciens, comme le P. Brumoy avait mis ceux qui n'entendaient point la langue Grecque à portée d'apprécier les poésies dramatiques de Sophocle et d'Euripide. Malheureusement, cet ouvrage n'est point complet.

Voici comme de Bréquigny s'exprimait, avec la modestie qui lui était naturelle, dans son discours de réception à l'Académie Française, le 6 Juillet 1772. « Il fut un tems, disait-il, » où je hasardai de faire quelques pas dans

» la carriere qui vous est propre. Je m'appli-
» quai à comparer ensemble les plus fameux
» orateurs de l'ancienne Grèce, à observer
» la marche de leur génie, à faire passer dans
» notre langue quelques traits de cette élo-
» quence dont les ouvrages de l'Académie nous
» offrent les préceptes et l'exemple. »

On lit avidement, surtout dans le deuxieme volume, une traduction de la discussion philologique de Dion Chrysostôme, où cet orateur, qui vivait dans le premier siecle de l'ère chrétienne, s'efforce de prouver que la *prise de Troie par les Grecs est une pure fable*.

Sans se ranger de l'avis de Dion sur ce fait historique, on doit convenir que ce discours est un modele dans son genre. C'est un morceau digne d'être connu de tous les hommes instruits et des personnes douées d'une raison solide. Si l'on y rencontre des remarques d'une critique subtile, on y trouve aussi des observations capables de satisfaire les meilleurs esprits.

Le premier volume ne contient qu'une *Notice biographique sur Isocrate*, une *Dissertation sur les ouvrages de cet orateur*, son *Discours sur l'histoire d'Athènes*, son *Plaidoyer pour Nicias contre Euthyn.*, etc., et

principalement l'*Oraison funebre d'Avagoras, roi de Chypre.*

Ce n'était point, sans des titres réels, que l'Académie des inscriptions avait admis M. de Bréquigny au nombre de ses membres. On possede de lui des ouvrages qui annoncent autant de solidité de jugement que de véritable érudition ; tels sont : 1° *Strabonis geographia*, in-4°.; 2° *Diplomata, chartæ ad res Franciscas spectantia ;* 3° une *Table chronologique des diplômes, chartes et titres relatifs à l'histoire de France*, 3 volumes in-folio ; 4° enfin, *les Ordonnances des rois de France de la troisieme race*, ouvrage qui fait le plus grand honneur au savoir et à l'esprit de critique de notre compatriote.

M. le prince de Beauvau, dans la réponse qu'il fit au discours de M. de Bréquigny, s'exprime en ces termes au sujet de ces ouvrages : « Vous avez particulierement bien » mérité de tous les ordres de la nation par » vos soins infatigables à découvrir, à rassembler ces titres précieux pour l'Etat, intéressans pour tant de particuliers, que » l'Angleterre renferme dans ses archives, et » dont les dépôts, d'abord ouverts à votre » curiosité, l'ont été bientôt après à votre » mérite. »

De Bréquigny fut intimement lié avec Ma-

dame Duboccage ; il logeait et mangeait avec elle. Quoiqu'ami de la vérité par caractere, il était indulgent et bon. Sa politesse affectueuse, sa modestie et sa douceur, qualités recommandables dans la Société, ne laissaient rien percer qui pût déceler son savoir.

Frédéric de Bréquigny naquit dans le pays de Caux en 1715, et mourut à Paris à l'âge de 80 ans, le 3 Juillet 1795.

DUCASTEL.

De belles qualités et un mérite solide suffisent rarement pour arracher à l'oubli le nom d'un citoyen utile et bienfaisant. La multitude, presque toujours enthousiaste, oublie bientôt les plus chers objets de ses affections. Qu'un médecin, savant dans son art, fasse des cures inattendues, toutes les bouches s'entretiendront d'abord de ses succès ; qu'un avocat embrasse la cause de l'innocence opprimée, et qu'il triomphe, son nom retentira du barreau jusques dans le domicile obscur du pauvre : mais cette renommée, graces à la légereté du public, ne dure qu'un moment. On ne vit dans le souvenir des hommes qu'autant qu'on laisse après soi des ouvrages, des monumens ou de grandes actions dignes de servir de

modeles. Il faut pour se survivre forcer l'admiration de ses semblables.

Ducastel, long-tems une des lumieres du barreau de Rouen, déploya surtout dans un grand nombre d'occasions le courage d'un homme vrai, et sut s'élever, par l'amour de la justice, au-dessus des considérations qui combattent souvent en faveur de la richesse et du pouvoir. Ce jurisconsulte mérite que son nom soit connu de nos neveux. Malheureusement, il n'a point laissé d'ouvrages qui puissent garantir son nom de l'oubli.

Les deux seuls qui nous soient restés de cet avocat distingué, n'offrent plus maintenant aucun intérêt. Le premier est une Dissertation sur *la Communauté Normande*; le second traite de l'*Origine des Dîmes et de la légitimité de leur perception.*

Il est heureux pour sa mémoire que ses contemporains soient encore remplis de l'impression qu'il a laissée dans leur esprit par ses plaidoyers pour le sieur *Canivet*, contre le président *Delalonde*, et contre M. *d'Éprémesnil*, plaidant pour M. *Leyrit*, son oncle. Ducastel défendait M. *Alen*, major du régiment de Lally, depuis major de l'armée dans l'Inde, et mis hors de Cour par le même jugement qui avait condamné le général Lally à être décapité.

M. Lally, fils, poursuivant devant les tribunaux la réhabilitation de la mémoire de son pere, M. d'Eprémesnil intervint dans le procès comme défenseur de celle de son oncle, qui avait été un de ceux dont le témoignage avait été le plus fâcheux pour le général Lally.

M. d'Eprémesnil, recourant à une grande figure dans sa plaidoierie, s'était écrié :

« *Je parais seul* * ; *mais l'ombre du ver-* » *tueux citoyen que je défends, du frere de* » *mon pere, va combattre à mes côtés.* »

« Escorté de cette ombre, réplique Du- » castel, M. d'Eprémesnil évoque celle du » général Lally. Je pensais que ces évoca- » tions d'ombres, ces fictions de collége, ces » chimeres théâtrales, étaient bannies pour » jamais du barreau et d'une discussion sé- » rieuse. Cependant elles reparaissent, et » c'est pour produire un effet terrible. M. » d'Eprémesnil évoque l'ombre du général » Lally pour la placer sanglante sous les yeux » de son fils désolé. Il l'évoque pour lui faire » dire devant ses juges, devant le public, » devant son fils, devant le sieur Alen et les

* Voyez la notice historique sur Ducastel, composée par Ph. J.-É.-V. Guilbert en l'an 9, et imprimée au nom du Lycée, société littéraire dont Ducastel était membre.

» autres accusés, témoins de son innocence, » qu'il a mérité son supplice honteux. C'est » une recherche de cruauté qui n'a pas d'exem- » ple. Quand la haine aurait pu l'imaginer, » la seule décence aurait dû la rejeter. »

Ducastel avait surtout un avantage, il le tenait de la nature ; c'était la véhémence de la réplique. Alors, je ne crains pas d'être contredit, il semblait armé du foudre de l'éloquence, et c'est ainsi qu'il parut dans cette mémorable affaire. Enorgueilli de la supériorité du rang, M. d'Eprémesnil s'emporta jusqu'à l'insulte. Aussitôt Ducastel fit éclater toute la franchise et l'indépendance de son caractere. Il se leva plein d'indignation, et comparant tout-à-coup la noblesse de sa profession avec la dignité du magistrat qui est son adversaire, il étonna par la force et la justesse du parallelle ; il déconcerta, confondit M. d'Eprémesnil, et termina en demandant acte de ce que ce magistrat avait avancé.

M. d'Eprémesnil perd son assurance ; sa fierté l'abandonne. Convaincu qu'il ne lui reste aucun moyen d'échapper à la logique pressante de Ducastel, il aime mieux se désavouer lui-même, expliquer, adoucir, rétracter ses propres avancés. Quel moment de triomphe pour Ducastel !

Ducastel ne devait renoncer à la plaidoierie

qu'après une affaire d'éclat ; c'est ce qu'il fit en défendant M. Dufossé fils, auquel son pere contestait sa légitime, pour s'être mésallié par son mariage avec une roturiere : Ducastel gagna cette cause intéressante. Ce fut alors que le soin de sa santé l'obligea de renoncer aux succès qu'il avait obtenus comme avocat plaidant.

Ce jurisconsulte avait un talent digne du barreau de Paris, et les tracasseries qu'on lui fit éprouver à Rouen, lors du rappel des Parlemens, faillirent l'éloigner des lieux qui l'avaient vu naître. Au reste, si Ducastel ne parut que peu d'instans devant le Parlement de Paris, il y plaida une cause importante avec tant d'éclat, que le célebre Linguet lui donna les plus grands éloges dans ses *Annales politiques*.

Ducastel avait trop de mérite pour qu'on le laissât à l'écart, à l'époque où le peuple français faisait choix des hommes les plus éclairés et les chargeait du soin de sa régénération politique et civile. Nommé membre de la seconde Législature pour le département de la Seine-Inférieure, il accepta. Comme Ducastel ne se proposait d'autre but que de concourir au bien public, Ducastel n'ambitionna point la gloire de briller à la tribune.

Content de se livrer, au sein du recueillement ; dans le comité de Législation, à la préparation des lois que réclamait le nouvel ordre de choses, ce fut sur son rapport que l'Assemblée Législative décréta, le 2 Juin 1792, que l'état civil des citoyens serait constaté par les Officiers Municipaux. Il fut également décrété, le 3 Août, sur sa proposition, que le divorce par consentement mutuel et pour cause d'incompatibilité d'humeur aurait lieu : on accorda même, malgré son opposition, le droit de profiter de la loi aux époux antérieurement mariés.

Quoiqu'il eût abandonné le périlleux honneur de la tribune à ceux qui étaient jaloux de s'y produire, il eut cependant le courage de s'opposer à la vente des églises et des presbyteres, et de combattre les vues de Brissot touchant les colonies.

Tant de travaux ne furent point entierement perdus ; la chaire de législation qui venait d'être créée à l'Ecole centrale de Rouen, lui fut donnée, et il y fit part à ses éleves des immenses connaissances qu'il avait acquises sur cette matiere.

« Moraliste pur, dit l'auteur de la notice » déjà citée, on saisissait dans ses écrits une » certaine odeur de vertu dont on fut princi-

» palement frappé dans le discours * qu'il pro-
» nonça sur le divorce, lors de la clôture des
» travaux de l'école centrale, à la fin de l'an
» VI. Certes, il dut paraître aussi singulier
» que piquant d'entendre Ducastel, connu d'ail-
» leurs pour le plus tendre des époux, dé-
» fendre le divorce et en démontrer les avan-
» tages ainsi que la nécessité, pour l'ordre
» social et pour les mœurs. »

Le talent a des droits à nos éloges ; mais la bonté du cœur lui est encore préférable, et Ducastel payant, lorsqu'il résidait à Bayeux, l'amende que de malheureux contrebandiers ne pouvaient acquitter, inspirait d'avance une tendre vénération pour sa mémoire.

On raconte encore une autre anecdote qui prouve l'excellence de son cœur. Deux domestiques qu'il avait pendant son séjour à Bayeux, formerent le dessein de se marier. Un troisieme déclare que puisqu'ils se retiraient, il demandera aussi son congé. Tous trois se rendent, en conséquence, un matin dans la chambre de Ducastel, et lui annoncent leur résolution. Celui-ci, d'un ton paternel, se contente de leur dire avec émotion : *Je suis donc un maître bien dur?* Pas un

---

* Ce discours n'a point été imprimé.

d'eux ne put répliquer, et tous trois sortirent de la chambre en pleurant.

Ces deux traits n'étant point rapportés dans la *Notice* déjà citée, on a pensé qu'ils méritaient d'être connus.

J.-B.-Louis Ducastel naquit vers la fin de Septembre 1740 : il mourut dans le courant de Messidor an VII, d'une fievre putride et nerveuse. Il était depuis long-tems attaqué d'un engorgement chronique au foie.

DUFAY.

Antoine Dufay vint à la lumiere à Rouen, sur la paroisse de Saint-Nicaise, le 16 Novembre 1680.

Sans le secours des écoles publiques d'anatomie, de botanique et d'accouchemens, Dufay soutint, avec le plus grand honneur, une suite d'examens appelés *le Grand Chef-d'œuvre.*

Le même zele pour l'étude qui en avait fait un habile chirurgien, en fit également un botaniste fort instruit. Ce fut lui qui cultiva, le premier, avec M. *de Moyencour*, dans un petit jardin qu'ils possédaient au fauxbourg de Bouvreuil, en 1734, les plantes qu'ils trouverent dans les campagnes environnantes. Ce

fut aussi dans ce petit local que l'anatomie, encore errante, trouva un asyle. Deux ans après, ces richesses botaniques furent transportées au jardin de M. Delaroche, à Isneauville, sur un terrein plus étendu.

La naissance de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, paraît être due à cette premiere réunion d'hommes instruits et philantropes.

Dufay rendit, par ses connaissances et par une pratique éclairée, de grands services aux habitans de la ville de Rouen, durant l'épidémie dont elle éprouva les ravages pendant les mois de Novembre et de Décembre 1753, et de Janvier 1754.

Pour donner en peu de mots une idée du mérite et des connaissances de Dufay, il suffit de dire qu'il jouissait de beaucoup de considération dans l'esprit de *Bernard de Jussieu*, avec lequel il correspondait sur la botanique. Jussieu qualifiait Dufay, dans ses cours publics, de *célebre botaniste et chirurgien de Rouen.*

Il travaillait à l'histoire des Plantes des environs de notre ville, quand il apprit qu'un de ses confreres se livrait au même genre de travail : sa modestie le fit aussitôt renoncer au sien.

On n'extraira de cet ouvrage inédit que

des notes sur trois plantes tout-à-fait étrangeres aux environs de Paris.

1° Le *Chrysosplenium*, *foliis auriculatis* de Tournefort. On le trouve aux sauts des moulins de Saint-Martin-du-Vivier.

2° *Monorchis* de Banhin, ou *Herminium* de Linnæus. On trouve cette plante au nord, au bas des côtes de Moulineaux, de Canteleu et du bois de la Grande-Madeleine. Sa floraison a lieu au mois de Juin ; ses fleurs sont de couleur citrine et ont l'odeur agréable du *storax*.

3° L'*Osmunda foliis lunatis* de Tournefort. Elle croît, dit Dufay, dans l'enclos des Chartreux et sur le chemin de l'abbaye de Saint-Georges.

Dufay avait restreint son histoire des Plantes à celles qui croissent sur la banlieue ; c'eût été la *Flore des environs de Rouen*. Le but de ce botaniste était surtout de découvrir et d'indiquer à ceux qui exercent l'art de guérir, des plantes qui, par leurs propriétés curatives, pussent être efficacement substituées à celles qui croissent sous un ciel étranger.

Dufay était membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen : il mourut le 17 de Janvier 1772.

DUFOSSÉ.

DUFOSSÉ.

Pierre-Thomas Dufossé, homme aussi pieux que versé dans les saintes écritures, naquit à Rouen le 6 Avril 1634. Ses différens ouvrages annoncent une âme droite et amie de la vérité ; mais il paya le tribut au tems où il vivait, en partageant les persécutions qu'éprouverent les Solitaires de *Port-Royal*. Il vécut dans l'intimité de MM. *de Tillemont*, *de Saci* et *d'Arnaud*. On a peine à concevoir que les querelles survenues à l'occasion d'une communauté de religieuses, eussent pu acquérir un degré d'importance assez grand pour que Louis XIV fût obligé de défendre expressément, par un arrêt, de chercher à rendre odieux à l'avenir, par de perfides dénonciations, ceux dont la vie exemplaire honorait la religion.

On n'examinera point si la haine et l'envie eurent plus de part que le zele aux accusations de *Jansénisme* qu'on dirigea contre les religieuses de *Port-Royal* et ceux qui vivaient dans cette communauté. La raison et la justice ont trop à gémir sur ces misérables dissentions pour qu'on entreprenne de tirer de l'oubli tout ce qui s'est passé à cet égard.

On ne citera, en conséquence, des *Mémoires de M. Dufossé sur MM. de Port-Royal*, que ce qui appartient à la littérature et à l'histoire. M. Dufossé, dans un passage de ses Mémoires, nous apprend quelle fut l'origine des premieres *lettres provinciales*; quelle fut aussi l'origine de celles qui leur succéderent. On y voit, enfin, le jugement qu'en ont porté les contemporains de *Pascal*.

La citation suivante offre des détails instructifs sur la cause de la famine que la France éprouva en 1693.

« Depuis trois ou quatre ans, dit M. Du-
» fossé, une guerre très-allumée désolait toute
» l'Europe : à ce mal se joignit une très-
» grande famine. Jamais année n'avait d'abord
» parut plus belle. Les bleds qui couvraient
» la terre, promettaient une très-grande mois-
» son ; mais il s'éleva sur tous ces bleds, deux
» ou trois jours de suite, dès le grand matin,
» un brouillard épais que le soleil dissipait
» ensuite par la force de ses rayons. L'humeur
» gluante qui s'était attachée au tuyau des bleds,
» les noircit et les sécha de telle sorte, que la
» seve de la terre ne pouvait plus s'élever
» jusqu'au grain pour le nourrir. Ainsi,
» toutes les grandes espérances s'évanouirent
» en un moment, et ce ne fut plus par-tout

» qu'une désolation générale ; lorsqu'on vit » tout d'un coup les greniers se fermer par » l'avarice des marchands qui songerent aussi- » tôt à profiter de la cherté des grains. »

On a un autre ouvrage de M. Dufossé qui jette un grand jour sur les prétentions des évêques dans le douzieme siecle, relativement à l'étendue de leur juridiction et à l'indépendance dont le clergé se prévalait contre l'autorité royale. C'est la vie de Thomas, archevêque de Cantorbéry, que l'église Romaine a placé au nombre des saints.

La cause des démêlés de Henri II, roi d'Angleterre, avec cet inflexible prélat, fut le privilege que l'archevêque réclama en faveur des évêques, qui consistait à leur laisser la *justice des ecclésiastiques*. Henri II, ayant convoqué le clergé d'Angleterre dans l'abbaye de Westminster, demanda avec instance..... que la justice des ecclésiastiques fût remise entre les mains de ses officiers..... ; « que l'église se dé- » pouillât, pour le dire ainsi, des entrailles de sa » charité ; se privât volontairement du droit » qui lui était acquis de favoriser le salut de » ses criminels, en leur procurant du tems » pour se convertir. Mais comme ce prince » était sage et prudent dans ses desseins, il » représenta....., il dit aux évêques que les

» crimes des ecclésiastiques étaient d'autant
» plus énormes et méritaient un châtiment
» d'autant plus sévere, qu'ils tenaient eux-
» mêmes un rang plus distingué dans l'église,
» et que la dégradation ne touchait gueres
» des personnes qui n'avaient pu être retenues
» par la considération de leur caractere. »

Le prélat alléguait que Henri Ier, aïeul du roi régnant, et son prédécesseur Étienne avaient confirmé le droit que revendiquait l'archevêque. On voit que ce grand conflit de juridiction ne provenait que de la prétention qui plaçait l'église hors de l'état dont elle faisait réellement partie. La question est aujourd'hui décidée en faveur de l'autorité temporelle, et l'on ne verra plus renaître les débats scandaleux qui diviserent alors l'archevêque de Cantorbéry et Henri II.

Ceux qui liront la vie de cet archevêque, seront surpris de voir jusqu'où l'autorité royale se ravala dans la personne de Henri II et dans celle de Louis-le-Jeune, roi de France. Celui-ci s'interposa envain entre le roi d'Angleterre et le prélat pour arranger leurs différends. On entrevit, dès les premieres paroles du dernier dans l'entrevue ménagée, comment devait se terminer ce spécieux appareil. L'archevêque dit au roi de France: « Sire, je

» remets entre les mains de Votre Majesté » toute la cause qui a fait naître notre différend, *pourvu que l'honneur de Dieu soit* » *à couvert.* » L'issue de cette conférence fit voir que l'archevêque s'y était présenté dans le dessein de ne rien relâcher de ses prétentions, et que les deux rois s'étaient compromis en montrant une aussi étrange condescendance pour un sujet.

Cette production biographique de M. Dufossé prouve qu'un zele aveugle pour l'intérêt du clergé a égaré sa plume ; qu'il connaissait mal ce qu'une politique éclairée et l'intérêt du trône et des peuples prescrivaient dans une lutte de cette nature. Au surplus, ceux qui veulent s'instruire touchant les fameux démêlés qui ont existé dans le onzieme siecle et les suivans, relativement à la prééminence de l'autorité spirituelle sur la temporelle, ne liront pas, sans quelque profit, la vie de l'archevêque de Cantorbéry.

M. Dufossé a encore publié d'autres ouvrages biographiques ; l'un est la vie de *Dom Barthélemy des Martyrs*, archevêque de Brague, en Portugal ; les autres sont les vies de *Tertullien* et d'*Origène*. Il a aussi publié la *Vie des Saints* dont les fêtes arrivent pendant les mois de Janvier et de Février.

On a encore de lui des explications sur plusieurs livres de la Bible.

Il nous reste à parler des *Mémoires de M. de Pontis*. Ces Mémoires forment deux volumes in-12, et il en a été fait plusieurs éditions. On les lit encore avec intérêt. M. *de Pontis* était un brave et loyal militaire, qui servit pendant cinquante-six ans, sous trois de nos rois, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, et reçut dix-sept blessures. Intrépide, mais mauvais courtisan, il n'obtint pas l'avancement qu'il méritait. Tel était M. *de Pontis* dont M. Dufossé a rédigé les mémoires. Ils présentent un grand nombre de faits curieux : ils en contiennent aussi qui ont un air romanesque. Du reste, M. *de Pontis* donne, en diverses occasions, une si haute idée de son amour pour la vérité, qu'il n'est gueres permis de douter de ce qu'il raconte. Ses peintures sont si vraies, si naïves, qu'elles attachent vivement. Ce qu'il rapporte sur le danger de mort où le mit la blessure qu'il reçut au siége de Montpellier, et sur l'amputation de sa jambe fracassée, qu'il ne voulut pas subir, fait connaître le caractere ferme de M. *de Pontis*.

Un autre trait non moins curieux, c'est le récit qu'il fait de la maniere dont il sauva la vie et

l'honneur à une jeune fille d'une grande beauté, qui implora sa protection pendant le sac de *Négrepelisse*. Voici un fragment de ce récit :

« Cette fille, qui n'avait que dix-sept à dix-
» huit ans, fut la cause, dit M. *de Pontis*,
» que je fus importuné par les sollicitations
» de différentes personnes, dont les unes
» même se renommaient les principaux de
» l'armée. Je songeai à tous les moyens pos-
» sibles de la cacher, en attendant que je
» pusse la remettre entre les mains de son
» pere, afin de nous délivrer, elle et moi,
» de la crainte continuelle où elle était ex-
» posée.

» Mais, parce que cela ne se pouvait pas
» aisément dans un camp où il n'y avait que
» des huttes et où je savais qu'il se trouvait si
» peu de fidélité, je m'avisai à la fin d'un
» moyen aussi extraordinaire que l'on puisse
» l'imaginer, et qui même pourrait paraître
» incroyable à plusieurs. Comme quelquefois
» les meilleurs endroits pour se cacher ne
» sont pas les plus reculés, mais ceux dont
» on se doute le moins pour être les plus
» visibles, je crus qu'une grande génisse, que
» j'avais fait tuer le jour d'avant, et qui était
» encore toute entiere, du haut en bas, dans
» ma hute, pourrait bien servir à mon des-

» sein. Je tournai le côté du ventre contre la » muraille, et je fis mettre ma prisonniere » dans le corps de cette bête, pour voir si » elle y serait cachée.

» La chose me réussit fort bien : car la » crainte d'un péril si pressant l'aidant à se » proportionner à ce petit endroit, qui était » le seul qui la pût sauver, elle s'y resserrait » et s'y rappetissait d'une telle sorte qu'on ne » l'y voyait point du tout : je dis donc à cette » jeune fille que toutes les fois qu'elle enten- » drait frapper à la porte, elle s'y allât ca- » cher, pour n'être pas trop incommodée en y » demeurant toujours. Il arriva presqu'aussitôt » que j'eus éprouvé cette invention que quel- » ques officiers-généraux, sous prétexte de » visiter le camp, vinrent frapper à ma hute. » Ils me dirent en entrant la véritable cause » qui les amenait, et me presserent de leur » faire voir celle que Dieu avait fait tomber » entre mes mains. Mais je leur répondis avec » une si grande franchise, leur ayant même » laissé voir librement ma hute, où ils n'ap- » perçurent que la genisse, qu'ils s'en retour- » nerent très-persuadés qu'elle n'était plus » chez moi..... »

M. *de Pontis* raconte ensuite comment il fut mandé auprès du Roi et questionné par ce

prince au sujet de cette fille. La conversation qu'il eut avec le Monarque mérite d'être lue, ainsi que la maniere dont il rendit cette fille à ses parens.

Les narrations de M. *de Pontis* sont pour l'ordinaire semées de réflexions naïves et philosophiques. Voici ce qu'il dit à propos de la rencontre qu'il avait faite autrefois du *P. Joseph*, qui joua depuis un si grand rôle à la Cour.

« La rencontre dont le *P. Joseph* parlait, » fut qu'allant un jour à Saint-Germain, durant une très-grande chaleur, je le trouvai » en chemin avec un frere qui y allait aussi. » C'était lorsqu'il commençait à s'intriguer » avec M. *de Luines*, et à rechercher la faveur » de la Cour. Je le priai, le plus honnêtement » que je pus, de monter sur mon cheval. Mais » lui qui ne croyait pas alors qu'il fût permis » à un capucin d'aller à cheval, quoiqu'il ait » cru depuis qu'il pouvait même, pour le plus » grand bien de l'Etat, aller en carosse, me » remercia humblement, et il me dit seulement » que puisque j'avais tant de bontés, il me » supplierait de les soulager, en les déchargeant de leurs gros manteaux et de la besace » que portait le frere, ce que je fis avec grande » joie ; de sorte que c'était une assez plaisante

» chose de voir un capitaine portant la besace,
» comme c'en fut une depuis assez rare de voir
» un capucin devenu courtisan et ministre du
» premier ministre de l'Etat. »

Pierre-Thomas Dufossé mourut à Paris, le 4 décembre 1698.

DUFOUR.

Thomas Dufour naquit à Fécamp*, le 27 Janvier 1613. Il fit, dès sa plus tendre jeunesse, concevoir les plus heureuses espérances par son goût pour l'étude et par l'étonnante pénétration de son esprit. Ce qu'on raconte de son savoir est étonnant. A seize ans, il savait l'hébreu. Une année lui suffit pour apprendre, sans maître, le syriaque et le caldéen. Il possédait la langue hébraïque, au point qu'à dix-neuf ans il professa cette langue du consentement du principal, dans le collége où il étudiait la philosophie.

Quoiqu'il soit mort à la fleur de son âge, épuisé par les veilles et les nombreux exercices de dévotion qu'il s'imposait, il a laissé, outre quelques ouvrages ascétiques, une grammaire hébraïque in-8°, dont voici le titre : *Linguæ*

* Son pere, Gédéon Dufour, était vicomte de Fécamp.

hebraïcæ opus grammaticum, cum hortulo sacrarum radicum, etc.

Ayant fait profession à Jumieges le 10 Août 1637, il mourut, dix ans après, âgé de 34 ans.

DUFOUR.

Charles Dufour, abbé d'Aulnay, fut chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, sa patrie. Il écrivit sur la théologie, et mourut en 1679.

DUFRESNE.

L'année 1735 fut glorieuse pour le poëte dont nous allons parler. Il remporta, cette même année, deux couronnes. La premiere fut le prix d'une ode française sur *la Présentation de la Sainte-Vierge*; la seconde fut celui d'une autre ode, dans la même langue, dont le sujet était l'*Incarnation du Verbe*.

DUHAMEL.

Plus on s'éloigne du tems où nous vivons, plus il est d'ordinaire difficile de fixer l'épo-

que et le lieu de la naissance de certains auteurs qui n'ont marqué que faiblement dans la république des Lettres. De ce nombre est *Jacques Duhamel*. Tout ce qu'on sait de celui-ci, c'est qu'il se livra au genre dramatique, et qu'après *Garnier* et *Hardy*, il est un de ceux qui s'y sont le plus distingués. Les pieces de Duhamel se ressentent toutes de l'enfance de l'art: *Corneille* n'avait point encore délivré Melpomene des langes du mauvais goût. Les productions théâtrales de Duhamel ont donc eu le sort de celles de ses devanciers: on ne les lit plus.

On connaît deux tragédies de cet auteur et une comédie. Les deux premieres furent toutes deux jouées en 1586. L'une a pour titre: *Acoubao*, ou *la loyauté trahie*. Duhamel en a puisé le sujet dans le roman intitulé *les Amours de Piction*; mais elle n'intéresse gueres. Le titre de l'autre est *Sichem le Ravisseur*. Le rôle principal excite un intérêt assez vif; et l'on pourrait conclure de cette tragédie que si Duhamel eût composé pour le théâtre cinquante ans plus tard, il aurait pu produire des ouvrages plus dignes de la nation.

Quant à la comédie de *Lucelle*, dont il n'est pas l'inventeur, mais qu'il mit en vers en 1604; les scenes et les actes en sont dis-

tribués à la maniere des Grecs. C'est sans doute cette sorte de régularité dans le plan qui porta Duhamel à la mettre en vers. *Loys-le-Jars* l'avait donnée en prose au théâtre en 1576. Les pieces de Duhamel sont imprimées: cet auteur exerçait à Rouen la profession d'avocat.

DUHAMEL.

Philippe Duhamel, né à Rouen, fit profession dans l'ordre des Célestins, le 8 Avril 1652, et mourut en la maison de Vertelais, le 5 Juillet 1708, après avoir passé par les dignités de son ordre.

Quoique Duhamel eût du talent pour la poésie française, dont il faisait ses délices, on n'a cependant imprimé de lui qu'une ode au bienheureux Pierre de Luxembourg, in-4°; Paris, 1664.

Les autres ouvrages de ce religieux consistent: 1° en une Paraphrase, en vers français, des paraboles de Salomon qu'il avait mises en quatrains. Le premier était ainsi conçu:

Voici de Salomon les solides sentences:
Entends ce sage fils du plus pieux des rois,
Que le ciel a rempli des suprêmes sciences
Pour te les imprimer par l'écho de sa voix.

2° En une traduction du psaume *Quare fremuerunt gentes*, dont il fit l'application à la ligue des Princes confédérés contre Louis XIV, lorsque ce Monarque donna un asyle au roi Jacques dans ses états. En voici quelques fragmens, extraits de la bibliotheque des religieux de son ordre, imprimée à Paris en 1690.

D'où vient que tant d'états s'élevent et s'irritent,
Et quels sont, juste ciel! les motifs, les sujets
De ces vains et vastes projets,
Que dans leur noir conseil les nations méditent?

. . . . . .
. . . . . .

Rompons les nœuds sacrés de l'union Chrétienne;
Fuyons le joug honteux qu'on veut nous imposer.
Il faut, disent-ils, tout oser:
Si nous ne le perdons, notre perte est certaine.

Mais le puissant moteur de la terre et des cieux,
Qui souleve les flots et leur rend la bonace,
Se moquera de leur menace,
En réprimant l'effort des aiglons furieux.

Par tant de noirs complots sa fureur allumée,
D'un éclat foudroyant troublera leurs esprits.
Ils seront confus et surpris,
Voyant tous leurs desseins disparaître en fumée.

Cette colere affreuse, unie à sa justice,
Est prête d'éclater et vous menace tous.

Heureux qui, pour parer ses coups,
Met en lui son espoir et fuit le précipice.

Quelqu'unes de ces strophes ont une marche vraiment lyrique, et suffisent pour donner une idée du talent poétique de Duhamel.

DULAGUE.

Dieppe, qui fut le berceau de la marine et des sciences nautiques, a encore eu l'avantage de donner le jour à M. Dulague : il y naquit le 24 Décembre 1729. Si le hasard ne lui eût pas procuré la connaissance de M. *Bouin*, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Lo, il est probable que la pauvreté des parens du jeune Dulague l'aurait condamné aux travaux les plus obscurs ; mais M. *Bouin*, qui faisait ses délices de l'étude de la physique et de l'astronomie, ne tarda pas à reconnaître dans ce jeune homme un goût décidé pour les sciences exactes. Les dispositions qu'il laissait appercevoir pour l'étude de l'hydrographie se développerent rapidement, et tout fit augurer, dès le commencement, que M. Dulague marcherait un jour avec succès sur les traces de Descaliers et de ses dignes successeurs.

L'éleve adopté par M. *Bouin* fit dans cette

science utile des progrès si distingués qu'ils lui méritèrent, en 1750, l'honneur d'être appellé à donner des leçons publiques de navigation dans la chaire qui fut, à cette époque, fondée à Rouen.

C'est là que, durant quarante ans, Dulague forma de bons éleves pour la marine. Dès qu'il fut devenu professeur, il ne s'occupa plus que des moyens de faciliter à ses éleves l'étude à laquelle ils se dévouaient. Le désir d'applanir les difficultés inséparables d'une science abstraite, prévalut sur sa modestie. Il rédigea en un corps d'ouvrage, sous le titre d'*Élémens d'Hydrographie et de Navigation*, les leçons qu'il leur avait données de vive voix. Notre compatriote obtint bientôt une flatteuse récompense de ses travaux : le Gouvernement reconnut lui-même l'utilité de son livre. L'ordre et la clarté recommandaient si hautement cet ouvrage élémentaire, que l'on en prescrivit l'enseignement dans toutes les écoles d'hydrographie. Sept éditions successives en furent faites du vivant de l'auteur. Dulague avait aussi reçu de M. *Bouin* le goût pour les observations astronomiques *, et il

* Voyez l'Essai de la détermination des méridiens, la différence des méridiens entre l'Observatoire royal de Paris, Gréenwich, Rouen et Marseille, par M. Jaurat, lu à l'Académie des Sciences le 16 de Novembre 1776.

s'y

s'y livra avec zele dans l'observatoire de Saint-Lo de Rouen.

Dulague eut le bonheur de trouver une épouse qui l'aima tendrement, et les biens qu'elle lui laissa en mourant, le préserverent des inquiétudes affreuses qu'il aurait éprouvées pendant les horreurs de la disette de l'an II et de l'an III. Rien ne fut surtout plus propre à lui faire sentir le prix d'une honnête aisance que le plaisir de partager avec M. *Bouin*, celle dont il jouissait. Ce vieillard respectable, qui avait été le pere de l'astronomie à Rouen, ne fut pas seulement, par les soins de Dulague, soustrait à la persécution; il reçut encore de l'amitié tous les secours que peut commander une juste gratitude. Au mérite d'adoucir par une attention bienfaisante l'infortune de son maître, M. Dulague ajouta celui de s'exposer, par reconnaissance, au péril de perdre sa liberté et peut-être la vie.

Reçu membre de l'Académie de Rouen en 1756, M. Dulague fut exact à payer sa dette. Il lut dans les séances particulieres de cette Compagnie un assez grand nombre de Mémoires, dont l'*abbé Vregeon* n'a pas fait connaître les titres dans la *table* imprimée *des Registres de l'Académie de Rouen*. Déjà dix ans s'étaient écoulés depuis qu'il avait été

associé aux travaux de ce Corps littéraire, quand il fut nommé Directeur.

Ce savant hydrographe est mort à Rouen, le 9 de Septembre 1805.

DUMESNIL.

On ne connaît de cet auteur que le nom et le titre de la piece de vers qu'il composa en 1700, et qui fut couronnée, cette même année, par l'*Académie de l'Immaculée Conception de Rouen*, sa ville natale. Cette piece en vers latins, était intitulée : *Invocation aux Poëtes.*

DUPARC.

L'abbé Saas, dans sa *Liste Nécrologique des Femmes qui ont illustré la Normandie*, place *Raoul Duparc* au rang des *historiens*. C'est tout ce que nous en savons; il était né à Rouen et mourut vers 1570.

DUPUIS.

Guillaume Dupuis était natif de Rouen. Il

ne fut d'abord qu'un simple chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin ; mais son mérite le fit parvenir successivement aux postes les plus éminens de l'église. Ayant été nommé grand-vicaire de Rouen, il fut élevé à l'épiscopat et nommé par le Pape évêque de Thessalonique.

DUQUESNE.

Abraham Duquesne, pere du célebre amiral de France, naquit à Blangy, dans le comté d'Eu, de parens calvinistes. Etant allé de bonne heure à Dieppe, il s'y livra à l'étude de l'hydrographie. Il s'embarqua ensuite, et bientôt il fut en état d'être pilote.

Après avoir exercé, pendant quelque tems, sa profession en France, il obtint une place de pilote dans la marine Suédoise, sous le regne de la fameuse *Christine*. Cette princesse, informée de son courage et de sa capacité, lui confia le commandement de quatre vaisseaux qu'elle le chargea de conduire en France. Duquesne exécuta les ordres de cette Souveraine avec tant de bonheur et d'habileté, qu'il fut élevé en France au grade de capitaine de vaisseau. Peu de tems s'était écoulé depuis son retour de Suede, quand le car-

dinal de Richelieu résolut d'enlever la Rochelle aux calvinistes. Duquesne obtint de ce ministre de ne point combattre contre ceux de sa croyance; il aima mieux servir contre les Espagnols, ce qu'il fit avec beaucoup de distinction.

On ne sait rien de plus sur ce marin, qui mourut à Dunkerque, dans les sentimens de la religion réformée, en 1535.

DUQUESNE.

Le plus grand marin dont la France puisse s'honorer devait venir à la lumiere dans le département de la Seine-Inférieure. Déjà ce département avait vu naître le célebre navigateur *Béthancourt*, les freres *Parmentier*, *Augustin de Beaulieu*, *Rigaud*, *Régimont* et plusieurs autres, tous renommés, ou par des navigations de long cours, ou par des découvertes en Afrique et dans les Deux-Indes, lorsque Duquesne naquit à Dieppe, de parens calvinistes, en 1606. La supériorité que le génie militaire de Turenne et de Condé avait assurée sur terre à la France, lui fut sur mer acquise par Duquesne. Dans la seule année 1676, ce grand homme remporta trois victoires signalées sur les Espa-

gnols et sur les Hollandais. Ces peuples qui, jusqu'alors, s'étaient glorifiés d'être les souverains de l'Océan, crurent faire beaucoup par sauver les restes de leur gloire, en évitant la rencontre des escadres confiées au commandement de Duquesne. Depuis la mort du brave Ruyter, quel marin eût, en effet, osé se flatter de le vaincre ?

Mais ce ne serait se former qu'une idée peu complette des services que Duquesne rendit à l'Etat, si l'on n'envisageait que ses triomphes maritimes ; il en rendit un à sa patrie, dont elle sentit les heureux effets long-tems encore après sa mort. Elle vit se former à l'école de ce grand homme une foule de marins très-habiles. Tels étaient les *Tourville*, les *Château-Renaud*, les *Gabaret*, les *Valbelle*, les *Danfreville*, les *Reling*, les *Preuille-d'Humière*, tous noms immortels dans les fastes de la nation.

La vie de Duquesne se divise naturellement en trois parties : la première comprend son apprentissage dans le service de mer et ses premières campagnes ; la seconde, tout ce qu'il fit pour la Suede en combattant contre les Danois ; la troisième embrasse l'espace de tems qui s'écoula depuis son retour en France jusqu'à sa mort.

La marine française ne faisait que de naître

par les soins du cardinal de Richelieu, lorsque Duquesne y commença ses campagnes, à l'âge de dix-sept ans. Sans doute, son pere avait bien mérité de la patrie; mais son fils, qu'il forma par ses leçons et ses exemples, devait bientôt illustrer à jamais le nom qu'il en avait reçu. Duquesne n'eut, pour ainsi dire, point d'enfance: dès ses premieres années, un invincible attrait, que son pere prit soin de fortifier encore, l'entraîna vers la marine. Ses plaisirs les plus ordinaires étaient de fréquenter les chantiers de construction, de questionner ceux qu'il savait être capables de l'instruire, et c'est de ce tems que date son amitié avec Charles Morieu, le plus habile constructeur que possédât alors la France.

La marine royale n'avait besoin que de vaisseaux. De nombreux navigateurs auxquels l'espoir de s'enrichir avait fait entreprendre des voyages dans les deux Mondes, n'attendaient qu'une occasion pour employer leur expérience au service de l'Etat. Aussi, dès que Richelieu eut créé la marine, il ne manqua ni d'intrépides officiers, ni d'excellens pilotes: tels furent les véritables auteurs des premiers succès de la marine Française. Les chefs, pris dans la noblesse, reçurent l'ordre de déférer aux avis de ceux qui préparaient leurs opérations.

En 1637, le cardinal de Richelieu résolut de reprendre sur les Espagnols les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat, dont, depuis deux ans, ils étaient maîtres. Le voisinage des Espagnols tenait, par la possession de ces îles, les côtes de la Provence dans une continuelle inquiétude. Cette expédition fut confiée à l'Archevêque de Bordeaux, qui, outre qu'il avait de grands talens pour la guerre, savait surtout s'entourer de ceux dont les conseils pouvaient être utiles à sa gloire. Il eut donc soin de prendre le pere Duquesné sous ses ordres. L'expérience du pere et le courage déjà tranquille du fils assurerent le succès de la descente : les îles furent reconquises ; et, de ce moment, la marine sortit de l'oubli où le Gouvernement semblait la laisser.

Duquesne vient de faire ses premieres armes; désormais, il ne se livrera plus un combat périlleux, à la gloire duquel le génie de la France n'ait soin de l'associer.

Une flotte nombreuse se réunit, en 1678, sur la rade de l'île de Rhé; elle va porter la terreur sur les côtes de la Biscaye. Duquesne pere est un des capitaines de l'expédition; son fils est à ses côtés. L'archevêque de Bordeaux, secondé des meilleurs officiers que la France eût alors, attaque dans

une position formidable, près du môle de Gatari, quatorze vaisseaux Espagnols bien munis d'artillerie. A la faveur du vent, six vaisseaux commandés par les sieurs de *Chatelus* et *Dumé* s'approchent : l'étroite ouverture du lieu où les Espagnols se croyent inexpugnables empêchent les autres de prendre part à l'action. Le combat s'engage avec fureur ; mais c'est à l'effet des brûlots que la France va devoir le succès de cette journée. Le jeune Duquesne est chargé de conduire une de ces machines terribles. Il donne l'exemple d'une intrépidité qu'aucun péril n'ébranle ; et profitant d'un vent-arriere pour se précipiter au milieu de la flotte ennemie, il attache des grapins et se retire dans sa chaloupe. Les autres imitent sa manœuvre, et bientôt la flotte Espagnole est toute entiere dévorée par les flammes : trois heures de combat ont suffi pour la détruire. Il convenait de s'étendre sur les détails de cette journée, parce que Duquesne y jeta le fondement de sa gloire : tant de valeur le fit élever au grade de capitaine de vaisseau.

Quoique l'affaire de Larédo, en Biscaye, moins importante que celle de Gatari, ne puisse lui être comparée, elle mérite cependant d'être mentionnée. Duquesne y teignit, pour la premiere fois, ses lauriers de son

sang : il y fut blessé d'une mousquetade au menton.

Partout où Duquesne reçoit l'ordre de porter le pavillon français, il le fait redouter des ennemis. Ici, cet intrépide marin attaque et détruit un convoi destiné au ravitaillement de Rose et de l'armée Espagnole dans le Roussillon. Ailleurs, il cherche l'ennemi, l'atteint près des *Alfages*, coule à fond cinq galeres Espagnoles, en brûle trois ; trois autres sont forcées de s'échouer. Barcelone fut à son tour témoin d'un succès non moins glorieux. Sans une tempête qui survint, le marquis de Brezé eût achevé la ruine de la flotte Espagnole, qui fut se réfugier sous les forts de Majorque. Duquesne, outre la part qu'il eut à cette victoire, s'empara de cinq bâtimens ennemis.

C'est souvent d'un seul homme que dépend la grandeur d'un Etat. Richelieu meurt ; la marine française semble descendre avec lui dans la tombe. Bientôt Louis XIII l'y suivit, et la France, en proie aux agitations d'une orageuse minorité, perdit tout-à-coup de vue l'éclat que sa puissance avait reçu par ses nombreux triomphes sur l'Océan et la Méditerranée.

Duquesne ne peut s'accoutumer à cette pernicieuse inactivité : la contrée qui lui offre des périls à vaincre et des lauriers à cueillir,

devient momentanément sa patrie. Il se rend auprès de la fille du grand Gustave, et Christine, qui chérissait la gloire, l'éleve au grade de major. A la nouvelle que Duquesne commande la flotte Suédoise, le roi de Danemarck se résout d'enflammer le courage des siens par sa présence; mais des conseillers sages lui donnerent l'avis salutaire de ne point commettre la liberté de sa personne au sort d'une bataille. Heureusement pour lui, ce prince y déféra; car il eut était fait prisonnier dans l'action. Duquesne s'attacha au vaisseau que le Monarque montait la veille, et s'en empara. La reine de Suede, persuadée qu'elle devait ce triomphe aux talens de Duquesne, le nomma vice-amiral de ses armées navales.

Quelque flatteur qu'il dût être pour Duquesne de jouir d'une semblable distinction, il en fit le sacrifice à sa patrie, aussitôt qu'elle eut besoin de ses talens. On l'invite à revenir en France; il y vole suivi de la victoire qui ne l'avait jamais quitté.

La Cour de France avait préparé une escadre pour agir contre Naples: elle charge Duquesne du commandement de cette expédition. C'est à ce moment que se fit sentir l'ascendant du mérite: aucun des grands de la Cour ne s'offensa d'une pareille préférence;

plusieurs même ambitionnerent l'avantage de s'instruire sous ses ordres. Notre compatriote, en cette circonstance, ne put faire briller que son zele; la suite des événemens rendit cet armement inutile. Duquesne se vit encore une fois réduit à l'inaction. Plutôt que de rester oisif, il arme plusieurs vaisseaux à ses dépens et vole seconder, du côté de la mer, l'armée du Roi qui faisait le siége de Bordeaux.

Par ses soins, cette ville rebelle fut si étroitement bloquée que, ne pouvant recevoir aucun secours de la flotte Espagnole, elle rentra dans l'obéissance. Le traité d'Aix-la-Chapelle vint alors condamner le courage de Duquesne à demeurer oisif. Une nouvelle guerre ayant éclaté dans la suite, elle lui offrit un rival digne de lui; c'était *Ruyter*.

Tandis que le congrès de Nimègue travaillait à rendre la paix à l'Europe, la guerre continuait vivement : on se battit sur mer avec un acharnement dont on n'avait point d'exemple.

On n'en sera point surpris quand on saura que les deux plus grands marins du 17e. siecle, Ruyter et Duquesne, tous deux également consommés dans la manœuvre, tous deux également intrépides au milieu des dan-

gers, étaient opposés l'un à l'autre. Le premier combat eut lieu le 8 Janvier 1676, dans les eaux de Messine. Quoique Duquesne n'eut que vingt vaisseaux de guerre, il ne refusa pas la bataille que Ruyter lui offrit. L'action fut générale, et les Hollandais plierent sur tous les points. Ruyter voyant que ses vaisseaux avaient beaucoup souffert du feu des Français, fit sa retraite avec une prudence admirable : sans être entierement vaincu, il laissa le passage libre à Duquesne, et Messine fut secouru.

Ce combat qui avait duré tout le jour, et dans lequel Ruyter, favorisé par le calme qui survint, ne perdit pas un seul vaisseau, fut le prélude de la bataille livrée le 22 Avril de la même année. Les flottes combinées d'Espagne et de la Hollande y furent complettement battues. Ruyter y eut un pied fracassé et une jambe emportée d'un coup de canon. Dans les souffrances que lui causaient les blessures * dont il mourut, si Ruyter dut se consoler, ce fut de n'avoir été vaincu que par Duquesne, duquel il disait

* Ruyter mourut de ses blessures, le 29 Avril, à l'âge de 69 ans un mois et cinq jours. Le corps de cet amiral ayant été transporté à Hellevoet-Sluis, il fut delà transféré à Rotterdam, et de cette derniere ville à Amsterdam. Il y fut inhumé avec une grande magnificence aux dépens du public.

que de tous les ennemis de sa patrie, il était le seul qui lui parut redoutable.

A la nouvelle d'une si éclatante victoire, Louis XIV dit : *Si la Hollande a perdu son Ruyter, la France en a trouvé un dans Duquesne.* Le Monarque en marqua sa joie à notre compatriote par une lettre écrite de sa main. La voici :

« Mons Duquesne, je n'ai pas été surpris » de ce que vous avez fait pour la gloire de » mes armes contre la flotte des ennemis au- » près de l'île de Lipare : je n'attendais pas » moins de votre valeur et de votre expé- » rience à la mer. Je suis bien aise seule- » ment de vous assurer que j'en suis pleine- » ment satisfait, et que j'en conserverai agréa- » blement le souvenir. Cependant, je veux » que cette lettre écrite de ma main vous en » soit un gage, et qu'elle vous réponde que » vous recevrez des effets de ma bienveillance » en toutes les occasions qui se présenteront; » et sur ce, je prie Dieu, etc. »

Après d'aussi glorieux succès, Duquesne se vit cependant bientôt obligé de recevoir les ordres du maréchal de Vivonne, auquel la supériorité du grade assurait le commandement. Duquesne n'envisagea que l'intérêt de l'Etat, et ce grand homme contribua par ses

conseils et par son courage au succès brillant qu'obtint la flotte Française dans la bataille de *Palerme*, qu'elle livra le deux Juin de la même année, aux forces réunies de la marine Espagnole et Hollandaise, comme si la gloire de cette journée eût dû lui revenir toute entière. Si Duquesne sut se garantir d'un sentiment de jalousie dans cette occasion, il est aussi juste de remarquer, à la louange du maréchal de Vivonne, qu'il se montra modeste après la victoire, et qu'il sut accorder à Duquesne la part qui lui en revenait.

D'autres mers vont être témoins des triomphes de Duquesne; Louis XIV le charge de punir les forbans de Tripoli; et, sous la forteresse même de Chio, Duquesne les force de s'humilier devant le pavillon Français. Alger* reçoit, le 26 et le 27 Juin 1683, une leçon encore plus terrible. Une grande partie de cette ville est ruinée et réduite en cendres par le nombre prodigieux de bombes qu'on y lance. La punition de ces pirates fut due à l'invention de M. *Renau*, d'après l'avis duquel on fit construire des galiotes à bombes.

Je ne puis passer sous silence un trait qui

---

* La régence de cet État envoya Hadi Giafer, aga, pour faire sa soumission à Louis XIV. Cet ambassadeur dit au Monarque que *leur République n'avait jamais vu un homme aussi intrépide que Duquesne.*

fait le plus grand honneur à Duquesne. Quoique vieilli dans la manœuvre, quoique ses avis eussent rendu la construction des vaisseaux plus parfaite, il offrit un exemple rare de modestie et d'amour pour le bien du service, en donnant lui-même, en présence du Roi, la préférence à la méthode de M. Renau sur la sienne: ce qui fit dire depuis à *Fontenelle* que *Duquesne tira plus d'honneur d'être vaincu par son propre jugement, que s'il eût été vainqueur par celui des autres.*

Il semblait que tant de services rendus à la patrie eussent dû suffire à Duquesne; mais ce marin ne consultait ni son âge ni le péril de ses jours quand il s'agissait d'étendre la gloire de sa patrie. Louis XIV fait équiper, en secret, une flotte en 1684; Duquesne hâte l'armement, et le Roi lui donne l'ordre d'aller punir les Génois de ce qu'ils entretenaient sourdement des intelligences avec les ennemis de la France. Gênes fut donc bombardée pendant le mois de Mai, et cette république se vit obligée d'envoyer son Doge* à Versailles pour y négocier la paix. Il faut laisser le marquis de Seignelai qui, comme le remarque naïvement le président Hainault, était sur

* Le Doge et quatre Sénateurs vinrent à Versailles faire leur soumission à Louis XIV, le 22 Février 1685.

la flotte ; il faut laisser, dis-je, ce ministre s'attribuer tout l'honneur du succès, puisque Duquesne fut assez modeste pour n'en rien réclamer, et terminer enfin le récit de tant de triomphes, en faisant observer que Duquesne ne trouva jamais la fortune inconstante. Peu de guerriers, malgré leur sagesse et leur expérience, ont joui d'une semblable gloire.

D'aussi importans services avaient depuis long-tems rendu notre compatriote digne du bâton de Maréchal de France. Louis XIV le lui offrit ; mais le Monarque y mit la condition que Duquesne abjurerait le calvinisme. Cet illustre amiral se contenta de l'avoir mérité, et mettant le sentiment de sa conscience au-dessus d'une distinction ambitionnée, il ne voulut point l'acheter par une faiblesse.

Le Monarque, quoique déjà dominé par un ascendant funeste, voulut cependant donner à Duquesne des marques de sa satisfaction ; il érigea en marquisat la terre du *Bouchet*, près d'Etampes, sous le nom de *Terre au Quesne*. L'ayant détachée des domaines de la Couronne, il la lui donna.

Cette récompense, toute flatteuse qu'elle était, n'empêcha pas Duquesne de songer à se ménager un asyle dont il prévoyait qu'il aurait besoin, ainsi que sa famille. Il fit en

Suisse

Suisse l'achat d'une propriété qui lui assurait, comme à ses enfans, le droit de bourgeoisie. Le Roi, qu'on informa de cette acquisition, voulut en connaître le motif. « Sire, » lui répondit Duquesne avec une franchise » vraiment militaire, j'ai voulu m'assurer » d'un bien dont la volonté d'un maître ne » pût me dépouiller. »

La réplique était hardie, mais digne d'un homme qui avait les mœurs austeres d'un Spartiate. Les bienfaits du Roi, les divers grades où Duquesne fut promu, ne lui firent point changer sa maniere de vivre, et ses plus douces jouissances étaient dans l'attachement de son épouse et l'amour respectueux de ses enfans.

Duquesne eut quatre fils, qui ne partagerent point la sauve-garde secrette dont le Roi l'honora durant les persécutions qui accompagnerent la révocation de l'édit de Nantes. On le laissa jouir de la liberté de conscience pour prix de ses services : ils durerent presqu'autant que sa vie, puisqu'en 1784, il commandait encore au siége de Gênes. La révocation de l'édit de Nantes, qui fut proclamée le 22 d'Octobre 1785, le priva de ses enfans qui se réfugierent en Suisse. Duquesne eut le double chagrin de voir ses fils, qu'il avait tous formés

pour le service de la France, obligés de la fuir et de s'éloigner d'un pere qui les chérissait. Une aussi cruelle séparation dut empoisonner les dernieres années d'une vie que la mort termina, le 2 Février 1688.

Son fils Henri fit transporter les restes* de son pere à Aubonne, petite ville du pays de Vaux. Ils y furent inhumés dans le temple consacré au culte de la religion réformée, et la piété filiale fit graver sur le monument qui les renfermait cette inscription: *La Hollande a fait ériger un Mausolée à Ruyter, et la France a refusé un peu de terre à son vainqueur.*

C'est donc dans une contrée étrangere que repose la cendre d'un des plus grands marins que la France puisse se glorifier d'avoir produit. Moins heureux que Maurice (comte de Saxe), dont l'ombre préside encore à la défense de nos frontieres, celle de Duquesne plane dans un coin ignoré de la Suisse, tandis que son tombeau placé dans un de nos ports militaires, exciterait puissamment l'émulation des marins.

---

* Je crois que c'est une erreur de la part de quelques historiens: son cœur seul y fut transporté.

DUQUESNE (Abraham),

Fils du précédent. *

Héritier de la valeur et d'une partie des talens de son pere pour le commandement, Abraham Duquesne ** se signala en plusieurs occasions. En 1683, il se couvrit de gloire dans un combat où il fit prisonnier le prince de *Monte-Sarchio*, commandant de l'armée Espagnole. Le fils porta encore, en cette circonstance, un coup funeste au pavillon d'une nation déjà si souvent vaincue par son pere.

Il se distingua aussi au siége de Gênes en 1784. Tandis que son pere incendiait la ville et réduisait les palais des nobles Gênois en cendres par la prodigieuse quantité de bombes qu'il y jetait, le fils se signalait dans le débarquement des troupes chargées de ruiner les fauxbourgs.

* Quoique les enfans de Duquesne n'aient pas reçu la lumiere dans le département, on a cru cependant qu'on ne serait pas fâché de trouver ici quelques détails sur ceux qui lui durent le jour.

** Dès l'an 1679, le fils de Duquesne reçut une marque honorable de la confiance que Louis XIV avait dans ses talens. Le Roi le nomma, avec M. Renau, M. de Seignelai, et M. le chevalier de Tourville, depuis maréchal de France, pour se rendre dans nos ports et y faire construire des vaisseaux d'après la méthode de M. Renau, qui venait d'être reconnue la meilleure.

Ses freres, Isaac et Jacob, furent aussi des officiers distingués par leur mérite et par leur courage.

Abraham Duquesne, pere de ceux-ci, avait eu plusieurs freres; tous étaient morts au service de la patrie. L'un d'eux fut élevé pour des actions d'éclat au grade de capitaine de vaisseau : il mourut d'un coup de canon. Son fils, connu sous le nom de *Duquesne-Monier*, soutint la gloire de sa famille.

Etant à la vue des côtes de Gibraltar, en 1698, sous les ordres de M. de Champigny, il attaqua le plus grand de deux navires ennemis qu'il apperçut, et s'en rendit maître après un combat des plus vifs. Duquesne eut le bras emporté dans cette action.

Cinq ans après, il s'empara, dans la nuit du 22 au 23 Juillet, avec cinquante grenadiers et soixante-dix soldats, d'Aquilée, capitale du Frioul, à sept lieues de la mer. Cette audacieuse entreprise réussit au point qu'il brûla et détruisit les magasins de bled, d'huile, de vin et d'autres provisions que l'ennemi y avait ramassés pour son armée.

Ce succès sur la mer Adriatique porta le Roi à lui confier, en 1704, le commandement d'une escadre, avec laquelle il établit sa croisiere à la hauteur d'Alicante. Le comte de Toulouse l'y joignit avec six vaisseaux de renfort. Du-

quesne ayant averti cet amiral Français que l'ennemi était fort de 70 vaisseaux, dont 45 de ligne, la flotte Française rentra dans le port de Toulon, sans livrer de combat, à cause de l'infériorité du nombre.

N. B. Il existe un Voyage d'un Duquesne, imprimé à Rouen, en 1721, formant 3 vol. in-12, ayant pour titre : *Journal d'un Voyage fait aux Indes Orientales par une escadre de six vaisseaux, commandée par M. Duquesne, depuis le 24 Février* 1690 *jusqu'au 20 Août* 1691, *par ordre de la Compagnie des Indes Orientales*, etc.

Quoique ce Duquesne, dont le pere était mort en 1681, fût catholique romain, il fait éclater partout une grande aversion pour les moines. Ce journal est d'ailleurs semé d'aventures galantes et romanesques qu'on ne s'attendrait gueres à y trouver : la lecture en est assez piquante.

DURUFLÉ.

La ville d'Elbeuf n'a donné le jour qu'à un seul littérateur ; c'est à Louis-Robert-Parfait Duruflé. Il manifesta de bonne heure du goût pour la poésie. A l'âge de vingt-sept ans, il concourut, en 1769, pour le prix de l'Ode,

et fut couronné par l'Académie de l'*Immaculée Conception de Rouen.* Le sujet choisi par le poëte était le *Triomphe de l'Église sur l'hérésie.* On remarque quelques strophes assez belles dans cette composition, qui, du reste, est trop longue. Nous ne citerons que celle-ci; Satan s'adresse à Dieu en ces termes :

Tu l'emportes, tyran farouche !
Tu me condamnes à souffrir !
Mais tu n'as pu forcer ma bouche
A te louer, à te bénir.
Jouis de ta vengeance vaine,
Je me console par ma haine
Qui ne peut périr qu'avec moi;
Et ma substance que ta foudre
Ne peut ni changer, ni dissoudre,
Est immortelle comme toi.

Duruflé fut encore plus heureux en 1772. La même Académie, outre le prix de l'Ode, lui décerna celui des Stances : cette derniere piece avait pour titre : *Les Sentimens d'un cœur pénitent.* Le sujet de l'ode était *le Messie.* En voici une strophe qui est très-belle.

C'est lui que des chants prophétiques
Avaient promis à l'Univers :
Au loin d'harmonieux cantiques,
Les anges remplissent les airs.
Entendez-vous les cris de joie :

Tout sent la présence d'un Dieu ;
Les cieux l'annoncent à la terre,
Et sous le rocher solitaire,
L'écho frappé répete : *un Dieu.*

Duruflé osa aussi se présenter dans la lice ouverte par l'Académie Française ; mais ce corps littéraire récompensa mal ses efforts. Les journalistes du tems, M. *de Querlon*, dans *l'Année littéraire*, et l'abbé *Aubert*, dans le *Journal des Beaux-Arts*, porterent un jugement beaucoup plus favorable sur les pieces de vers que Duruflé avait envoyées au concours. On fit un grand éloge, dans l'*Année littéraire*, de l'*Épître de Servilie à Brutus* : on y trouve en effet des vers fortement frappés. De la Harpe obtint la palme ; Duruflé n'eut même que le second accessit. C'était encore De la Harpe qui avait été couronné en 1773. Duruflé, qui avait succombé, fit imprimer sa piece de vers intitulée : *Épître à un Ami malheureux.* C'est une brochure de 14 pages in-8°.

Voici en quels termes ce malheureux concurrent s'exprime dans un avis qui précede sa piece de vers :

« Cette épître, dit-il, a été présentée au » concours de l'Académie Française, où M. » De la Harpe vient d'être couronné : c'est

» pour lui que renaît tous les ans ce brillant » rameau d'or qui résiste aux efforts de ses ri- » vaux, et qui semble s'incliner devant lui pour » se laisser cueillir sans peine. Cette facilité » heureuse n'est sans doute que la constante » supériorité des talens ; et si l'on prétendait » que M. De la Harpe est favorisé par la Sy- » bile d'Apollon, il pourrait répondre : Cette » Sybile est mon génie. Un intervalle im- » mense le sépare de tous ses concurrens; la » seconde place qui reste vacante prouve de » la maniere la plus éclatante ses titres à la » premiere, et son nouveau triomphe a tout » l'appareil qu'il pouvait désirer. »

Quoique l'Académie n'eût pas même jugé l'épître de Duruflé digne de l'accessit, *de Querlon* se déclara ouvertement pour lui : l'abbé *Aubert*, en paraissant ne vouloir pas prononcer dans la querelle, laisse assez voir qu'il incline en faveur de Duruflé.

Le sujet est *le Suicide*. Le poëte attaque par la raison et le sentiment le projet qu'un de ses amis a conçu de se donner la mort; mais c'est surtout du sentiment dont il se sert pour combattre avec le plus de vigueur le funeste dessein de son ami.

Laisse-moi (lui dit celui-ci), de la vie heureusement prodigue,

En rejeter le poids, quand ce poids me fatigue.
Epargne-moi tes pleurs; viens plutôt m'affermir.
Je n'ai qu'un pas à faire et j'ose le franchir,
J'ai vécu. . . . . .
. . . . . .

Le poëte lui répond :

Dans ta retraite, ô ciel! que ne puis-je voler?
Puisque tu crains mes pleurs, tu les verrais couler.
Viens; je te forcerai de t'attendrir encore,
D'abjurer dans mes bras un projet que j'abhore;
Viens, par ton repentir, l'expier à mes yeux.
. . . . . .
Panche-toi sur mon sein, mouille-moi de tes larmes;
Viens t'écrier encore : Oui, la vie a des charmes!

De tous les moyens le plus vivement employé dans le dessein d'arrêter un ami que le désespoir égare, le lien de l'amitié est celui que le poëte réussit mieux à faire valoir pour lui faire *abjurer son dessein.*

Crois-moi, si le malheur l'enfantait dans mon sein,
Le tendre souvenir de l'amitié plaintive,
Cruel! arrêterait mon ame fugitive.
Je n'aurais pas un cœur insensible à sa voix;
Ce cœur qui se permet de trahir tous les droits.
Tu vis mon désespoir, quand de ma tendre mere,
Mes mains, jeunes encore, fermerent la paupiere;
Dans ses bras défaillans je me sentais pressé!
J'ai reçu ses adieux dans un baiser glacé;
J'ai pleuré le trépas d'une sœur adorée,
Des roses de l'hymen nouvellement parée!

Un ami seul me reste.... et veut m'abandonner.
Viens : comme l'amitié, le malheur nous rassemble,
Et deux infortunés se consolent ensemble.

Les conseils renfermés dans les vers suivans sont présentés d'une manière très-poétique; les idées en sont belles et noblement exprimées. On ne sent nulle part un enthousiasme de commande. Ces vers, d'ailleurs, sont faciles; rien n'y décele le travail.

La vie est difficile; hé bien, lutte contre elle :
Plus le combat est long, plus la victoire est belle.
Ce Dieu qui prit pitié des mortels corrompus,
Voulut que l'infortune enfantât les vertus.
Vois les vents déchaînés rassembler les nuages :
L'abondance descend au milieu des orages.
Que la fortune étale une vaine splendeur :
Vois ses vils favoris, et pardonne au malheur.
De l'utile malheur l'homme né tributaire,
A besoin des leçons de ce maître sévere.
La joie a ses écueils ; contemple l'Univers,
Ami, si l'homme est grand, il l'est par les revers.
S'il n'est plus de malheur, que devient la constance?
Est-ce pour les heureux qu'est faite l'espérance?
L'espérance immortelle est la fille des Dieux :
Pour habiter la terre, elle a quitté les cieux.
Telle que l'amitié, compagne des disgraces,
Elle suit le malheur pour effacer ses traces :
La douce illusion, qu'embrassent tes douleurs,
De ses rians tableaux vient broyer les couleurs.
Les tristes souvenirs devant elle s'envolent,
Et même en nous trompant ses charmes nous consolent.

La poésie de Duruflé est pleine de sentiment et d'harmonie.

Ce jeune poëte ne fut point découragé par le mauvais succès ; il concourut de nouveau en 1774 : le sujet de son poëme était *le Siége de Marseille, par le connétable de Bourbon.* Aucun des ouvrages envoyés au concours ne fut jugé digne du prix par le sénat académique.

Malgré le jugement peu favorable de l'Académie, Duruflé fit imprimer sa piece de vers ; on en va citer quelques fragmens.

Voici de quelle maniere il peint le connétable de Bourbon, s'avançant à la tête de son armée :

Suivi de ses guerriers, déjà Bourbon s'avance ;
De loin on le distingue à l'éclat de sa lance :
Son œil altier menace, il vole dans les rangs.
Telle embrâsant les airs de ses feux dévorans,
Dans l'horreur de la nuit, la comete sanglante
Agite, au haut des cieux, sa queue étincelante.
Ses vaisseaux rassemblés ont investi le port ;
Leurs flancs portent la foudre et vomissent la mort ;
Au secours, à la fuite ils ferment le passage.
Le clairon retentit, précurseur du carnage ;
Et les cris des soldats, les cris des matelots
Répondent à l'airain qui tonne sur les flots.
De sombres tourbillons de flamme et de fumée,
Ont couvert et la ville, et la flotte, et l'armée ;
Le salpêtre enflammé éclate dans les airs ;
On marche à la lueur que jette les éclairs :
Tel Neptune de Troye ébranlait les murailles, etc., etc.

M. Duruflé peint vivement le courage héroïque des femmes de Marseille pour défendre leur patrie :

Est-ce vous que je vois, ô femmes courageuses!
D'un peuple de héros rivales généreuses!
Ces meres de leurs fils défendent le berceau ;
Ce vieillard, sa patrie, où l'attend un tombeau.
L'épouse suit l'époux sur la breche sanglante ;
L'amant reçoit des traits de la main d'une amante ;
Le frere par la sœur combat encouragé ;
Renversé sur son sein par elle il est vengé.
L'héroïque vertu surmonte la tendresse ;
La nature est sans pleurs et l'amour sans faiblesse.
Le superbe Espagnol et le superbe Anglais
S'étonnent ; mais Bourbon reconnaît les Français, etc.
. . . . . .
. . . . . .
Incapable d'effroi, Bourbon combat encore,
Digne par sa valeur d'un sang qu'il déshonore.
Mais ses rangs sont rompus, il voit de toutes parts
Ses bataillons, au loin, par la frayeur épars ;
Trois fois il les rallie, et la pâle épouvante
Précipite trois fois leur déroute sanglante.
. . . . . .
. . . . . .
Il fuit ; mais près de Rome un Dieu vengeur l'attend.
Bientôt de son vaisseau la voile se déploie ;
Marseille jusqu'aux cieux pousse des cris de joie,
Et sur ces mêmes murs par la foudre entr'ouverts,
Des chants victorieux font retentir les airs.

Tous les vers qu'on vient de citer, sont remplis de mouvement et de poésie.

Duruflé avait d'abord formé le dessein de suivre le barreau de Paris ; mais ayant eu l'avantage d'être attaché à la maison de MONSIEUR, il renonça tout-à-fait à la profession d'avocat pour se livrer à la littérature. Il devint un des collaborateurs du *Journal Encyclopédique*.

Les orages de la révolution l'ayant déterminé à s'éloigner de Paris, il se rapprocha de sa patrie. Étant venu se fixer au *Petit-Quevilly*, il y mourut le 26 de Janvier 1793 ; il était né à *Elbeuf* le 28 Avril 1742.

ÉCHARD.

Ce religieux dominicain a fait beaucoup d'honneur à son ordre, par son savoir et par l'ouvrage qu'il a publié. Ce n'est point une nomenclature fastidieuse ; c'est une suite de notices biographiques écrites d'un bon style ; les jugemens de l'auteur ne ressentent jamais la passion. Pour écrire d'une maniere aussi élégante dans la langue de Cicéron, le P. Echard devait s'être long-tems nourri de la lecture des meilleurs auteurs latins. On se formera une idée de cette immense bibliotheque, quand on saura qu'elle forme deux gros vol. in-folio, sous ce titre : *Scriptores ordinis predicatorum recensiti, notis que historicis et criticis illustrati.*

Jacques Echard naquit à Rouen, en 1644.

ESTOUTEVILLE.

On ne peut point assigner le lieu où naquirent les freres d'Estouteville ; mais l'amour des lettres qui les porta à fonder des établissemens pour hâter les progrès de l'instruction, méritent une mention particuliere. L'un fut

évêque de Lisieux, l'autre abbé de Fécamp, le troisieme seigneur de Torchi. Ils fonderent à Paris un collége sous le nom de *Collége de Lisieux*, dans lequel ils établirent des bourses pour les enfans pauvres du diocese de ce nom, pour ceux de l'exemption de Fécamp et du pays de Caux. La date du testament de l'abbé de Fécamp est du 18 Octobre 1422.

FABRY.

Pierre Fabry, est un des premiers auteurs qui aient donné dans notre langue des préceptes sur l'art d'écrire : cet ouvrage parut en 1521. Il fut imprimé à Rouen, en caracteres gothiques, par Thomas Reynier; en voici le titre : *Le grand et vrai art de pleine rhétorique, utile, profitable et nécessaire à toutes gens qui désirent à bien élégamment parler, compiler et composer, par très-expert, scientifique et vrai orateur, maistre Pierre Fabry, en son vivant * curé de Meray et natif de Rouen.*

Fabry enseigne dans cet ouvrage à écrire en prose et en *rhytme.*

Dans la premiere partie, il apprend comment on doit composer *un discours, des lettres, des sermons, des narrations*, etc.

Dans la deuxieme, il donne des regles pour la poésie, comme *chants royaux, ballades, rondeaux, virelays, chansons, tailles*, etc.

Parmi les préceptes qu'il donna, celui qui doit être principalement remarqué est la dis-

* Cet ouvrage ne paraît avoir été imprimé qu'après la mort de Fabry.

tinction

tinction qu'il fait entre les divers exordes, de l'exorde qui commence par *proverbes* ou par *autorité* ; car il résulte de cette regle donnée par Fabry, que l'usage de placer un texte au commencement des sermons, remonte parmi nous à l'enfance de *l'art oratoire.*

La rhétorique de Fabry peut être très-utilement consultée par ceux qui seraient curieux de connaître les regles de la versification française au commencement du 16e. siecle. On y trouve des vers cités en exemple pour tous les genres de poésie.

Les autres ouvrages de Fabry sont : 1° *Les Épitaphes du Roi Louis* ; 2° *Traicté touchant le temps de maintenant où sont introduits parlant ensemble, onze Dames, à savoir : Naples, Venise, Rome, Florence, Gennes, Mylan, France, Espagne, Angleterre, Flandres, Austriche et l'auteur.*

FARIN.

Plus Farin fait profession de modestie dans l'*Avis au Lecteur* placé en tête de son *Histoire de Rouen*, plus il convient de rendre justice à ce laborieux écrivain. Il suffit de lire son ouvrage pour se former une idée des immenses recherches qu'il a dû lui coûter. Com-

bien ne doit-on point regretter que Farin n'ait pas entrepris de nous retracer tous les événemens civils et politiques qui se sont passés dans notre ville ? L'exactitude qui regne dans son ouvrage annonce assez qu'il eût traité cette partie de notre histoire en écrivain aussi judicieux qu'instruit. Il ne laisse rien à désirer sur toutes les parties qui entrent dans son plan. On ne peut trouver nulle part des détails plus curieux sur les églises des paroisses et sur celles des communautés de la ville, sur les tombeaux qu'on y remarquait, sur les hospices, les léproseries, etc. On y lit aussi, avec beaucoup d'intérêt, l'*Histoire des échiquiers de Normandie*, *celle des différens siéges soutenus par la ville de Rouen*, etc. Cet historien narre moins bien qu'il ne décrit : du reste, le style de son histoire est simple et toujours clair. On lui doit cet éloge ; c'est que l'Histoire de Rouen est un excellent ouvrage pour le tems où elle parut. Quoique les événemens survenus depuis, quoique les changemens occasionnés par la révolution aient fait perdre à cet ouvrage une partie de son intérêt, il sera cependant toujours recherché de ceux qui désireront connaître cette ville capitale, telle qu'elle était il y a cent cinquante ans.

Nicolas Farin naquit à Rouen. Il était prêtre

et fut prieur de N.-D.-du-Val. Il termina sa carriere en 1775, six ans après qu'il eût mis son ouvrage au jour. La premiere édition en fut faite du vivant de l'auteur, en 1668, et parut en 3 vol. in-12.

FAUTEREL.

Georges Fauterel naquit à Rouen en 1633. Etant entré dans la congrégation des Jésuites, il y professa successivement toutes les sciences. Il enseigna, pendant neuf ans, les humanités et la rhétorique, huit ans la philosophie, six ans les mathématiques, et huit ans la théologie morale.

Ce jésuite a donné au public deux ouvrages ascétiques : 1° *Histoire des miracles de la Vierge*, etc.; 2° *Manuel pour la confrairie des Agonisans dévots à la Vierge.*

Fauterel avait cultivé dans sa jeunesse les muses latines : on a de lui des odes alcaïques qu'il publia en 1653 et en 1655.

FAUVEL.

Robert Fauvel, originaire de Rouen, se fit connaître dans la république des lettres en

publiant, en 1668, conjointement avec *Doudeauville-Fauvel*, maître des comptes, et *Fermanel*, conseiller en la Cour du Parlement de Normandie, etc., la relation de son *Voyage dans le Levant*.* Ce que Fauvel rapporte sur l'Italie et les différentes contrées soumises à la domination Turque qu'il parcourut, doit être d'autant plus exact, que ces trois voyageurs durent peser et discuter entr'eux leurs remarques et leurs observations avant de les mettre au jour.

Si l'on veut juger sans prévention le voyage de Robert Fauvel, il faut se reporter au tems où il fut entrepris et imprimé. Quoique le style en soit un peu négligé, on le lit encore avec intérêt : il y a loin, sans doute, de cette narration modeste aux descriptions poétiques que des voyageurs modernes ont faites des mêmes lieux qu'ils avaient visités, et principalement de la Palestine. Son récit n'a rien de pompeux et de séduisant, cependant on le lit sans ennui.

Tout ce qu'il raconte ne doit pas être cru; mais il le rapporte de si bonne foi par l'effet de sa croyance religieuse, qu'on l'excuse volontiers d'avoir quelquefois manqué de critique. Il n'a pas du moins recouru au style

* Ce Voyage a été imprimé format in-4° et in-12.

emphatique des Orientaux pour tenter notre crédulité.

Ce qu'on lit avec un intérêt plus soutenu dans cette relation, c'est ce que les auteurs racontent de quelques villes de la Judée, et surtout de Jérusalem. Les moindres détails sur cette fameuse cité rappellent des souvenirs, réveillent l'attention. A peine l'homme est-il capable d'entendre que son oreille est frappée du récit des merveilles opérées dans les *lieux saints*. Voltaire a révélé, dans de beaux vers, la cause du vif intérêt que cette sorte de détails inspire aux Chrétiens. Voici dans quels termes *Lusignan* s'adresse à *Zaïre* :

Vois ces murs, vois ce temple envahi par tes maîtres;
Tout annonce le Dieu qu'ont servi tes ancêtres :
Tourne les yeux, sa tombe est près de ce palais.
C'est ici la montagne où lavant nos forfaits,
Il voulut expirer sous les coups de l'impie ;
C'est-là que de sa tombe il rappella sa vie.
Tu ne saurais marcher dans cet auguste lieu,
Tu n'y peux faire un pas sans y trouver ton Dieu, etc.

Il n'appartenait qu'au plus grand poëte du dix-huitieme siecle de décrire aussi vivement la cause de l'intérêt inséparable de la description des *saints lieux*.

On se bornera, dans cet article, à extraire quelques-unes des particularités qu'on lit dans la relation de Fauvel.

Voici ce que ces voyageurs racontent de la vallée royale, nommée vulgairement la *Vallée de Josaphat*. « Cette vallée commence » au sépulchre de la Vierge, et finit vers le » mont de Sion. Elle a environ onze cents » pas de long et cent pas de large ; le torrent » de Cédron passe dans le milieu..... Cette » vallée, continue l'auteur, nous est gran- » dement recommandable, parce que la com- » mune opinion est qu'en icelle se doit faire » le dernier jugement ; les Turcs et les Juifs » ont la même croyance, et il y a de ces » juifs si simples qu'ils viennent expressé- » ment demeurer à Hiérusalem, afin d'être » enterrés dans cette vallée et d'être des pre- » miers à la résurrection. »

On voit dans quelques cabinets deux estampes gravées par *Larmessin*, d'après deux tableaux de *Raphaël*, représentant le combat et la victoire de Saint-George contre un dragon.

Le fait, vrai ou faux, qui a fourni le sujet de ces deux tableaux, est rapporté dans la *Relation* dont il s'agit. « On y lit que la fille » du roi de Bérut fut exposée tout près de » la ville de ce nom, pour être dévorée par » un dragon. Des moines Grecs, qui demeu- » rent en cet endroit, disent ces voyageurs,

» indiquent le lieu où Saint-George engagea
» le combat et celui où il finit, en tuant le
» dragon. Ils montrent aussi au pied du ro-
» cher le caveau d'où ils disent que sortait
» le dragon. »

Ces détails, quels qu'ils soient, ne peuvent pas être lus avec indifférence par les amateurs des arts.

Suivant leur rapport, les montagnes habitées par les *Maronites* comprennent environ quarante villages, dont la population s'élève à 90,000 ames, dont 20,000 sont en état de porter les armes. Les voyageurs parlent, à cette occasion, des cedres si renommés par leur grand âge et leur incorruptibilité. « On ne peut rien
» voir, disent-ils, de plus vieux que ces ar-
» bres (ils sont placés dans deux vallées étroites
» que dominent de hautes montagnes); ils ont
» le tronc si gros que cinq personnes auraient
» de la peine à en embrasser un: ils sont de
» moyenne hauteur et étendent fort leurs ra-
» meaux.....; le bois en est odoriférant
» et peu sujet à la pourriture. »

D'après leur récit, le nombre de ces arbres est peu considérable; il n'en comptèrent que vingt-deux.

On va terminer par les détails que donnent ces voyageurs touchant les arbustes dont les

naturels nomment les fruits *Figues d'Adam.*

« Ces arbustes croissent à la hauteur d'une » pique ; ils n'ont point de branches ; mais » toutes les feuilles sortent du tronc, et sont » si larges et si grandes qu'*une seule peut* » *couvrir un homme :* son fruit croît par bou- » quets comme une grappe de raisin ; chaque » grain est de la grandeur et de la forme d'un » moyen concombre : l'écorce s'enleve d'elle- » même. Le dedans est fort jaune, moëlleux » et doucereux, et d'un goût assez fade..... » Ces arbres ne portent qu'une fois, qui est » la troisieme année de leur être ; puis ils » dessechent et jetent une certaine liqueur » blanche de laquelle croît un arbre. »

Si le fait est exactement rapporté, cette liqueur prolifique est tout-à-fait digne de l'attention des naturalistes ; car ces arbustes auraient un moyen de reproduction fort différent des autres.

FÉRARD.

Joseph Férard, professeur d'éloquence au collége de la ville d'Eu, sa patrie, ne dédaigna point de descendre dans la lice où de simples étudians obtenaient quelque fois la palme. Ayant concouru pour le prix des *Pa-*

Ménods, en 1760, il remporta, cette même année, celui de l'ode latine et celui de l'ode française. Ainsi Férard eut l'honneur assez rare de voir, dans une même séance, deux couronnes se réunir sur sa tête, pour des compositions faites en des langues différentes. Caton lui avait fourni le sujet de l'ode latine; celui de l'ode française était *la fragilité humaine*. On ne citera que les deux premieres strophes de celle-ci :

Des rossignols de nos boccages
On n'entend plus les doux concerts :
Ces beaux lieux, ces charmans rivages
Ne sont plus que d'affreux déserts.
Nos bois ont perdu leur verdure,
Tout meurt, hélas! dans la nature.
Tout cede à l'empire du tems;
Rien n'échappe à sa faulx cruelle;
Il n'est point d'automne éternelle;
Il n'est point d'éternel printems.

Depuis que je vois la lumiere,
L'astre qui nous donne le jour
N'a point encor de sa carriere
Vingt fois terminé le contour.
Mon dernier soleil va paraître :
Mes tristes jours déjà peut-être
Ont décliné vers leur penchant.
Dès l'aurore de mes années,
Mes incertaines destinées
Peuvent toucher à leur couchant.

Ces vers sont d'un tour facile, et respirent une douce mélancolie. L'ode latine offre aussi des beautés ; mais nous avons préféré faire connaître le poëme français.

FERRAND.

**** Ferrand naquit à Bolbec le 13 Août 1733, d'un pere qui exerçait la chirurgie avec distinction. Après qu'il eut terminé ses études, il embrassa la même profession que son pere, et apprit l'anatomie sous M. *Sabathier*, dans l'hôpital de l'hôtel royal des Invalides. Ayant passé successivement par les différens grades, il fut reçu docteur, le 4 d'Octobre 1768.

Son savoir et son zele lui mériterent l'honneur d'être admis au nombre des conseillers de l'Académie de chirurgie en 1771. En 1781, il fut choisi, après la mort de M. Goursaud, pour le remplacer en qualité de professeur royal au Collége de chirurgie.

M. Moreau, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, lui donna la préférence sur un grand nombre de concurrens, et le désigna pour son successeur. Bientôt la réputation de Ferrand devint telle, qu'il fut considéré comme un des plus célebres praticiens de la capitale, et appelé en consultation à la Cour dans plu-

sieurs occasions. Une fievre maligne l'enleva en 1785, dans la force de l'âge.

Ferrand est surtout connu par huit theses qu'il avait fait soutenir depuis son admission au Collége de chirurgie, desquelles il en a fait quatre, dont voici les titres : 1° *De Variis hæmoragiæ Sistendæ methodis*; 2° *De Labro leporino*; 3° *De Labro leporino*; 4° *De Labiorum cancro*.

Il travaillait à ramasser les matériaux d'un Traité des Opérations chirurgicales, lorsque la mort le surprit. On n'a de lui qu'un seul Mémoire * imprimé ; c'est celui sur l'*Encephalocele*.

Plusieurs sont restés inédits, entr'autres l'*Essai sur les contre-coups de tête*; les *Abscès du foie après les lésions de la tête*, etc., etc.

Ferrand a aussi traduit, avec M. *Sue* le jeune, les sixieme et septieme volumes des Aphorismes de chirurgie de *Boerrhaave*; ils ont été publiés par M. *Louis*.

* On peut lire cependant, dans le Journal des Beaux-Arts du mois de Juin 1775, quelques fragmens d'un discours que Ferrand prononça lors de l'ouverture de son cours.

FEUGERE.

Guillaume Feugere, de Rouen, mort en 1613, ne s'est fait remarquer que par quelques écrits de controverse.

FILLATRE.

Guillaume Fillâtre embrassa la vie religieuse dans la congrégation de Saint-Maur; ce fut le 22 de Mai 1652 qu'il renonça tout-à-fait au monde. Né avec une égale aptitude pour les lettres et pour les sciences, il composa plusieurs ouvrages pendant sa vie; mais son humilité qui l'avait empêché de les mettre au jour, le détermina, quand il se vit au terme de sa carriere, à les faire jeter au feu.

Rien n'est plus propre à donner une juste idée de son savoir et de son érudition que le cas qu'en faisait le P. Mabillon.

Fillâtre avait reçu la lumiere au Tilleul, commune de l'arrondissement de la justice-de-paix de Criquetot, arrondisssement du Havre; il finit ses jours le 16 Décembre 1706.

FILLEUL.

Déjà quatre ans s'étaient écoulés depuis que le roi Jean était prisonnier en Angleterre, quand le traité de Brétigny mit fin à sa captivité, en 1360. Le Roi de France donna, pour garant de l'exécution de ce traité, seize ôtages pris parmi les seigneurs les plus distingués de son royaume, et quarante-deux autres choisis entre les bourgeois des vingt villes les plus considérables de l'Etat. La ville de Rouen y fut comprise et en fournit deux, du nombre desquels fut *Amaury Filleul*, qui avait été maire de Rouen en 1553. Filleul ne revit point sa patrie; il mourut en Angleterre.

FILLEUL.

On sait peu de chose touchant Nicolas Filleul, si ce n'est qu'il remplit une chaire de professeur au collége d'Harcourt; qu'il composa des poésies latines et quelques pieces de théâtre. Cet auteur, qui s'est exercé dans différens genres, a fait des pastorales, des tragédies et une comédie.

Le sujet de sa premiere tragédie est *la Vengeance et la mort d'Achille*; car après avoir

défié Hector au combat et l'avoir immolé aux mânes de Patrocle, Achille périt ensuite lui-même de la main de Pâris, qui l'atteignit au talon d'un coup de fleche : c'était au moment où ce héros prenait, à la face des Dieux, Polixene pour épouse. La tragédie d'*Achille* est infectée des défauts qui gâtent les ouvrages dramatiques du tems ; c'est-à-dire que tout se passant en récits, la piece manque absolument d'action. Elle est d'ailleurs écrite en vers alexandrins, et fut jouée le 21 Décembre 1563, par les pensionnaires du collége d'Harcourt.

Le sujet de la seconde est l'attentat porté à la vertu de Lucrece par Sextus, fils de Tarquin. La seule différence qu'on remarque dans celle-ci, c'est que les vers ont une syllabe de plus, et que l'auteur a entremêlé les rimes masculines de rimes féminines. Il a aussi introduit dans cette piece en cinq actes, un chœur de dames romaines. Les personnages sont *Lucrece*, la *Nourrice*, *Brute*, *Collatin* et le *chœur*.

Voici de quelle maniere Lucrece se plaint à sa nourrice de l'outrage déshonorant que Tarquin lui a fait éprouver.

Car ainsy que l'on voit, quand Flore au plus doux mois,
Vient revêtir de verd la perruque des bois,

Le chesne qui verdit sur les autres la teste,
Recevoir le premier les coups de la tempeste:
Ainsi j'ai dessus moi tout l'orage reçeu,
Orage non d'esclairs, de grêles, ne de feu,
Mais bien au lieu d'esclairs, de grêles et de flammes,
Orage plein d'horreur, de déshonneurs et blasmes.

LA NOURRICE.

Bride cette fureur qui te mesne si fort.

LUCRECE.

Las! je la briderai, nourrice, par ma mort;
Et vengeant mon honneur, etc.

Parmi les strophes que le chœur récite à la fin du premier acte, on rapportera la suivante :

La seule vertu demeure,
Et tout va sous le tombeau.
Envain de vivre on s'asseure
Dans un animé tableau
Que le rouil, ou la vermine,
L'air ou la tempeste mine,
Ou le tems encore plus fort.
Ainsi cet autre revivre,
Qu'on se forme dans le cuivre,
Est une seconde mort.

L'acte deuxieme est rempli par une scene entre Lucrece et sa nourrice. Celle-ci dit à sa maîtresse, qu'elle s'efforce de détourner de sa sinistre résolution ;

Le tems peut ce qu'envain raison souvent essaye.

LUCRECE.

Le tems le plus souvent renouvelle la playe.

Voici encore une citation du chœur; il déplore en ces termes l'affront fait à la chasteté de Lucrece :

Plutôt le sein ne pommelle
Aux pucelles de quinze ans,
Que l'amour les apointelle
De ses soucis plus cuisans ;
Egarre leur cœur folastre,
Dans l'œil qui les idolastre ;
Et les plus grandes qui sont
Dessous les lois d'hymenée,
Rompant la foi donnée,
A d'autres baisers s'en vont.

Ces vers sont pleins d'aisance; ils ont même de la grâce.

La piece finit par le trépas de Lucrece qui se donne la mort, après que *Collatin* et *Brute* ont juré de venger son injure.

On trouve dans le même Recueil, sous le titre suivant : *Les Théâtres* de Gaillon, dédiées à la Royne**, par Nicolas Filleul*;

* Ce théâtre fut imprimé à Rouen, chez George Loiselet, en 1566, format in-4°.

** La reine-mere, Catherine de Médicis.

une

une autre piece, aussi en cinq actes, intitulée : *Les Ombres.*

Les personnages sont *Cupidon*, le satyre *Thyrsis*, *Melisse*, *Clion*, *Martyne*, le *Chœur.*

Les bergers ont voulu charger Cupidon de chaînes ; à la fin, ce dieu leur fait sentir sa puissance et triomphe. La fin de cette piece, qui fut aussi représentée devant la Reine, est surtout curieuse, si l'on songe à certain raffinement de pudeur et de délicatesse qui prévaut de nos jours et s'effarouche de tout.

MELISSE, *bergere.*

Je veux de mes troupeaux, or reprendre le soin,
Cueillir avec Thyrsis ce qu'ils ont de besoin ;
Au soir avecque lui les mener à l'estable,
M'égayer toute nuit dans le lit délectable ;
Nous entre-dérobant les baisers savoureux
Que Vénus seulement apprend aux amoureux ;
Tels qu'elle donne à Mars sous les myrthes d'Erice,
Sur lui pour l'esveiller quand elle estend la cuisse ;
Puis le demain à l'ombre aux plus gentils bergers,
De Thyrsis et de moi raconter les baisers.
Car bien que le plaisir de soy-même récrée,
Pourtant le souvenir de tant plus nous agrée,
Qu'il vient, pour ne laisser nos aises sommeiller,
Du plaisir jà passé le désir réveiller.

Les oreilles de nos peres, beaucoup plus chastes que les nôtres, étaient, on le voit, moins susceptibles d'être blessées.

Lucrèce fut représentée au château de Gaillon, devant Leurs Majestés, le 26 de Septembre ; la piece des *Ombres* le fut, la même année 1566, le 29 du même mois.

Le Recueil où l'on trouve ces pieces commence par des églogues : la premiere est intitulée *les Nayades*, ou *la Naissance du Roy*. Les personnages sont *Myrtine* et *Galathée*.

Myrtine raconte ainsi ce qu'il a entendu de la bouche de *Galathée* :

Aux plantes tu disais, croissez plantes heureuses ;
Croissez, à son retour, à Charlot * vous serez ;
Et teurses de ma main vous le couronnerez :
Je ceindrai d'olivier et de laurier sa teste,
L'un présage de paix, et l'autre de conqueste.
Mais je lui fais du myrthe un teurtis pour le pris,
Las, hélas ! de mon cœur que le cruel il m'a pris :
Myrthe, si quelque soin de ma douleur vous touche,
Pillez, myrthes, pour moi un baiser de sa bouche,
Puis je vous baiserai, myrthes sacrés, aussi.

Nos poëtes les plus aimables et les plus délicats n'offrent guere de pensée plus délicate et mieux exprimée.

Myrtine dit encore ailleurs :

Sous les pas de Margot ** pourtant les fleurs naissent,

* Charles IX, alors roi de France.

** Marguerite, sœur de ce Monarque, qui épousa Henri IV, roi de Navarre, qui depuis fut roi, et succéda à Henri III.

Où elle passera fleurisse le printems ;
Des plus douces odeurs les abeilles s'y paissent,
Et rien que chaste amour n'y soupirent les vents.

La deuxieme églogue est intitulée *Charlot**. Les interlocuteurs sont *Mopse* et *Damis*. Voici dans quels termes *Mopse* se peint lui-même, dégagé de toute ambition :

Quant à moi, j'aime mieux, vuide de soin, conduire
Mes moutons aux pastis, et mes amours écrire ;
Dessus ces jeunes troncs, avec eux ils croîtront.
D'avarice tout pur et tout pur de paresse,
Du repos asseuré je ferai ma richesse,
Et sous mon petit toît, près le feu à requoy,
Je serai mon sénat et je serai ma loy.
Bien qu'estimé je sois une personne vile,
Pour n'estre pas connu de ces grands de la ville.
Aussi, quand de mes ans le bout sera venu,
Il mourra seulement un berger inconnu.
Attendant jusques-là, pur de vice et de blasme,
Qu'on me vienne couper le filet de ma trame.

Que de naïveté dans ces vers ! Quelle aimable philosophie ! Quelle heureuse simplicité !

Les poésies latines que Filleul a laissées sont encore au-dessus de ses poëmes français.

---

* Charles IX.

FONTENELLE.

Quoique les sciences physiques et mathématiques puissent, aussi bien que les lettres, réclamer Fontenelle, il paraît cependant devoir être compté de préférence parmi les littérateurs, parce qu'il avait atteint déjà quarante ans, quand il se voua aux sciences exactes.

Sous quelque rapport qu'on envisage Bernard Lebovier de Fontenelle, il mérite une attention toute spéciale. La nature, les Muses, la fortune ont semblé rivaliser pour le combler de leurs dons. C'est à la premiere qu'il dut l'honneur d'avoir pour mere *Marthe Corneille*, sœur du pere de la tragédie. Non contente de lui avoir donné à sa naissance cette marque de prédilection, elle prit encore plaisir à reculer pour lui les bornes ordinaires de la vie, en le faisant arriver presqu'à cent ans sans infirmités. Les Muses lui procurerent d'agréables délassemens et une solide renommée. Elle était parvenue à un si haut degré, que la premiere question faite par un Suédois arrivant à Paris aux employés de la barriere, fut concernant la demeure de Fontenelle : ceux-ci n'ayant pu le satisfaire, cet étranger

dit avec indignation : « Est-il possible qu'étant » Français, vous ignoriez la demeure d'un » de vos plus illustres concitoyens ? Vous n'êtes » pas dignes d'un tel homme. »

Fontenelle ne fut pas moins bien traité de la fortune : il vécut fêté des grands, recherché des beaux-esprits et des savans ; en un mot, il mourut riche et laissa en terminant sa carriere 21,000 livres de rente et 80,000 livres d'argent comptant. Il possédait d'ailleurs une belle bibliotheque et une assez grande maison meublée.

Si Fontenelle n'eût eu d'autre recommandation que d'être né d'un pere gentilhomme, son nom serait depuis long-tems ignoré ; mais doué d'un esprit étendu, il a prouvé qu'il savait parler la langue des savans, comme il s'était d'abord fait applaudir par la finesse de son goût, et la délicasse de son esprit. Aussi disait-il *que de tous les titres d'honneur de ce monde, il n'en avait eu jamais que d'une seule espece : des titres d'académicien.*

Fontenelle naquit à Rouen, sur S.-Vigor, le 11 Février 1657, de *François Lebovier de Fontenelle*, une année après la mort de Descartes. Son pere exerçait la profession d'avocat. Dans le dessein de voir un jour son fils suivre comme lui la carriere du barreau,

il veilla soigneusement sur son éducation. Placé sous d'habiles maîtres dans le collége de Rouen, les études du jeune Fontenelle furent couronnées du plus brillant succès. Ce ne fut pas seulement une chose remarquable de le voir en rhétorique à treize ans ; c'en fut encore une plus surprenante de le voir s'y distinguer au point d'être en état de concourir, en 1670, pour le prix de poésie latine des *Palinods*.

Cette petite piece de vers annonçait déjà une rare facilité, et laissait appercevoir ces grâces délicates que Fontenelle a depuis si heureusement répandues dans ses écrits. A quinze ans, notre compatriote avait terminé ses études.

D'une seule circonstance dépend souvent notre maniere d'exister dans le monde, et cette circonstance, qui tient à la destinée, ne nous met pas toujours à notre place. Fontenelle, dont la vie ne fut qu'un enchaînement de bonheur, éprouva pourtant une contrariété, et ce fut elle qui décida pour jamais du genre de travail auquel il devait se livrer. Ayant perdu sa premiere cause au barreau, quoiqu'il l'eût bien plaidée, il conçut aussitôt du dégoût pour la profession d'avocat, et se tourna tout entier vers la littérature. Mais son premier pas le plus marqué dans la carriere

des lettres, fut de concourir pour le prix de l'Académie Française. S'il n'obtint pas la palme, il mérita du moins un des lauriers décernés par cette savante Compagnie. Son oncle, Thomas Corneille, qui était aussi son parrain, l'emmena dès-lors à Paris: il fournit d'abord divers articles au *Mercure Galant*, journal auquel son oncle travaillait alors, conjointement avec *Visé*. Les premiers essais de sa plume furent quelques pieces agréables, en prose et en vers, qu'il fit insérer dans cet ouvrage périodique.

La poésie est assez ordinairement le premier genre dans lequel s'essayent ceux qui se consacrent au culte des Muses; Fontenelle paya aux chastes Sœurs cette sorte de tribut. En 1678, il fit représenter l'opéra de *Psyché*. L'ouvrage réussit, et Fontenelle, qui avait gardé l'anonyme, dut être flatté d'entendre les connaisseurs attribuer cet ouvrage à Quinault.

Un autre ouvrage lui succéda: l'année suivante, on joua sur le théâtre de l'Académie royale de Musique son opéra intitulé *Bellérophon*. Fontenelle, qui avait traité ce sujet d'après les conseils de Thomas Corneille, eût la satisfaction d'obtenir un nouveau succès. L'opéra de *Thétis* et de *Pélée*, joué le 11 Janvier 1689, acheva de lui faire une répu-

tation méritée en ce genre ; l'on crut voir en lui le successeur de *Quinault*, comme ce poëte lyrique l'avait dit lui-même. Cet opéra a été repris sept fois de suite, et toujours avec applaudissement. La septieme reprise eut lieu le 29 Novembre 1750 : Fontenelle fut présent à cette représentation dans la même loge où il l'avait vu représenter soixante ans auparavant ; particularité remarquable, et dont on n'a presque point d'exemple.

Ce dernier succès dut le consoler de la chûte de sa tragédie d'*Aspar*, qui, représentée en 1682, avait été sifflée : Fontenelle n'avait point la sensibilité profonde qu'exige le genre tragique.

Une poésie facile, des pensées délicates, relevées par la magie du chant et la richesse des décorations, contribuerent infailliblement à faire réussir ses opéras ; mais comme Fontenelle n'avait pas reçu de la nature le secret d'émouvoir les passions, il ne put saisir sur la scene française la moindre part de la gloire que ses oncles s'y étaient acquise. Au surplus, Fontenelle eut le courage de jeter lui-même au feu une piece que le public n'avait point accueillie.

Il ne fut cependant pas toujours heureux sur la scene lyrique : son opéra d'*Endymion* (pastorale) jouée en 1731, ne réussit point. L'ou-

vrage fut trouvé froid. On jugea, d'ailleurs, le fonds de la piece peu théâtral.

Fontenelle s'est exercé dans un si grand nombre de genres qu'on ne peut lui refuser la palme de l'universalité*; ce qui a fait dire à Voltaire *qu'il ressemblait à ces terres heureusement cultivées, qui portent toutes especes de fruits.* On a encore de lui, outre ses ouvrages philosophiques, des fables et des églogues.

Ses poésies offrent plus d'esprit que de chaleur poétique ; c'est une versification coulante**, mais dénuée d'images. Si ses églogues ne sont ni dans le goût de Théocrite,

---

* Rien n'est plus propre à donner une idée de la grande réputation dont jouissait Fontenelle, que la magnifique édition qui fut faite de ses Œuvres à la Haye, chez Gosse, en 1728.

Elle est en trois volumes in-folio, sous ce titre :

Les Œuvres diverses de Bernard Lebovier de Fontenelle, de l'Académie Française ; enrichies de figures gravées en taille-douce par Bernard Picart.

Il en fut fait une autre in-4°, dans le même tems, avec les mêmes figures de Picart.

** Voici un madrigal de cet auteur, qui en est une preuve :

« Aux immortels quand je fais quelqu'offrande,
» (Ils m'en seront eux-mêmes les témoins,)
» Ce n'est jamais l'or que je leur demande ;
» Les dignités, les honneurs encor moins ;
» Mais je leur dis : Votre pouvoir suprême,
» Dieux immortels ! disposé aussi des cœurs :
» Conservez-moi le cœur de ce que j'aime,
» Et je renonce à vos autres faveurs. »

ni dans celui de Virgile, on y remarque d'ailleurs des grâces infinies dans le genre de l'*Aminte* et du *Pastor fido*. Aux noms de *Tircis*, d'*Hylas*, d'*Amarillis*, il faudrait substituer ceux de *Clitandre*, de *Floricourt* et de *Célimene*. Il semble que Fontenelle s'était jugé lui-même, lorsqu'il fait dire à un des personnages de sa troisieme églogue :

Hélas ! je ne vous trouve aucun trait de bergere ;
Vous n'avez point ce tendre caractere,
Des belles de nos bois l'agrément le plus doux.

Voilà précisément le reproche qu'on peut faire aux pastorales de Fontenelle ; mais l'abbé Desfontaines a outré la critique en osant avancer qu'on n'y *trouvait que des entretiens de Cour et des discours de ruelle*.

Les lettres au *Chevalier d'Her****, que Fontenelle avait composées dans sa jeunesse, sont le moins estimé de ses ouvrages. L'agrément du style de quelques-unes de ces lettres ne peut faire excuser le ton fade et le style peu naturel des autres. Notre compatriote reconnut sans doute qu'elles manquaient de naturel ; car il refusa d'abord de s'en avouer l'auteur. Cependant, il les fit imprimer depuis dans le Recueil de ses Œuvres. Voici comme l'abbé Desfontaines s'exprime à ce sujet : « Fon» tenelle a fait sentir lui-même, dans une pré-

» face, qu'il en faisait assez peu de cas; mais » elles sont de lui. Un pere peut-il immoler » ses enfans ? C'eût été au moins les déshé- » riter que de les exclure du partage de sa » gloire dans ce nouveau recueil. Elles par- » tageront donc, ajoute ingénieusement le » critique; mais comme des filles de Nor- » mandie. »

Après avoir envisagé Fontenelle comme un littérateur agréable, il faut à présent le considérer dans ses ouvrages philosophiques. Je remarquarai, en passant, que Fontenelle était parvenu à sa trentieme année, quand il quitta Rouen pour se fixer à Paris; c'est, ce me semble, une preuve qu'il n'est pas toujours nécessaire d'habiter la capitale pour offrir un modele de l'*atticisme français*. *Ses Poésies pastorales*, *ses Dialogues des Morts*, *ses Soirées sur la pluralité des Mondes*, *son Histoire des Oracles*, *sa Digression sur les anciens et les modernes*, furent publiées avant sa trentieme année.

On ne prétend point affirmer cependant que tous ses ouvrages philosophiques soient exempts de reproches : si ses *Dialogues des Morts* sont remplis de finesse, on regrette qu'il n'y ait pas toujours mis les choses à leur véritable valeur. La recherche et le raffinement s'y

montrent trop, et la critique y remarque des détails puérils.

Le *Traité sur la pluralité des Mondes* fut composé par Fontenelle, à l'âge de vingt-neuf ans : le philosophe cache les sublimes leçons de l'astronomie sous un badinage ingénieux. Dans la crainte de rebuter les esprits, il s'applique à dégager la science de sa sécheresse et de son obscurité. Habile à répandre du jour sur les matieres les plus difficiles, il fait descendre les corps célestes sous les yeux du vulgaire. Quel auteur pouvait plus heureusement embellir Descartes et Copernic!

Son *Histoire des Oracles* parut hardie pour le tems où elle fut publiée. Fontenelle y prouve que les oracles étaient l'ouvrage des prêtres payens. Elle faillit lui attirer des chagrins; aussi depuis a-t-il dit ces mots remarquables: *Quand j'aurais des vérités plein la main, je n'en laisserais pas échapper une.*

Voltaire raconte à ce sujet que le jésuite *Letellier*, confesseur de Louis XIV, dénonça Fontenelle au Monarque comme un athée. La persécution aurait infailliblement éclaté contre lui, à l'occasion de ce livre, si le marquis *d'Argenson*, alors lieutenant de police, n'eût pris soin de l'écarter. Guidé par la reconnaissance, Fontenelle le donne assez clairement à entendre dans l'éloge qu'il fit de son défen-

seur, comme secrétaire de l'Académie des Sciences.

Parvenu à l'âge de quarante ans, Fontenelle se livra exclusivement à l'étude des sciences abstraites. C'est ce que Voltaire a exprimé fort agréablement dans une lettre badine qu'il écrivit de *Villars*, le premier Septembre 1720. Voici les vers de Voltaire à ce sujet :

Mais depuis que votre Apollon
Voulut quitter la bergerie
Pour *Euclide* et pour *Varignon*,
Et les rubans de *Céladon*
Pour l'astrolable d'*Uranie*,
Vous nous parlerez le jargon
De calcul, de réfraction.
Mais daignez un peu, je vous prie,
Si vous voulez nous parler raison,
Nous l'habiller en poésie.
Car sachez que, dans ce canton,
Un trait d'imagination
Vaut cent pages d'astronomie.

Fontenelle avait de l'imagination : c'était une imagination riante d'où partaient des traits plus vifs que forts, plus capables de séduire que de ravir et d'étonner. Propre à écrire sur tout, il n'est point de matiere où il n'ait répandu des agrémens : mais on y remarque quelquefois trop de prétention à l'esprit. S'il abonde en pensées fortes et solides, il affecte de leur donner une tournure trop épigrammatique!

Son style clair, facile et piquant, manque de nombre. On y trouve plus de grâce que d'harmonie, plus d'élégance que d'élévation, plus de lumiere que de chaleur. Fontenelle a donné le ton à son siecle; une foule d'imitateurs ont aussitôt voulu marcher sur ses traces. Faute d'avoir un jugement aussi sain et un goût aussi sûr, ils n'ont eu ni sa précision ni son naturel.

Notre compatriote portait dans la société cette finesse d'esprit, cette délicatesse de tact, cette appréciation des convenances qui font l'homme aimable. On ne peut rien dire de plus ingénieux que ce qu'écrivait M^me^. *la marquise de Lambert :* « Il semble, dit cette femme » aimable, que les grâces vives et riantes » l'attendent à la porte de son cabinet pour » le conduire dans le monde et le montrer » sous un autre aspect. Sa conversation est amu- » sante et aimable : il a une maniere de s'énon- » cer simple et noble, des termes propres » sans être recherchés; il a le talent de la » parole et les levres de la persuasion. »

On serait tenté de croire que Fontenelle s'est peint lui-même dans l'éloge qu'il nous a laissé de Leibnitz, lorsqu'il parle en ces termes :

« Leibnitz s'entretenait avec toute sorte de

» personnes, gens de Cour, artisans, labou-
» reurs, soldats. Il n'y a guere d'ignorant qui ne
» puisse apprendre quelque chose au plus sa-
» vant homme du monde ; et, en tout cas,
» le savant s'instruit quand il sait bien con-
» sidérer l'ignorant. Il s'entretenait même sou-
» vent avec les dames, et ne comptant pas
» pour perdu le tems qu'il donnait à leur
» conversation, il se dépouillait parfaitement
» avec elles du caractere de savant et de phi-
» losophe ; caractere cependant indélébile et
» dont elles appercevaient bien finement, et
» avec bien du dégoût, les traces les plus
» légeres. Cette facilité de se communiquer
» le faisait aimer de tout le monde. »

Voilà bien Fontenelle tel qu'il se montrait dans la conversation ordinaire ou dans le grand monde.

Parmi les ouvrages de cet auteur, il n'en est point qui lui fasse plus d'honneur que sa préface de l'*Histoire de l'Académie des Sciences* et *ses Éloges*. Chacun d'eux est varié par le ton, et nul écrivain n'a mieux su dérober la sécheresse de l'analyse. Il n'appartenait qu'à Fontenelle de jeter sur les sciences la clarté qui seule ajoute à la pensée. Son style s'adapte, avec une singuliere facilité, au génie, aux travaux, aux mœurs des savans dont il est

chargé d'honorer la mémoire. Tous les genres lui semblent familiers, et le dernier dont il a occasion de parler, semble toujours être celui auquel il paraît être le plus propre. Il peint souvent d'un seul trait, comme lorsqu'il dit du maréchal de Vauban : « Il fut le premier » des ingénieurs, le meilleur des citoyens; » un Romain qu'il semblait que le siecle de » Louis XIV eût dérobé aux plus heureux » jours de la république. »

Le tour d'esprit de Fontenelle se montre jusques dans son *Traité des Élémens de l'infini.* Quelqu'abstraite qu'en soit la théorie, il a su y semer les agrémens inséparables de sa maniere d'écrire. Dans ses ouvrages, comme dans ses entretiens sur la *Pluralité des Mondes*, Fontenelle a toujours, ainsi que l'a remarqué d'Alembert, le *style de la pensée.*

En parlant de notre compatriote comme physicien, on ne peut passer sous silence *sa Théorie sur les Tourbillons, et ses Réflexions sur l'Attraction*, publiés en 1752.

« On voit en lisant ce nouveau volume, » dit M. *Lecat*, dans son éloge de Fonte- » nelle, que l'agréable auteur de la *Plura-* » *lité des Mondes* ne se contente pas d'imiter » ce physicien qu'il compare, dans un pre- » mier soir, à un machiniste caché dans le » parterre

» parterre de l'Opéra et occupé à deviner le
» vol de Phaéton. On est tenté de croire à sa
» manière géométrique, de deviner qu'il a vu
» les contrepoids cachés derriere le théâtre et
» la nature telle qu'elle est. La force cen-
» trifuge, principe si clair, si avoué de tous
» les physiciens, semble prendre entre ses
» mains tous les avantages attribués à la gra-
» vité Newtonienne. »

On vit les admirateurs de *Newton* vanter eux-mêmes la netteté, la précision et la force de cet ouvrage, dont le sujet avait d'abord été accrédité comme un roman. La constance de Fontenelle à soutenir le système de *Descartes* dut paraître d'un certain poids ; et les partisans du *Newtomanisme* n'oseraient sans doute en disconvenir.

Fontenelle sait répandre sur les matieres les plus abstraites, une clarté vraiment surprenante : c'est ce que Voltaire a très-heureusement exprimé dans ce vers :

L'ignorant l'entendit ; le savant l'admira.

Il serait trop long de rapporter les reparties fines et les bons mots sans nombre qu'on cite de Fontenelle, quoiqu'ils pussent servir à donner une idée des grâces et de la vivacité de son esprit, de l'égalité de son caractere et

de la bonté de son cœur. L'anecdote suivante, cependant, est tellement propre à faire apprécier la justesse de son esprit dans les à-propos, qu'on ne sera pas fâché de la retrouver ici :

« M. *le Haguais*, qui se distingua dans la » place d'avocat-général près la Cour des Aides » de Paris, était ami de Fontenelle. Ce magis- » trat parlait peu en société, et même dans le » tête-à-tête. Le philosophe ne parlait guere » davantage, à moins qu'il ne fût excité.

» Il résultait de cette disposition commune » au silence, qu'ils demeuraient quelquefois » assez long-tems ensemble sans proférer à » peine quelques mots : on conçoit aisément » que cette habitude du silence devait se » peindre dans l'air de M. *le Haguais*. *Ri-* » *gaud* ayant fait le portrait de cet avocat » célebre, il le peignit d'une ressemblance » si parfaite que Fontenelle s'écria, en le » voyant pour la premiere fois : *On dirait* » *qu'il va se taire.* »

On a aussi de Fontenelle deux petites productions posthumes ; l'une a pour titre : *Histoire des Ajoïens ;* l'autre est une lettre à une Dame sur la *nudité des Sauvages*. La premiere est un Roman philosophique ; la seconde

est une Dissertation digne de la plume élégante et badine de Fontenelle.

Fontenelle eut le bonheur peu commun de conserver l'usage de toutes ses facultés jusqu'à l'âge de 88 ans. A la fin de cette année seulement, il sentit sa mémoire s'affaiblir; l'organe de l'ouie n'eut plus la même vigueur. Il s'en apperçut sans rien perdre de sa gaîté. « J'envoie, dit-il alors, devant moi mes gros » équipages. »

Cet affaiblissement physique ne s'étendit pas cependant sur ses autres organes; il continua de jouir de la faculté de pouvoir lire, même à la lueur d'une bougie, jusques dans sa quatre-vingt-quatorzieme année. Fontenelle fit, jusqu'à la fin de sa vie, les délices des sociétés qu'il fréquentait. Toujours digne de lui-même, il en fournit la preuve dans le quatrain suivant, qu'il composa à 98 ans, pour le portrait de M. de la Valliere pere, qui eut, pendant qu'il vécut, une grande réputation dans l'arme de l'artillerie.

De rares talens pour la guerre,
En lui furent unis au cœur le plus humain.
Jupiter le chargea de lancer le tonnerre:
Minerve conduisit sa main.

Une philosophie sage l'entoura, pour son bonheur, d'une impassibilité qui ne permit point

aux événemens de troubler sa vie. S'il ne put pas échapper à tout ce que la vieillesse apporte de fâcheux et de pénible, il le supporta du moins sans se plaindre. C'est Fontenelle lui-même qui nous l'apprend dans les vers que voici :

Qu'on raisonne *ab hoc* et *ab hac*
Sur mon existence présente,
Je ne suis plus qu'un estomac :
C'est bien peu ; mais je m'en contente.

C'est ainsi qu'à quatre-vingt-dix-sept ans il badinait sur sa propre situation. Sa gaîté ne se démentit dans aucune circonstance : tout le monde sait ce qu'il répartit à quelqu'un qui le félicitait de son grand âge : « Ne parlez pas » si haut, lui répondit-il : la mort m'a oublié » sur son passage ; vous la feriez penser à » moi. »

Le sage qui savait s'égayer de la sorte sur le bord de la tombe, épia la nature et la prit, pour ainsi dire, sur le fait. Aux derniers momens de sa vie, son médecin s'étant informé de lui s'il souffrait : « *Je ne sens*, lui répliqua-» t-il, *autre chose qu'une difficulté d'être.* » Quelle justesse et quelle présence d'esprit ! Il mourut, vingt-quatre heures après, le 9 de Janvier 1757, à cent ans moins un mois.

Quoique Fontenelle ne fût aucunement en-

clin à la satyre, il eut la faiblesse de faire une épigramme contre l'*Athalie* de notre Euripide, et malheureusement il céda au malin plaisir de la publier. Du reste, il ne put échapper lui-même à plusieurs traits épigrammatiques. Personne ne savait mieux que lui que tout auteur doit un tribut à l'envie; aussi disait-il, dans ses dernieres années:

Dans la lice où tu vas courir,
Songe un peu combien tu hasardes,
Il faut avec courage également offrir
Et ton front aux lauriers et ton nez aux nasardes.

C'était lui que La Bruyere avait entrepris de ridiculiser, sous le nom de *Cidias*, dans son chapitre de *la Société* et de *la Conversation*.

Racine ne put même se défendre d'une sorte de jalousie au bruit des succès des premiers ouvrages dramatiques de Fontenelle. Est-ce que ce poëte aurait voulu blesser l'oncle en poursuivant le neveu de Corneille? Ce serait un trait de plus à joindre aux faiblesses des grands hommes. *Rousseau*, le lyrique, prit aussi quelque plaisir à le tourner en ridicule; témoin l'épigramme qui finit par ces vers:

En vérité, caillettes ont raison,
C'est le plus joli pédant du monde.

Sa tragédie d'*Aspar*, comme on sait, fut

sifflée, et c'est la premiere piece qu'on ait sifflée au théâtre; ce qui a fait dire au poëte roi, dans le brevet de la *Calotte :*

> Auteur d'Aspar, œuvre immortelle,
> Par le sifflet qui sortit d'elle.

Si Fontenelle n'était pas du nombre de ceux appelés à entrer dans la terre promise, il connaissait bien du moins tous les chemins qui pouvaient y conduire. Ses réflexions sur la *Poétique*, imprimées dans ses OEuvres, prouvent qu'il savait à fond la pratique du théâtre. Lorsqu'on les lit, on voit aisément pourquoi tant de tragédies données sur la scene française, depuis Corneille et Racine, sont aujourd'hui totalement oubliées. Ceux qui se hasardent dans la carriere dramatique tireront un grand profit de la lecture de ce court traité.

A en juger par la douceur de son caractere, Fontenelle devait inspirer de la confiance aux jeunes auteurs. Adroit à caresser l'amour-propre, on le vit plus d'une fois tempérer, par son humeur égale et enjouée, la fougue de Voltaire encore jeune. On eût dit alors d'un pere tendre qui s'efforçait de guider l'essor de son enfant.

Terminons cette notice par un dernier trait dont il fit toute sa vie la regle de sa conduite :

Le Sage, disait Fontenelle*, *tient peu de place et en change peu.*

Voici l'épitaphe que Voltaire composa pour notre compatriote :

D'un nouvel univers il ouvrit la barriere ;
Des infinis sans nombre autour de lui croissans,
Mesurés par ses mains, à son ordre naissans,
A nos yeux étonnés il traça la carriere.
L'ignorant l'entendit ; le savant l'admira.
Né pour tous les talens, il fit un opéra.

FORFAIT.

Forfait naquit à Rouen, en l'année 1752, et mourut dans sa ville natale le 8 Novembre 1807, à l'âge de 55 ans.

Si Forfait reçut de la nature des dons qu'il prit soin de cultiver, il ne fut pas moins favorablement traité de la fortune. L'éducation soignée que lui firent donner ses parens ayant rapidement développé les heureuses dispositions dont il était doué, il montra, de bonne heure, un goût particulier pour l'étude des *Ma-*

* Fontenelle, par un testament qu'il fit à quatre-vingt-seize ans, eut la faiblesse de priver les descendans des *Corneilles* de sa succession. Il restait à sa mort un *Jean-François Corneille*, qui était petit-fils de Pierre Corneille, frere du maître de la vicomté, des eaux et forêts, lequel avait droit à ses biens.

thématiques. Il y puisa cette justesse d'esprit, cette sûreté dans l'application des principes de son art qui lui assurent un rang distingué parmi les *ingénieurs-constructeurs* dont la France peut s'honorer.

Devenu sous-ingénieur dans la marine, il donna une si haute idée de sa capacité, qu'il fut nommé par ses concitoyens député aux *États-Généraux*.

Lorsque l'*Assemblée constituante* eut terminé sa session, il revint au Havre où il remplit les fonctions d'*ingénieur en chef de la marine*. Ses talens étaient trop connus pour en restreindre l'exercice sur un seul point de la France, le Gouvernement résolut de les faire servir au profit de l'état. Notre compatriote fut chargé de visiter les différens ports; d'examiner quelle sorte de bâtimens de guerre ils étaient en état de recevoir : il remplissait en même-tems les fonctions *d'inspecteur-général de l'administration forestiere*.

La confiance dont le Gouvernement l'honorait, n'était qu'un acheminement à d'autres fonctions plus éminentes. Il fut promu à la place d'*ordonnateur-général de la marine sur les côtes du Nord*. Enfin, S. M. Napoléon I^er^. le nomma *ministre de la marine*.

Après qu'il eut quitté le ministere, sa vie n'en fut pas moins active. Forfait se voua cons-

tamment au service de sa patrie, soit en qualité de *conseiller-d'état*, soit comme *préfet maritime du Havre* et *inspecteur-général de la flottille impériale* destinée à porter les troupes françaises en Angleterre. Dans la suite, il fut envoyé à Gênes avec le titre de *préfet maritime*. Le génie de Napoléon ayant conçu le projet d'établir dans cette place un port de constructions navales, Forfait seconda les nobles desseins de Sa Majesté.

On voit, par tous ces détails, que Forfait fut un des plus habiles constructeurs de son tems; personne n'ignore que la frégate *la Seine*, dont il dirigea la construction au Havre, fut considérée, et pour la beauté de la forme et pour la supériorité de la marche, comme un modele d'un genre très-perfectionné.

Forfait n'excellait pas seulement dans son art comme praticien; il avait prouvé qu'il savait en développer les principes avec autant de clarté que de précision. Etant jeune encore, il avait composé, par ordre de M. de *Castries*, alors ministre de la marine, un *Traité sur la construction, sur la mâture des vaisseaux*, etc. Cet ouvrage, qui fut imprimé aux frais du Gouvernement, lui ouvrit les portes de l'*Académie des Sciences*; il devint depuis membre de l'*Institut*.

On doit aussi parler d'un Mémoire sur le

urage des fleuves qui fut couronné par l'Académie de Mantoue. Ce Corps savant ne crut pas suffisamment récompenser notre jeune compatriote en lui donnant la médaille promise, elle lui déféra en même-tems le titre d'académicien.

Forfait a de plus composé un excellent Mémoire sur la marine de Venise, dont il lut un fragment dans une des séances publiques de la *Société d'Émulation de Rouen* : c'était une description très-détaillée touchant la galere nommée *le Bucentaure*, sur laquelle le Doge de Venise montait chaque année, le jour de l'Ascension, pour épouser la mer.

Il serait inutile de donner plus d'étendue à cette notice biographique ; ce qu'on vient de lire suffit pour faire apprécier le mérite, les connaissances et les utiles travaux de Forfait *.

FOSSARD.

Pierre-Nicolas-Joseph Fossard, archidiacre de Rouen, prédicateur du Roi, abbé de Marcheroux, vint à lumiere à Lillebonne. Deux pieces de vers qu'il offrit au concours annuel

* Ces détails ont été puisés dans l'éloge historique de M. Forfait par M. *Lecarpentier*, professeur de l'Académie de dessin et membre de plusieurs Sociétés savantes.

pour les prix des Palinods, furent, à la sortie de ses études, ses premiers essais dans la carriere des lettres. Les Muses sourirent à ses efforts et le succès combla son attente. La premiere de ces pieces fut un sonnet sur *le Mariage de Louis XV*, en 1724; la seconde fut une épigramme composée, l'année suivante, sur le même sujet. L'*Académie de l'Immaculée Conception* la jugea, ainsi que le sonnet, digne d'être couronnée.

Ce début flatteur n'était que le prélude des succès honorables que l'abbé Fossard devait, par la suite, obtenir dans la chaire. L'empressement que le public avait témoigné pour entendre ses sermons, les applaudissemens qu'ils lui avaient mérité, même de la Cour, déterminerent sa famille, après sa mort, à les livrer à l'impression.

Le style de l'abbé Fossard est facile, clair et assez pur; mais il manque de nerf et de chaleur. Du reste, on dut goûter un prédicateur qui songeait bien moins à ravir son auditoire par le faux éclat des pensées, qu'à l'éclairer par une instruction chrétienne et solide.

Les sermons de l'abbé Fossard parurent en 1786 par les soins de M. Dumesnil, curé de Saint-Laurent; ils furent imprimés à Rouen, et forment trois volumes in-12. On croit

devoir ne citer, dans cette notice, que deux passages de ces sermons ; ils suffiront pour faire apprécier le style de ce prédicateur. On extraira le premier du discours sur *la Résurrection ;* le second sera tiré du sermon sur les *avantages de la vertu.*

Dans le premier, l'orateur s'adresse en ces termes aux incrédules :

« Laissez-nous croire à la religion qui nous » enjoint de vous aimer, de vous supporter, » de tout souffrir de votre part sans nous » venger jamais. Laissez-nous aimer un évan- » gile qui recommande l'intégrité à vos épou- » ses, la pudeur à vos filles, l'obéissance à » vos enfans, la fidélité à vos serviteurs, la » vérité, l'équité, la charité à tous ; laissez- » nous craindre un enfer éternel, qui sera » notre partage si nous attentons à votre bon- » heur ou à vos biens, si nous vous rendons » mal pour mal, si nous ne pardonnons jus- » qu'à vos persécutions. Vous n'entendez ni » vos intérêts, ni ceux de la société..... » Vous sapez le plus solide appui des mœurs » publiques ; vous renversez la plus forte digue » contre la licence ; vous ôtez à toutes les » vertus leur sauve-garde, à tous les vices » leur barriere, au paisible citoyen le rempart » de toute sa tranquillité. »

Le sermon sur *les avantages de la vertu* nous fournira le second. L'orateur, après avoir dit que le monde considere l'ambition, l'intérêt et la volupté, si l'on parvient à les satisfaire, comme les sources du bonheur, ajoute ce qui suit au sujet de l'ambition :

« Faut-il regarder comme heureux un cœur » que cette passion dévore ? La moindre pré- » férence le mortifie ; le moindre mépris l'ir- » rite ; la moindre insulte le désespere. Comme » il n'aime que lui, il ne voit rien dans les autres » qui ne l'afflige. Le crédit de l'un, la faveur » de l'autre, l'opulence de celui-ci, le luxe » de celui-là, sont autant de traits qui le per- » cent. Il se consume en désirs d'élévation, en » projets de fortune. Ce n'est qu'une succes- » sion perpétuelle de vues, de combinaisons, » d'entreprises ; et, par une suite nécessaire, » qu'un tourment continuel. A quelque prix » que ce soit, il veut sortir de sa sphere, s'ag- » grandir, s'élever. Que n'en coûte-t-il pas » pour y réussir ? Honneur, probité, repos, » il faut tout sacrifier, même son propre or- » gueil. On n'achete souvent un nouveau degré » de grandeur qu'au prix de mille bassesses. » Voilà les routes par où l'ambition conduit » ses partisans : sont-elles bien agréables ? »

L'abbé Fossard, né au commencement du

dix-huitieme siecle, mourut à Sainte-Marie, près Yvetot, le 26 de Décembre 1783.

FRAMERY.

Nicolas-Étienne Framery consacra tous les momens de sa vie aux progrès de l'art musical : il en approfondit les principes, il en prescrivit les regles, et travailla surtout à faire prévaloir le rhythme musical sur l'habitude et la routine. Comme Gluck avait délivré le théâtre lyrique de l'ancienne psalmodie française, de même Framery aspirait à faire disparaître l'irrégularité du rhythme si gênante pour le compositeur.

Tel était le but qu'il se proposait en publiant, au commencement de l'an IV, une dissertation intitulée : *Avis aux Poëtes lyriques*, ou *de la nécessité du Rhythme et de la Césure dans les hymnes ou odes destinés à la musique.*

Framery y démontre clairement qu'il serait avantageux pour l'art musical que les poëtes lyriques s'asservissent à l'uniformité des césures et à la quantité rhythmique des syllabes. Cette contrainte qu'il propose aux poëtes ne serait pas plus pénible pour eux que de césurer également les vers de dix et de douze

syllabes, et l'on pourrait facilement s'imposer l'habitude de suivre, dans tous les vers d'un même morceau, le rhythme adopté pour le premier.

« Métastase, dit M. Framery, est le premier poëte italien qui ait suivi l'égalité du » rhythme pour la musique. Il s'y est conformé avec l'exactitude la plus scrupuleuse » dans tous ses morceaux de poésie destinés au » chant, et cette idée heureuse fit une telle » impression sur tous les esprits; tous les poëtes » italiens en sentirent si bien le mérite, que » tout-à-coup, et pour ainsi dire au moment » même de sa découverte, elle fut adoptée » universellement. »

Framery ne se dissimulait pas qu'il serait difficile d'accoutumer les poëtes français à considérer la versification sous ses rapports avec la musique.

« La médiocrité, l'incapacité, la paresse, » combattront fortement contre cette propo» position.....; mais qu'il s'éleve un » homme de génie qui joigne la verve poé» tique au sentiment de l'art auquel il veut » allier ses vers; qu'il essaie seulement de » s'imposer cette légere contrainte, il verra » bientôt que la difficulté prétendue n'est

» qu'un fantôme facile à dissiper; que des » obstacles mêmes il saura faire jaillir des » beautés inconnues; que s'il perd quelques » uns de ses avantages, ils seront amplement » compensés par ceux qui naîtront pour lui-» même et pour le compositeur. Fier d'une » telle expérience couronnée du succès, il » fera parmi nous la révolution que *Métastase* » a faite en Italie dans la poésie *lyrico-drama-*» *tique*. Son nom, au lieu d'être confondu » avec ceux des bons poëtes lyriques, se » trouvera placé à leur tête; c'est lui qui leur » ouvrira le temple de l'Immortalité. ».

Six ans après, Framery concourut pour le prix proposé par l'*Institut de France*, sur cette question: *Analyser les rapports qui existent entre la Musique et la Déclamation; déterminer les moyens d'appliquer la Déclamation à la Musique, sans nuire à la mélodie*, et il l'obtint.

Framery établit en principe, dans le discours couronné, que la musique n'est point une langue, qu'elle a besoin du secours des paroles et des souvenirs pour peindre avec précision. L'orateur et le chanteur ont tous deux des obligations différentes.

« Quoique marchant vers le même but, dit » Framery, ils y arrivent par deux routes » qui

» qui ne sont point paralleles. La déclamation » parlée est avare d'inflexions et d'intervalles » trop écartés, tandis que la musique exige » une grande variété dans les inflexions et » dans les intervalles. Toutes deux sont sou- » mises aux lois de la prosodie; mais la mé- » lodie, qui a sa prosodie particuliere, est moins » rigoureusement astreinte à celle des syl- » labes.

» La déclamation parlée est, non pas arbi- » traire, mais assortie aux différens individus. » Et, en ne parlant que de la déclamation » théâtrale, le même acteur, selon sa dis- » position actuelle, selon l'interlocuteur qui » partage avec lui la scene, emploiera sur » tel vers, tantôt telle intonation, tantôt telle » autre, et toujours également bien. C'est » même cette variation qui constitue l'acteur » de génie. Malheur à celui dont les inflexions » calculées sont toujours les mêmes et qui ne » se livre jamais à l'inspiration du moment....

» Quant à la musique, elle ne se revêt » des formes de la déclamation parlée qu'en » les subordonnant à celles que la mélodie lui » impose: car enfin toutes deux n'ont pas » précisément le même but. Celui de la dé- » clamation est d'exposer simplement la pensée » du poëte, en donnant à chaque mot l'in- » flexion qui le fait mieux sentir; tandis que

» celle de la musique est, avant tout, de » charmer l'oreille, d'émouvoir les sens et » d'exciter dans l'ame des sensations analogues » aux sentimens que le poëte a voulu exprimer. » Ainsi, la premiere des lois que la musique » doit suivre, est la mélodie.....

» Si c'est dans les phrases arrondies en » formes égales que se rencontre éminemment » la mélodie, c'est-là particulierement qu'il » faut craindre de l'offenser, en n'y appli- » quant la déclamation qu'avec réserve et avec » les précautions convenables. »

Citons, pour terminer l'extrait de cette dissertation, un passage du résumé de Framery:

« Le but principal de la musique étant d'ex- » citer les sensations (il l'appelle un art de » sensation), et ses moyens consistant spé- » cialement dans la mélodie, c'est donc la » mélodie qui doit être le plus scrupuleuse- » ment ménagée; c'est à cette partie que les » plus grands sacrifices doivent être faits, loin » d'en exiger d'aussi considérables.

» La déclamation doit abandonner aux vo- » lontés, et même aux caprices de la mé- » lodie, l'exactitude rigoureuse de ses accens, » et dans certains cas, avec des précautions » connues de tout compositeur, quelques-uns » de ses droits sur la durée des syllabes.

» En retour, la mélodie doit se conformer, » avec une soumission entiere, aux lois de la » déclamation sur la prosodie (sauf les cas ex- » ceptés), et sur le ton convenable à chaque » personnage, en combinant le caractere, » l'état, l'âge, le sexe et la situation dans la- » quelle il est placé; en s'attachant, dans les » cas d'opposition absolue, à la situation qu'on » doit toujours regarder comme condition prin- » cipale.

» Ainsi seraient *analysés les rapports* qui » existent entre *la musique et la déclama-* » *tion*; rapports qui ne pourraient être plus » étendus qu'au préjudice de l'une ou de » l'autre, etc. »

Il est aisé de juger, par ces citations, que Framery ne raisonnait pas sur la musique en simple amateur, mais en théoricien profond. Les connaissances dont il avait fait preuve, concernant l'art musical, dans les nombreux articles qu'il a fournis à l'Encyclopédie méthodique, lui méritaient justement une place à l'Institut dans la classe des Beaux-Arts, et cette classe le choisit, lors de la réorganisation de ce Corps savant en l'an II, l'un des premiers, comme associé correspondant. La section de Musique, en 1807, lui fit l'honneur de l'adjoindre aux habiles professeurs dont elle est

composée pour travailler au *Dictionnaire de la langue des Beaux-Arts.* On vit aussitôt Framery se livrer, avec un zele au-dessus de ses forces, à cette utile entreprise.

Parmi les ouvrages dont l'art musical lui est redevable, il ne faut pas oublier, 1° son *Projet et Plan d'un Conservatoire de musique*, petit in-12, et *le Musicien-pratique*, qu'il traduisit de l'italien en 1787. Ce traité d'*Azopardi*, maître de chapelle de l'Ordre de Malte, forme deux vol. in-8°.

Il fit aussi imprimer, en 1790, une brochure in-8° *sur l'organisation des Spectacles*; on y retrouve la justesse dans ses vues, et la sagacité d'esprit qui le distinguaient.

Un des services les plus importans que Framery ait rendu au théâtre, est d'avoir arrangé, en 1775, *la Colonie*, opéra-comique en deux actes, pour le théâtre Italien. Cette composition musicale est parodiée sur celle de *Sacchini.*

Il parodia également, du même compositeur, l'*Olympiade*, ou *le Triomphe de l'Amitié*, opéra héroïque aussi en deux actes. Cet opéra avait été composé pour l'Académie impériale de Musique en 1776; mais n'ayant pu l'y faire représenter, il fut joué, l'année suivante, par les Comédiens Italiens.

L'Infante de Zamora, opéra en quatre

actes, dont le sujet est de pure invention, fut ajusté sur la musique de *la Frascatana* et de quelques autres opéras de *Paësiello*.

L'opéra des *Deux Comtesses*, en deux actes, est une imitation de l'italien et une parodie de la musique du poëme de *Paësiello*.

Ces deux ouvrages furent représentés à Versailles devant la Cour, et sur les grands théâtres de province. Framery était alors sur-intendant de la musique du comte d'Artois. *L'Infante de Zamora* fut aussi représentée aux *Tuileries*, sur le théâtre de *Monsieur*, en 1789.

On lui doit encore d'avoir arrangé pour le théâtre Italien, et par ordre de la Reine, *le Barbier de Séville*, de Beaumarchais, que l'Impératrice des Russies, Catherine, avait fait traduire en italien. Framery rétablit le dialogue de Beaumarchais et parodia les airs.

En 1784, il fit jouer sur ce théâtre *la Sorciere par hasard*, opéra en deux actes, dont il avait fait les paroles et la musique; mais cette piece ne réussit pas.

Comme auteur dramatique seulement, le théâtre lui doit plusieurs ouvrages qui obtinrent du succès : 1° *la Paysanne curieuse*, opéra-comique en un acte, musique du *Chevalier d'Herbain*, joué en 1764; 2° *le Nicaise de Vadé*, remis sur la scene avec des changemens et des augmentations, en 1767; mu-

sique de *Bambini*; 3° l'*Indienne*, opéra en un acte, donné pendant le voyage de Fontainebleau en 1770, musique de *Cifoselli*. Cette piece ne réussit pas.

Un autre opéra en trois actes, intitulé *la Tourterelle*, ou *les Enfans dans les bois*, musique de *Gresuict*, joué en 1796, n'obtint gueres plus de succès; il n'est point resté au théâtre.

Mais ce qui assure à Framery une place glorieuse parmi les auteurs de la tragédie-lyrique, est le prix qu'il remporta en 1787, lors du concours institué par Louis XVI pour les drames de ce genre. Au jugement de l'Académie Française, la *Médée* de Framery fut trouvée supérieure à l'*Evelina*, de Guillard, puisque ce Corps académique accorda 1,200 francs au premier, tandis qu'il ne donna que 800 francs au second. Cet opéra de notre compatriote ne put être joué à cause de la mort de *Sacchini*, qui s'était chargé d'en faire la musique.

Quoique cette tragédie fût reçue de droit à l'Académie royale, comme jugée digne du prix au concours, Framery la soumit de nouveau au *Jury* de l'Opéra, qui la reçut, le 14 Avril 1809, à l'unanimité. Notre compatriote se proposait d'en composer lui-même la musique.

On a déjà dû remarquer que Framery savait la langue italienne; l'ouvrage le plus impor-

tant qu'il ait traduit de cette langue en français est l'*Orlando furioso* de Louis *Ariosto*. Pankoucke travailla aussi à cette traduction, qui fut imprimée en 1786.

Il reste à parler des ouvrages de sa jeunesse : il n'avait que quinze ans quand il mit au jour un roman ayant pour titre : *Les Mémoires du Marquis de Saint-Farlaix*. Cet essai de la jeunesse de notre compatriote fut imprimé en 1760, en quatre vol. in-12. Toutefois, au jugement d'un critique de ce tems, *ce roman a beaucoup d'intérêt et de vérité*, etc.; *il est fort au-dessus des écrits de cette espece*. Huit ans après, il publia un autre roman, formant deux vol. in-12, intitulé : *Les Trois Nations*, contes Indiens.

En 1769, il remporta le second prix de l'ode française proposé par l'Académie de l'Immaculée Conception de Rouen. Le sujet était *la pureté de l'ame*. Ce sujet moral était peu susceptible de mouvemens lyriques ; et l'ode couronnée est très-faible.

Le dernier travail littéraire de Framery fut une notice sur *Joseph Haydn*. Ce célebre compositeur était associé étranger de l'Institut de France, et la classe des Beaux-Arts ayant témoigné à notre compatriote qu'elle regrettait qu'il ne se fût pas plus étendu sur la vie et les productions immortelles d'un artiste cé-

lebre sur lequel il lui avait communiqué quelques anecdotes, Framery crut devoir se rendre au désir de ses confrères, et composa la notice dont il s'agit.

Après avoir raconté la maniere indigne dont Haydn fut chassé de chez Reitter, maître de chapelle de l'église Saint-Etienne (la cathédrale de Vienne), et comment un pauvre musicien le recueillit dans l'excès de son malheur, l'auteur continue en ces termes :

« Le repos dont il commençait à jouir avait » permis à son génie de se réveiller : tourmenté du besoin de produire, il s'était remis » à composer de ces petites sonates qui lui » avaient si bien réussi autrefois ; la plus jolie » était tombée par hasard entre les mains de » la comtesse de Thun, femme de la Cour, » passionnée pour la musique ; elle l'avait » trouvée charmante et voulut en connaître » l'auteur. Elle s'informe à tous ceux qu'elle » rencontre, d'un compositeur portant le nom » de *Joseph Haydn*, écrit au bas de la sonate : aucun n'en a la moindre idée ; seulement elle apprend que ce petit Joseph, » cet enfant que son chant avait rendu si célebre, portait aussi ce nom. Mais un enfant » pouvait-il être l'auteur d'une piece aussi » agréable ? N'importe, il faut s'en assurer.

» La comtesse envoie dire à la cathédrale » qu'on lui amène le jeune Joseph Haydn. » Le maître répond *que ce mauvais sujet n'est* » *plus à la maîtrise, qu'il l'en a chassé pour* » *ses déportemens, et qu'il ignore ce qu'il* » *est devenu.*

» Une femme de qualité ne renonce pas » facilement à un projet qu'elle s'est mis en » tête : la Comtesse ne cherchait que l'auteur » de sa *sonate;* c'est de ses talens qu'elle vou- » lait être certaine, plutôt que de ses mœurs. » Elle continue donc ses recherches et finit » par découvrir le trop modeste réduit où notre » jeune compositeur s'est réfugié.

» Un valet-de-chambre s'y présente de sa » part : on le fait monter au grenier, où le » pauvre Joseph, honteux du triste équipage » dans lequel on le surprend, se donne pour » son propre laquais. — *Vous annoncerez à* » *votre maître*, dit l'envoyé, *que Madame* » *la Comtesse de Thun désire le voir, et* » *qu'il ne doit pas manquer de se rendre* » *demain matin chez elle.* Joseph le promet. » Mais comment tenir parole ? Des lambeaux » pour habits, des guenilles pour chaussure : » oserait-il paraître en cet état devant une » Dame de ce rang ?

» Spangler, son hôte, presqu'aussi pauvre » que lui, n'a pas le moyen de lui faire la

» moindre avance; il ne peut même, à cause » de l'énorme différence de taille, lui prêter » de sa garde-robe les choses de premiere né- » cessité: cependant l'ordre est précis; sa for- » tune peut dépendre de cette visite: il se » détermine; il ira.

» Le lendemain, il ajuste le mieux possible » ce qu'il peut rassembler de vêtemens, en » couvrant sa presque nudité, s'arme de » courage et arrive chez la Comtesse; il est » reçu par ce même valet-de-chambre qui » l'avait vu la veille, et qui, le toisant des » pieds à la tête, s'étonne de le trouver si mal » vêtu, même pour le laquais d'un musicien, » et finit par lui demander s'il va bientôt voir » son maître. — *Je n'ai point de maître*, dit » le jeune homme, *c'est moi qui suis Haydn*; » *veuillez m'annoncer.* Le valet hésite s'il » doit le croire; mais sa maîtresse l'a voulu: » Joseph est introduit.

» Madame *de Thun* n'est pas moins surprise » de voir dans cet état un homme de cette pro- » fession; elle se croit trompée. — *C'est M.* » *Haydn*, dit-elle, *que j'avais demandé.* — » *C'est moi, Madame.* — *Mais c'est l'au-* » *teur de cette sonate que je voulais voir.* » (Elle était sur le pupitre de son clavecin.) » — *C'est moi, Madame.* — *Quel âge avez-* » *vous donc?* — *Madame, j'ai seize ans.*

» Elle examine alors avec plus d'attention cette
» figure chétive et pâle annonçant la misere,
» et peut-être quelque chose de pis.
» On a eu raison, pensait-elle en elle-même;
» c'est sans doute le libertinage qui l'a réduit
» dans cet état. — *Avez-vous fait*, ajouta-
» t-elle, *d'autres sonates de ce genre?* —
» *Oui, Madame; j'en ai fait un certain nombre*
» *pour des amateurs qui ont eu la bonté de*
» *les rechercher; celle-ci est ma derniere.* —
» *Et les présens qu'elles vous ont valu ne*
» *vous ont pas mis à portée de vous habiller*
» *plus décemment?* — *Quand j'ai fait les*
» *premieres, Madame, j'étais enfant de*
» *chœur à Saint-Étienne, où l'on m'entre-*
» *tenait de tout; les présens que je recevais*
» *alors ne servaient qu'à mes amusemens;*
» *celle-ci que j'ai faite depuis que j'en suis*
» *sorti*..... — *Vous en avez été chassé.* —
» *Oui, Madame, à sept heures du soir, en*
» *Automne.* — *Comme un mauvais sujet,*
» *pour votre inconduite.* — *Il est vrai, Ma-*
» *dame, que l'on m'a traité comme tel; mais*
» *il ne l'est pas moins que je ne méritais*
» *pas un pareil procédé.* — *Enfin, celle-ci,*
» *vous l'avez faite pour quelqu'un qui, sans*
» *doute, ne l'a pas reçue gratuitement?* —
» *Non, Madame, elle m'a valu quelques*
» *florins, que j'ai donnés au bienfaiteur qui*

» *m'accueillit dans ma détresse, et qui se*
» *prive à sa table pour me nourrir. Comme*
» *je ne sors point, je n'ai pas besoin d'ha-*
» *bits ; mais j'ai besoin de témoigner à mon*
» *ami ma reconnaissance ; je ne puis rien*
» *avoir qui ne soit à lui.*

» Malgré ses préventions, la Comtesse parut
» touchée de ses sentimens ; elle voulut savoir
» comment et pourquoi il était sorti de la
» cathédrale. Avec toute la décence possible,
» Joseph lui fit le récit (on l'a passé sous
» silence), de l'injustice et de la cruauté dont
» *Reitter* avait usé envers lui, qui avaient été
» portés à un excès peu croyable; aussi, Ma-
» dame de Thun les crut-elle exagérés; mais
» comme le fait était possible, elle voulut au
» moins suspendre son jugement. — *Voici,*
» *vingt-cinq ducats*, lui dit-elle ; *employez-*
» *les à vous faire habiller d'une maniere*
» *plus présentable ; à choisir un logement*
» *modeste, mais commode, et achevez de*
» *vous acquitter envers votre ami. Si tout*
» *ce que vous m'avez dit est vrai, et si vous*
» *vous conduisez toujours bien, c'est moi*
» *qui serai désormais votre protectrice ; vous*
» *me donnerez tous les jours des leçons de*
» *clavecin et de chant, et je ne vous lais-*
» *serai manquer de rien ; mais si j'apprends*
» *que vous vous livrez au libertinage, je vous*

» *ferai fermer ma porte, et vous retirerai* » *mes bienfaits.* »

Cette narration simple et intéressante, fait naturellement naître le désir de connaître les autres particularités contenues dans cet Opuscule : mais on ne se permettra pas de sortir des bornes qu'on s'est imposé pour l'étendue de ces notices biographiques ; il suffit d'avoir prouvé que Framery raconte d'une maniere simple, et que son style est soigné.

Les détails dans lesquels on vient d'entrer ont dû convaincre que Framery réunissait en sa personne plus d'un genre de talent, et qu'il s'est distingué comme auteur dramatique, comme musicien savant dans la théorie, et comme littérateur.

Framery était né à Rouen, d'un orfevre-bijoutier, en 1745 : il termina ses jours à Paris, le 26 Novembre 1810, à l'âge de 66 ans.

Ses parens, qui étaient suffisamment favorisés du côté de la fortune, n'avaient rien épargné pour son éducation. Après avoir commencé ses études au collége *Mazarin*, il les acheva dans celui *du Plessis* avec un tel succès, que ses professeurs le nommerent *le Grand Ecolier*. Ce surnom était d'autant plus piquant que Framery était *petit de taille*.

S'étant marié, il passa ses jours avec une épouse qui fit son bonheur, mais dont il n'eut point d'enfans.

On ne saurait passer sous silence, avant de terminer cette notice, le service qu'il a rendu aux gens de lettres et aux compositeurs de musique, en créant, en 1791, un bureau de correspondance dramatique. C'est par ses soins que les uns et les autres ont l'avantage de ne pouvoir être frustrés des honoraires dûs à leurs travaux. Si quelque chose dut ajouter à un service de cette importance, ce furent le zèle et l'intégrité dont, jusqu'au dernier moment, Framery donna des preuves dans une agence de cette importance, qui assure aux auteurs et aux artistes les fruits de leurs veilles. Trop souvent on put, avant cet établissement, leur appliquer ces vers :

Sic vos non vobis vellera fertis oves.
Sic vos non vobis mellificatis apes.

Graces à ses soins, les auteurs sont maintenant assurés de recevoir le prix de leurs veilles.

FRANÇOIS.

On ne peut ici le faire connaître que sous les noms de *Jean François*. Il était originaire

de Dieppe, et publia, en 1714, à Rouen, la *Vie de Saint-Félix*, religieux de son ordre, 1 vol. in-12.

FRERET.

Freret, quoiqu'il portât l'habit de religieux, n'en cultiva pas moins les muses latines. Ayant concouru pour les prix des Palinods en 1762, il remporta le prix de l'épigramme latine, dont le sujet était l'*Alcyon*. Ce religieux, né à Rouen, était *mineur de l'étroite observance de Saint-François*.

GADES-RENICOURT.

Thomas de Gades-Renicourt vint à la lumiere au commencement du treizieme siecle. Il était seigneur de Canteleu, de Montigny, garde et chevetain du châtel et des forts du pont de Rouen. De Gades-Renicourt vivait dans un tems où des croisés sans nombre quittaient tout pour aller combattre les Turcs. Il s'arma donc pour le triomphe de la Foi, et accompagna Saint-Louis dans l'Egypte en 1249. Le mauvais succès de cette déplorable expédition ne put le dégoûter des voyages d'outre-mer. En 1270, il prit de nouveau les armes contre les infideles, et fut un des guerriers qui suivirent Saint-Louis en Afrique. Ce Seigneur, plus heureux que son Roi*, mourut au moins dans sa patrie. Il termina sa carriere le jour de Saint-Pierre-aux-Liens, en l'année 1274, à l'âge de 63 ans, sans laisser de postérité.

GADES-RENICOURT.

Gades-Renicourt (Guillaume de), frere du

* Attaqué de la contagion qui ravageait son camp, ce Monarque mourut à l'âge de 50 ans, en 1270, devant Tunis dont il avait formé le siége.

précédent

cèdent, suivit aussi Saint-Louis dans la guerre d'outre-mer. Il trouva une mort glorieuse devant Damiette. Renicourt périt dans l'assaut qui fit tomber, en 1249, cette place au pouvoir des Français.

GAILLARD.

Quelque célebre qu'*Archiloque* * se soit rendu par ses poésies licencieuses et ses satyres diffamatoires contre les femmes qu'il avait trouvées trop crédules, on n'applaudira jamais à ceux qui marcheront sur ses traces. Rien ne peut excuser Gaillard d'avoir écrit l'*Histoire de Fretillon*. On sait que l'héroïne de cet ouvrage obscene était Mademoiselle *Clairon*. Cette actrice ayant fait connaissance de Gaillard à Rouen, en 1738, époque où elle était engagée dans la troupe de *Lanoue*, il crut, lorsqu'elle eut été reçue au Théâtre Français, qu'il pourrait renouer avec elle ses anciennes

* Archiloque, poëte Grec, natif de Paros : il poussa la virulence dans la satyre, au point qu'ayant composé des vers contre Lycandre, le père malheureux se pendit de désespoir.

Le refus que Lycandre fit de donner sa fille en mariage au poëte, après la lui avoir promise, fut, dit-on, la cause de la mort de ce vieillard et de celle de ses trois filles, qui ne purent supporter l'opprobre des diffamations d'Archiloque.

liaisons. Gaillard fut trompé dans son attente. Mademoiselle Clairon lui fit un mauvais accueil. L'amant éconduit eut la bassesse de s'en venger en publiant l'*Histoire de Fretillon*. « Ce libelle (dit M. *le Mazurier*, dans la » *Galerie historique des acteurs du Théâtre* » *Français*), que nous avons lu avec dégoût, » représente Mademoiselle *Clairon* comme » une vile prostituée. Quelque répugnance que » nous ayons à entrer dans de pareils détails, » nous sommes forcés de convenir qu'elle ne » fut pas une vestale ; mais il est certain que » ce plat libelle renfermait plus de calomnies » que de vérités. »

Si cet odieux pamphlet troubla le repos de Mademoiselle Clairon à une certaine époque de sa vie, elle en est assez vengée par le mépris où ce libelle est tombé. La célébrité de cette actrice vivra, au contraire, dans la mémoire des hommes, tant qu'il existera en France des amateurs des représentations théâtrales.

Gaillard, dit le *Chevalier de la Bataille*, est aussi l'auteur d'un autre ouvrage intitulé : *Kermadec*. Il était né à Rouen d'un pere qui était trésorier de France.

On ne peut assigner ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort.

GARET.

Dom Garet est connu dans la république des Lettres par une édition en deux vol. in-folio, des ouvrages de Cassiodore, qu'il publia en 1679; cette édition est enrichie de notes et d'observations qui font beaucoup d'honneur au savoir de l'éditeur. Le livre des *Lettres humaines*, c'est-à-dire de l'arithmétique, de la géométrie, de la musique et des arts libéraux en général, est beaucoup plus soigné et beaucoup plus correct que dans les éditions précédentes.

Dom Garet était né au Havre-de-Grâce: il mourut à l'âge de 67 ans, le 24 de Septembre 1694, dans l'ordre des Bénédictins, dont il avait embrassé l'institut le 27 de Mars 1647.

GAULTIER-GIFFARD.

Parmi le grand nombre de familles anciennes dont les exploits guerriers ne nous ont point été transmis par l'histoire, il en est une qui a échappé en partie aux ravages du tems; c'est celle des Giffards, une des plus illustres de Normandie. Gaultier-Giffard se rangea sous les bannieres de Guillaume, dit *le Bâtard*, pour

la conquête de l'Angleterre. Il reçut de ce prince, pour récompense de ses services, le comté de Buckingham. A l'époque de cette expédition d'outre-mer, Gaultier était comte de Longueville; il finit ses jours en Angleterre, en 1102.

GÉRARD.

L'abbaye de Saint-Vandrille avait été longtems un monastere aussi renommé par l'enseiement des lettres, que par la ferveur des religieux. Elle était très-florissante quand les Normands la ruinerent. Il s'écoula beaucoup de tems avant qu'elle reparût avec quelque éclat parmi les autres communautés célebres de l'ordre de Saint-Benoît, Un abbé de cette maison, nommé Gérard, y ranima chez les religieux l'ancien goût pour les lettres. Il ne cessa, depuis 1008 jusqu'en 1031, d'inspirer, par son exemple, l'amour de l'étude et la pratique de la vertu.

Durand*, son neveu, qui aimait aussi les lettres, et qui était passé de l'abbaye de Sainte-Catherine dans celle-ci, le seconda de toutes ses forces.

* Durand fut ensuite abbé de *Trouarn*.

GIBBES.

Si Gibbes se fût restreint à l'exercice de la médecine, son nom ne serait point parvenu jusqu'à nous; mais il cultiva les muses latines avec beaucoup de succès. Son poëme intitulé : *De Medico*, prouve qu'il était digne de la chaire de rhétorique qu'il occupait à Rome, dans le collége de Sapience. C'est au sein de cette capitale qu'il mourut le 26 Juin 1677. Il était né à Rouen vers l'an 1616.

Gibbes a composé encore plusieurs autres ouvrages en vers latins.

GILLES.

David Gilles, de Rouen, se distingua dans l'ordre des Dominicains, où il avait fait profession, par son zèle à annoncer au peuple la parole de Dieu. Sa vie toute entiere fut consacrée au ministere évangélique. Trois ans avant sa mort, qui arriva le 31 d'Août 1678, il publia un ouvrage in-12 de 430 pages, dont voici le titre : *Brevis super cantica canticorum accentus ab evangelii concionatoribus, et animarum directoribus annotandus.*

GODESCARD.

Jean-François Godescard reçut le jour à Rocquemont, commune de l'arrondissement de Rouen. Il fut chanoine de *Saint-Louis du Louvre et de Saint-Honoré.* Cet auteur est connu comme éditeur et traducteur de divers ouvrages ; mais le plus important de tous ceux dont il ait donné la traduction, est celui portant pour titre : *Vies des Peres, des Martyrs et des autres principaux Saints, tirées des actes originaux et des monumens les plus authentiques.* Les douze volumes in-8°. de cette traduction libre de l'original d'*Alban Butler* parurent successivement, et furent bien accueillis du public.

Cet ouvrage, outre les vies des Saints, contient des notes aussi intéressantes qu'instructives. Une saine critique, une discussion sage, une vaste érudition durent en assurer le succès. Quelques citations vont faire connaître le mérite de ces notes. Godescard justifie en ces termes, dans l'une d'elles, les corps religieux :

« Si vous pensiez aux obligations d'un moine, » disait un jour Saint-Bernard à quelques-uns » de ses disciples, vous ne mangeriez pas un » morceau de pain sans l'avoir auparavant ar-

» rosé de vos larmes. Nos peres bâtissaient » les monasteres dans des lieux humides et » malsains, afin que les moines étant souvent » malades, eussent toujours devant les yeux » l'image et la crainte de la mort. »

Il ajoute, comme un fait incontestable, que les monasteres furent, dans l'origine, construits ou dans des lieux déserts, ou sur des rochers inhabités, ou dans des terreins marécageux ; mais l'industrie des moines et le désir de respirer un air plus salubre leur firent entreprendre le desséchement des marais. Ils les transformerent, à force de travail, en jardins et en prairies. Combien l'agriculture ne leur doit-elle pas, si l'on considere les nombreux et utiles défrichemens dont la France, l'Angleterre, etc., leur sont redevables ? Les ordres monastiques rendirent, pendant plusieurs siecles, d'importans services aux lettres et à l'agriculture ; ce ne fut que dans le dernier qu'ils perdirent entierement l'esprit de régularité et de clôture.

Le tome septieme offre encore la note suivante : « A son retour de sa premiere croisade, » Louis IX, dit *Saint-Louis*, débarqua sur » les côtes de Provence. L'abbé de Cluny étant » alors à Bordeaux, fut au-devant du Roi et » lui fit don de deux beaux chevaux. Cet abbé

» eut ensuite une longue conférence avec le
» Monarque. Joinville le remarqua et dit au
» Roi : *N'est-il pas vrai, Sire, que le pré-*
» *sent du bon moine n'a pas peu contribué à*
» *le faire écouter aussi longuement ?* Saint-
» Louis en fit l'aveu. *Jugez donc*, reprit aussi-
» tôt Joinville, *ce que feront les gens de*
» *votre conseil, si Votre Majesté ne leur*
» *défend pas de rien prendre de ceux qui*
» *auront affaire devant vous ; car, vous*
» *voyez, on écoute toujours plus volontiers.*»

Le Roi reçut bien l'avis et ne put s'empêcher de rire de la naïveté de cette observation. Heureux les Monarques dont la vérité peut approcher de la sorte, et plus heureux les peuples qui ont de tels princes !

On trouve dans le tome huitieme des réflexions remplies d'intérêt sur la maniere dont l'Amérique a dû être peuplée. Godescard pense, avec quelques auteurs, que les premiers habitans de cette partie du Monde sortirent du sud-est de la Tartarie et de l'île de Kamstchatka, située au nord du Japon. On ne saurait décider si la transmigration s'opéra par le moyen d'un continent vers le pôle oriental, ou si les îles contiguës, qui n'étaient séparées que par de faibles bras de mer, la facilitèrent. Il existe du moins un fait incontestable ; c'est

que les noms de la plupart des rois Américains ont une grande analogie avec les noms des princes Tartares, ainsi que le prouvent ceux qui sont terminés en *ax*. Rien n'empêche que l'on ne considere *Mane* ou *Manco*, fondateur de l'empire des Péruviens, comme sortant du sang des Tartares *Mantcheoux*. Celui de *Montezuma* a une *origine Japonaise*; les Empereurs du Japon s'appellent encore *Montezaiuma*. Les Américains ont d'ailleurs avec les Tartares *Mantcheoux* beaucoup de ressemblance quant aux usages, aux mœurs, à la maniere de se nourrir et à la religion.

Ces Tartares n'ont point de chevaux; les Américains n'en avaient point non plus lorsqu'on découvrit le Nouveau-Monde. On trouve une plante au Canada, nommée *Garent-Oguen*, qu'on ne rencontrait d'abord que chez ces mêmes Tartares, et qu'ils appellaient *Giu-Seng*; mot qui, dans les langues Chinoise et Tartare, signifie *cuisses d'hommes*. Cet extrait, fort succinct, suffit pour donner une idée des recherches qu'a faites le traducteur.

Godescard avait entrepris de faire un abrégé de son propre ouvrage*; mais sa mort, arrivée le 21 d'Août 1800, ne lui permit pas de l'ache-

* Il est juste de faire observer qu'un nommé M. Marye y a coopéré.

ver : un continuateur l'a depuis mis au jour, en 4 vol. in-12. Notre compatriote était né le 30 de Mars 1728.

GONNEVILLE.

Des négocians de Rouen armerent quelques navires en 1503, et confierent cet armement à Gonneville, natif d'Harfleur. Sa mission était de débarquer dans les Grandes-Indes; il devait en rapporter des retours avantageux. Mais de violentes tempêtes ayant assailli les bâtimens de ce capitaine vers le Cap de Bonne-Espérance, il fut jeté sur les côtes inconnues de quelques îles de la mer du Sud. Après avoir couru les plus grands périls, il eut beaucoup de peine à revenir en Europe.

Ce Gonneville paraît être le même qu'un sieur Genonville, dont il est fait mention dans l'*Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans les Deux-Indes*, et qui, suivant quelques biographes, éprouva des malheurs semblables.

GOULLEY.

Alexandre Goulley de Boisrobet fut origi-

naire de Rouen et reçu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1716. Dans la liste des membres de cette Compagnie, imprimée l'année suivante, on y donne à l'abbé Goulley le titre de *Bibliothécaire de M. le Maréchal d'Estrées.*

Dès l'année 1718, Goulley paya sa dette académique en offrant à l'Académie un ouvrage sur l'histoire des poëtes Italiens et des instrumens à vent. Les plus anciens poëtes, suivant lui, furent originaires de la Sicile: *Daphnis* fut le premier de tous. Il naquit sur le territoire où l'on construisit depuis Syracuse. Ce Daphnis fut un célebre berger qui vivait plusieurs siecles avant *Théocrite.* On sait que la vie pastorale fut la vie la plus commune dans les premiers tems. C'est de ce Daphnis dont parle Virgile, quand il dit:

Daphnim amarunt
Sicelides musæ.

C'est encore parce que la poésie avait été cultivée en Sicile avant qu'elle le fût dans les autres contrées, que le même poëte s'adresse, en ces termes, aux muses de Sicile:

Sicelides musæ paulò majora canamus.

L'abbé Goulley regarde la Sicile comme le berceau de la poésie pastorale.

Lorsqu'il parle des instrumens à vent, cet académicien attribue aussi la découverte du chalumeau, ou de la flûte, à un sicilien nommé *Idis*, qui vint à la lumiere sur le territoire où fut bâtie dans la suite la ville d'Agrigente.

On peut lire ce que dit à ce sujet l'abbé Goulley dans le cinquieme volume de l'Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Goulley fut membre de cette Académie jusqu'en 1727, époque où il mourut.

GOURNÉ.

Pierre-Matthias de Gourné naquit à Dieppe en 1702. Il a publié divers ouvrages sur la géographie. Ses *Descriptions du royaume d'Espagne et de Portugal* durent être recherchées quand elles parurent; mais l'*Abrégé élémentaire de la géographie universelle de ces deux royaumes*, mis au jour en 1776, par Masson de Morvilliers, a entierement fait oublier cet ouvrage de l'abbé de Gourné. Sa *Géographie méthodique* n'a pas mieux résisté à l'épreuve du tems : quand même les excellentes géographies qui ont paru depuis, ne lui auraient pas été préférées, il est douteux que cet ouvrage eût survécu à son auteur,

à cause des fausses dates qui s'y trouvent. Ne fut-ce que des fautes typographiques, elles eussent suffi pour en dégoûter *. On peut cependant encore y lire avec fruit un *Essai sur l'origine et les progrès de la géographie.*

Il s'éleva entre *de Gourné* et *Desfontaines*, au sujet de cette Géographie méthodique, une querelle tout-à-fait scandaleuse. Ni l'un ni l'autre ne sut se renfermer dans les bornes polémiques. Le journaliste critiqua l'ouvrage de l'abbé *de Gourné* avec un acharnement qui n'était point excusable; et celui-ci poussa le ressentiment jusqu'à se plaindre au tribunal de M. le Chancelier des traits aigus dont l'avait percé le critique. Cette querelle littéraire dégénéra en un procès dans lequel on écrivit des deux côtés des diatribes pleines de fiel et d'ironie, qui affligerent les muses, amuserent les oisifs et servirent d'aliment à la malignité. Ce fut par suite de cette trop fameuse querelle qu'un arrêt du 6 Octobre 1743 révoqua le privilége en vertu duquel l'abbé *Desfontaines* imprimait son journal littéraire, sous le titre d'*Observations sur les Écrits modernes.*

On n'examinera point ici de quel côté fut

* L'Abrégé d'histoire de France qui se trouve dans la Géographie *méthodique*, en est surtout rempli.

le plus grand tort ; mais on fera observer que tous deux se laisserent égarer par un esprit d'animosité qui leur fit peu d'honneur dans la république des Lettres.

L'abbé de Gourné eut part aux dignités de l'église : dans sa requête à M. le Chancelier, il prend le titre de Prieur commandataire de *Taverny*.

GOUYE.

C'est une particularité digne d'être remarquée, que la ville de Dieppe a fourni plus de physiciens et mathématiciens que toutes les autres villes du département réunies ensemble ; tant il est vrai que le génie d'un seul homme suffit pour imprimer aux esprits une puissante impulsion. Descaliers avait su inspirer aux Dieppois un goût si vif pour les mathématiques, qu'il fut encore long-tems après lui le goût dominant parmi ses compatriotes. Peut-être aussi la nature favorise-t-elle ceux qu'elle destine à la marine d'un penchant irrésistible pour la science des nombres ; peut-être enfin les parens dirigent-ils, dès l'âge le plus tendre, le goût de leurs enfans vers l'étude des mathématiques par le désir qu'ils ont d'en faire des marins instruits.

Quoiqu'il en soit, il faut ajouter aux noms des mathématiciens déjà cités celui du P. Gouye, jésuite. La mission dont il fut chargé par sa congrégation, était sans doute fort étrangere aux sciences abstraites; il n'en consacra pas moins aux mathématiques ses mbmens de loisir. Ce savant missionnaire adressa de Siam à l'Académie des Sciences de Paris un Mémoire qu'il publia depuis sous le titre suivant: *Observations Physiques et Mathématiques pour servir à la perfection de l'Astronomie et de la Géographie.*

Cet ouvrage lui fit beaucoup d'honneur parmi les savans du siecle de Louis XIV, et l'Académie jugea que c'était un titre suffisant pour l'admettre au nombre de ses membres.

Le P. Gouye joignait, chose vraiment rare, à une connaissance profonde des mathématiques et de la physique, celle des langues anciennes et modernes: il ne possédait pas seulement le grec et le latin; il savait encore l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Ce savant jésuite, on ose l'affirmer, n'a point joui d'une réputation usurpée parmi ses contemporains; et la postérité, en se reportant à l'époque où il publia ses observations, appréciera sans doute le service qu'il rendit alors à la science.

Le P. Gouye naquit à Dieppe en 1650, et

mourut à Paris, dans la maison professe des Jésuites, au mois de Mars 1725.

GOUYE DE LONGUEMARE.

Gouye de Longuemare était originaire de Dieppe, où il vint à la lumiere en 1715. Il est connu dans la république des Lettres par plusieurs Dissertations savantes sur différens points de l'Histoire de France, dans laquelle il était fort versé. *L'ancienne Histoire de France* fait le sujet de la premiere; dans la seconde, Gouye traite de la *chronologie des Rois Mérovingiens.* La troisieme est relative à l'*état du Soissonnais sous les enfans de Clotaire* Ier; la quatrieme a pour objet l'*Histoire des enfans de Clovis.* Ces Dissertations diverses ont toutes été imprimées dans le format in-8°. On y remarque par-tout autant de sagacité d'esprit que de profondeur dans la discussion pour jeter du jour sur l'Histoire de notre pays.

Gouye de Longuemare termina ses jours le 11 d'Août 1760.

GRAINVILLE.

Pierre-Joseph Grainville s'acquit, dans le dernier siecle, la réputation d'un savant aussi versé

versé dans la connaissance des antiquités et des monumens historiques, que dans la science numismatique. Cet antiquaire était natif de Rouen ; il mourut en 1730.

GRAINVILLE.

Les anciens croyaient à la destinée ; avaient-ils donc si grand tort ? Nous-mêmes, ne parlons-nous pas tous les jours d'une bonne ou mauvaise étoile ? C'est au figuré, soit ; mais en combien d'occasions ne serait-on pas tenté de le prendre au réel ? En voilà un exemple frappant : Jean-François-Xavier Grainville parut de bonne heure dans la carriere avec des talens qui semblaient devoir le faire distinguer de la foule. Etant entré dans l'état ecclésiastique pour condescendre aux vœux de ses parens, il forma le dessein de se livrer à la prédication, et il le fit avec succès. En 1772, il composa un discours qui fut couronné par l'Académie de Besançon. L'orateur considere tour-à-tour le bien et le mal produits par la philosophie. Il reproche à celle-ci d'avoir fait prévaloir *les Poëmes didactiques*, *les Drames métaphysiques*, *les Descriptions physiques et savantes*. La philosophie, dit-il, tient le sceptre de la littérature.

De Grainville expose cependant ailleurs, en ces termes, les avantages qu'on a tiré de l'esprit philosophique :

« Le berger ne craint plus pour ses brebis » chéries les ravages des maladies contagieuses. » L'art qui conserve les hommes s'étend jus- » que sur les animaux. Des mains plus ha- » biles que celles d'Esculape guérissent les » blessures des héros. Des astronomes font le » tour du monde et déterminent la figure du » globe ; Bradley explique l'aberration des » étoiles fixes ; Clairaut raconte aux peuples » épouvantés l'origine des cometes, et La- » caille découvre de nouveaux cieux. Des » observateurs naissent en foule dans Péters- » bourg, Stockholm et Berlin. De tous les lieux » on interroge les cieux, on épie la nature. » Le voile dont elle s'enveloppait se déchire ; » la physique expérimentale inventée par » *Bacon* se perfectionne en France ; chacune » de ses provinces a son *Réaumur*, et l'uni- » vers son *Pline*. »

Grainville avait un esprit capable d'embrasser plus d'un genre. Ayant résolu de se retourner vers le théâtre, il composa une comédie en cinq actes et en prose, intitulée: *le Jugement de Pâris*. Reçue au Théâtre Français, le tour de Grainville était arrivé:

elle était sur le point d'être représentée, quand la révolution vint détruire ses espérances. Cette piece, qui n'a point été jouée, avait mérité les éloges des gens de lettres auxquels l'auteur l'avait lue. On assure qu'il en avait encore ébauché d'autres. Hélas ! qu'est-il revenu à Grainville pour prix de ses travaux ? Rien, si ce n'est de le faire paraître plus redoutable aux factieux, à une certaine époque, et de le faire proscrire avec plus de rigueur.

Tant d'infortunes ne purent cependant étouffer son imagination : il jeta sur le papier l'esquisse d'un poëme intitulé : *Le dernier Homme*. On ne le cite ici que comme une esquisse, parce que l'auteur n'y put mettre la derniere main. Son intention était de la mettre en vers. On loue beaucoup ce poëme dans un article biographique du *Dictionnaire universel des Grands-Hommes*, mis au jour par Prudhomme. « *Le dernier Homme*, dit-on dans ce » Dictionnaire, offre des conceptions dignes » de la plus haute Épopée. Une invention » simple et touchante, un genre merveilleux » tout neuf et admirablement tiré du fonds » du sujet; un style plein de vigueur et de » feu, et, en général, une imagination qui ne » le cede peut-être pas à celle de Milton et de » Klopstock. Quoique cet éloge puisse paraître » exagéré, on n'a vu personne qui ne soit

» tenté d'y ajouter encore après l'avoir lu. »

Nous ne pouvons pas dire si nous aurions en effet renchéri sur ces éloges ; car nous n'avons pu nous procurer ce poëme. C'est une production posthume, publiée en 2 vol. in-12.

Aigri par le malheur, le sang de Grainville s'échauffa au point qu'il fut atteint d'une fievre chaude. Ce fut durant un de ces accès qu'il se précipita dans le canal de la Somme qui coulait à Amiens, au bas de son jardin. Voilà de quelle maniere cet auteur abrégea des jours constamment empoisonnés par la persécution, l'envie et le dédain, le premier de Février 1805. Il était venu à la lumiere au Havre, le 3 Avril 1746.

GRAVILLE.

Graville (Jean Mallet de) fut un des Seigneurs que le roi Jean surprit à table avec le roi de Navarre et le Dauphin, son fils, dans le château de Rouen, en 1356. Le Monarque qui le soupçonnait de donner au jeune Prince des conseils dangereux pour le repos de l'état, le fit décapiter avec trois autres Seigneurs, le jour même de son arrivée, sans aucune espece de procédure.

GRAVILLE.

Louis de Graville, Seigneur d'une bourgade située à deux kilometres du Havre, fut un personnage distingué sous Louis XII et François Ier. Outre les places de chambellan et de conseiller ordinaire du Roi, il occupait celle d'amiral de France. De Graville sortit de la vie le dernier jour d'Octobre 1516.

Il devait être un des descendans de Robert Mallet de Graville*, qui prit part à la conquête de l'Angleterre en 1066.

— Un autre Seigneur de *Graville* s'était distingué dans le combat glorieux livré par Dunois, en 1427, sous les murs de Montargis, aux Anglais commandés par les comtes de Warwich et de Suffolk, et dont l'issue fut de conserver cette place à Charles VII, en forçant les généraux Anglais de lever le siége.

Le même ouvrait la marche de l'entrée triomphante de ce prince victorieux dans Paris, en 1437, à la tête de 800 archers.

Nota. Le dernier sire de Graville fut Jean V, grand maître des Arbalêtriers, grand Pan-

* *Girardi villa.*

netier et grand Fauconnier de France ; il mourut sans enfans mâles en 1516.

GRISEL.

Jean Grisel était de la congrégation des Jésuites. Ses sermons forment deux *Avents* et un *Carême* complet. Le P. Grisel prêcha dans plusieurs églises de Paris, et il dut y prêcher avec applaudissement, puisque son ordre permit l'impression de ses sermons, en 1655 et en 1658, après qu'ils eurent été revus par trois membres de sa communauté.

On remarque une singularité dans les discours du P. Grisel ; c'est qu'il a tiré un *Avent* tout entier, dix-huit sermons enfin, du châtiment de Balthasar, roi de Babylone : une pareille conception annonce de grandes ressources dans l'imagination. Le but du P. Grisel, on n'en saurait douter, fut de représenter en chaire une tragédie dont le sujet était *Balthasar*, et dont il avait pris le fonds dans le cinquieme chapitre des prophéties de Daniel.

Voici de quelle maniere il s'en explique lui-même dans l'avant-propos mis en tête de cet *Avent*.

« La piece que je prétends, Messieurs, vous

» représenter dans cet *Avant*, mérite de porter » le nom de tragique, si jamais piece le mé- » rita. Toutes les regles y sont si religieusement » observées, que la plus sévere Académie n'y » trouvera rien à censurer; et ces esprits du » tems qui croient qu'il n'y a que le théâtre » profane qui possede le secret de plaire en » émouvant, verront, s'ils veulent assister » au nôtre, que le sacré ne lui cede en rien, » et qu'avec le secret qu'il a de plaire en » émouvant, il a de plus ce que l'autre n'a » pas et ne peut pas avoir; je veux dire le » mérite d'émouvoir en plaisant. »

Il ajoute encore plus loin : « Le tems y sera » séverement gardé. Nous n'y aurons que » faire de vingt et quatre heures qui compo- » sent le jour naturel; quatre ou cinq heures » de nuit en pourront faire un de raison. Le » commencement aura la face gaie et riante; » on n'y parlera que de festins et de bonne » chere. Le milieu l'aura plus pâle et plus » sombre : on n'y verra qu'épouvante et que » frayeur, et la cacastrophe l'aura couverte » de sang..... En un mot, c'est Balthasar, » qui fut dernier roi de Babylone....., qui » nous servira d'entretien dans cet *Avent*. »

Le style des sermons du P. Grisel manque partout d'élévation et de chaleur. On peut

bien y rencontrer quelques traits qui plaisent, mais ils sont rares. En voici un tiré du *Sermon pour le jour de Pâques*, qui offre un rapprochement assez ingénieux. Il s'agit de la résurrection du Christ.

» Il n'est point de tombeau qui ne porte » cette inscription : *Ci-gît un tel*, pour donner » à connaître que le tombeau en est le maître ; » mais c'est à la gloire de celui de Jésus-Christ » qu'il porte : *Surrexit*, *non est hic.* Il est » ressuscité, il n'est plus ici. *Quid quœritis* » *viventem cum mortuis ?* car le tombeau est » le séjour des morts avec lesquels le Sau- » veur ressuscité n'a plus rien à démêler : » *Christus resurgens ex mortuis*, *jam non* » *moritur.* »

On peut citer encore un passage relatif à la fausse dévotion :

« Plut à Dieu, s'écrie le P. Grisel, que » cette race de dévots fût éteinte, qui ne » travaille que pour être montrée au doigt, » et qu'on puisse dire d'eux ou d'elles : c'est » une personne grandement intérieure ; elle a » de grands dons de Dieu ; elle est toujours » aux grilles, aux prisons et à l'hôpital ; c'est » la plus ausmônière du quartier. Il est clair » et manifeste que cette sorte de dévotion est

» fausse et qu'elle n'en a que le nom. Car » si elle était véritable et qu'elle en eût l'effet, » on la verrait aussi prompte et disposée à faire » le nécessaire comme le volontaire ; ce qui » est d'obligation comme ce qui est de sur- » croit ; elle serait aussi chaude en privé » comme en public ; elle se contenterait de » l'œil de Dieu sans mandier celui des hommes, » et le témoignage de sa propre conscience » lui serait un assez grand fruit des peines » qu'elle prend à cultiver la piété sans *mu-* » *guetter* l'approbation des hommes, dont » l'agrément et la veuë ne servent de rien » pour faire croistre le prix d'une bonne » action. »

Ce style est bien loin de l'élégance et de la pureté des bons auteurs du siecle de Louis XIV ; il tient encore de celui de Montaigne et d'Amiot. L'expression *muguetter* en est la preuve ; il serait difficile d'y en substituer une autre qui rendît aussi bien l'idée de l'auteur.

Jean Grisel vint à la lumiere à Rouen en 1601. Après avoir prêché pendant vingt-cinq ans avec distinction, il mourut le 22 Janvier 1657.

GRISEL.

Nous connaissons deux ouvrages d'*Hercule Grisel :* le premier est une traduction de diverses épigrammes de Martial, relatives aux Empereurs Tite et Domitien, et mises par ordre chronologique sous ce titre : *Le César-Auguste du poëte Martial.* Cette traduction n'est guere qu'une paraphrase du texte. Elle fut imprimée in-4°, vers le milieu du dix-septieme siecle. On y trouve à la suite la description du théâtre que commença Vespasien et qui fut achevé par l'Empereur Tite.

Le deuxieme est un poëme latin intitulé : *Herculis Griselii presbiteri fasti Rothomogenses.* Il est composé en vers hexametres, et divisé en douze livres, dont chacun porte le nom d'un mois de l'année. Grisel y décrit les fêtes et processions, les ouvertures du Parlement et des classes. Il entre dans de grands détails sur la délivrance du prisonnier, anciennement en usage le jour de l'Ascension, etc. Il donne aussi la description des bâtimens, antiquités et curiosités qui sont dans cette ville. Il y a joint des notes explicatives.

Grisel mourut vers 1697.

GROUCHY.

Nicolas de Grouchy est le premier des hellénistes auquel Rouen puisse se glorifier d'avoir donné le jour. Il possédait la langue grecque au point qu'il fit un cours public dans lequel il expliqua les ouvrages d'Aristote. Notre compatriote fut d'ailleurs, de son tems, considéré comme un savant antiquaire. Un si rare savoir le fit rechercher par Jean III, roi de Portugal, qui l'appella dans ses états et le chargea d'enseigner la philosophie dans l'Université de Coimbre: Grouchy remplit cette chaire avec la plus grande distinction.

Il publia divers ouvrages, parmi lesquels on citera une traduction estimée de l'*Histoire des Indes* * *de Portugal, contenant comment l'Inde a été découverte par le commandement du roi Emmanuel, et la guerre que les capitaines Portugais ont mené pour la conquête d'icelle, escripte par Fernand Lopès de Castaneda.*

On a aussi de lui un Traité ayant pour titre: *Nicolai Gruchii Rhotomagensis de comitiis*

* Elle fut imprimée à Paris, format in-4°, en 1553; et in-8°, Anvers, 1554.

Romanorum libri tres. Venetiis, in-8°, 1558.

De Grouchy traduisit encore quelques morceaux d'*Aristote.*

Cet auteur a surtout composé des poëmes bien étranges pour un professeur qui devait connaître la poétique d'Aristote ; c'est un ouvrage intitulé : *La Béatitude*, ou *les inimitables Amours de Theoys* (fils de Dieu) *et Carite* (la Grâce). Cette conception bisarre et tout-à-fait digne du siecle où l'on représentait les mysteres, est divisée en dix poëmes dramatiques, de cinq actes. Le goût et la raison y sont aussi peu respectés l'un que l'autre. Cette *somme dramatique* forme un volume in-8° de 900 pages, imprimé à Paris en 1632.

Grouchy, de retour dans sa patrie, mourut à la Rochelle en 1579 ; il paraît qu'il s'y était transporté pour professer dans le collége qu'on avait dessein d'y établir.

GROULARD.

S'il fut honorable dans tous les tems d'encourager les lettres, on doit convenir que ce fut surtout à l'époque de leur renaissance. Plus les Mécenes étaient rares à cette époque, plus c'était s'élever au-dessus de son siecle

que de se déclarer le protecteur des poëtes et des savans. A ce titre seul, le nom de Claude Groulard devrait trouver ici sa place. L'institution du *Puy* était sur le point de tomber en 1595, lorsque Claude Groulard la releva par l'éclat de son rang *, par son zele et sa libéralité.

Il ne se contenta point d'ajouter la composition de *deux Stances* aux prix déjà établis, il assura les fonds de ces nouveaux prix pour l'avenir. Une *Tour d'argent* fut la récompense fixée pour la piece la plus parfaite en ce genre, et un *Soleil* fut réservé pour celle qui serait jugée la meilleure après celle-ci. Une aussi puissante protection avait déjà relevé la *Société du Puy* dans l'esprit du public, quand Groulard ajouta encore à la considération dont elle jouissait, en présidant lui-même, en 1596, à l'examen des pieces envoyées au concours. Son exemple fut cause que plusieurs personnes de mérite et de qualité entrerent dans l'institution du *Puy* : elle fut confirmée, le 18

* Il fut baron de Monville, conseiller du Roi en ses conseils, et premier président au Parlement de Normandie. Groulard professait la religion réformée avant la Saint-Barthélemy. S'étant, après cette détestable journée, retiré à Geneve avec Scaliger, il employa les quinze mois durant lesquels il fut absent de sa patrie, à travailler sous ce savant. Tout doit faire penser qu'à son retour il quitta le protestantisme.

Décembre 1614, par le cardinal et duc de Joyeuse, archevêque de Rouen.

Ce n'est point seulement à titre de Mécene qu'il convenait de parler de Groulard dans ces Mémoires ; il a droit encore d'y occuper une place, comme auteur. Groulard se fit un nom dans la république des Lettres par une traduction des *OEuvres de Lisias*, orateur Grec*. Les écrivains du tems vantent aussi un discours que ce Magistrat éloquent adressa au roi Henri IV, après la soumission de la ville de Rouen.

Claude Groulard est un des grands hommes auquel la ville de Dieppe doit le plus se glorifier d'avoir donné le jour. « C'était, dit de » Thou, un bel esprit, fort savant, et qui » écrivait en latin fort élégamment ». Il mourut le trois Décembre 1607, après avoir exercé la charge de premier Président pendant 23 ans. Il sut, tant qu'il remplit les fonctions de Magistrat, mériter la confiance du Roi, l'estime de sa compagnie et l'affection du peuple.

---

* On trouvait de savantes annotations Grecques sur les livres de sa bibliotheque en cette langue ; elles prouvaient qu'il en avait une connaissance parfaite. *Farin* dit, dans l'*Histoire de Rouen*, que *Groulard* avait traduit quatre ou cinq auteurs Grecs. Mais M. Huet ne fait mention que des oraisons de *Lysias* qui furent imprimées par *Henri Etienne*, et dont il fait l'éloge en ces termes : *In lysia exponendo ità se gessit.* (*Grolartus neustriaci senatus princeps*) *ut unà visus sit tenuisse modum quem in oratorum interpretatione requiri diximus.*

GUENET.

Antoine-J.-B. Guenet naquit à Ry vers l'an 1740. Reçu docteur-médecin dans la Faculté de Médecine de Paris, il exerça la médecine avec distinction dans cette capitale. Il est auteur d'une *Instruction sur la maladie des enfans*, et d'une *Notice biographique sur le célebre médecin Bouvard*, dont il avait été l'éleve et l'ami. Il eut aussi des liaisons assez intimes avec *Vicq-d'Azyr*, mort en 1794.

Le docteur Guenet tenait par l'amitié, autant que par son état, à plusieurs familles distinguées de l'ancienne noblesse. La révolution le frappa dans ses plus cheres affections, en le privant de ceux qui l'avaient honoré de leur confiance. Quoiqu'il eût assez de fortune pour vivre dans une honnête aisance, son âme ne put supporter tant de pertes si cruelles ; il ne parlait en toute occasion que des personnes dont il avait eu l'estime et que la mort avait moissonnées.

Ces souvenirs amers, qui l'obsédaient malgré lui, le jeterent dans une mélancolie qui l'affecta singulierement au moral, et cette mélancolie le conduisit au tombeau peu d'années après *Vicq-d'Azyr*. Guenet avait cessé de pratiquer la médecine plusieurs années avant sa mort.

GUERANTE.

Guillaume Guerante, religieux Augustin, était né à Rouen. S'il se fit une grande réputation dans la chaire, il ne fut pas moins savant théologien. Son épitaphe, qu'on voyait avant la révolution dans l'église des Augustins de Rouen, annonçait qu'il avait été *grandis prædicator et scholæ oraculum.* Son mérite l'avait fait élever aux premieres dignités de son ordre; il avait été prieur de la communauté de Rouen et *provincial de France.*

Guerante mourut à Rouen le 8 de Septembre 1574, âgé de 80 ans.

GUERARD.

Robert Guerard se distingua par des connaissances en bibliographie. On lui dut, de son tems, la découverte d'un troisieme manuscrit de Saint-Augustin, intitulé: *Imperfectum opus.* Cet écrit de Saint-Augustin est dirigé contre l'Empereur *Julien.*

Ce religieux fit imprimer, en 1707, un *Abrégé de la Sainte-Bible, en forme de questions et de réponses familieres*, etc., in-12. Si le succès de la nouveauté était un garant

garant de celui qu'un livre doit obtenir dans des tems plus reculés, l'*Abrégé* du P. Guerard devrait encore être aujourd'hui mis de préférence dans les mains de la jeunesse; car la premiere édition ayant été vendue en trois mois, on en publia plusieurs autres qui eurent également un débit rapide; mais de tous les ouvrages destinés à l'instruction de la jeunesse, il en est bien peu qui assurent à leurs auteurs une réputation durable. Il semble que, par suite de l'inconstance naturelle à l'esprit humain, le meilleur en ce genre soit toujours le dernier.

Guerard composa aussi quelques poésies latines; ce sont des pieces de vers peu importantes. Un pamphlet, intitulé *L'Abbé commandataire*, auquel il fut soupçonné d'avoir coopéré, lui attira des chagrins. Il fut longtems exilé par les chefs de son ordre, à Ambournay, dans le Bugey.

Robert Guerard, né à Rouen en 1641, était entré dans la congrégation de Saint-Maur en 1659; il termina ses jours dans l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, le 2 Janvier 1715.

GUEROULT.

On connaît de Gueroult les deux ouvrages

suivans : 1°. Un *Traité de l'administration des Royaumes* ; 2° *Les chroniques et gestes des Empereurs de Rome.* Il était originaire de Rouen, et vivait vers le milieu du 16e siecle.

GUEROULT.

Gueroult vint à la lumiere à Fécamp. Il fut, en 1738, un des concurrens qui disputerent le prix de l'épigramme latine, et l'*Académie des Palinods* lui décerna le prix. Il avait choisi pour sujet *le Jugement de Salomon.*

GUEROULT.

Gueroult naquit à Rouen d'un pere qui était laboureur : l'ayant perdu dès sa plus tendre enfance, il se vit quelque tems après sous la dépendance d'un beau-pere, simple entrepreneur de bâtimens. Il y a loin d'une pratique routiniere à l'art des *Palladio.* Son beau-pere ne put lui inspirer un goût dont il n'avait aucune étincelle, et ce fut à l'impulsion seule de la nature que Gueroult dut son talent.

Gueroult, à force d'instances, en obtint cependant la permission de suivre le cours public de l'Ecole de Dessin, et ses dispositions

s'y développèrent avec une rapidité qui devint un objet d'étonnement pour les éleves. M. Descamps, son professeur, en conçut les plus belles espérances. Son ardeur et son application au travail répondaient d'ailleurs aux dispositions dont il était doué. Le plus honorable succès couronna ses études : il remporta le prix d'architecture avec une supériorité si marquée sur ses concurrens, qu'il fut aussitôt recherché des amateurs. Gueroult n'était encore qu'un éleve, et il jouissait déjà d'une sorte de réputation. On lui confia même des travaux dans la conduite desquels il surpassa l'attente de ceux qui l'employerent.

Sans autre guide que son génie, sans autre secours que ses propres réflexions et quelques ouvrages des grands maîtres qu'il ne cessait d'étudier, Gueroult s'éleva promptement au-dessus de tous ceux qui exerçaient sa profession.

Le jeune architecte sentait trop le prix des connaissances propres à son état pour n'être pas convaincu de l'utilité des mathématiques et de la géométrie. Il se livra donc à l'étude avec une telle application, qu'en peu de tems il surmonta les difficultés de ces sciences abstraites, qui donnerent à son esprit plus de justesse, en même-tems que ses plans acquirent plus de précision.

Il est des génies heureux qui ne doivent tout qu'à eux-mêmes, et Gueroult fut de ce nombre. Sans avoir visité l'Italie, sans même avoir vu la capitale, ses constructions offrent une beauté de style qui étonne, et une pureté de goût qui plaît.

On ne donnera point l'énumération d'un grand nombre de maisons qu'il fit construire dans la ville; mais on ne peut passer sous silence le vaste bâtiment qu'il fit élever pour la filature de Louviers. Le plus beau quartier de Rouen, la rue de Crosne, a été, d'un côté *, construite en entier sur ses plans. On remarque avec satisfaction dans les divers hôtels qui décorent cette rue, la noblesse des formes et la variété des décorations. La distribution des différentes parties de l'intérieur ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'aisance et de la commodité.

Enfin, Gueroult a laissé un monument de son génie et de son goût sévere dans la construction de la *Salle du spectacle de Rouen*, qui fut entreprise sur ses dessins et achevée sous sa direction. La coupe agréable de l'intérieur de la salle répond à la simplicité de la façade. L'avant-scene est noble : en ne considérant que la beauté des formes, on

* Le côté droit.

croirait que Gueroult s'était formé au sein d'Athènes ou de Rome.

Devenu l'architecte de la ville, cet artiste donna un plan pour la décoration du port de Rouen; mais les troubles civils en empêchèrent l'exécution.

Gueroult s'étant dégoûté du séjour de la ville, à cause des fermentations intestines, il se retira à Fontaine-Guerard, où il fit construire un magnifique atelier de filature : il y donna des preuves, en se livrant à un genre d'industrie tout nouveau, que son talent savait se plier à tout. La mort vint le surprendre au sein de la prospérité dont jouissait son établissement.

Doué d'un caractere franc et ennemi de l'adulation, Gueroult ne démentit en aucune circonstance la louable fierté d'un artiste qui avait le sentiment de sa force, sans toutefois se laisser aller à l'orgueil. La présomption ne convient qu'à la médiocrité.

Gueroult, né le 4 d'Octobre 1745, termina ses jours à Fontaine-Guerard, le 12 Décembre 1804.

GUEROULT.

Louis-Nicolas Gueroult dut naître à Rouen vers l'an 1749, puisqu'il venait d'être ordonné

prêtre quand il mourut vers la fin de 1774. A peine fut-il sorti de rhétorique qu'il remporta, en 1770, un prix de poésie latine qui lui fut décerné par l'*Académie de l'Immaculée Conception de Rouen.* Le sujet de ce petit poëme allégorique était *la prise d'habit dans l'ordre des Carmélites*, par *Madame* Louise. L'année suivante, Gueroult concourut pour le prix de l'ode, et ses vers obtinrent la palme. Le sujet était : *Justus ex fide vivit*, etc. Cette ode est plus remarquable par la facilité de la versification que par l'élévation des pensées et la couleur poétique.

Mais le poëme en vers héroïques que la même Académie couronna en 1772, annonce un véritable talent pour la poésie. Cette composition fournit une preuve que Gueroult eût cultivé les Muses latines avec succès; car même au milieu de l'étude aride et rebutante de la théologie scolastique, il retrouvait encore des idées poétiques qu'il exprimait richement dans la langue de Virgile. Le sujet du poëme est *le danger des Spectacles* : De Spectaculis. On ne lira pas sans plaisir les deux morceaux suivans. Le poëte s'écrie :

O mores nimium inversi ; fæcunda que culpæ
Sœcula ! quæ simplex olim peccare vetabat
Fabula, degeneri jam splendet adultera fuco.
Hinc peccare docet gemebundo enervis amore

Melpomene, risum que soror lasciva procacem
Dum serit (heu!) mores sic castigare superbit.
Quid sensus tumidos, quos tu, Natura repellis;
Quid spurcos lusus, quid turpia dicta, quid artes
Eloquar infandas, cum se famosa videndam
Obtulit, atque altâ procedit fronte voluptas, etc.

. . . . . .

Gueroult peint ensuite, d'une maniere riche et poétique, la toute-puissance de Dieu; c'est dans la nature que l'homme doit chercher des spectacles qui l'élevent vers son auteur.

Ut jubet, en tacitis aura innascitur auris,
En velum non pulsa legit; victa ipsa recedunt
Sidera, vicinum pallore fatentia regem.
Nempe gigantæo surrexit in æthera gressu
Arduus. Hinc quondàm rudis et male crædula vatum
Gens cecinit rapido alipedes per inania curru
Spargere Phæbeos elatis naribus ignes.
Quid moror? e solio rivales obruit umbras
Flammeus, et tremebundum agmen sub tartara victor
Trudit precipitans; jam totum amplexus olympum
Depressas nubes stans contemplatur, et ima
Terrarum, tractus que maris, se que optimus orbi
Dividit infundens radiorum aspergine vitas.
Cernitis, albentem tectus caligine vultum
Sol labris guttatim haurit sitientibus undas;
Mox vectigali labentia flumina nimbo
Rimosis que optata ferét solatia terris.
Quantus adest tandem emenso cùm labitur axe
Occiduus? blando sive aëra lumine plenus
Irradiat, sec tarda vibrans incendia densos
Vincere amat nimbos: flammarum exæstuat æquor.

At cum parva (magis quod amem pinxisse) fugacem
Ipse repercussos aurata cacumina colles
Extruit, et lentis descendens passibus hæret
Pallidulus paulatim, alio redivivus in orbe.

GUEUDEVILLE.

Si la célébrité se mesurait au grand nombre des productions imprimées, personne n'en aurait une plus imposante que Gueudeville. Son grand *Théâtre historique* eût dû seul lui faire un nom dans le monde littéraire ; mais cet ouvrage, en cinq vol. in-folio, n'est qu'une compilation indigeste qui fourmille d'inexactitudes.

Gueudeville a aussi traduit les comédies de *Plaute*: rien n'est plus difficile que de traduire les pieces d'un auteur dont Quintilien a dit que *si les Muses avaient voulu parler le langage des hommes, elles auraient choisi celui de Plaute.* Cette version* des vingt comédies qui nous restent de ce poëte Romain, offre un style inégal qui ne rend ni l'élégance ni le sel de l'original. On désirerait également plus de justesse dans les remarques.

Les autres traductions sorties de la plume de Gueudeville sont celles de l'*Utopie* de

* Elle forme, avec les Réflexions, 10 vol. in-12.

Thomas Morus, et de l'*Eloge de la Folie.* Celle-ci est un peu plus recherchée que la premiere. On a encore de lui une version française de *la vanité des sciences d'Agrippa*, en 3 vol. in-12.

Souvent une entreprise hasardée fait plus de bruit dans la république des Lettres qu'un excellent ouvrage; c'est ce qui assura d'abord le débit de *la Critique générale de Télémaque.* Cette production polémique, publiée en un vol. in-12, eut deux éditions.

On ne parlera point ici de deux ouvrages périodiques publiés successivement par Gueudeville, l'un ayant pour titre : *L'Esprit des Cours de l'Europe ;* l'autre : *Nouvelles des Cours de l'Europe.* Tous deux sont tombés dans l'oubli.

Né d'un médecin de Rouen, Gueudeville cessa de vivre à la Haye en 1720: il s'y était réfugié après avoir quitté l'ordre des Bénédictins de Saint-Maur, où il avait fait profession en 1671.

Ses nombreux travaux littéraires ne purent le préserver de la misere dans laquelle il mourut.

GUIOT.

J.-A. Guiot remplit long-tems les fonctions de

vicaire dans la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune : il fut depuis nommé chanoine régulier de Saint-Victor à Paris. Ce fut à cette époque qu'il cessa d'être le secrétaire de l'*Académie de l'Immaculée Conception de Rouen.* Il montra, depuis qu'il fut fixé à Paris, beaucoup de zele à correspondre avec cette Compagnie qui avait couronné ses premiers essais.

Guiot cultiva les muses latines d'une maniere très-distinguée. Dans les années 1757, 58 et 59, il remporta plusieurs palmes académiques. L'une des pieces couronnées par l'Académie *dite des Palinods*, a pour titre : *Expeditio Anglica in Insulam axiam* ; l'autre : *Tres pueri in fornace Divinitùs servati* ; la troisième, dont le sujet était national, nous a surtout paru très-belle. L'auteur y chante le courage avec lequel les Français repousserent les Anglais, lorsque ceux-ci tenterent, en 1758, de débarquer à Cherbourg, à Saint-Malo et à Saint-Cast.

GALLICAS AD ORAS DEBELLATUS ANGLUS.

Agmina quæ nostris cæco metuenda tumultu
Incubuere plagis? comes insidiosa rapina
Ecce faces Bellona rotat, sequiturque ministram
Cædis amor fraudem, cædem que liccentia ducit.
Scilicet en nostros ad portus invida semper,
Semper et exiguis audax successibus, ambit
Anglia conatu majore reducere classem.....

Classis adest; portat que iras, et jurgia gentis;
Jam que tuos, iterùm populanda Britannia, campos
Miles habet, parat et templis auferre decorem,
Matribus et natos, segetem que gregesque colonis,
Tantus amor prædæ, tantus furor hostis in hostem
Immeritum! male cur immoto, Gallia, cessas
Fulmine? Sic urbes vastari, arasque videbis?
Non ità: prærupti superato vertice montis
Lilia panduntur; videt, infrindet que videndo
Pardus, et incæptam subitò concepta moratur
Ira fugam: Micat en strepitûs prænuncia flamma,
Fit fragor: innumeras jaculantur sulphura mortes.
Gallus at in rabidum volat igne ferocior hostem.
Littora jam tetigit, concurritur: ignibus ignes,
Fulmina fulminibus, miscentur et ictibus ictus.
Undique tela cadunt, pluit igneus imber, humumque
Corpora cæsa tegunt, fumus cœlum, ipse cruore
Decolor hostili volvit sub fluctibus Anglos
Pontus, et exanimes patrias eructat ad oras.
Altera læsa cohors certæ formidine mortis,
Confugit ad laceras per strata cadavera puppes.
Furtivasque rapax lauros ubi legerat, indè
Funereas retulit, Gallo victore, cupressos.

ALLUSIO.

Anglia Gallorum, sensit Drago virginis ictus.

Guiot avait été reçu membre de l'*Académie de l'Immaculée Conception* en 1764; il fut depuis secrétaire de cette même Académie jusqu'au moment de son départ pour Paris.

GUILLEBERT.

Nicolas Guillebert n'est connu que par un ouvrage sur l'Écriture-Sainte. Le pays de Caux le vit naître; il fut curé de Berville, et mourut vers 1655.

GUYOT.

Alexandre-Toussaint Guyot cultiva principalement une des branches de la littérature dans laquelle son frere, l'abbé Desfontaines, obtint plus d'un succès, la *traduction*. L'abbé *Saas*, dans son catalogue *, donne de plus, au frere du célebre critique, la qualification d'*Historien*. Sans doute elle ne devait pas être gratuite; néanmoins ce biographe trop succinct ne cite de Guyot aucun ouvrage de ce genre.

Guyot était maître des Comptes, et mourut en 1734.

FIN DU PREMIER VOLUME.

* Catalogue des hommes célebres de la Normandie.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ADAM..... Pages 1re.
Alard..... 10.
Alexandre..... 11.
Ange..... 13.
Angerville-d'Auvreches..... 14.
Angerville-d'Auvreches (Guillaume)..... *Ibid.*
Anguier (François)..... 15.
Anguier (Michel)..... 17.
Ango..... 23.
Après-de-Mannevillette..... 28.
Anquetin..... 32.
Arnois..... *Ibid.*
Asselin..... *Ibid.*
Asseline..... 33.
Auber..... *Ibid.*
Aubry..... 36.
Auzanet..... 37.
Auzout..... *Ibid.*

B.

BAILLEUL..... 40.
Bailleul (Germain de)..... 42.
Bailleul (Sur-intendant des finances)..... 43.
Baragué..... 44.
Bardin..... 45.

Basnage (Jacques)..... Pages 46.
Basnage (Henri)..... 54.
Bauldry..... 56.
Bazin..... 57.
Beaucousin..... 58.
Beaudouin..... 59.
Beaumont..... 60.
Bec-Crespin..... 61.
Becthomas..... 62.
Bellangé..... 63.
Behourt..... 64.
Bence..... 65.
Benetot..... 65.
Bérault..... 67.
Bernard (Mlle.)..... *Ibid.*
Berruyer..... 72.
Berthault..... 84.
Bethancourt..... 85.
Bettencour (Jacques de)..... 103.
Beuzelin..... 105.
Bigot..... 106.
Billouet..... 108.
Blainville..... 109.
Blanche..... 110.
Blondel..... *Ibid.*
Bochart..... 119.
Boisguilbert..... 123.
Boisjouvin..... 126.
Boistard..... *Ibid.*
Boivin..... 128.
Boizart-de-Ponteau..... *Ibid.*
Bonnet..... 130.
Bontemps..... *Ibid.*

Borel.....Pages 131.
Borroger..... *Ibid.*
Bosc..... 132.
Boudemare..... *Ibid.*
Boulainvilliers..... 133.
Boussard..... *Ibid.*
Braquemont..... 139.
Bretel..... 141.
Brevedent..... 142.
Brinon..... *Ibid.*
Brissé..... 143.
Broche..... 144.
Brumoy..... 148.
Bulonde..... 159.
Bulteau (Louis)..... 162.
Bulteau (Charles)..... 164.
Bunon..... 165.

C.

Callemand..... 168.
Cantel..... *Ibid.*
Capperon..... 169.
Carel-de-Sainte-Garde..... *Ibid.*
Cathalan..... 175.
Cavelier-de-La-Salle..... 176.
Cassé..... 179.
Cavalier-l'Évesque (Louise)..... 181.
Champmêlé..... 186.
Chapuis..... 193.
Chauffer-de-Fleurigny..... 194.
Chef-d'Hostel..... *Ibid.*
Chrétien..... 195.
Ciddeville..... *Ibid.*

Ciszeville..... Pages 199.
Civille (François de)..... 205.
Civille (Jean de)..... 209.
Clémence..... *Ibid.*
Clerel..... 210.
Clérot..... 211.
Colombel..... *Ibid.*
Constance..... 213.
Coq-de-Villeray..... 214.
Cordier (Mathurin)..... 217.
Cordier (Mathématicien)..... *Ibid.*
Corneille (Pierre)..... 218.
Corneille (Thomas)..... 248.
Corneille (Poëte latin)..... 258.
Couronne..... 259.
Cousin..... 261.
Coutelle..... 264.
Couture..... 266.
Crasset..... 268.
Crignon..... 270.
Croismare..... 272.

D.

Dambourney..... 275.
Dangicourt..... 277.
Daniel..... *Ibid.*
Dassonville..... 281.
Daube..... *Ibid.*
Declieu..... 282.
Defontenay..... 286.
De Gremouville..... 292.
Dehays..... 295.
Dehaure..... 294.

Delabarre..... Pages 294.
Delaplace..... 295.
Delaroque..... *Ibid.*
Delarue..... *Ibid.*
Delâtre..... 296.
Demé..... 298.
Denesle..... *Ibid.*
Denis..... 299.
De Rouen..... 300.
De Rougeville..... 301.
Desalleurs..... *Ibid.*
Descaliers..... 303.
Deschamps (Gilles)..... 305.
Deschamps (sieur Deslandes)..... 306.
Desfontaines..... 307.
Deshayes..... 322.
Deshoussayes..... 327.
Desmares..... 330.
Desmarets..... 331.
Desmarquets..... 332.
D'Esneval..... 334.
Desplaces..... 335.
Deriennes..... *Ibid.*
Deudemare..... 336.
Dicquemare..... 337.
Doublet..... 340.
Douri..... 341.
Drouin..... 342.
Duboccage (Navigateur)..... *Ibid.*
Duboccage (Pierre-Joseph Fiquet)..... 343.
Duboccage (de Bléville)..... 344.
Duboccage (Marie-Anne)..... 349.

Dubosc ..... Pages 360.
Du Boulay ..... *Ibid.*
De Bréquigny ..... 369.
Ducastel ..... 375.
Dufay ..... 382.
Dufossé ..... 385.
Dufour (Thomas) ..... 394.
Dufour (Charles) ..... 395.
Dufresne ..... *Ibid.*
Duhamel ..... *Ibid.*
Duhamel (Philippe) ..... 397.
Dulague ..... 399.
Dumesnil ..... 402.
Duparc ..... *Ibid.*
Dupuis ..... *Ibid.*
Duquesne (Abraham) ..... 403.
Duquesne (le Grand) ..... 404.
Duquesne (fils du précédent) ..... 419.
Duruflé ..... 421.

E.

Echard ..... 430.
Estouteville ..... *Ibid.*

F.

Fabry ..... 432.
Farin ..... 433.
Fauterel ..... 435.
Fauvel ..... *Ibid.*
Férard ..... 441.
Ferrand ..... 442.
Feugere ..... 444.
Fillâtre ..... *Ibid.*

Filleul ..... Pages 445.
Filleul (Nicolas)..... *Ibid.*
Fontenelle..... 452.
Forfait..... 471.
Fossard..... 475.
Framery..... 478.
François..... 494.
Fveret..... 495.

G.

Gades-Renicourt (Thomas de)..... 496.
Gades-Renicourt (Guillaume de)..... *Ibid.*
Gaillard..... 497.
Garet..... 499.
Gaultier-Giffard..... *Ibid.*
Gérard..... 500.
Gibbes..... 501.
Gilles..... *Ibid.*
Godescard..... 502.
Gonneville ..... 506.
Goulley..... *Ibid.*
Gourné ..... 508.
Gouye..... 510.
Gouye-de-Longuemare..... 512.
Grainville (Pierre-Joseph) ..... *Ibid.*
Grainville (Jean-François-Xavier) ..... 513.
Graville..... 516.
Graville..... 517.
Grisel..... 518.
Grisel (Hercule)..... 522.
Grouchy ..... 525.
Groulard ..... 524.
Guerante ..... 528.

Guerard . . . . . Pages *Ibid.*
Gueroult . . . . . 529.
Gueroult . . . . . 530.
Gueroult (Architecte) . . . . . *Ibid.*
Gueroult (Louis-Nicolas) . . . . . 533.
Gueudeville . . . . . 536.
Guiot . . . . . 537.
Guillebert . . . . . 540.
Guyot . . . . . *Ibid.*

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM.

L'article *de Bréquigny* est transposé ; il aurait dû être placé après l'article *Daube*, au commencement de la page 282.

ERRATA.

PAGE 17, ligne 12, au lieu de *ces habitans*, lisez *ses habitans*.

Pag. 22, ligne 22, *au lieu de* 1691, *lisez* 1671.

Pag. 54, ligne 4, au lieu de *Basnages de Fraquenay*, lisez *Basnages de Franquesney*.

Pag. 66, ligne 23, *au lieu de* 1552, *lisez* 1562.

Pag. 106, ligne 25, au lieu de *et Nicolas Heïnsius tint*, etc., lisez *et Nicolas Heïnsius qui tint*, etc.

Pag. 128, ligne 22, au lieu de *seizieme siecle*, lisez *dix-septieme siecle*.

Pag. 146, ligne 1re., au lieu de *pour l'église métropolitaine*, lisez *pour l'orgue de l'église métropolitaine*.

Pag. 157, ligne 21, au lieu de *qu'il n'eût raison*, lisez *qu'il n'ait eu raison*.

Pag. 197, ligne 4, au lieu *de près*, lisez *de plus*.

Pag. 205, ligne 12, au lieu de *qu'il avait*, lisez *qu'il a*.

Pag. 206, ligne 17, aux mots *ils furent*, supprimez *ils*.

Pag. 254, ligne derniere, après ces mots, *dans la même*, ajoutez le mot *source*.

Pag. 351, ligne 15, au lieu de *richesse*, etc., lisez *richesses du*, etc., etc.

Pag. 352, ligne derniere, au lieu de *eût animé*, lisez *eussent animé*.

Pag. 369, lig. 8, au lieu d'*imanation*, lisez *d'imagination*.

Pag. 378, ligne 17, au lieu de *qui est*, lisez *qui était*.

Pag. 407, ligne 12, au lieu de *le pere Duquesne*, lisez *le pere de Duquesne*.

Pag. 423, lig. 12, au lieu de *fut secouru*, lisez *fut secourue*.

Page 446, ligne 3, au lieu de *qui l'atteingnit*, lisez *qui l'atteint*.

Pag. *ibidem*, ligne 17, au lieu de *c'est que*, lisez *est que*.

Pag. 481, ligne 29, au lieu de *pensées fortes*, lisez *pensées neuves*.
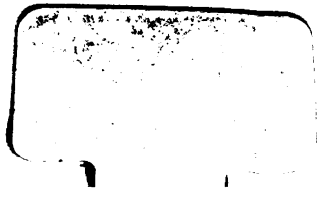
OCT 28 1948